



Bulletin Officiel

N°6356 Mercredi 19 Mai 2021

www.cmf.tn26^{ème} année

ISSN 0330 – 7174

AVIS ET COMMUNIQUES DU CMF

RAPPEL DES OBLIGATIONS D'INFORMATION ANNUELLES DES SICAV A L'OCCASION DES AGO	3
TRAITEMENT COMPTABLE DES MODIFICATIONS DES FINANCEMENTS ACCORDES SUITE A LA PANDEMIE DE COVID 19	6

AVIS DES SOCIETES

ASSEMBLEES GENERALES ORDINAIRES ET EXTRAORDINAIRE

SICAV AMEN AGO	7
AMEN PREMIERE SICAV AGO	8
NEW BODY LINE AGE	9

PROJET DE RESOLUTIONS AGE

NEW BODY LINE	10
---------------	----

INFORMATIONS POST AGO

BANQUE TUNISIENNE DE SOLIDARITE	11
---------------------------------	----

RESOLUTIONS ADOPTEES

TUNISO-EMIRATIE SICAV	16
-----------------------	----

LISTE DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

TUNISO-EMIRATIE SICAV	18
-----------------------	----

PAIEMENT DE DIVIDENDES

FCP HELION ACTIONS DEFENSIF	19
FCP HELION MONEO	19
FCP HELION SEPTIM	20
BNAC PROGRES FCP	20
FCP SECURITE	21

ANNEXE I

VALEURS LIQUIDATIVES DES TITRES OPCVM

ANNEXE II

LISTE INDICATIVE DES SOCIETES & ORGANISMES FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE (mise à jour en date du 03/05/2021)

ANNEXE III

ETATS FINANCIERS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2020

- BANQUE NATIONALE AGRICOLE -BNA-
- CITY CARS
- SICAV AMEN
- AMEN PREMIERE SICAV

ANNEXE IV

ETATS FINANCIERS CONSOLIDES ARRETES AU 31 DECEMBRE 2020

- BANQUE NATIONALE AGRICOLE -BNA-
- CITY CARS

ANNEXE V

SITUATIONS TRIMESTRIELLES ARRETEES AU 31 MARS 2021

- SICAV RENDEMENT
- SICAV CROISSANCE

COMMUNIQUÉ DU CMF

**RAPPEL DES OBLIGATIONS D'INFORMATION ANNUELLES DES SICAV
A L'OCCASION DES ASSEMBLEES GENERALES ORDINAIRES**

Le Conseil du Marché Financier rappelle aux Sociétés d'Investissement à Capital Variable – SICAV – et aux sociétés chargées de la gestion des SICAV, les obligations d'information annuelles à l'occasion des assemblées générales ordinaires :

I - Documents à communiquer au CMF :

1- Avant la tenue de l'assemblée générale ordinaire :

En application des dispositions de l'article 3 nouveau de la loi n° 94-117, les SICAV sont tenues de déposer ou d'adresser, sur supports papiers et magnétique, au Conseil du Marché Financier, **dans un délai de quatre mois, au plus tard, de la clôture de l'exercice comptable et quinze jours, au moins, avant la tenue de l'assemblée générale ordinaire :**

- l'ordre du jour et le projet des résolutions proposées par le conseil d'administration
- les états financiers annuels arrêtés par le conseil d'administration et certifiés par le commissaire aux comptes
- les rapports du commissaire aux comptes. Lesdits rapports doivent contenir une évaluation générale du contrôle interne.
- le rapport annuel sur l'activité de la SICAV qui est destiné aux actionnaires et établi par le gestionnaire à la clôture de chaque exercice et prévu par l'article 140 du règlement du Conseil du Marché Financier relatif aux organismes de placement collectif en valeurs mobilières et à la gestion de portefeuilles de valeurs mobilières pour le compte de tiers.

Ce rapport doit comporter, notamment, les renseignements suivants :

- ✓ la ventilation de l'actif ;
- ✓ la ventilation du passif ;
- ✓ la ventilation du portefeuille titres ;
- ✓ le nombre d'actions en circulation ;
- ✓ l'orientation de la politique de placement dans le cadre de la politique énoncée dans le prospectus ;
- ✓ la manière avec laquelle la politique de placement a été suivie ;
- ✓ la ventilation des revenus de la SICAV ;
- ✓ les indications des mouvements intervenus dans les actifs de la SICAV au cours de l'exercice ;
- ✓ le compte des produits et charges ;
- ✓ les plus-values ou moins-values réalisées ;
- ✓ l'affectation des résultats ;
- ✓ les changements de méthodes de valorisation et leurs motifs ;
- ✓ le montant global des sommes facturées à la SICAV et leur nature et lorsque les bénéficiaires sont des entreprises liées au gestionnaire, le rapport indique leur identité ainsi que le montant global facturé ;
- ✓ les valeurs liquidatives constatées au début et à la fin de l'exercice.

2 - Après la tenue de l'assemblée générale ordinaire :

En application des dispositions de l'article 3 ter de la loi n° 94-117, les SICAV doivent, **dans les quatre jours ouvrables qui suivent la date de la tenue de l'assemblée générale ordinaire**, déposer ou adresser au Conseil du Marché Financier :

- les documents visés à l'article 3 nouveau de la loi n° 94-117 s'ils ont été modifiés ;
- les résolutions adoptées par l'assemblée générale ordinaire ;
- la liste des actionnaires ;
- la liste des membres du conseil d'administration comprenant leurs principales activités professionnelles et, le cas échéant, leur mandat dans d'autres conseils d'administration

II - Documents à publier :

1 - Avant la tenue de l'assemblée générale ordinaire :

En application des dispositions de l'article 276 nouveau du code des sociétés commerciales, l'assemblée générale ordinaire est convoquée par un avis publié au Journal Officiel de la République Tunisienne et au Journal Officiel du Centre National du Registre des Entreprises, **dans le délai de vingt et un jours au moins avant la date fixée pour la réunion**. L'avis indiquera la date et le lieu de la tenue de la réunion, ainsi que l'ordre du jour.

En application des dispositions de l'article 8 du Code des Organismes de Placement Collectif, les SICAV sont tenues d'établir les états financiers conformément à la réglementation comptable en vigueur et de les publier au Journal Officiel de la République Tunisienne **trente jours au moins avant la réunion de l'assemblée générale ordinaire**.

Cette publication comporte :

- le bilan ;
- l'état de résultat ;
- l'état de variation de l'actif net ;
- la mention que les états financiers dans leur intégralité sont publiés dans le bulletin officiel du CMF.

En application des dispositions de l'article 3 bis de la loi n° 94-117, les SICAV doivent publier au bulletin officiel du Conseil du Marché Financier et dans un quotidien paraissant à Tunis leurs états financiers annuels accompagnés du texte intégral de l'opinion du commissaire aux comptes **dans un délai de quatre mois, au plus tard, de la clôture de l'exercice comptable et quinze jours, au moins, avant la tenue de l'assemblée générale ordinaire**.

Toutefois, à des fins de publication dans le quotidien, les SICAV peuvent se limiter à publier :

- le bilan ;
- l'état de résultat ;
- l'état de variation de l'actif net ;
- les notes aux états financiers obligatoires et les notes les plus pertinentes notamment le portefeuille titres, sous réserve de l'obtention de l'accord écrit du commissaire aux comptes.

2 - Après la tenue de l'assemblée générale ordinaire :

En application des dispositions de l'article 8 du Code des Organismes de Placement Collectif, les SICAV sont tenues de publier au Journal Officiel de la République Tunisienne à nouveau les états financiers après la réunion de l'assemblée générale, au cas où cette dernière les modifie.

De plus, en application des dispositions de l'article 3 quarter de la loi n° 94-117, les SICAV doivent publier au bulletin officiel du Conseil du Marché Financier et dans un quotidien paraissant à Tunis **dans un délai de trente jours après la tenue de l'assemblée générale ordinaire au plus tard** :

- les résolutions adoptées par l'assemblée générale ordinaire ;
- les états financiers lorsqu'ils ont subi des modifications ;
- la liste des membres du conseil d'administration comprenant leurs principales activités professionnelles et, le cas échéant, leur mandat dans d'autres conseils d'administration

Les dirigeants des SICAV ou les sociétés chargées de la gestion des SICAV sont appelés, chacun en ce qui le concerne, à respecter ces obligations.

2021 - AC - 010

COMMUNIQUÉ DU CMF

**TRAITEMENT COMPTABLE DES MODIFICATIONS DES FINANCEMENTS ACCORDÉS
SUITE A LA PANDEMIE DE COVID 19**

Compte tenu des conséquences économiques de la pandémie de COVID-19, le Conseil du Marché Financier se mobilise pour accompagner les sociétés, afin de faire face à l'éventuelle complexité liée à la mise en œuvre de la réglementation sur l'information financière.

Dans ce cadre, et en concertation avec le Conseil National de la Comptabilité, le Conseil du Marché Financier, attire l'attention des institutions financières (banques et établissements financiers régis par la loi n°2016-48 du 11 juillet 2016), sur la nécessité de prise en compte des implications comptables, des décisions de soutien prises par les autorités publiques en faveur des ménages et des entreprises afin de faire face aux conséquences économiques engendrées par la pandémie de COVID-19.

Il est à rappeler que le comité auxiliaire au Conseil National de la comptabilité, créé par le président dudit conseil, saisi sur la question relative au traitement comptable des modifications des flux de trésorerie contractuels des financements accordés par les institutions financières (banques et établissements financiers régis par la loi n°2016-48 du 11 juillet 2016) et des institutions de micro finance (IMF sous forme de sociétés anonymes régies par le décret-loi n°2011-117 du 5 novembre 2011 tel que modifié par la loi n°2014-46 du 24 juillet 2014), a émis un avis portant sur le traitement comptable susvisé.

Les institutions financières sus-indiquées sont, de ce fait, appelées à se conformer aux dispositions de l'avis du Conseil National de la Comptabilité n°2020-A du 30 décembre 2020, portant sur le traitement comptable des modifications des financements accordés aux bénéficiaires suite à la pandémie de COVID-19.

AVIS DES SOCIÉTÉS

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

SICAV AMEN

Société d'Investissement à Capital Variable
Agrément du Ministre des Finances du 7 mars 1992
Siège Social : Avenue Mohamed V- Immeuble AMEN BANK- 1002 Tunis

Le Conseil d'Administration de SICAV AMEN invite les actionnaires à assister à l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra **le vendredi 28 mai 2021 à 10H00**, au siège de AMEN INVEST sis à l'Immeuble AMEN BANK -Tour « C »- Avenue Mohamed V- 1002 Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant:

- 1/ Lecture et approbation du rapport du Conseil d'Administration relatif à l'exercice 2020 ;
- 2/ Lecture des rapports général et spécial du Commissaire aux Comptes au titre de l'exercice 2020 ;
- 3/ Approbation des états financiers de l'exercice clos au 31 décembre 2020 ;
- 4/ Approbation des conventions réglementées ;
- 5/ Quitus aux Administrateurs ;
- 6/ Affectation du résultat de l'exercice 2020 ;
- 7/ Fixation des jetons de présence ;
- 8/ Information des fonctions de Direction occupées dans d'autres sociétés par les Administrateurs et le Président Directeur Général ;
- 9/ Questions diverses.

2021- AS -0628

AVIS DES SOCIÉTÉS

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

AMEN PREMIERE SICAV

Société d'Investissement à Capital Variable
Agrément du Ministre des Finances du 24 avril 1993
Siège Social : Avenue Mohamed V- 1002 Tunis

Le Conseil d'Administration de AMEN PREMIERE SICAV invite les actionnaires à assister à l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra **le vendredi 28 mai 2021 à 10H30**, au siège de AMEN INVEST sis à l'Immeuble AMEN BANK -Tour « C »- Avenue Mohamed V- 1002 Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant:

- 1/ Lecture et approbation du rapport du Conseil d'Administration relatif à l'exercice 2020;
- 2/ Lecture des rapports général et spécial du Commissaire aux Comptes au titre de l'exercice 2020;
- 3/ Approbation des états financiers de l'exercice clos au 31 décembre 2020 ;
- 4/ Approbation des conventions réglementées ;
- 5/ Quitus aux Administrateurs;
- 6/ Affectation du résultat de l'exercice 2020;
- 7/ Fixation des jetons de présence;
- 8/ Information des fonctions de Direction occupées dans d'autres sociétés par les Administrateurs et le Président Directeur Général;
- 9/ Questions diverses.

2021- AS -0629

AVIS DES SOCIÉTÉS

ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

SOCIETE NEW BODY LINE SA

Siège social: Avenue Ali Balhaouane 5199 Mahdia - Tunisie

Mesdames, Messieurs les actionnaires de la société NEW BODY LINE sont convoqués à l'assemblée générale extraordinaire qui aura **lieu le mercredi 26 mai 2021 à 11h00** au siège de l'IACE rue du Lac Turkana 1053 les Berges du Lac Tunis à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- 1- Mise à jour des statuts de la société NEW BODY LINE en une nouvelle version 2021.
- 2- Pouvoir au porteur de copies ou d'extraits du Procès-Verbal pour accomplir les formalités et dépôts prescrits par la législation en vigueur.

Les actionnaires sont avisés que les documents destinés à cette assemblée sont tenus à leur disposition au siège de la société.

2021- AS -0630

AVIS DES SOCIÉTÉS

PROJET DE RESOLUTIONS AGE

SOCIETE NEW BODY LINE SA

Siège social: Avenue Ali Balhaouane 5199 Mahdia - Tunisie

La société NEW BODY LINE publie ci-dessous le projet de résolutions à soumettre à l'approbation de son assemblée générale extraordinaire qui se tiendra le 26 Mai 2021.

1^{ère} résolution : Mise à jour des statuts de la société NEW BODY LINE en une nouvelle version 2021

Après lecture de la Mise à jour des statuts de la société NEW BODY LINE en une nouvelle version 2021, l'Assemblée Générale Ordinaire approuve lesdits statuts.

Cette résolution mise au vote est adoptée à

2^{ème} résolution : Pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du Procès-verbal pour accomplir les formalités et dépôts prescrits par la législation en vigueur

L'Assemblée Générale Ordinaire confère tout pouvoir, au Directeur Général ou à son mandataire, à l'effet d'accomplir toutes formalités légales d'enregistrement et de publication du présent procès-verbal.

Cette résolution mise au vote est adoptée à

2021- AS -0631

AVIS DES SOCIÉTÉS

INFORMATIONS POST AGO

BANQUE TUNISIENNE DE SOLIDARITE

Siège Social : 56, Avenue Med V 1002 Tunis

Suite à la réunion de son Assemblée Générale Ordinaire en date du 23 avril 2021, la Banque Tunisienne de Solidarité « BTS » publie ci-dessous :

- Les résolutions adoptées ;
- Le bilan après affectation du résultat ;
- Le tableau d'évolution des capitaux propres.
- Liste des membres du Conseil d'administration

I- Les résolutions adoptées :

Première Résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire de la BTS réunie le 23 Avril 2021 après avoir entendu la lecture :

- du rapport du Conseil d'Administration sur l'activité de la BTS et des Etats financiers relatifs à l'exercice 2020,
- du rapport du Comité de contrôle de conformité des normes bancaires islamiques de la banque relatif à l'exercice 2020,
- des Rapports (général et spécial) des Commissaires aux comptes relatifs au même exercice,

Prend acte du contenu des rapports des Commissaires aux comptes et approuve le rapport du Conseil d'Administration ainsi que les états financiers arrêtés au 31 décembre 2020 tels qu'ils lui sont présentés.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Deuxième Résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire de la BTS après avoir entendu la lecture du rapport spécial des Commissaires aux comptes relatif à l'exercice 2020, prend acte du contenu de ce rapport et approuve les conventions entrant dans le champ d'application des dispositions de l'article 200 nouveau du code des sociétés commerciales et l'article n° 62 de la Loi n° 48-2016 du 11 Juillet 2016 relative aux banques et aux établissements financiers.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Troisième Résolution :

Sur proposition du Conseil d'Administration, l'Assemblée Générale Ordinaire décide d'affecter le résultat de l'exercice 2020 comme suit :

<i>(montant en dinars)</i>	<u>31/12/2020</u>
<i>Bénéfice net de l'exercice 2020</i>	4 500 157,651*
<i>Report à nouveau 2019</i>	19 295 088,868
<i>Bénéfice à affecter</i>	23 795 246,519
<i>Réserves Légales (5%)</i>	1 189 762,326
<i>Fonds Social</i>	-400 000,000
<i>Total des Résultats à reporter à la fin de l'exercice 2020</i>	22 205 484,193

* dont un montant de 51,251 dinars représente un bénéfice en instance d'affectation au titre des exercices antérieurs.

Cette résolution est adoptée à la majorité des voix présentes.

Quatrième Résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire donne aux membres du Conseil d'Administration quitus entier, définitif et sans réserves pour leur gestion des comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2020.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Cinquième résolution :

En application de l'article n° 19 des statuts de la banque, l'Assemblée Générale Ordinaire approuve la cooptation de :

- Mr Imed TURKI représentant la Caisse Nationale de la Sécurité Sociale au Conseil d'Administration en remplacement de Mr Habib TOUMI, et ce pour la période restante de leur mandat qui se termine avec la tenue de cette Assemblée Générale Ordinaire réservée à l'approbation des résultats de l'exercice 2020.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Sixième Résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire décide de :

- Renouveler le mandat de la Caisse Nationale de la Sécurité Sociale, administrateur au Conseil d'Administration de la BTS représenté par Mr Imed TURKI ;
- Nommer Mr Kamel OUERFELLI administrateur au Conseil d'Administration de la BTS représentant l'Agence de la Promotion de l'Industrie et de l'Innovation ;
- Renouveler le mandat de Mr Youssef IDANI administrateur Indépendant au Conseil d'Administration de la BTS.

Et ce pour une période de trois années (2021-2022-2023) qui se terminera avec la tenue de l'Assemblée Générale Ordinaire réservée à l'approbation des résultats de l'exercice 2023.

Cette résolution est adoptée à la majorité des voix présentes.

Septième Résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire décide, sur proposition du Conseil d'Administration :

1. de fixer le montant des jetons de présence des membres du conseil d'administration au titre de l'année 2020 à cinq mille dinars bruts (5000 TND) par administrateur ;
2. de fixer le montant de la rémunération des présidents et des membres des comités émanant du conseil d'administration comme suit :
 - Un montant de mille dinars nets (1000 TND) par séance et par président de chaque comité émanant du Conseil d'Administration plafonné à six mille dinars nets (6000 TND) par président par an.
 - Un montant de cinq cents dinars nets (500 TND) par séance et par administrateur membre des comités émanant du Conseil d'Administration plafonné à trois mille dinars nets (3000 TND) par membre par an.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Huitième Résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire autorise la banque à émettre un emprunt ou plusieurs emprunts obligataires pour un montant ne dépassant pas 50 millions de dinars durant la période allant de la date de la présente réunion à la date de la prochaine réunion que l'Assemblée Générale réservera à l'approbation des résultats de l'exercice 2021.

Le Conseil d'Administration est chargé d'arrêter le montant du ou des emprunts, les modalités et les conditions de leur émission.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Neuvième et dernière Résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire confère au représentant légal ou au mandataire qu'il aura désigné pour effectuer toutes les formalités d'enregistrement, de dépôts, de publication et toutes autres formalités prévues par la loi.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

II-Le bilan après affectation du résultat

Montants exprimés en milliers de dinars

ACTIFS	31/12/2020	31/12/2019
AC1- Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT	20 053	11 861
AC2- Créances sur les établissements bancaires et financiers	226 880	264 239
AC3- Créances sur la clientèle	1 294 916	1 191 249
AC4- Portefeuille –titres commercial	-	-
AC5- Portefeuille d'investissement	1 415	1 604
AC6- Valeurs immobilisées	8 753	7 068
AC7- Autres actifs	34 322	37 612
Total Actifs	1 586 339	1 513 633

PASSIFS	31/12/2020	31/12/2019
PA1- Banque centrale et CCP	1 875	1 995
PA2- Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers(*)	77	77
PA3- Dépôts et avoirs de la clientèle	22 267	19 895
PA4- Emprunts et ressources spéciales	1 380 090	1 304 834
PA5- Autres passifs	89 209	98 596
Total Passifs	1 493 518	1 425 397

CAPITAUX PROPRES	31/12/2020	31/12/2019
1- Capital	60 000	60 000
2- Réserves	10 616	8 941
3- Autres capitaux propres	-	-
4- Résultats reportés	22 205	19 295
5- Résultat de la période	-	-
Total Capitaux propres	92 821	88 236
Total Passifs et Capitaux Propres	1 586 339	1 513 633

III- Le tableau d'évolution des capitaux propres

Rubriques	Capital	Réserves	Réserves légales	Fonds social	Résultats reportés	Reports bénéficiaires	Amortissements différés	Résultat de l'exercice	Total
Avant Affectation	60 000	9 026	3 118	5 908	19 295	19 295	0	4 500	92 821
Affectation approuvée par l'AGO du 23-04-2021	0	1 590	1 190	400	2 910	2 910	0	-4 500	0
Solde Après Affectation du Résultat 2020	60 000	10 616	4 308	6 308	22 205	22 205	0	0	92 821

IV- Liste des membres du Conseil d'administration

Nom et Prénom	Qualité	Actionnaire représenté	Mandat	Activité	Administrateur dans d'autres sociétés et mandat
Mme Najla Ben ABDALLAH	Président	Etat Tunisien : Ministère de l'Economie, des Finances et de l'Appui à l'Investissement	2019-2021	conseiller des services financier directeur classe exceptionnelle chargée de l'inclusion financière à la Direction Générale du Financement au Ministère de l'économie, des Finances et de l'appui à l'investissement	Observatoire de l'inclusion financière créé à la BCT
Mr Imed TURKI	Membre	Etat Tunisien de la CNSS	2021-2023	PDG de la Caisse Nationale de la Sécurité Sociale (CNSS)	Tunis Air (2019-2021)
Mr Abderraouf LAAJIMI	Membre	Etat Tunisien du Ministère de l'Agriculture, des Ressources Hydraulique et de la pêche (MARHP)	2019-2021	Directeur Général du Financement, des investissements et des organismes professionnels au MARHP	Néant
Mr Arbi ZOUAOUI	Membre	Etat Tunisien du Ministère de la Formation professionnelle et de l'Emploi (MFPE)	2019-2021	Directeur Général des Services Communs au Ministère de la Jeunesse, des Sports et de l'Intégration Professionnelle (Section de la la formation professionnelle et de l'emploi)	Néant
Mr Mohamed Adel SOUISSI	Membre	Etat Tunisien : Ministère de l'Economie, des Finances et de l'Appui à l'Investissement	2019-2021	Conseiller des services publics chargé de la cellule de restructuration des banques publique à la DG des participations au Ministère des Finances	Néant
Mr Alaya BECHEIKH	Membre	Etat Tunisien : Ministère de l'Economie, des Finances et de l'Appui à l'Investissement	2019-2021	Directeur Général du Financement de l'économie et suivi du secteur Financier au MDCI	Néant
Mr Kamel OUERFELLI	Membre	Etat Tunisien de l'Agence de Promotion de l'Industrie et de l'Innovation (APII)	2021-2023	-Directeur Général Adjoint à l'APII -Membre du conseil d'Administration du pole technologique de la valorisation des ressources sahariennes	Néant
Mr Ridha KHALFAOUI	Membre	Actionnaires minoritaires	2020-2022	Ancien Cadre supérieur de la CNSS (principales fonctions: DGA à la CNSS..)	Néant
Mr Youssef IDANI	Membre	Indépendant	2021-2023	Ancien Cadre supérieur de la BNA Bank (principales fonctions: secrétaire général, directeur central bancaire étranger, Directeur central SI...)	Néant
Mr Mouldi ZAYENE	Membre	Indépendant	2020-2022	Ancien Cadre supérieur de l'UBCI Bank (principales fonctions: Directeur de la conformité, directeur contrôle permanent, directeur financier et contrôle...)	Néant

2021- AS -0632

AVIS DES SOCIÉTÉS

RESOLUTIONS ADOPTEES

TUNISO-EMIRATIE SICAV
 Société d'Investissement à Capital Variable
 Agrément du CMF n° 45 -2006 du 8 novembre 2006
 Siège social : 5 bis, rue Mohamed Badra – 1002 Tunis

Résolutions adoptées par l'Assemblée Générale Ordinaire du 18 mai 2021**PREMIERE RESOLUTION :**

L'Assemblée Générale Ordinaire, après lecture :

- du rapport du Conseil d'Administration relatif aux états financiers de TUNISO-EMIRATIE SICAV arrêtés au 31 décembre 2020,
- des rapports général et spécial du commissaire aux comptes concernant les états financiers de TUNISO- EMIRATIE SICAV arrêtés au 31 décembre 2020,

approuve sans réserve le rapport du Conseil d'Administration ainsi que les états financiers de la société arrêtés au 31 décembre 2020 et prend acte du rapport spécial du commissaire aux comptes.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale Ordinaire donne quitus entier et sans réserve à tous les administrateurs pour leur gestion de l'exercice 2020.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale Ordinaire approuve la proposition du Conseil d'Administration relative à l'affectation et à la répartition des sommes distribuables de l'exercice 2019 comme suit :

Résultat d'exploitation	6 387 957,843
Régularisation du résultat d'exploitation	2 282 079,409
Sommes distribuables exercice 2020	8 670 037,252
Report à nouveau 2019	1 113,706
Total sommes distribuables 2020	8 671 150,958
Dividendes	8 669 923,162
Report à nouveau	1 127,796

Elle décide en conséquence de fixer le dividende de l'exercice 2020 à **6,883 dinars par action** et d'affecter le reliquat au compte report à nouveau.

Ce dividende sera mis en paiement à partir du **28 mai 2021** selon le choix des actionnaires :

- soit en numéraire,
- soit sous forme de réinvestissement en actions TUNISO- EMIRATIE SICAV sur la base de la valeur liquidative calculée pour la journée du 28 mai 2021 ; la soulte, montant qui n'aurait pas permis de souscrire à une action entière, sera versée dans le compte de l'actionnaire.

Les actionnaires auront jusqu'au **27 mai 2021** pour faire le choix ; passé ce délai, le dividende sera automatiquement réinvesti en actions TUNISO- EMIRATIE SICAV.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale Ordinaire décide de servir des jetons de présence d'un montant net de 2500 dinars par administrateur au titre de l'exercice 2020.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

CINQUIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale Ordinaire confère à tout porteur de copies ou d'extraits du procès-verbal de la présente Assemblée, tous pouvoirs, pour effectuer tous dépôts et accomplir toutes formalités de publication ou autres.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

2021- AS -0633

AVIS DES SOCIÉTÉS

LISTE DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**TUNISO-EMIRATIE SICAV**

Société d'Investissement à Capital variable
Agrément du CMF n°45-2006 du 8 novembre 2006
Siège social : 5 bis, rue Mohamed Badra-1002 Tunis

Administrateur	Activité exercée	Mandats d'administrateurs les plus significatifs dans d'autres sociétés
M. Rochdi ABDENNADHER Président Directeur Général de la SICAV	Chargé de la Direction Centrale du Corporate et du Retail Banking au sein de la BTE	Néant
M. Abdelhamid Amor SASSI	Président Directeur Général de la société SECURAS	Président du conseil d'administration de la société SECURAS
M. Hédi BAYAR	Directeur Central de la Direction de la Trésorerie au sein de la BTE	Administrateur de la société BTE SICAR
BANQUE DE TUNISIE ET DES EMIRATS- BTE-	Banque	Administrateur des sociétés suivantes: *BTE SICAR *Tuniso- Emiratie de Participations -TEP- *Rapid Recouvrement *Société Djerba Aghir *Société du Pôle de Compétitivité de Bizerte * Industrie des Nouvelles Briques -INB-
BTE SICAR	Capital Investissement	Administrateur des sociétés suivantes: *STEG INTERNATIONAL SERVICES *Société de Traitement des Minéraux - SOTRAMINE- * Société des Adjuvants Industriels -SADIN- * Société de Valorisation des Matériaux - SVM- * Société Hôtelière Port Prince -SHPP- * Société Touristique des Parcs et Loisirs SOTOPARC-
RAPID RECOUVREMENT	Recouvrement des créances (Filiale de la BTE)	Administrateur de la société BTE SICAR

AVIS DES SOCIÉTÉS

PAIEMENT DE DIVIDENDES

FCP HELION ACTIONS DEFENSIF
Fonds Commun de Placement en Valeurs Mobilières
Agrément du CMF n°40-2010 du 3 novembre 2010
Adresse : 17, rue du Libéria – 1002 Tunis

HELION CAPITAL, gestionnaire de **FCP HELION ACTIONS DEFENSIF**, informe les porteurs de parts du fonds de la distribution d'un dividende unitaire brut de **0,686 dinar** au titre de l'exercice 2020.

La mise en paiement du dividende se fera à compter du **vendredi 21 mai 2021**.

Les porteurs de parts ont la possibilité de réinvestir le montant du dividende en parts de **FCP HELION ACTIONS DEFENSIF**.

2021- AS -0635

AVIS DES SOCIÉTÉS

PAIEMENT DE DIVIDENDES

FCP HELION MONEO
Fonds Commun de Placement en Valeurs Mobilières
Agrément du CMF n°34-2010 du 22 septembre 2010
Adresse : 17, rue du Libéria – 1002 Tunis

HELION CAPITAL, gestionnaire de **FCP HELION MONEO**, informe les porteurs de parts du fonds de la distribution d'un dividende unitaire brut de **5,114 dinars** au titre de l'exercice 2020.

La mise en paiement du dividende se fera à compter du **vendredi 21 mai 2021**.

Les porteurs de parts ont la possibilité de réinvestir le montant du dividende en parts de **FCP HELION MONEO**.

2021- AS -0636

AVIS DES SOCIÉTÉS

PAIEMENT DE DIVIDENDES

FCP HELION SEPTIM

Fonds Commun de Placement en Valeurs Mobilières

Agrément du CMF n°58-2017 du 6 novembre 2017

Adresse : 17, rue du Libéria – 1002 Tunis

HELION CAPITAL, gestionnaire de **FCP HELION SEPTIM**, informe les porteurs de parts du fonds de la distribution d'un dividende unitaire brut de **7,610 dinars** au titre de l'exercice 2020.

La mise en paiement du dividende se fera à compter du **vendredi 21 mai 2021**.

Les porteurs de parts ont la possibilité de réinvestir le montant du dividende en parts de **FCP HELION SEPTIM**.

2021- AS -0637

AVIS DES SOCIÉTÉS

PAIEMENT DE DIVIDENDES

BNAC PROGRES FCP

Fonds Commun de Placement en Valeurs Mobilières

Agrément du CMF n°29-2006 du 28 juin 2006

Adresse: Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Haddad-
Les Berges du Lac -1053 Tunis.

BNA-CAPITAUX gestionnaire de **BNAC PROGRES FCP** porte à la connaissance des porteurs de parts du fonds qu'elle met en paiement les dividendes relatifs à l'exercice 2020 fixés à **4,392 dinars par part**.

Ces dividendes sont payables à partir du **28 mai 2021** aux guichets de BNA-CAPITAUX.

2021- AS -0638

AVIS DES SOCIÉTÉS

PAIEMENT DE DIVIDENDES

FCP SECURITE

Fonds Commun de Placement en Valeurs Mobilières

Agrément du CMF n°30-2008 du 24 octobre 2008

Adresse: Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Haddad-
Les Berges du Lac -1053 Tunis

BNA-CAPITAUX gestionnaire de **FCP SECURITE** porte à la connaissance des porteurs de parts du fonds qu'elle met en paiement les dividendes relatifs à l'exercice 2020 fixés à **5,728 dinars par part**. Ces dividendes sont payables à partir du **28 mai 2021** aux guichets de BNA-CAPITAUX.

2021- AS -0639

**BULLETIN OFFICIEL
DU CONSEIL DU MARCHÉ FINANCIER**

Immeuble CMF – Centre Urbain Nord

Avenue Zohra Faiza, Tunis -1003

Tél : (216) 71 947 062

Fax : (216) 71 947 252 / 71 947 253

**Publication paraissant
du Lundi au Vendredi sauf jours fériés**

www.cmf.tn

email : cmf@cmf.tn

Le Président du CMF

M. Salah ESSAYEL

Dénomination	Gestionnaire	Date d'ouverture	VL au 31/12/2020	VL antérieure	Dernière VL		
OPCVM DE CAPITALISATION							
<i>SICAV OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION</i>							
1 TUNISIE SICAV	TUNISIE VALEURS	20/07/92	198,834	202,737	202,764		
2 SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT (2)	16/04/07	135,663	138,392	138,412		
3 UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	UBCI BOURSE	01/02/99	113,878	115,774	115,788		
4 SICAV L'EPARGNE OBLIGATAIRE	STB FINANCE	18/09/17	121,243	123,931	123,950		
5 LA GENERALE OBLIG-SICAV	CGI	01/06/01	118,816	121,156	121,176		
6 FIDELITY SICAV PLUS	MAC SA	27/09/18	116,618	119,633	119,654		
7 FINA O SICAV	FINACORP	11/02/08	114,359	116,317	116,332		
8 SICAV AMEN	AMEN INVEST	01/10/92	46,744	47,344	47,349		
9 SICAV BH CAPITALISATION	BH INVEST	22/09/94	33,122	33,771	33,776		
10 POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT	BH INVEST	06/07/09	112,226	114,442	114,460		
<i>FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL QUOTIDIENNE</i>							
11 FCP SALAMETT CAP	AFC	02/01/07	17,534	17,860	17,863		
12 MCP SAFE FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	126,004	127,730	127,742		
13 CGF PREMIUM OBLIGATAIRE FCP	CGF	25/02/08	1,178	1,185	1,185		
14 FCP Wafa OBLIGATAIRE CAPITALISATION	TSI	15/11/17	118,928	121,483	121,498		
15 UGFS BONDS FUND	UGFS-NA	10/07/15	11,622	11,823	11,825		
16 FCP BNA CAPITALISATION	BNA CAPITAUX	03/04/07	166,484	169,914	169,940		
17 FCP SALAMETT PLUS	AFC	02/01/07	11,578	11,778	11,779		
18 FCP SMART EQUILIBRE OBLIGATAIRE (1)	SMART ASSET MANAGEMENT	18/12/15	94,477	96,748	96,764		
<i>FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE</i>							
19 FCP MAGHREBIA PRUDENCE	UFI	23/01/06	1,846	1,887	1,890		
<i>SICAV MIXTES DE CAPITALISATION</i>							
20 SICAV PLUS	TUNISIE VALEURS	17/05/93	63,361	64,316	64,323		
21 SICAV PROSPERITY	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT (2)	25/04/94	132,558	135,472	135,584		
22 SICAV OPPORTUNITY	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT (2)	11/11/01	105,737	107,181	107,367		
23 AMEN ALLIANCE SICAV	AMEN INVEST	17/02/20	105,648	107,667	107,682		
<i>FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL QUOTIDIENNE</i>							
24 FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	02/04/08	135,529	141,755	141,789		
25 FCP AXIS PLACEMENT EQUILIBRE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	02/04/08	519,152	538,532	538,572		
26 FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MAXULA BOURSE	15/10/08	135,683	139,554	139,631		
27 FCP MAXULA CROISSANCE EQUILIBREE **	MAXULA BOURSE	15/10/08	En liquidation	En liquidation	En liquidation		
28 FCP MAXULA CROISSANCE PRUDENCE **	MAXULA BOURSE	15/10/08	En liquidation	En liquidation	En liquidation		
29 FCP KOUNOUZ	TSI	28/07/08	168,397	171,783	171,661		
30 FCP VALEURS AL KAOUTHER	TUNISIE VALEURS	06/09/10	95,444	95,131	95,123		
31 FCP VALEURS MIXTES	TUNISIE VALEURS	09/05/11	125,190	127,379	127,241		
32 MCP CEA FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	160,682	171,723	171,847		
33 MCP EQUITY FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	143,868	151,981	152,141		
34 FCP VALEURS CEA	TUNISIE VALEURS	04/06/07	22,000	23,085	23,075		
35 STB EVOLUTIF FCP	STB FINANCE	19/01/16	91,681	90,907	90,864		
<i>FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE</i>							
36 FCP AXIS CAPITAL PRUDENT	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	05/02/04	2147,555	2208,816	2215,958		
37 FCP OPTIMA	BNA CAPITAUX	24/10/08	125,405	128,251	129,837		
38 FCP CEA MAXULA	MAXULA BOURSE	04/05/09	211,191	220,874	221,769		
39 AIRLINES FCP VALEURS CEA***	TUNISIE VALEURS	16/03/09	17,599	en dissolution	en dissolution		
40 FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	UFI	23/01/06	2,820	2,936	2,989		
41 FCP MAGHREBIA MODERE	UFI	23/01/06	2,535	2,639	2,677		
42 UGFS ISLAMIC FUND	UGFS-NA	11/12/14	67,913	66,734	66,752		
43 FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	UFI	15/09/09	1,226	1,282	1,285		
44 FCP HAYETT MODERATION	AMEN INVEST	24/03/15	1,276	1,293	1,294		
45 FCP HAYETT PLENTUDE	AMEN INVEST	24/03/15	1,203	1,236	1,248		
46 FCP HAYETT VITALITE	AMEN INVEST	24/03/15	1,178	1,211	1,225		
47 MAC HORIZON 2022 FCP	MAC SA	09/11/15	112,701	115,026	115,176		
48 AL AMANAH PRUDENCE FCP****	CGF	25/02/08	133,188	en dissolution	en dissolution		
49 FCP MOUASSASSETT	AFC	17/04/17	1142,671	1181,862	1196,446		
50 FCP PERSONNEL UIB EPARGNE ACTIONS	MAC SA	19/05/17	12,972	13,496	13,584		
51 FCP BIAT-CEA PNT TUNISAIR	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT (2)	06/11/17	9,852	10,244	10,310		
<i>SICAV ACTIONS DE CAPITALISATION</i>							
52 UBCL-UNIVERS ACTIONS SICAV	UBCI BOURSE	10/04/00	86,094	91,059	91,363		
OPCVM DE DISTRIBUTION							
Dénomination	Gestionnaire	Date d'ouverture	Dernier dividende		VL au 31/12/2020	VL antérieure	Dernière VL
			Date de paiement	Montant			
<i>SICAV OBLIGATAIRES</i>							
53 SANADETT SICAV	AFC	01/11/00	18/05/21	4,548	109,386	106,690	106,704
54 AMEN PREMIERE SICAV	AMEN INVEST	10/04/00	29/05/20	5,838	100,933	102,568	102,580
55 AMEN TRESOR SICAV	AMEN INVEST	10/05/06	29/05/20	3,949	107,696	109,680	109,695
56 ATTJARI OBLIGATAIRE SICAV	ATTJARI GESTION	01/11/00	18/05/20	5,498	104,918	106,986	107,002

57	TUNISO-EMIRATIE SICAV	AUTO GERE	07/05/07	29/05/20	6,557	107,234	109,931	109,950
58	SICAV AXIS TRÉSORERIE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	01/09/03	29/05/20	4,926	109,726	111,849	111,865
59	PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	BNA CAPITAUX	06/01/97	29/05/20	5,504	106,230	108,290	108,306
60	SICAV TRESOR	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT (2)	03/02/97	18/05/21	4,821	103,279	100,270	100,340
61	MILLENUM OBLIGATAIRE SICAV	CGF	12/11/01	29/05/20	3,119	102,962	104,220	104,230
62	CAP OBLIG SICAV	COFIB CAPITAL FINANCE	17/12/01	05/04/21	5,706	107,119	103,513	103,528
63	INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	UIB FINANCE	07/10/98	03/05/21	6,342	109,306	105,218	105,234
64	FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	MAC SA	20/05/02	29/05/20	4,325	105,929	107,632	107,641
65	MAXULA PLACEMENT SICAV	MAXULA BOURSE	02/02/10	30/05/20	3,894	104,856	106,366	106,378
66	SICAV RENDEMENT	SBT	02/11/92	26/03/21	4,941	105,040	102,030	102,045
67	UNIVERS OBLIGATIONS SICAV	SCIF	16/10/00	29/05/20	4,602	104,509	106,013	106,026
68	SICAV BH OBLIGATAIRE	BH INVEST	10/11/97	29/05/20	5,870	104,296	106,202	106,217
69	MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	05/06/08	30/05/20	3,816	106,815	108,398	108,412
70	SICAV L'ÉPARGNANT	STB FINANCE	20/02/97	18/05/20	5,930	104,496	106,645	106,661
71	AL HIFADH SICAV	TSI	15/09/08	29/05/20	5,451	104,153	105,946	105,956
72	SICAV ENTREPRISE	TUNISIE VALEURS	01/08/05	29/05/20	4,191	107,259	108,979	108,991
73	UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV	UBCI BOURSE	15/11/93	28/04/21	4,022	103,224	100,707	100,717
FCP OBLIGATAIRES - VL QUOTIDIENNE								
74	FCP AXIS AAA	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	10/11/08	18/05/21	3,742	108,188	106,397	106,410
75	FCP HELION MONEO	HELION CAPITAL	31/12/10	29/05/20	5,877	105,789	108,126	108,142
76	FCP OBLIGATAIRE CAPITAL PLUS	STB FINANCE	20/01/15	29/05/20	4,827	107,316	109,434	109,452
FCP OBLIGATAIRE - VL HEBDOMADAIRE								
77	FCP HELION SEPTIM	HELION CAPITAL	07/09/18	29/05/20	8,589	111,811	114,935	115,158
SICAV MIXTES								
78	ARABIA SICAV	AFC	15/08/94	18/05/21	0,199	63,589	65,221	65,047
79	SICAV BNA	BNA CAPITAUX	14/04/00	29/05/20	1,432	91,816	93,852	93,952
80	SICAV SECURITY	COFIB CAPITAL FINANCE	26/07/99	05/04/21	0,730	18,328	17,719	17,736
81	SICAV CROISSANCE	SBT	27/11/00	26/03/21	5,216	279,682	295,900	295,870
82	STRATÉGIE ACTIONS SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	01/03/06	29/05/20	40,291	2222,734	2273,362	2267,263
83	SICAV L'INVESTISSEUR	STB FINANCE	30/03/94	19/05/21	1,823	75,191	72,538	70,742
84	SICAV AVENIR	STB FINANCE	01/02/95	12/05/20	2,288	56,836	56,597	56,611
85	UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	UBCI BOURSE	17/05/99	11/05/20	0,761	108,247	106,031	106,094
FCP MIXTES - VL QUOTIDIENNE								
86	FCP IRADETT 50	AFC	04/11/12	05/05/20	0,323	11,629	12,011	11,995
87	FCP IRADETT CEA	AFC	02/01/07	05/05/20	0,289	13,786	14,928	14,900
88	ATTIJARI FCP CEA	ATTIJARI GESTION	30/06/09	19/05/21	0,081	15,165	16,051	15,999
89	ATTIJARI FCP DYNAMIQUE	ATTIJARI GESTION	01/11/11	19/05/21	0,184	13,508	14,089	13,918
90	BNAC PROGRÈS FCP	BNA CAPITAUX	03/04/07	29/05/20	6,174	149,845	148,705	148,947
91	FCP OPTIMUM EPARGNE ACTIONS	CGF	14/06/11	28/05/20	0,040	9,234	9,617	9,603
92	FCP DELTA EPARGNE ACTIONS	STB FINANCE	08/09/08	28/05/20	5,692	9,059	101,297	101,424
93	FCP AL IMTIEZ	TSI	01/07/11	04/05/20	0,605	77,258	77,544	77,415
94	FCP AFEK CEA	TSI	01/07/11	30/05/18	0,599	76,966	78,171	78,082
95	TUNISIAN PRUDENCE FUND	UGFS-NA	02/01/12	29/05/20	3,901	99,851	102,211	102,106
96	UBCI - FCP CEA	UBCI BOURSE	22/09/14	08/04/20	1,830	89,949	94,156	94,571
97	CGF TUNISIE ACTIONS FCP	CGF	06/01/17	-	-	10,141	10,220	10,292
98	FCP BH CEA	BH INVEST	18/12/17	04/02/21	1,451	96,667	100,010	100,544
99	FCP BIAT ÉPARGNE ACTIONS	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT (2)	15/01/07	21/04/20	3,510	140,968	149,489	149,597
FCP MIXTES - VL HEBDOMADAIRE								
100	FCP AMEN CEA	AMEN INVEST	28/03/11	29/05/20	1,325	98,185	104,526	107,041
101	FCP HELION ACTIONS DEFENSIF	HELION CAPITAL	31/12/10	29/05/20	0,695	115,856	117,941	118,630
102	FCP HELION ACTIONS PROACTIF	HELION CAPITAL	31/12/10	25/05/18	0,833	116,654	119,567	120,407
103	MAC CROISSANCE FCP	MAC SA	15/11/05	18/05/20	4,092	189,900	196,881	197,500
104	MAC EQUILIBRE FCP	MAC SA	15/11/05	18/05/20	3,543	174,320	180,675	181,173
105	MAC ÉPARGNANT FCP	MAC SA	15/11/05	18/05/20	4,376	166,989	170,767	171,415
106	MAC EPARGNE ACTIONS FCP	MAC SA	20/07/09	18/05/20	0,213	23,320	23,443	23,543
107	MAC AL HOUDA FCP	MAC SA	04/10/10	-	-	140,701	134,249	135,641
108	FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	03/03/10	27/05/20	0,583	153,933	156,173	156,509
109	TUNISIAN EQUITY FUND *	UGFS-NA	30/11/09	28/05/19	80,346	En liquidation	En liquidation	En liquidation
110	FCP VALEURS INSTITUTIONNEL	TUNISIE VALEURS	14/12/15	29/05/20	202,368	5414,197	5423,024	5480,755
111	TUNISIAN FUNDAMENTAL FUND	CGF	29/07/16	28/05/20	99,012	5461,164	5584,759	5619,269
112	FCP AMEN SELECTION	AMEN INVEST	04/07/17	29/05/20	3,269	85,641	89,186	91,605
113	FCP VALEURS INSTITUTIONNEL II	TUNISIE VALEURS	12/11/18	29/05/20	246,769	4570,396	4616,877	4693,720
114	FCP CEA BANQUE DE TUNISIE	SBT	11/02/19	22/04/21	0,227	10,224	10,255	10,315
115	FCP SECURITE	BNA CAPITAUX	27/10/08	29/05/20	9,216	165,461	168,959	169,884
116	FCP BIAT-EQUITY PERFORMANCE	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT (2)	16/05/16	20/04/20	293,487	10549,752	10941,383	11014,985
FCP ACTIONS - VL QUOTIDIENNE								
117	FCP INNOVATION	STB FINANCE	20/01/15	29/05/20	4,702	137,347	129,388	129,247

COMMUNIQUE

Il est porté à la connaissance du public et des intermédiaires en bourse qu'à la suite de sa mise à jour par l'insertion de la société -UIB ASSURANCES- et l'ouverture au public des fonds « FCPR Tunisian Development Fund IV – MUSANADA », « FCPR Tunisian Development Fund IV – MUSANADA II » et « FCPR ZITOUNA MOUCHARAKA II », la liste des sociétés et organismes faisant appel public à l'épargne s'établit comme suit :

**LISTE INDICATIVE DES SOCIETES & ORGANISMES
FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE ***

**I.- SOCIETES ADMISES A LA COTE
Marché Principal**

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1.Adwya SA	Route de la Marsa GP 9 , Km 14, BP 658 -2070 La Marsa	71 778 555
2.Adv e-Technologies- AeTECH	29, Rue des Entrepreneurs – Charguia II -2035 Tunis-	71 940 094
3. Air Liquide Tunisie	37,rue des entrepreneurs, ZI La Charguia II -2035 Ariana-	70 164 600
4. Amen Bank	Avenue Mohamed V -1002 TUNIS-	71 835 500
5. Automobile Réseau Tunisien et Services -ARTES-	39, avenue Kheireddine Pacha -1002 TUNIS-	71 841 100
6. Arab Tunisian Bank "ATB"	9, rue Hédi Nouira -1001 TUNIS-	71 351 155
7. Arab Tunisian Lease "ATL"	Ennour Building, Centre Urbain Nord 1082 Tunis Mahrajène	70 135 000
8. Attijari Leasing	Rue du Lac d'Annecy - 1053 Les Berges du Lac-	71 862 122
9. Banque Attijari de Tunisie "Attijari bank"	24, Rue Hédi Karray, Centre Urbain Nord - 1080 Tunis -	70 012 000
10. BH ASSURANCE	Immeuble Assurances Salim lot AFH BC5 Centre Urbain Nord -1003 Tunis	71 948 700
11. BH BANK	18, Avenue Mohamed V 1080 Tunis	71 126 000
12.BH Leasing	Rue Zohra Faiza-Immeuble BH Assurance, Centre Urbain Nord -1082 Tunis Mahrajène-	71 189 700
13.Banque de Tunisie "BT"	2, rue de Turquie -1000 TUNIS-	71 332 188
14. Banque de Tunisie et des Emirats S.A "BTE"	5 bis, rue Mohamed Badra -1002 TUNIS-	71 783 600
15. Banque Internationale Arabe de Tunisie "BIAT"	70-72, avenue Habib Bourguiba -1000 TUNIS-	71 340 733
16. Banque Nationale Agricole "BNA"	Rue Hédi Nouira -1001 TUNIS-	71 831 200
17.Best Lease	54, Avenue Charles Nicolle Mutuelle ville -1002 Tunis-	71 799 011
18.Carthage Cement	Rue 8002, Espace Tunis Bloc H, 3 ^{ème} étage Montplaisir -1073 Tunis-	71 964 593
19.CEREALIS S.A	Immeuble Amir El Bouhaira, Appt.N°1, rue du Lac Turkana, Les Berges du Lac -1053 Tunis -	71 961 996
20.Cellcom	25, rue de l'Artisanat Charguia II-2035 Ariana-	71 941 444
21. City Cars	31, rue des Usines, Zone Industrielle Kheireddine -2015 La Goulette-	36 406 200
22. Compagnie d'Assurances et de Réassurances "ASTREE"	45, avenue Kheireddine Pacha -1002 TUNIS-	71 792 211
23. Compagnie Internationale de Leasing "CIL"	16, avenue Jean Jaurès -1000 Tunis-	71 336 655
24. Délice Holding	Immeuble le Dôme, rue Lac Léman, Les Berges du Lac - 1053 Tunis-	71 964 969
25.Electrostar	Boulevard de l'environnement Route de Naâssen 2013 Bir El Kassâa Ben Arous	71 396 222
26.Essoukna	46, rue Tarak Ibnou Zied Mutuelle ville - 1082 TUNIS -	71 843 511
27.EURO-CYCLES	Zone Industrielle Kalâa Kébira -4060 Sousse-	73 342 036
28. Générale Industrielle de Filtration - GIF -	Km 35, GP1- 8030 Grombalia -	72 255 844
29.Hannibal Lease S.A	Immeuble Hannibal Lease, Rue du Lac Leman, Les Berges du Lac – Tunis-1053	71 139 400
30. L'Accumulateur Tunisien ASSAD	Rue de la Fonte Zone Industrielle Ben Arous BP. N°7 -2013 Ben Arous-	71 381 688

31. Les Ateliers Mécaniques du Sahel "AMS"	Rue Ibn Khaldoun BP. 63 - 4018 SOUSSE-	73 231 111
32. Les Ciments de Bizerte	Baie de Sebra BP 53 -7018 Bizerte-	72 510 988
33. Maghreb International Publicité « MIP »	Impasse Rue des Entrepreneurs, Z.I Charguia 2, BP 2035, Tunis.	31 327 317
34. Manufacture de Panneaux Bois du Sud -MPBS-	Route de Gabes, km 1.5 -3003 Sfax-	74 468 044
35. One Tech Holding	16 Rue des Entrepreneurs – Zone Industrielle la Charguia 2 – 2035 Ariana.	70 102 400
36. OFFICEPLAST	Z.I 2, Medjez El Bab B.P. 156 -9070 Tunis	78 564 155
37. Placements de Tunisie -SICAF-	2, rue de Turquie -1000 TUNIS-	71 332 188
38. Poulina Group Holding	GP1 Km 12 Ezzahra, Ben Arous	71 454 545
39. Société Atelier du Meuble Intérieurs	Z.I Sidi Daoud La Marsa - 2046 Tunis -	71 854 666
40. SANIMED	Route de Gremda Km 10.5-BP 68 Markez Sahnoun -3012 Sfax -	74 658 777
41. SERVICOM	65, rue 8610 Z.I Charguia I -Tunis-	70 730 250
42. Société Chimique "ALKIMIA"	11, rue des Lilas -1082 TUNIS MAHRAJENE-	71 792 564
43. Société ENNAKL Automobiles	Z.I Charguia II BP 129 -1080 Tunis	70 836 570
44. Société d'Articles Hygiéniques Tunisie -Lilas-	5, rue 8610, Zone Industrielle – La Charguia 1-1080 Tunis-	71 809 222
45. Société d'Assurances et de Réassurances "MAGHREBIA"	Angle 64, rue de Palestine-22, rue du Royaume d'Arabie Saoudite -1002 TUNIS-	71 788 800
46. Société LAND'OR	Bir Jedid, 2054 Khelidia -Ben Arous-	71 366 666
47. Sté de Placement & de Dévelop. Industriel et Touristique -SPDIT SICAF-	Avenue de la Terre Zone Urbain Nord Charguia I -1080 Tunis-	71 189 200
48. Société des Industries Chimiques du Fluor "ICF"	6, rue Amine Al Abbassi 1002 Tunis Belvédère	71 789 733
49. Société des Industries Pharmaceutiques de Tunisie -SIPHAT-	Fondouk Choucha 2013 Ben Arous	71 381 222
50. Société de Production Agricole Teboulba -SOPAT SA-	Avenue du 23 janvier BP 19 -5080 Téoulba-	73 604 149
51. Société de Transport des Hydrocarbures par Pipelines "SOTRAPIL"	Boulevard de la Terre, Centre Urbain Nord 1003 Tunis	71 766 900
52. Société de Fabrication des Boissons de Tunisie "SFBT"	Boulevard de la Terre, Centre urbain nord -1080 Tunis-	71 189 200
53. Société Immobilière et de Participations "SIMPAN"	14, rue Masmouda, Mutuelleville -1082 TUNIS-	71 840 869
54. Société Immobilière Tuniso-Séoudienne "SITS"	Centre Urbain Nord, International City center, Tour des bureaux, 5 ^{ème} étage, bureau n°1-1082 Tunis-	70 728 728
55. Société Industrielle d'Appareillage et de Matériels Electriques SIAME-	Zone Industrielle -8030 GROMBALIA-	72 255 065
56. Société Moderne de Céramiques - SOMOCER -	Menzel Hayet 5033 Zaramdine Monastir TUNIS	73 410 416
57. Société Magasin Général "SMG"	28, rue Mustapha Kamel Attaturk 1001	71 126 800
58. Société Nouvelle Maison de la Ville de Tunis "SNMVT" (Monoprix)	1, rue Larbi Zarrouk BP 740 -2014 MEGRINE-	71 432 599
59. Société NEW BODY LINE	Avenue Ali Balhaouane -5199 Mahdia –	73 680 435
60. Société Tawasol Group Holding « TAWASOL »	20, rue des entrepreneurs Charguia II -2035 Tunis-	71 940 389
61. Société Tunisienne d'Assurances et de Réassurances "STAR"	Square avenue de Paris -1025 TUNIS-	71 340 866
62. Société Tunisienne de Banque "STB"	Rue Hédi Nouira -1001 TUNIS-	71 340 477
63. Société Tunisienne de l'Air "TUNISAIR"	Boulevard Mohamed BOUAZIZI -2035 Tunis Carthage-	70 837 000
64. Société Tunisienne de l'Industrie Pneumatique -STIP-	Centre Urbain Nord Boulevard de la Terre 1003 Tunis El Khadra	71 230 400
65. société Tunisienne Industrielle du Papier et du Carton - SOTIPAPIER-	13, rue Ibn Abi Dhiaf, Zone Industrielle de Saint Gobain, Megrine Riadh - 2014 Tunis -	71 434 957
66. Société Tunisienne d'Email –SOTEMAIL-	Route de Sfax Menzel el Hayet -5033 Monastir-	73 410 416
67. Société Tunisienne d'Entreprises de Télécommunications "SOTETEL"	Rue des entrepreneurs ZI Charguia II, BP 640 -1080 TUNIS-	71 713 100

68. Société Tunisienne des Marchés de Gros "SOTUMAG"	Route de Naâssen, Bir Kassaa -BEN AROUS-	71 384 200
69. Société Tunisienne de Réassurance "Tunis Re"	12 Avenue du Japon- Montplaisir BP 29 - Tunis 1073-	71 904 911
70. Société Tunisienne de Verreries "SOTUVER"	Nelle Z.I 1111 Djebel El Oust K 21 Route de Zaghouan BP n° 48	72 640 650
71. Telnet Holding	Immeuble Ennour –Centre Urbain Nord -1082 Tunis-	71 706 922
72. Tunisie Leasing et Factoring	Centre Urbain Nord Avenue Hédi Karray - 1082 TUNIS -	70 132 000
73. Tunisie Profilés Aluminium " TPR"	Rue des Usines, ZI Sidi Rézig, Mégrine -2033 Tunis-	71 433 299
74. TUNINVEST SICAR	Immeuble Integra Centre Urbain Nord -1082 Tunis Mahrajène-	71 189 800
75. Universal Auto Distributors Holding -UADH-	62, avenue de Carthage -1000 Tunis-	71 354 366
76. Union Bancaire pour le Commerce & l'Industrie "UBCI"	139, avenue de la Liberté -1002 TUNIS-	71 842 000
77. Unité de Fabrication de Médicaments –UNIMED-	Zone Industrielle de Kalaa Kébira -4060 Sousse-	73 342 669
78. Union Internationale de Banques "UIB"	65, avenue Habib Bourguiba -1000 TUNIS-	71 120 392
79. Wifack International Bank SA- WIFAK BANK-	Avenue Habib Bourguiba –Médenine 4100 BP 356	75 643 000

II.- SOCIETES ET ORGANISMES NON ADMIS A LA COTE

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1. Al Baraka Bank Tunisia (EX BEST-Bank)	90, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	71 790 000
2. Alubaf International Bank –AIB -	Avenue de la Bourse, les Berges du Lac- 1053 Tunis-	70 015 600
3. AL KHOUTAF ONDULE	Route de Tunis Km 13 –Sidi Salah 3091 SFAX	74 273 069
4. Arab Banking Corporation -Tunisie- "ABC-Tunisie"	ABC Building, rue du Lac d'Annecy -1053 Les Berges du Lac-	71 861 861
5. Arab International Lease "AIL"	11, rue Hédi Nouria, 8ème étage -1001 TUNIS-	71 349 100
6. Arije El Médina	3, Rue El Ksar, Imp1, 3 ^{ème} étage, BP 95, - 3079 Sfax -	
7. Assurances BIAT	Immeuble Assurance BIAT - Les Jardins du Lac-Lac II	30 300 100
8. Assurances Maghrébia Vie	24, rue du royaume d'Arabie Saoudite 1002 Tunis	71 155 700
9. Assurances Multirisques Ittihad S.A -AMI Assurances -	Cité Les Pins, Les Berges du Lac II -Tunis-	70 026 000
10. Banque de Coopération du Maghreb Arabe "BCMA"	Ministère du domaine de l'Etat et des Affaires foncières, 19, avenue de paris -1000 Tunis -	
11. Banque de Financement des Petites et Moyennes Entreprises - BFPME-	34, rue Hédi Karray, Centre Urbain Nord -1004 El Menzah IV-	70 102 200
12. Banque Franco-Tunisienne "BFT"	Rue Aboubakr Echahid – Cité Ennacim Montplaisir -1002 TUNIS-	71 903 505
13. Banque Tunisienne de Solidarité "BTS"	56, avenue Mohamed V -1002 TUNIS-	71 844 040
14. Banque Tuniso-Koweïtienne	10bis, avenue Mohamed V, B.P.49 -1001 TUNIS-	71 340 000
15. Banque Tuniso-Lybiennne « BTL »	25, avenue Kheireddine Pacha, B.P. 102 -1002 TUNIS-	71 781 500
16. Banque Zitouna	2, Boulevard Qualité de la Vie -2015 Kram-	71 164 000
17. Cie d'Assurances et de Réas. Tuniso-Européenne "CARTE"	Immeuble Carte, Lot BC4- Centre Urbain Nord, 1082 Tunis	71 184 000
18. Cie d'Assurances et de Réas. Tuniso-Européenne "CARTE VIE "	Immeuble Carte, Entrée B- Lot BC4-Centre Urbain Nord, 1082 Tunis	71 184 160
19. Caisse Tunisienne d'Assurance Mutuelle Agricole "CTAMA"	6, avenue Habib Thameur -1069 TUNIS-	71 340 916
20. Compagnie d'Assurances Vie et de Capitalisation "HAYETT"	Immeuble COMAR, avenue Habib Bourguiba -1001 TUNIS-	71 333 400
21. Compagnie Nouvelle d'Assurance "Attijari Assurance"	Angle rue Winnipeg et Annecy, les Berges du lac	71 141 420
22. Cie Méditerranéenne d'Assurances et de Réassurances "COMAR"	26, avenue Habib Bourguiba -1001 TUNIS-	71 340 899
23. Compagnie Tunisienne pour l'Assurance du Commerce Extérieur "COTUNACE"	Rue Borjine (ex 8006), Montplaisir -1073 TUNIS	71 90 86 00
24. Comptoir National du Plastique	Route de Tunis, km 6,5 AKOUDA	73 343 200

25. Comptoir National Tunisien "CNT"	Route de Gabès Km 1,5, Cité des Martyrs -3003 SFAX-	74 467 500
26. Citi Bank	55, avenue Jugurtha -1002 TUNIS-	71 782 056
27. Evolution Economique	Route de Monastir -4018 SOUSSE-	73 227 233
28. ELBENE INDUSTRIE SA	Centrale Laitière de Sidi Bou Ali -4040 SOUSSE-	36 409 221
29. Groupe des Assurances de Tunisie "GAT"	92-94, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	31 350 000
30. International Tourism Investment "ITI SICAF"	9, rue Ibn Hamdiss Esskelli, El Menzah I - 1004 Tunis -	71 235 701
31. La Tunisienne des Assurances Takaful « At-Takâfoulia »	15, rue de Jérusalem 1002-Tunis Belvédère	31 331 800
32. Loan and Investment Co	Avenue Ouled Haffouz, Complexe El Mechtel, Tunis	71 790 255
33. Meublatex	Route de Tunis -4011 HAMMAM SOUSSE-	73 308 777
34. North Africa International Bank -NAIB -	Avenue Kheireddine Pacha Taksim Ennasim -1002 Tunis	71 950 800
35. Palm Beach Palace Jerba	Avenue Farhat Hached, BP 383 Houmt Souk -4128 DJERBA-	75 653 621
36. Plaza SICAF	Rue 8610 - Z.I. -2035 CHARGUIA-	71 797 433
37. Safety Distribution	Résidence El Fel, Rue Hédi Nouira Aiana	71 810 750
38. Société ALMAJED SANTE	Avenue Habib Bourguiba - 9100 Sidi Bouzid -	
39. Société Al Jazira de Transport & de Tourisme	Centre d'animation et de Loisir Aljazira- Plage Sidi Mahrez Djerba-	75 657 300
40. Société Agro Technologies « AGROTECH »	Cité Jugurtha Bloc A, App n°4, 2 ^{ème} étage Sidi Daoud La Marsa	
41. Société Africaine Distribution Autocar -ADA-	Route El Fejja km2 El Mornaguia -1153 Manouba-Zone Touristique, Jinen El Ouest Dkhila -5000 Monastir-	71 550 711
42. Société Carthage Médical - Centre International Carthage Médical-		73 524 000
43. Société Commerciale Import-Export du Gouvernorat de Nabeul « El Karama »	63, Avenue Bir Challouf -8000 Nabeul-	72 285 330
44. Société d'Engrais et de Produits Chimiques de Mégrine " SEPCM "	20, Avenue Taïb Mhiri 2014 Mégrine Riadh	71 433 318
45. Société de Commercialisation des Textiles « SOCOTEX »	5, bis Rue Charles de Gaulle -1000 Tunis-	71 237 186
46. Société de Développement Economique de Kasserine "SODEK"	Siège de l'Office de Développement du Centre Ouest Rue Suffeitula, Ezzouhour -1200 KASSERINE-	77 478 680
47. Société de Développement & d'Exploitation de la Zone Franche de Zarzis	Port de Zarzis -B.P 40 -4137 ZARZIS-	75 682 856
48. Société de Développement et d'Investissement du Sud "SODIS-SICAR"	Immeuble Ettanmia -4119 MEDENINE-	75 642 628
49. Société de Développement & d'Investissement du Nord-Ouest "SODINO SICAR"	Avenue Taïb M'hiri -Batiment Société de la Foire de Siliana - 6100 SILIANA-	78 873 085
50. Société de Fabrication de Matériel Médical « SOFAMM »	Zone Industrielle El Mahres -3060 SFAX-	74 291 486
51. Société de Mise en Valeur des Iles de Kerkennah "SOMVIK"	Zone Touristique Sidi Frej -3070 Kerkennah-	74 486 858
52. Société de Promotion Immobilière & Commerciale " SPRIC "	5, avenue Tahar Ben Ammar EL Manar -2092 Tunis-	71 884 120
53. Société de services des Huileries	Route Menzel Chaker Km 3 Immeuble Salem 1 ^{er} étage app n°13-3013 Sfax-.	74 624 424
54. Société des Aghlabites de Boissons et Confiseries " SOBOCO "	Rue de Métal Z. I. Ariana BP 303 -1080 TUNIS-	70 837 332
55. Société des Produits Pharmaceutique « SO.PRO.PHA »	Avenue Majida Bouleila -Sfax El Jadida-	74 401 510
56. Société de Tourisme Amel " Hôtel Panorama"	Boulevard Taïb M'hiri 4000 Sousse	73 228 156
57. Société de Transport du Sahel	Avenue Léopold Senghor -4001 Sousse-	73 221 910
58. Société Touristique TOUR KHALAF	Route Touristique -4051 Sousse-	73 241 844
59. Société HELA d'Electro-ménagers & de Confort -BATAM-	Rue Habib Maazoun, Im. Taparura n° 46-49 -3000 SFAX-	73 221 910
60. Société Gabesienne d'Emballage "SOGEMBAL"	GP 1 , km 14, Aouinet -GABES-	75 238 353
61. Société Groupe GMT « GMT »	Avenue de la liberté Zaghouan -1100 Tunis-	72 675 998

62.Société Immobilière & Touristique de Nabeul "SITNA"	Hôtel Nabeul Beach, BP 194 -8000 NABEUL-	72 286 111
63.Société Hôtelière & Touristique "le Marabout"	Boulevard 7 Novembre -Sousse-	73 226 245
64.Société Hôtelière & Touristique Syphax	11, rue Ibn Rachiq -1002 Tunis Bélvédère-	71 798 211
65.Société Hôtelière KURIAT Palace	Hôtel KURIAT Palace Zone Touristique 5000 Skanés Monastir	73 521 200
66.Société Hôtelière Touristique & Balnéaire MARHABA	Route touristique -4000 SOUSSE -	73 242 170
67.Société Industrielle de l'Enveloppe et de Cartonnage "EL KHOUTAF"	Route de Gabès Km 1.5-3003 BP.E Safax	74 468 190
68.Société Industrielle de Textile "SITEX"	Avenue Habib Bourguiba -KSAR HELLAL-	73 455 267
69.Société Industrielle d'Ouvrage en Caoutchouc "SIOC"	Route de Gabès, Km 3,5, BP 362 -3018 SFAX-	74 677 072
70.Société Industrielle Oléicole Sfaxienne "SIOS ZITEX"	Route de Gabès, Km 2 -3003 SFAX-	74 468 326
71.Société Marja de Développement de l'Elevage "SMADEA"	Marja I, BP 117 -8170 BOU SALEM-	78 638 499
72. Société Nationale d'Exploitation et de Distribution des Eaux International « SONEDE International »	Avenue Slimane Ben Slimane El Manar II- Tunis 2092-	71 887 000
73.Société Plasticum Tunisie	Z.I Innopark 8 & 9 El Agba -2087 Tunis-	71 646 360
74.Société Régionale de Transport du Gouvernorat de Nabeul "SRTGN"	Avenue Habib Thameur -8 000 NABEUL-	72 285 443
75.Société Régionale d'Importation et d'Exportation « SORIMEX »	Avenue des Martyrs -3000 SFAX-	74 298 838
76.Société Régionale Immobilière & Touristique de Sfax "SORITS "	Rue Habib Mâazoun, Imm. El Manar, Entrée D, 2ème entresol -3000 SFAX-	74 223 483
77.Société STEG International Services	Résidence du Parc, les Jardins de Carthage, 2046 Les Berges du Lac. Tunis	70 247 800
78.Société Touristique et Balnéaire "Hôtel Houria"	Port El Kantaoui 4011 Hammam Sousse	73 348 250
79.Société Touristique du Cap Bon "STCB"	Hôtel Riadh, avenue Mongi Slim -8000 NABEUL-	72 285 346
80.Société Touristique SANGHO Zarzis	11, rue Ibn Rachiq -1002 Tunis Bélvédère-	71 798 211
81.Société Tunisienne d'Assurances "LLOYD Tunisien"	Avenue Tahar Haddad les Berges du Lac -1053 TUNIS-	71 962 777
82.Société Tunisienne d'Assurance Takaful –El Amana Takaful-	13, rue Borjine, Montplaisir -1073	70 015 151
83.GAT Vie	92-94, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	71 843 900
84.Société Tunisienne de l'Industrie Laitière "STIL"- En Liquidation -	Escalier A Bureau n°215, 2ème étage Ariana Center -2080 ARIANA-	71 231 172
85.Société Tunisienne d'Habillement Populaire	8, rue El Moez El Menzah -1004 TUNIS-	71 755 543
86.Société Tunisienne d'Industrie Automobile "STIA"	Rue Taha Houcine Khezama Est -4000 Sousse-	
87.Société Tunisienne des Arts Graphiques "STAG"	19, rue de l'Usine Z.I Aéroport -2080 ARIANA-	71 940 191
88. Société Tunisienne de Siderurgie « EL FOULADH »	Route de Tunis Km 3, 7050 Menzel Bourguiba, BP 23-24 7050 Menzel Bourguiba	72 473 222
89.Société Tunisienne du Sucre "STS"	Avenue Tahar Haddad -9018 BEJA-	78 454 768
90.Société UNION DE FACTORING	Building Ennour - Centre Urbain Nord- 1004 TUNIS	71 246 200
91.SYPHAX airlines	Aéroport International de Sfax BP Thyna BP 1119 - 3018 Sfax-	74 682 400
92.Tunisian Foreign Bank –TFB-	Angle Avenue Mohamed V et rue 8006, Montplaisir -1002 Tunis-	71 950 100
93.Tunisian Saudi Bank -TSB-	32, rue Hédi Karray - 1082 TUNIS -	70 243 000
94. Tunis International Bank –TIB-	18, Avenue des Etats Unis, Tunis	71 782 411
95. QATAR NATIONAL BANK –TUNISIA-	Rue Cité des Sciences Centre Urbain Nord - B.P. 320 -1080 TUNIS-	36 005 000
96. Tyna Travaux	Route Gremda Km 0,5 Immeuble Phinicia Bloc « G » 1 ^{er} étage étage, App N°3 -3027 Sfax-	74 403 609
97.UIB Assurances	Rue du Lac Turkana –Les berges du Lac -1053 Tunis-	
98 Zitouna Takaful	Rue du Travail, immeuble Tej El Molk, Bloc B, 1 ^{er} étage, ZI Khair-Eddine –Le Kram-	71 971 370

III. ORGANISMES FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE

LISTE DES SICAV ET FCP

	OPCVM	Catégorie	Type	Gestionnaire	Adresse du gestionnaire
1	AIRLINES FCP VALEURS CEA (1)	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord- 1082 Tunis Mahrajène
2	AL AMANAH PRUDENCE FCP (2)	MIXTE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
3	AL HIFADH SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT-TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord – 1080 Tunis Mahrajène
4	AMEN ALLIANCE SICAV	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
5	AMEN PREMIÈRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
6	AMEN TRESOR SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
7	ARABIA SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
8	ATTIJARI FCP CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
9	ATTIJARI FCP DYNAMIQUE	MIXTE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
10	ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
11	BNAC PROGRÈS FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITALAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
12	CAP OBLIG SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	COFIB CAPITAL FINANCES -CCF-	25, rue du Docteur Calmette- 1082 Tunis Mahrajène
13	CGF PREMIUM OBLIGATAIRE FCP	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
14	CGF TUNISIE ACTIONS FCP	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
15	FCP AFEK CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT-TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord – 1080 Tunis Mahrajène
16	FCP AL IMTIEZ	MIXTE	DISTRIBUTION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT-TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord – 1080 Tunis Mahrajène
17	FCP AMEN CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
18	FCP AMEN SELECTION	MIXTE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
19	FCP AXIS AAA	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
20	FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
21	FCP AXIS CAPITAL PRUDENT	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
22	FCP AXIS PLACEMENT EQUILIBRE	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
23	FCP BH CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed -Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis
24	FCP BIAT- CEA PNT TUNISAIR	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT(3)	Immeuble Youssef Towers -Bloc A-Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis
25	FCP BIAT ÉPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT(3)	Immeuble Youssef Towers -Bloc A-Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis
26	FCP BIAT-EQUITY PERFORMANCE	MIXTE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT(3)	Immeuble Youssef Towers -Bloc A-Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis
27	FCP BNA CAPITALISATION	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BNA CAPITALAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis

DERNIERE MISE A JOUR : 03/05/2021

28	FCP CEA BANQUE DE TUNISIE	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place du 14 janvier 2011- 1001 Tunis
29	FCP CEA MAXULA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez -Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
30	FCP DELTA EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
31	FCP HAYETT MODERATION	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
32	FCP HAYETT PLENITUDE	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
33	FCP HAYETT VITALITE	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
34	FCP HÉLION ACTIONS DEFENSIF	MIXTE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
35	FCP HÉLION ACTIONS PROACTIF	MIXTE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
36	FCP HÉLION MONEO	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
37	FCP HÉLION SEPTIM	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
38	FCP INNOVATION	ACTIONS	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
39	FCP IRADETT 50	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
40	FCP IRADETT CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
41	FCP KOUNOUZ	MIXTE	CAPITALISATION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT-TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord – 1080 Tunis Mahrajène
42	FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghrebia- Tour A-BP 66- 1080 Tunis cedex
43	FCP MAGHREBIA MODERE	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghrebia- Tour A-BP 66- 1080 Tunis cedex
44	FCP MAGHREBIA PRUDENCE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghrebia- Tour A-BP 66- 1080 Tunis cedex
45	FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghrebia- Tour A-BP 66- 1080 Tunis cedex
46	FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez -Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
47	FCP MAXULA CROISSANCE EQUILIBREE (4)	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez -Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
48	FCP MAXULA CROISSANCE PRUDENCE (4)	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez -Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
49	FCP MOUASSASSETT	MIXTE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
50	FCP OBLIGATAIRE CAPITAL PLUS	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
51	FCP OPTIMA	MIXTE	CAPITALISATION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
52	FCP OPTIMUM EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
53	FCP PERSONNEL UIB EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
54	FCP SALAMETT CAP	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
55	FCP SALAMETT PLUS	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
56	FCP SECURITE	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
57	FCP SMART EQUILIBRE OBLIGATAIRE (5)	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère

58	FCP VALEURS AL KAOUTHER	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
59	FCP VALEURS CEA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
60	FCP VALEURS INSTITUTIONNEL	MIXTE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
61	FCP VALEURS INSTITUTIONNEL II	MIXTE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
62	FCP VALEURS MIXTES	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
63	FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES	MIXTE	DISTRIBUTION	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	Rue du Lac Léman, Immeuble Nawrez, Bloc C, Appartement C21, Les Berges du Lac-1053 Tunis
64	FCP Wafa OBLIGATAIRE CAPITALISATION	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT-TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord – 1080 Tunis Mahrajène
65	FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
66	FIDELITY SICAV PLUS	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
67	FINACORP OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	FINANCE ET INVESTISSEMENT IN NORTH AFRICA - FINACORP-	Rue du Lac Loch Ness (Angle de la rue du Lac Windermere) - Les Berges du Lac- 1053 Tunis
68	INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	UIB FINANCE	Rue du Lac Turkana- Immeuble les Reflets du Lac - Les Berges du Lac- 1053 Tunis
69	LA GENERALE OBLIG-SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GENERALE D'INVESTISSEMENT -CGI-	10, Rue Pierre de Coubertin - 1001 Tunis
70	MAC AL HOUDA FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
71	MAC CROISSANCE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
72	MAC ÉPARGNANT FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
73	MAC EPARGNE ACTIONS FCP	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
74	MAC EQUILIBRE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
75	MAC HORIZON 2022 FCP	MIXTE	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
76	MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar-1002 Tunis Belvédère
77	MAXULA PLACEMENT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez -Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
78	MCP CEA FUND	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
79	MCP EQUITY FUND	MIXTE	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
80	MCP SAFE FUND	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
81	MILLENIUM OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
82	PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
83	POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed -Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis
84	SANADETT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
85	SICAV AMEN	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis

DERNIERE MISE A JOUR : 03/05/2021

86	SICAV AVENIR	MIXTE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
87	SICAV AXIS TRÉSORERIE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
88	SICAV BH CAPITALISATION	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed -Immeubles Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis
89	SICAV BH OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed -Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis
90	SICAV BNA	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
91	SICAV CROISSANCE	MIXTE	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place du 14 janvier 2011- 1001 Tunis
92	SICAV ENTREPRISE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
93	SICAV L'ÉPARGNANT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
94	SICAV L'ÉPARGNE OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
95	SICAV L'INVESTISSEUR	MIXTE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
96	SICAV OPPORTUNITY	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT(3)	Immeuble Youssef Towers -Bloc A-Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis
97	SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT(3)	Immeuble Youssef Towers -Bloc A-Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis
98	SICAV PLUS	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
99	SICAV PROSPERITY	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT(3)	Immeuble Youssef Towers -Bloc A-Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis
100	SICAV RENDEMENT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place du 14 janvier 2011- 1001 Tunis
101	SICAV SECURITY	MIXTE	DISTRIBUTION	COFIB CAPITAL FINANCES -CCF-	25, rue du Docteur Calmette- 1082 Tunis Mahrajène
102	SICAV TRESOR	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT(3)	Immeuble Youssef Towers -Bloc A-Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis
103	STB EVOLUTIF FCP	MIXTE	CAPITALISATION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
104	STRATÉGIE ACTIONS SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
105	TUNISIAN EQUITY FUND (6)	MIXTE	DISTRIBUTION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
106	TUNISIAN FUNDAMENTAL FUND	MIXTE	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
107	TUNISIAN PRUDENCE FUND	MIXTE	DISTRIBUTION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
108	TUNISIE SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
109	TUNISO-EMIRATIE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AUTO GERE	5 bis, rue Mohamed Badra 1002 Tunis
110	UBCI-FCP CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba- 1000 Tunis
111	UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	ACTIONS	CAPITALISATION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba- 1000 Tunis
112	UGFS BONDS FUND	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
113	UGFS ISLAMIC FUND	MIXTE	CAPITALISATION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
114	UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba- 1000 Tunis

115	UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba-1000 Tunis
116	UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba-1000 Tunis
117	UNIVERS OBLIGATIONS SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SOCIETE DU CONSEIL ET DE L'INTERMEDIATION FINANCIERE -SCIF -	10 bis, Avenue Mohamed V- Immeuble BTK-1001 Tunis

- (1) FCP en dissolution anticipée suite au rachat de la totalité des parts
(2) FCP en dissolution en application de l'article 15 du code des OPC
(3) Initialement dénommée BIAT ASSET MANAGEMENT
(4) FCP en liquidation anticipée
(5) Initialement dénommé FCP SMART EQUILIBRE
(6) FCP en liquidation suite à l'expiration de sa durée de vie

LISTE DES FCC

	FCC	Gestionnaire	Adresse du gestionnaire
1	FCC BIAT CREDIMMO 1	TUNISIE TITRISATION	Rue du Dinar -Immeuble Youssef Towers -Les jardins du Lac II-1053 Tunis
2	FCC BIAT CREDIMMO 2	TUNISIE TITRISATION	Rue du Dinar -Immeuble Youssef Towers -Les jardins du Lac II-1053 Tunis

LISTE DES FONDS D'AMORCAGE

		Gestionnaire	Adresse
1	PHENICIA SEED FUND	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 &10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
2	Social Business	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
3	CAPITALease Seed Fund 2	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
4	ANAVA SEED FUND	Flat6Labs Tunisia	15, Avenue de Carthage, Tunis
5	Capital'Act Seed Fund	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
6	START UP MAXULA SEED FUND	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis

LISTE DES FCPR

		Gestionnaire	Adresse
1	ATID FUND I	ARAB TUNISIAN FOR INVESTMENT & DEVELOPMENT (A.T.I.D Co)	B4.2.3.4, cercle des bureaux, 4 ^{ème} étage, lot BC2 - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
2	FIDELIUM ESSOR	FIDELIUM FINANCE	Centre Urbain Nord immeuble «NOUR CITY», Bloc «B» 1er étage N° B 1-1 Tunis Avenue des martyrs imm pic-ville centre Sfax
3	FCPR CIOK	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
4	FCPR GCT	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
5	FCPR GCT II	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
6	FCPR GCT III	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
7	FCPR GCT IV	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis

8	FCPR ONAS	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
9	FCPR ONP	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
10	FCPR SNCPA	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
11	FCPR SONEDE	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
12	FCPR STEG	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
13	FCPR-TAAHIL INVEST	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
14	FRPR IN'TECH	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
15	FCPR-CB	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
16	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
17	FCPR MAX-ESPOIR	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
18	FCPR AMENCAPITAL 1	AMEN CAPITAL	5 ^{ème} étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
19	FCPR AMENCAPITAL 2	AMEN CAPITAL	5 ^{ème} étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
20	FCPR THEEMAR INVESTMENT FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
21	FCPR TUNINVEST CROISSANCE	TUNINVEST GESTION FINANCIÈRE	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
22	FCPR SWING	CAPSA Capital Partners	10 bis, Rue Mahmoud El Materi Mutuelleville, 1002 Tunis
23	FCPR Tunisian Development Fund II	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
24	FCPR PHENICIA FUND	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 &10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
25	FCPR FONDS DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL	CDC Gestion	Résidence Lakéo, 2 ^{ème} étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
26	FCPR AMENCAPITAL 3	AMEN CAPITAL	5 ^{ème} étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
27	FCPR IntilaQ For Growth	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
28	FCPR IntilaQ For Excellence	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
29	FCPR Fonds CDC Croissance 1	CDC Gestion	Résidence Lakéo, 2 ^{ème} étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
30	FCPR MAXULA CROISSANCE ENTREPRISES	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
31	FCPR Tunisian Development Fund III	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
32	FCPR AFRICAMEN	AMEN CAPITAL	5 ^{ème} étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
33	FCPR AZIMUTS	CAPSA Capital Partners	10 bis, Rue Mahmoud El Materi, Mutuelleville, 1002-Tunis
34	TUNISIA AQUACULTURE FUND	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 -Tunis

35	FCPR MAXULA JASMIN	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 -Tunis
36	FCPR FONDS DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL II	CDC Gestion	Résidence Lakéo, 2ème étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
37	FCPR ESSOR FUND	STB Manager	Immeuble STB, 34, rue Hédi Karray, Cité des sciences, 1004-EI Menzah IV
38	FCPR PHENICIA FUND II	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 &10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
39	MAXULA JASMIN PMN	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
40	FCPR ZITOUNA MOUCHARAKA I	ZITOUNA CAPITAL	Rue de la feuille d'érable, Cité les Pins, Résidence des Ambassadeurs, Bloc A, 4 ^{ème} étage, Les Berges du Lac 2, 1053-Tunis
41	FCPR AMENCAPITAL 4	AMEN CAPITAL	5ème étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
42	FCPR SWING 2	CAPSA Capital Partners	10 bis, Rue Mahmoud El Materi, Mutuelleville, 1002-Tunis
43	FCPR GAT PRIVATE EQUITY 1	GAT INVESTISSEMENT	92-94, Avenue Hédi Chaker, Belvédère, 1002-Tunis
44	STB Growth Fund	STB Manager	Immeuble STB, 34, rue Hédi Karray, Cité des sciences, 1004-EI Menzah IV
45	FCPR MOURAFIK	ZITOUNA CAPITAL	Rue de la feuille d'érable, Cité les Pins, Résidence des Ambassadeurs, Bloc A, 4 ^{ème} étage, Les Berges du Lac 2, 1053-Tunis
46	FCPR INKADH	MAC PRIVATE MANAGEMENT	Immeuble Green Center, Bloc D, 2ème étage, Rue du Lac Constance, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
47	FCPR Tunisian Development Fund IV - MUSANADA	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
48	FCPR Tunisian Development Fund IV – MUSANADA II	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
49	FCPR ZITOUNA MOUCHARAKA II	ZITOUNA CAPITAL	Rue de la feuille d'érable, Cité les Pins, Résidence des Ambassadeurs, Bloc A, 4 ^{ème} étage, Les Berges du Lac 2, 1053-Tunis

LISTE DES FONDS DE FONDS

		Gestionnaire	Adresse
1	FONDS DE FONDS ANAVA	SMART CAPITAL	Immeuble SAPHIR, Bloc A, 1er étage, Avenue du dinar, Les berges du lac II, 1053-Tunis.

* Cette liste n'est ni exhaustive ni limitative. Les sociétés ne figurant pas sur cette liste et qui répondent à l'un des critères énoncés par l'article 1er de la loi n° 94-117 du 14 novembre 1994 peuvent se faire opposer le caractère de sociétés faisant appel public à l'épargne.

AVIS DES SOCIÉTÉS

ETATS FINANCIERS

BANQUE NATIONALE AGRICOLE -BNA-

Siège social : Rue Hédi Nouira 1001 Tunis

La Banque Nationale Agricole -BNA- publie ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2020 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en date 10 juin 2021. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial des commissaires aux comptes, M. Samir LABIDI et M. Abderrazak GABSI.

BILAN

Arrêté au 31 Décembre 2020

(Unité : en 1 000 DT)

	Notes	31/12/2020	31/12/2019	Variation	%
Actifs					
AC1 - Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT	4.1	131 656	405 027	(273 371)	(67,5%)
AC2 - Créances sur les établissements bancaires et financiers	4.2	74 671	84 194	(9 523)	(11,3%)
AC3 - Créances sur la clientèle	4.3	11 924 837	10 446 571	1 478 266	14,2%
a- Comptes débiteurs		1 875 926	1 599 558	276 368	17,3%
b- Autres concours à la clientèle		9 576 312	8 386 143	1 190 169	14,2%
c- Crédits sur ressources spéciales		345 183	332 500	12 683	3,8%
d- Créances liées aux fonds budgétaires 133 MDT et 160 MDT		127 416	128 370	(954)	(0,7%)
AC4 - Portefeuille-titres commercial	4.4	9 538	10 979	(1 441)	(13,1%)
AC5 - Portefeuille d'investissement	4.5	1 863 588	1 648 697	214 891	13,0%
AC6 - Valeurs immobilisées	4.6	143 167	137 032	6 135	4,5%
AC7 - Autres actifs	4.7	274 658	282 693	(8 035)	(2,8%)
Total des actifs		14 422 115	13 015 194	1 406 921	10,8%
Passifs					
PA1 - Banque Centrale et CCP	4.8	1 943 568	1 580 964	362 604	22,9%
PA2 - Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers	4.9	825 754	181 894	643 860	354,0%
PA3 - Dépôts et avoirs de la clientèle	4.10	8 777 935	8 536 958	240 977	2,8%
a- Dépôts à vue		2 735 294	2 245 520	489 774	21,8%
b- Autres dépôts et avoirs		6 042 641	6 291 437	(248 796)	(4,0%)
PA4 - Emprunts et ressources spéciales	4.11	657 067	623 769	33 298	5,3%
a- Emprunts matérialisés		326 163	307 828	18 335	6,0%
b- Autres fonds empruntés		-	-	-	-
c- Ressources spéciales		330 904	315 941	14 963	4,7%
PA5 - Autres passifs	4.12	591 592	568 665	22 927	4,0%
Total des passifs		12 795 916	11 492 250	1 303 666	11,3%
Capitaux propres					
CP1 - Capital	4.13	320 000	320 000	-	-
CP2 - Réserves	4.13	1 161 809	1 037 742	124 067	12,0%
CP3 - Actions propres	4.13	(1 010)	(1 339)	329	24,6%
CP4 - Autres capitaux propres	4.13	43 098	43 098	-	-
CP5 - Résultats reportés	4.13	19	10	9	90,0%
CP6 - Résultat de l'exercice	4.13	102 283	123 433	(21 150)	(17,1%)
Total des Capitaux propres		1 626 199	1 522 944	103 255	6,8%
Total des capitaux propres et passifs		14 422 115	13 015 194	1 406 921	10,8%

ÉTAT DES ENGAGEMENTS HORS BILAN

Arrêté au 31 Décembre 2020

(Unité : en 1 000 DT)

	Notes	31/12/2020	31/12/2019	Variation	%
Passifs éventuels					
HB1 - Cautions, avals et autres garanties données	5.1	1 597 245	1 497 873	99 372	6,6%
a- En faveur des établissements bancaires et financiers		819 146	731 428	87 718	12,0%
b- En faveur de la clientèle		697 944	686 290	11 654	1,7%
c- En faveur de l'État		80 155	80 155	-	-
HB2 - Crédits documentaires	5.2	487 076	456 993	30 083	6,6%
Débiteurs par accréditifs export devises		5 078	139 370	(134 292)	(96,4%)
Débiteurs par accréditifs import devises		481 998	317 623	164 375	51,8%
HB3 - Actifs donnés en garantie	5.3	1 770 000	1 541 000	229 000	14,9%
Total des passifs éventuels		3 854 321	3 495 866	358 455	10,3%
Engagements donnés					
HB4 - Engagements de financements donnés	5.4	445 320	308 536	136 784	44,3%
Crédits notifiés non utilisés		445 320	308 536	136 784	44,3%
HB5 - Engagements sur titres	5.5	2 832	2 832	-	-
a- Participations non libérées		2 832	2 832	-	-
b- Autres		-	-	-	-
Total des engagements donnés		448 152	311 368	136 784	43,9%
Engagements reçus					
HB7 - Garanties reçues	5.6	6 554 678	4 762 154	1 792 524	37,6%
Total des engagements reçus		6 554 678	4 762 154	1 792 524	37,6%

ÉTAT DE RÉSULTAT

Période allant du 1er Janvier au 31 Décembre 2020

(Unité : en 1 000 DT)

	Notes	Jusqu'au 31/12/2020	Jusqu'au 31/12/2019	Ecart	%
Produits d'exploitation bancaire					
PR1 - Intérêts et revenus assimilés	6.1	1 121 626	1 073 394	48 232	4,5%
a- Opérations avec les établissements bancaires et financiers		7 707	12 567	(4 860)	(38,7%)
b- Opérations avec la clientèle		1 081 628	1 033 474	48 154	4,7%
c- Autres intérêts et revenus assimilés		32 291	27 353	4 938	18,1%
PR2 - Commissions (en produits)	6.2	146 180	126 747	19 433	15,3%
PR3 - Gains sur portefeuille-titres commercial et opérations financières	6.3	22 770	28 618	(5 848)	(20,4%)
PR4 - Revenus du portefeuille d'investissement	6.4	99 257	96 018	3 239	3,4%
Total produits d'exploitation bancaire		1 389 833	1 324 777	65 056	4,9%
Charges d'exploitation bancaire					
CH1 - Intérêts encourus et charges assimilées	6.5	(695 573)	(667 087)	(28 486)	(4,3%)
a- Opérations avec les établissements bancaires et financiers		(160 402)	(188 435)	28 033	14,9%
b- Opérations avec la clientèle		(504 880)	(452 605)	(52 275)	(11,5%)
c- Emprunts et ressources spéciales		(29 830)	(25 516)	(4 314)	(16,9%)
d- Autres intérêts et charges		(461)	(531)	70	13,2%
CH2 - Commissions encourues		(4 318)	(3 396)	(922)	(27,1%)
Total charges d'exploitation bancaire		(699 891)	(670 483)	(29 408)	(4,4%)
Produit Net Bancaire		689 942	654 294	35 648	5,4%
PR5-CH4 - Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances, hors bilan et passif	6.6	(220 743)	(128 526)	(92 217)	(71,7%)
PR6-CH5 - Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement	6.7	(13 496)	(5 569)	(7 927)	(142,3%)
PR7 - Autres produits d'exploitation		759	817	(58)	(7,1%)
CH6 - Frais de personnel	6.8	(204 279)	(212 800)	8 521	4,0%
CH7 - Charges générales d'exploitation	6.9	(72 107)	(65 008)	(7 099)	(10,9%)
CH8 - Dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations		(12 798)	(11 888)	(910)	(7,7%)
Résultat d'exploitation		167 278	231 320	(64 042)	(27,7%)
PR8-CH9 - Solde en gain/perte provenant des autres éléments ordinaires	6.10	(869)	(79 838)	78 969	98,9%
CH11 - Impôt sur les bénéfices	6.11	(48 360)	(28 049)	(20 311)	(72,4%)
Résultat des activités ordinaires		118 049	123 433	(5 384)	(4,4%)
PR9-CH10 - Solde en gain/perte provenant des autres éléments extraordinaires	6.12	(15 766)	-	(15 766)	-
Résultat net de l'exercice		102 283	123 433	(21 150)	(17,1%)

ÉTAT DE FLUX DE TRÉSORERIE

Période allant du 1er Janvier au 31 Décembre 2020

(Unité : en 1 000 DT)

	Notes	Jusqu'au 31/12/2020	Jusqu'au 31/12/2019	Ecart	%
Activités d'exploitation					
Produits d'exploitation bancaire encaissés		1 347 716	1 204 304	143 412	11,9%
Charges d'exploitation bancaire décaissées		(680 257)	(665 195)	(15 062)	(2,3%)
Dépôts / retraits de dépôts auprès des établissements bancaires et financiers		8 317	5 431	2 886	53,1%
Prêts et avances / remboursements prêts et avances accordés à la clientèle		(1 756 571)	(1 331 313)	(425 258)	(31,9%)
Dépôts / retrait de dépôts de la clientèle		225 006	731 033	(506 027)	(69,2%)
Titres de placement		(275)	(942)	667	70,8%
Sommes versées au personnel et créditeurs divers		(192 754)	(292 128)	99 374	34,0%
Autres flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation		(88 774)	181 244	(270 018)	(149,0%)
Impôt sur les bénéfices		(33 228)	(40 294)	7 066	17,5%
Flux de trésorerie net provenant des activités d'exploitation	7.1	(1 170 820)	(207 860)	(962 960)	(463,3%)
Activités d'investissement					
Intérêts et dividendes encaissés sur portefeuille d'investissement		98 258	86 119	12 139	14,1%
Acquisitions / cessions sur portefeuille d'investissement		(220 691)	(99 829)	(120 862)	(121,1%)
Acquisitions / cessions sur immobilisations		(18 934)	(34 015)	15 081	44,3%
Flux de trésorerie net provenant des activités d'investissement	7.2	(141 367)	(47 725)	(93 642)	(196,2%)
Activités de financement					
Rachat d'actions propres		(17)	(1 383)	1 366	(98,8%)
Emission d'actions		-	168 172	(168 172)	(100,0%)
Emission d'emprunts		70 000	50 000	20 000	40,0%
Remboursement d'emprunts		(56 621)	(45 349)	(11 272)	(24,9%)
Augmentation / diminution des ressources spéciales		15 006	(4 110)	19 116	465,1%
Dividendes versés		-	-	-	-
Flux de trésorerie net affecté aux activités de financements	7.3	28 368	167 330	(138 962)	(83,0%)
Incidence des changements de méthodes sur les liquidités et équiv. de liquidités		-	-	-	-
Variation nette des liquidités et équivalents de liquidités		(1 283 819)	(88 255)	(1 195 564)	(1354,7%)
Liquidités et équivalents de liquidités en début de période		(1 296 202)	(1 207 947)	(88 255)	(7,3%)
Liquidités et équivalents de liquidités en fin de période	7.4	(2 580 021)	(1 296 202)	(1 283 819)	(99,0%)

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS

ARRÊTES AU 31 décembre 2020

(Montants exprimés en mille dinars - mDT)

1- PRESENTATION DE LA BANQUE

La Banque Nationale Agricole (BNA) est une société anonyme au capital de 320 millions de dinars, composé de 64.000.000 actions de 5 DT chacune, admises à la côte permanente de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis (BVMT).

Le siège social de la Banque est sis à Avenue Med V, 1001 Tunis. Elle est dirigée par un conseil d'administration.

Le réseau de la Banque se compose de 16 directions régionales, 3 succursales, 180 agences et 4 espaces de libre-service.

La Banque finance tous les secteurs de l'économie nationale et en particulier la grande partie des besoins du secteur agricole.

La Banque est soumise au régime fiscal de droit commun.

La structure du capital social de la Banque se présente au 31 décembre 2020 comme suit :

	Nombre d'actions	Valeur nominale en dinars	% d'intérêt et des droits de vote
Actionnaires			
ACTIONNAIRES PUBLICS	32 149 134	160 745 670	50,23%
L'État Tunisien	22 565 045	112 825 225	35,26%
Caisse Nationale de Sécurité Sociale	2 723 427	13 617 135	4,26%
Office des Céréales	2 200 307	11 001 535	3,44%
Office de Commerce de la Tunisie	1 857 237	9 286 185	2,90%
Entreprise Tunisienne d'Activités Pétrolières	1 451 576	7 257 880	2,27%
Caisse Nationale d'Assurance Maladie	1 127 815	5 639 075	1,76%
Office des Terres Domaniales	143 377	716 885	0,22%
Société Tunisienne du Sucre	53 461	267 305	0,08%
Office de l'Elevage et des Pâturages	26 889	134 445	0,04%
ACTIONNAIRES A PARTICIPATION PUBLIQUE	4 678 573	23 392 865	7,31%
CTAMA	1 982 863	9 914 315	3,10%
Banque de Tunisie et des Emirats	1 372 677	6 863 385	2,14%
STAR	768 145	3 840 725	1,20%
Autres actionnaires à participation publique	554 888	2 774 440	0,87%
ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES PRIVEES	9 343 929	46 719 645	14,60%
ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES	13 834 582	69 172 910	21,62%
ACTIONNAIRES ÉTRANGERS	3 993 782	19 968 910	6,24%
TOTAL	64 000 000	320 000 000	100%

2- RÉFÉRENTIEL D'ÉLABORATION DES ÉTATS FINANCIERS

Les états financiers de la Banque Nationale Agricole (BNA) sont établis conformément aux dispositions de la loi n°96-112 du 30 décembre 1996, relative au Système Comptable des Entreprises, du décret n°96-2459 du 30 décembre 1996, portant approbation du Cadre Conceptuel de la Comptabilité, et des Normes Comptables Tunisiennes dont notamment les Normes Comptables Sectorielles n°21 à 25 publiées par l'arrêté du Ministre des Finances du 25 mars 1999.

3- BASES DE MESURE ET PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUÉS

Les états financiers sont élaborés en appliquant les principes et conventions comptables prévus par le décret n°96-2459 du 30 décembre 1996, portant approbation du Cadre Conceptuel de la Comptabilité et des méthodes comptables prévues par les Normes Comptables Sectorielles applicables aux établissements bancaires.

Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

3.1- Comptabilisation des engagements et des revenus y afférents

3.1.1- Les engagements hors bilan

Les engagements de financement afférents aux crédits à moyen et long terme sont portés en hors bilan et constatés au bilan, au fur et à mesure des débloquages, pour leur valeur nominale.

3.1.2- Les créances sur la clientèle

Les prêts et avances sont enregistrés à l'actif pour le montant des fonds mis à la disposition du client.

Les crédits accordés en net d'escompte sont comptabilisés à leur valeur nominale (fonds mis à la disposition du client en plus des intérêts constatés d'avance).

Les créances sur la clientèle (crédits décaissés et comptes courants débiteurs) sont présentées à l'actif déduction faite des provisions y afférentes, des intérêts et agios réservés et des intérêts constatés d'avance et non encore courus.

Conformément aux circulaires BCT et afin de soutenir les personnes physiques à faire face aux répercussions de la crise COVID-19, la BNA a procédé au report des échéances des crédits accordés selon la méthode suivante : Calcul des intérêts intercalaire de la période de report au taux initial du crédit sans pénalités de retard ou commissions supplémentaires
Établissement d'un nouvel échéancier de remboursement étalé sur la période initiale restante du crédit majorée de la période de grâce.

3.1.3- Les provisions sur les engagements

i. Provisions individuelles

Les créances de la Banque font l'objet d'une évaluation et d'une classification périodique conformément aux dispositions de la circulaire BCT n°91-24 du 17 décembre 1991 telle que modifiée par les textes subséquents.

La constitution des provisions sur les créances classées s'effectue selon les taux suivants :

Classes	Taux de la provision
0&1	0%
2	20%
3	50%
4	100%

ii. Provisions additionnelles (Circulaire BCT n° 2013-21)

En application de la circulaire aux banques n° 2013-21 du 30 Décembre 2013, la BNA a procédé à la constitution de provisions additionnelles sur les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 supérieure ou égale à 3 ans pour la couverture du risque net et ce conformément aux quotités minimales suivantes :

- 40% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 de 3 à 5 ans ;
- 70% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 de 6 et 7 ans ;
- 100% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 supérieure ou égale à 8 ans.

iii. Provisions collectives

En application de l'article 10 (Nouveau) de la circulaire de la BCT n°91-24 du 17 décembre 1991 modifié par la circulaire n°2021-01 du 11 Janvier 2021, la BNA a constitué, des provisions à caractère générale dites « Provisions Collectives » en vue de couvrir les risques latents sur les engagements courants (classe 0) et ceux nécessitant un suivi particulier (classe 1) au sens de l'article 8 de la Circulaire BCT n°91-24.

Ainsi la présentation des engagements de la population classée 0 et 1 devraient être regroupés dans les segments suivants :

- Engagements sur les professionnels du secteur privé

- *Agriculture
- *Industries mécaniques et électriques
- *Oléifacteurs
- *Industries agroalimentaires
- *Industries pharmaceutiques
- *Autres industries
- *Bâtiments et travaux publics
- *Tourisme
- *Agences de voyage
- *Agences de location de voitures
- *Promotion immobilière
- *Exportateurs d'huile d'olive
- *Commerce
- *Santé
- *Télécom et TIC
- *Autres services

- Contreparties publiques

- *Entreprises publiques opérant dans des secteurs concurrentiels
- *Autres organismes publics

- Particuliers

- *Particuliers du secteur privé : crédits logements
- *Particuliers du secteur privé : crédits à la consommation
- *Particuliers du secteur public : crédits logements
- *Particuliers du secteur public : crédits à la consommation

Pour chaque groupe de créances, la banque a déterminé le taux de migration moyen observé au cours des cinq années antérieures à l'exercice de référence. Le taux de migration a été calculé en application de la formule suivante :

$$TM_{gi} = \frac{\text{Risque additionnel du groupe (i) de l'année N}}{\text{Engagements 0 \& 1 du groupe (i) de l'année N - 1}}$$

Le risque additionnel du groupe (i) désigne les engagements classés 0 et 1 de l'année N-1 du groupe (i) devenus classés 2, 3,4 et 5 à la fin de l'année N.

Le taux de provisionnement moyen sur le risque additionnel, observé durant les cinq années antérieures à l'exercice de référence, est déterminé pour chaque groupe de créances "gi" comme suit :

$$TP = \frac{\text{Montant des provisions sur le risque additionnel du groupe (i) de l'année N}}{\text{Risque additionnel du groupe (i) de l'année N}} \times 100$$

$PC_{gi} = \text{Engagements 0 et 1}_{gi} \times (TMM_{gi} + \Delta_{gi}) \times TP \text{ Ajusté}_{gi}$
 Pour chaque groupe de créances, la provision collective est calculée de la manière suivante :

Le calcul des provisions collectives devrait être effectué an application des taux de provisionnement moyens déterminés par segment, avec un minimum imposé par la BCT. Les taux de provisionnement minimums sont les suivants :

<i>Groupe de contreparties</i>	TP_Min BCT
Agriculture	20,00%
Industries mécaniques et électriques	25,00%
Industries agroalimentaires	25,00%
industries pharmaceutiques	20,00%
Télécom et TIC	20,00%
Autres Industries	25,00%
BTP	25,00%
Tourisme	25,00%
Agences de voyages	25,00%
Agence de location	25,00%
Promotion Immobilière	20,00%
Huilerie	35,00%
Huilerie_export	30,00%
Commerce	25,00%
Santé	20,00%
Autres services (hors commerce et santé)	25,00%
Stratégique	20,00%
Concurrentiel	20,00%
Habitat_Privé	10,00%
Consommation_Privé	20,00%
Habitat_Publique	10,00%
Consommation_Publique	20,00%
<i>Carthage Cement</i>	15,00%

3.1.4- Comptabilisation des revenus afférents aux créances sur la clientèle

Les intérêts, les produits assimilés et les commissions encaissés ainsi que les produits courus et non échus, dont l'encaissement est raisonnablement assuré, sont pris en compte dans le résultat.

Lorsque leur encaissement n'est pas raisonnablement assuré, les intérêts et les agios sont comptabilisés en «Intérêts et agios réservés» et présentés en soustraction du poste «Créances sur la clientèle». Ils seront constatés en produits lors de leur encaissement effectif et pris en compte dans le résultat de l'exercice de leur encaissement.

Les impayés en intérêts relatifs aux engagements des relations non classées sont constatés en produit.

3.2- Comptabilisation du portefeuille-titres et des revenus y afférents

Le portefeuille-titres détenu par la Banque est classé en deux catégories : le portefeuille-titres commercial et le portefeuille-titres d'investissement.

3.2.1- Portefeuille-titres commercial et revenus y afférents

-Ce portefeuille comprend les titres acquis avec l'intention de les céder à court terme. Il est composé des titres de transaction et des titres de placement.

-Sont considérés comme des titres de placement, les titres acquis avec l'intention de les détenir à court terme durant une période supérieure à trois mois. Ils sont évalués à la fin de l'exercice à leur valeur boursière pour les titres cotés et leur juste valeur pour les titres non cotés. Les moins-values latentes font l'objet de provisions. Les bons du Trésor sont évalués à leur coût amorti. Les revenus afférents aux titres à revenu fixe sont pris en compte dans le résultat au fur et à mesure qu'ils sont courus.

-Les titres de transaction se distinguent par leur courte durée de détention et leur liquidité. Sont classés parmi les titres de transaction, les titres dont la durée de détention des titres doit être limitée à trois mois. A chaque arrêté comptable, les titres de transaction doivent être évalués à la valeur de marché. La valeur de marché correspond au cours en bourse moyen pondéré à la date d'arrêté ou à la date antérieure la plus récente. Les variations de cours consécutives à leur évaluation à la valeur de marché sont portées en résultat. Les revenus afférents aux titres de transaction sont portés en résultat à la réalisation.

3.2.2- Portefeuille-titres d'investissement et revenus y afférents

Le portefeuille-titres d'investissement comprend les titres acquis avec l'intention de les conserver jusqu'à l'échéance, ainsi que ceux dont la possession durable est estimée utile à l'activité de la Banque. Sont classés sous cette rubrique:

- Les titres de participation, les parts dans les entreprises associées et les parts dans les entreprises liées ;
- Les titres à revenu fixe acquis par la Banque avec l'intention de les détenir jusqu'à leur échéance ;
- Les dettes des entreprises publiques prises en charge par l'État Tunisien, étant donné que leur remboursement s'effectue selon un échéancier sur 25 ans;
- Les montants placés en fonds gérés chez les SICAR ;
- Les montants placés en fonds commun de placement.

Les souscriptions non libérées sont enregistrées en « Engagements hors bilan » pour leur valeur d'émission.

Les titres sont comptabilisés au prix d'acquisition, tous frais et charges exclus à l'exception des honoraires d'étude et de conseil relatifs à l'acquisition. L'entrée et la cession des titres sont constatées à la date du transfert de leur propriété, soit la date d'enregistrement de la transaction à la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Les dividendes encaissés, les plus-values de cession réalisées, les revenus sur fonds gérés et les revenus des emprunts obligataires sont présentés dans le poste « Revenus du portefeuille d'investissement » au niveau de l'état de résultat. Les dividendes non encore encaissés, mais ayant fait l'objet d'une décision de distribution, ainsi que les produits des placements obligataires courus sont également constatés dans le poste « Revenus du portefeuille d'investissement ».

Le portefeuille-titres d'investissement fait l'objet d'une évaluation à la date de clôture en comparant la valeur d'usage des titres à leur valeur comptable. Les provisions correspondantes sont réajustées en conséquence.

La valeur d'usage des titres est déterminée en se référant à :

- La valeur boursière pour les titres cotés ;
- La valeur mathématique calculée à partir des derniers états financiers disponibles pour les titres non cotés.

Les fonds gérés par les SICAR sont constitués principalement de participations effectuées dans le cadre des conventions de rétrocession, de comptes courants associés et de participations avec sortie libre.

Traitement des participations avec convention de rétrocession et comptes courants associés:

En application des dispositions de la circulaire n°91-24 du 17 Décembre 1991 et conformément à la NCT 25, les titres de participations avec convention de rétrocession et comptes courants associés sont considérés comme des crédits à la clientèle.

Traitement des titres de participation avec sortie libre:

L'évaluation de ces titres est faite en se basant sur la valeur d'usage des titres qui est déterminée en se référant à :

- La valeur boursière pour les titres cotés ;
- La valeur mathématique calculée à partir des derniers états financiers disponibles pour les titres non cotés.

3.3- Comptabilisation des dépôts de la clientèle et des charges y afférentes

Les dépôts et avoirs de la clientèle se composent des :

- Dépôts à vue et comptes d'épargne dont les charges d'intérêt sont calculées et constatées trimestriellement;
- Placements à terme de la clientèle, qu'ils soient post-comptés ou précomptés, dont les intérêts sont constatés en charges au fur et à mesure qu'ils sont courus.

3.4- Comptabilisation des emprunts extérieurs et des charges y afférentes

Les lignes de crédits extérieures sont constatées initialement en hors bilan lors de la signature des conventions, puis elles sont comptabilisées au passif après leur conversion en appliquant le cours de change en vigueur à la date du déblocage au fur et à mesure des appels de fonds.

À la fin de chaque période comptable, les en-cours des ressources extérieures sont actualisés par application du cours de change en vigueur à la date de clôture.

Les intérêts sur les emprunts extérieurs sont constatés en charges de l'exercice au fur et à mesure qu'ils sont courus. Les pertes de change sur ces emprunts sont couvertes par un contrat d'assurance conclu avec la compagnie TUNISRE.

3.5- Rachats d'actions propres

Conformément aux dispositions de la Norme Comptable Tunisienne NC 02, relative aux capitaux propres:

- Les actions propres rachetées sont présentées, au bilan, en soustraction des capitaux propres ;
- Les plus ou moins-values réalisées sur les actions propres rachetées sont comptabilisées directement en capitaux propres ;
- Les dividendes perçus sur les actions propres rachetées sont portés au compte « Résultats reportés».

3.6- Provisions pour avantages postérieurs à l'emploi :

Le personnel retraité de la BNA demeure affilié à un contrat d'assurance sociale, financé par les cotisations de la Banque et du personnel et couvrant les risques suivants : maladies, longue maladie, maternité, invalidité et décès. La part de la Banque dans les charges découlant de ce contrat d'assurance sociale est de 80%.

En application des principes comptables généralement admis en Tunisie, le coût des avantages postérieurs à l'emploi (assurance sociale) doit être comptabilisé en charges durant la période d'activité du salarié et non pas au moment où celui-ci bénéficie effectivement des prestations.

Une provision est comptabilisée pour couvrir les engagements de la Banque envers le personnel en matière d'assurance sociale, en se basant sur des estimations fiables des espérances de vie des bénéficiaires et des charges annuelles découlant du contrat d'assurance sociale. Le calcul de cette provision est détaillé dans la note 4.12.

3.7- Note portant sur les règles de conversion des opérations en monnaies étrangères

La BNA effectue la conversion des opérations en monnaies étrangères à un cours fixe par devise calculé selon le cours BCT du dernier jour ouvrable de l'exercice en cours. Au 31 Décembre une opération de réévaluation des comptes en devise est opérée selon ces cours.

3.8- Faits marquants de l'exercice 2020

Suite à la propagation de la pandémie COVID 19, les circulaires BCT n° 05/2020 du 19/03/2020, n°06/2020 du 19/03/2020, n°07/2020 du 25/03/2020, n° 08/2020 du 01/04/ 2020 et n° 09/2020 du 01/04/2020 ont invité les Banques à prendre les dispositions nécessaires afin de soutenir les personnes physiques et morales pour faire face à la crise Covid-19, notamment :

- Le report des échéances de crédits accordés aux personnes physiques dont le revenu net ne dépasse pas 1.000 dinars, et ce à partir du 1er Mars jusqu'au 30 Septembre 2020 ;
- Le report des échéances de crédits accordés aux personnes physiques dont le revenu net dépasse 1.000 dinars, et ce à partir du 1er avril jusqu'au 30 juin 2020 ;
- Le report des échéances de crédits accordés aux sociétés et aux professionnels dont la classe de risque est 0 et 1, et ce à partir du 30/03/2020 jusqu'au 30 septembre 2020 ;
- La gratuité des services des retraits interbancaires DAB, la gratuité de distribution des cartes bancaires ainsi que la gratuité des opérations de paiement par TPE pour les montants inférieurs à 100 DT.

Le Conseil d'Administration de la banque, réuni le 28/08/2020, a décidé d'émettre un emprunt obligataire subordonné d'un montant de 40.000 mDT susceptible d'être porté à un maximum de 70.000 mDT, sans recours à l'Appel Public à l'Epargne dont la durée de vie est de 5 ans pour la catégorie A et 7 ans dont deux années de grâce pour la catégorie B. Les intérêts sont calculés au taux de 9,50% et/ou TMM + 2,25% pour la catégorie A et au taux de 9,75% et/ou TMM+2,5% pour la catégorie B. L'emprunt a été clôturé avec succès le 06/11/2020 pour un montant 70.000 mDT.

La banque a procédé à la cession, au dinar symbolique, à sa filiale de recouvrement de créances « la SOFINREC » un lot de créances compromises. Le montant de ces créances s'élève à 10.527 mDT dont 36 mDT d'intérêts. Les reprises de provisions ainsi que les agios et intérêts réservés rattachés aux créances cédées, s'élèvent respectivement à 8.132 mDT et 2.373 mDT.

En application de l'article 40 de la loi n°98-111 du 28 Décembre 1998 portant la loi de finances pour la gestion 1999, la BNA a procédé à la radiation des créances à hauteur de 3.644 mDt dont 401mDT d'intérêts. Les reprises de provisions ainsi que les agios et intérêts réservés rattachés aux créances radiées, s'élèvent respectivement à 2.678 mDT et 96 mDT.

4- NOTES RELATIVES AUX POSTES DU BILAN

4.1- Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT

Les avoirs en caisse et auprès de la BCT, CCP et TGT ont totalisé 131.656 mDT au 31/12/2020 contre 405.027 mDT au 31/12/2019, soit une diminution de 273.371 mDT.

Les différentes rubriques composant ce poste se présentent comme suit:

	31/12/2020	31/12/2019	Variation	%
Avoirs en caisse en dinars	43 967	48 143	(4 176)	(8,7%)
Avoirs en caisse en devises	4 424	12 192	(7 768)	(63,7%)
Avoirs auprès de la BCT en dinars	4 512	7 378	(2 866)	(38,8%)
Avoirs chez la BCT en devises	54 695	103 297	(48 602)	(47,1%)
Provisions pour risques divers (Avoirs auprès de la BCT devises)	(451)	(434)	(17)	(3,9%)
Prêts sur le marché monétaire dinars BCT	-	60 000	(60 000)	(100,0%)
Prêts sur le marché monétaire devises BCT	14 145	153 847	(139 702)	(90,8%)
Intérêts à percevoir	-	23	(23)	(100,0%)
Mouvements IBS	9 981	20 287	(10 306)	(50,8%)
Avoirs auprès du CCP	383	294	89	30,3%
Total	131 656	405 027	(273 371)	(67,5%)

Ratio de liquidité

En application de la circulaire BCT n°2014-14, les banques sont tenues de respecter un ratio de liquidité durant l'année 2020 de 100%. La BNA affiche, à la date du 31/12/2020, un ratio de liquidité de 142,79%.

	31/12/2020	31/12/2019
Ratio de liquidité	142,79%	176,62%

Les mouvements des provisions pour risques divers sur les établissements bancaires et financiers au cours de l'exercice se présente comme suit :

	31/12/2019	Dotations	Reprises	Reclass	31/12/2020
Provisions pour risques divers (Avoirs auprès de la BCT devises)	(434)	(17)	-	-	(451)
Total	(434)	(17)	-	-	(451)

4.2- Créances sur les établissements bancaires et financiers

Les créances sur les établissements bancaires et financiers ont totalisé 74.671 mDT au 31/12/2020 contre 84.194 mDT au 31/12/2019, soit une diminution de 9.523 mDT.

Les différentes rubriques composant ce poste se détaillent comme suit:

	31/12/2020	31/12/2019	Variation	%
A - Créances sur les établissements bancaires	46 610	47 256	(646)	(1,4%)
Comptes courants & autres créances	6 593	7 186	(593)	(8,3%)
Prêts sur le marché monétaire en dinars	40 000	40 000	-	-
Intérêts à percevoir	17	70	(53)	(75,7%)
B - Créances sur les établissements financiers	28 337	37 217	(8 880)	(23,9%)
Comptes courants	1 517	1 938	(421)	(21,7%)
Prêts à MLT	26 705	35 022	(8 317)	(23,7%)

Créances rattachées sociétés de leasing	(48)	-	(48)	-
Intérêts à percevoir	163	257	(94)	(36,6%)
Total brut	74 947	84 473	(9 526)	(11,3%)
Provisions pour risques divers (Avoirs auprès des corresp en devises)	(276)	(279)	3	1,1%
Intérêts et agios réservés	-	-	-	-
Total net	74 671	84 194	(9 523)	(11,3%)

Les créances sur les établissements bancaires ne sont pas matérialisées par des titres et ne sont pas éligibles au refinancement de la Banque Centrale. Les créances sur les établissements financiers correspondent à des prêts MLT accordés aux sociétés de leasing. Elles ne sont pas éligibles au refinancement de la Banque Centrale.

La ventilation des créances brutes envers les établissements bancaires et financiers par maturité se présente comme suit:

	Sans maturité contractuelle	< 3 mois	3 mois à 1 an	1 an à 5 ans	> 5 ans	Total
A - Créances sur les établissements bancaires	6 593	40 017	-	-	-	46 610
Comptes courants & autres créances	6 593	-	-	-	-	6 593
Prêts sur le marché monétaire en dinars	-	40 000	-	-	-	40 000
Intérêts à percevoir	-	17	-	-	-	17
B - Créances sur les établissements financiers	1 517	1 896	16 376	8 548	-	28 337
Comptes courants	1 517	-	-	-	-	1 517
Prêts à MLT	-	1 781	16 376	8 548	-	26 705
Intérêts à percevoir	-	163	-	-	-	163
Total au 31 décembre 2020	8 110	41 913	16 376	8 548	-	74 947
Total au 31 décembre 2019	4 720	44 981	17 700	17 072	-	84 473

La ventilation des créances brutes envers les établissements bancaires et financiers par nature de relation se présente comme suit:

	Entreprises liées	Entreprises associées	Co-entreprises	Autres	Total
A - Créances sur les établissements bancaires	-	-	-	46 610	46 610
B - Créances sur les établissements financiers	-	-	-	28 337	28 337
Total brut au 31 décembre 2020	-	-	-	74 947	74 947
Total brut au 31 décembre 2019	-	-	-	84 473	84 473

Le mouvement des provisions pour risques divers sur les établissements bancaires et financiers au cours de l'exercice se présente comme suit:

	31/12/2019	Dotations	Reprises	Reclass	31/12/2020
Provisions pour risques divers (Avoirs auprès des corresp en devises)	(279)	-	3	-	(276)
Total	(279)	-	3	-	(276)

Ce poste ne comprend pas de créances douteuses sur les établissements bancaires et financiers. Le montant de la provision, soit 276 mDT, concerne des provisions pour risques divers constatées et relatives à des écarts dégagés lors du rapprochement de nos comptes avec nos correspondants en devises.

4.3- Créances sur la clientèle

Les créances nettes sur la clientèle se sont établies au 31/12/2020 à 11.924.837 mDT contre 10.446.571 mDT au 31/12/2019, enregistrant ainsi une augmentation de 1.478.266 mDT. La structure de ces créances, selon leur nature, se présente comme suit:

	31/12/2020	31/12/2019	Variation	%
Engagements bruts agricoles	962 960	896 979	65 981	7,4%
Comptes débiteurs	97 360	83 825	13 535	16,1%
Autres concours à la clientèle	520 106	490 123	29 983	6,1%
Crédits sur ressources spéciales	236 956	224 483	12 473	5,6%
Intérêts impayés et créances rattachées	112 453	102 262	10 191	10,0%
Produits constatés d'avance	(3 915)	(3 714)	(201)	(5,4%)
Engagements bruts commerciaux et industriels	12 519 995	10 825 970	1 694 025	15,6%
Comptes débiteurs	1 854 682	1 563 732	290 950	18,6%
Autres concours à la clientèle	10 182 502	8 910 393	1 272 109	14,3%
Crédits sur ressources spéciales	106 218	106 249	(31)	(0,0%)
Intérêts impayés et créances rattachées	417 519	288 422	129 097	44,8%
Produits constatés d'avance	(40 926)	(42 826)	1 900	4,4%
Comptes courants associés	541	541	-	-
Créances liées aux fonds budgétaires 133 MDT et 160 MDT	127 416	128 370	(954)	(0,7%)
Encours brut	13 610 912	11 851 860	1 759 052	14,8%
Provisions sur créances à la clientèle	(1 230 006)	(1 031 450)	(198 556)	(19,3%)
Provisions sur créances classées	(733 630)	(623 388)	(110 242)	(17,7%)
Provisions additionnelles	(367 113)	(325 308)	(41 805)	(12,9%)
Provisions collectives sur créances non classées	(129 263)	(82 754)	(46 509)	(56,2%)
Intérêts et agios réservés	(456 069)	(373 838)	(82 231)	(22,0%)
Sur engagements agricoles	(83 266)	(79 985)	(3 281)	(4,1%)
Sur engagements commerciaux et industriels	(372 803)	(293 853)	(78 950)	(26,9%)
Total des provisions et des intérêts et agios réservés	(1 686 075)	(1 405 288)	(280 787)	(20,0%)
Encours net	11 924 837	10 446 571	1 478 266	14,2%

Les créances liées aux fonds budgétaires 133 MDT et 160 MDT se détaillent comme suit:

	31/12/2020	31/12/2019
Créances non abandonnées / Fonds 133 MDT	55 843	56 173
Frais sur créances contentieuses non abandonnées / Fonds 133 MDT	476	344
Total des créances non abandonnées sur fonds budgétaire 133 MDT	56 319	56 516
Créances non abandonnées / Fonds 160 MDT	68 783	70 048
Frais sur créances contentieuses non abandonnées / Fonds 160 MDT	2 314	1 806
Total des créances non abandonnées sur fonds budgétaire 160 MDT	71 097	71 853
Total	127 416	128 370

L'évolution des provisions sur créances se détaille ainsi:

	31/12/2019	Dotations	Reprises	Reclass	31/12/2020
Créances douteuses					
Provisions individuelles sur créances classées	(623 388)	(151 817)	41 575	-	(733 630)
Provisions additionnelles	(325 308)	(55 198)	13 393	-	(367 113)
Provisions collectives	(82 754)	(46 509)	-	-	(129 263)
Total	(1 031 450)	(253 524)	54 968	-	(1 230 006)

La ventilation des créances brutes de la clientèle par maturité se présente comme suit :

	Sans maturité contractuelle	< 3 mois	3 mois à 1 an	1 an à 5 ans	> 5 ans	Total
Engagements bruts agricoles	497 955	84 256	111 436	185 208	84 105	962 960
Engagements bruts commerciaux et industriels	3 709 027	4 703 963	1 140 482	2 403 238	563 285	12 519 995
Comptes courants associés	-	541	-	-	-	541
Créances liées aux fonds budgétaires 133 MDT et 160 MDT	127 416	-	-	-	-	127 416
Total au 31 décembre 2020	4 334 398	4 788 760	1 251 918	2 588 446	647 390	13 610 912
Total au 31 décembre 2019	3 727 640	3 821 434	1 090 145	2 571 058	641 583	11 851 860

La ventilation des créances envers la clientèle par nature de relation se présente comme suit :

	Entreprises liées	Entreprises associées	Co-entreprises	Autres	Total
Encours brut	145 391	1 097	-	13 464 424	13 610 912
Provisions sur créances à la clientèle	(1 403)	-	-	(1 228 603)	(1 230 006)
Intérêts et agios réservés	-	-	-	(456 069)	(456 069)
Total brut au 31 décembre 2020	143 988	1 097	-	11 779 752	11 924 837
Total brut au 31 décembre 2019	161 382	4 953	-	10 280 236	10 446 571

4.3.1- Eligibilité au refinancement de la Banque Centrale

La ventilation des créances sur la clientèle selon qu'elles sont éligibles ou non au refinancement de la Banque Centrale se présente comme suit:

	Agricoles	Commerciales & industrielles	31/12/2020	31/12/2019
Créances éligibles au refinancement	105 235	3 311 589	3 416 824	2 306 271
Créances non éligibles au refinancement	414 871	6 870 913	7 285 784	7 094 246
Total	520 106	10 182 502	10 702 608	9 400 517

4.3.2- Mouvements de créances douteuses sur la clientèle

Les mouvements de créances douteuses sur la clientèle et les provisions correspondantes se présente comme suit

	31/12/2019	Concours nets de l'exercice	Dotations	Reprises	Int et agios réservés	31/12/2020
Créances douteuses nettes des provisions et agios réservés	954 456	373 115	(207 015)	56 840	(159 624)	1 017 772
Total	954 456	373 115	(207 015)	56 840	(159 624)	1 017 772

4.3.3- Ratios de solvabilité

En application de la circulaire BCT n° 2016-03, les banques sont tenues de respecter un ratio de solvabilité de 10%. Au 31 décembre 2020, la BNA affiche un ratio de solvabilité de 19,8% et un ratio Tier One de 15,4%.

	Seuil régl.	31/12/2020	31/12/2019
Ratio de solvabilité	10%	19,80%	18,16%
Tier One	7%	15,40%	14,41%

4.3.4- Taux des créances classées et leur couverture par les provisions et agios réservés

Les engagements (bilan et hors bilan) de la banque ainsi que leurs couvertures par les provisions et les intérêts et agios réservés se détaillent au 31 décembre 2020 comme suit :

	Engagements		Engagements hors Fonds Budgétaires		Provisions		Intérêts et agios réservés hors impayés en intérêts agricoles	
	2020	2019	2020	2019	2020	2019	2020	2019
Classe 0	9 936 540	8 813 494	9 865 838	8 758 077	-	-	(191)	(6 473)
Classe 1	2 267 663	1 956 084	2 251 182	1 943 453	-	-	(6 013)	(40)
Total créances courantes	12 204 203	10 769 578	12 117 020	10 701 530	-	-	(6 204)	(6 513)
Classe 2	83 407	99 338	81 893	93 951	(8 319)	(9 988)	(8 260)	(12 146)
Classe 3	225 268	215 463	220 395	213 177	(46 849)	(61 831)	(35 991)	(26 246)
Classe 4	2 257 380	1 878 137	1 971 857	1 637 036	(1 058 876)	(892 048)	(389 988)	(236 223)
Total créances classées	2 566 055	2 192 938	2 274 145	1 944 164	(1 114 044)	(963 867)	(434 239)	(274 615)
Total créances en mDT	14 770 258	12 962 515	14 391 165	12 645 694	(1 114 043)	(963 868)	(440 442)	(281 128)
Taux des créances classées	17,37%	16,92%	15,80%	15,37%				
Ratio de couverture des actifs classés par les provisions et les intérêts et agios réservés	60,34%	56,48%	66,07%	63,64%				

4.3.5- Provisions collectives

En application de l'article 10 bis (nouveau) de la circulaire de la BCT n°91-24 du 17 décembre 1991 modifié par la circulaire n°2021-01 du 11 Janvier 2021, la BNA a constitué, des provisions à caractère générale dites « Provisions Collectives » en vue de couvrir les risques latents sur les engagements courants (classe 0) et ceux nécessitant un suivi particulier (classe 1) au sens de l'article 8 de la Circulaire BCT n°91-24.

Ainsi, à la date du 31 décembre 2020, le solde de la provision collective comptabilisée par la BNA s'élève à 129.263 mDT et s'analyse comme suit :

	Eng (0 et 1) HFB	TMM	Δgi	TP_Min BCT	TP BNA	TP MAX	Provision Collective
<i>Agriculture</i>	641 488	7,00%	4,50%	20,00%	14,84%	20,00%	14 981
<i>Industries mécaniques et électriques</i>	615 035	1,00%	4,00%	25,00%	24,59%	25,00%	8 087
<i>Industries agroalimentaires</i>	530 888	2,00%	1,25%	25,00%	22,04%	25,00%	4 080
<i>Industries pharmaceutiques</i>	17 421	9,00%	1,00%	20,00%	9,52%	20,00%	337
<i>Télécom et TIC</i>	44 216	2,00%	1,00%	20,00%	25,88%	25,88%	289
<i>Autres industries</i>	686 792	3,00%	3,25%	25,00%	22,95%	25,00%	11 211
<i>BTP</i>	376 107	3,00%	3,25%	25,00%	23,94%	25,00%	5 544
<i>Tourisme</i>	138 449	3,00%	7,25%	25,00%	23,96%	25,00%	3 389
<i>Agence de Voyage</i>	11 696	12,00%	7,75%	25,00%	36,69%	36,69%	858
<i>Agence de location de voitures</i>	615	19,00%	7,50%	25,00%	39,20%	39,20%	65
<i>Promotion Immobilière</i>	495 755	3,00%	4,00%	20,00%	12,47%	20,00%	6 907
<i>Huilerie</i>	163 222	3,00%	1,25%	35,00%	9,84%	35,00%	2 143
<i>Huilerie_export</i>	178 902	0,00%	1,00%	30,00%	0,00%	30,00%	537
<i>Commerce</i>	1 151 240	6,00%	1,00%	25,00%	27,70%	27,70%	21 427
<i>Santé</i>	43 034	8,00%	1,00%	20,00%	14,94%	20,00%	752
<i>Autres Services (hors commerce et santé)</i>	646 564	4,30%	2,50%	25,00%	24,60%	25,00%	10 957

Stratégique	3 814 402	0,00%	1,00%	20,00%	0,00%	20,00%	7 629
Concurrentiel	122 967	0,00%	4,00%	20,00%	0,00%	20,00%	984
Habitat_Privé	275 761	5,00%	1,50%	10,00%	15,41%	15,41%	2 916
Consommation_Privé	438 913	6,00%	1,50%	20,00%	34,22%	34,22%	11 086
Habitat_Publique	136 216	1,00%	1,00%	10,00%	17,09%	17,09%	437
Consommation_Publique	1 095 896	0,00%	1,00%	20,00%	26,35%	26,35%	4 251
CARTHAGE CEMENT	69 318	100,00%	0,00%	15,00%	15,00%	15,00%	10 398
Total Classes 0 & 1	11 694 898						129 263

4.3.6- Provisions additionnelles

En application des dispositions de la circulaire BCT n°2013-21 du 30 décembre 2013, la BNA a constitué par prélèvement sur les résultats de l'exercice 2020, des provisions additionnelles sur les engagements ayant une ancienneté dans la classe 4 supérieure ou égale à 3 ans. Le solde des provisions additionnelles arrêté au 31/12/2020 s'élève à 367.113 mDT, soit une enveloppe supplémentaire nette de 41.805 mDT par rapport au 31/12/2019 et ce suite à la constatation au cours de l'exercice 2020 des dotations complémentaires pour un montant de 55.198 mDT et des reprises pour un montant de 13.393 mDT.

4.3.7- Créances consolidées et créances prises en charge par l'État

En application de l'article 24 de la loi n°98-111 du 28 décembre 1998, portant loi de finances pour l'année 1999, la BNA a procédé à la consolidation sur 25 ans, sans intérêts et avec la garantie de l'État, des créances impayées et des créances non encore échues au 31 décembre 1997 en principal, à la charge des établissements et des entreprises publiques et des coopératives centrales de services agricoles. Ces créances ont été arrêtées à un montant de 57.267 mDT.

D'autre part, et en application de l'article 25 de la même loi, l'État a pris en charge les créances de certaines entreprises publiques et à participations publiques directes et indirectes et des coopératives agricoles visées au tableau « G » annexé à ladite loi, qui sont en cours de liquidation ou à liquider ou à privatiser ultérieurement, arrêtées au 31 décembre 1997, et ce sur 25 ans et sans intérêts. Ces créances totalisent un montant de 272.325 mDT à la date de leur prise en charge par l'État.

Pour le traitement comptable, la BNA a choisi une méthode comptable basée sur le nominalisme monétaire sans considération de l'effet du passage du temps dans la mesure où la norme sectorielle bancaire NCT 24 relative aux engagements et aux revenus y afférents était muette sur le traitement des engagements sans intérêts ou à faible taux d'intérêt.

La juste valeur desdites créances à long terme ne portant pas intérêt, prises en charges par l'État, est nettement inférieure à leur valeur comptable et la BNA les maintient au bilan pour leur valeur nominale sans la constatation d'aucune charge. La maturité résiduelle des créances rééchelonnées sur 25 ans arrive à terme au 01/08/2025.

Le tableau suivant récapitule les créances à long terme ne portant pas intérêt, prises en charge par l'État, ainsi que les écarts entre leurs valeurs comptables (ou nominales) et leurs justes valeurs déterminées en appliquant un taux d'intérêt de 8% :

Cadre légal	Dettes prises en charge par l'État (1)	Dettes act. à la date de prise en charge (2)	Ecart (1)-(2)	Encours au 31/12/2020 (3)	Encours au 31/12/2020 actualisé (4)	Ecart (3)-(4)
Article 24 de la loi n°98-111 du 28/12/1998	57 267	26 695	30 572	9 471	7 797	1 674
Article 25 de la loi n°98-111 du 28/12/1998	272 325	126 942	145 383	43 568	36 079	7 489
Total en mDT	329 592	153 637	175 955	53 039	43 876	9 163

4.3.8- Engagements des entreprises publiques

Les actifs de la banque comportent des engagements importants envers les entreprises publiques.

Le tableau suivant récapitule les engagements de ces relations au 31 décembre 2020 :

Cadre légal	Total des entreprises publiques	Dont engagements des sociétés					El Fouledh
		Office des Céréales	STIR	TUNIS AIR	O.T.D	O.N.H	
Engagements au 31/12/2019	2 748 611	1 805 239	152 239	25 269	110 233	74 510	75 218
Engagements au 31/12/2020 (*)	4 288 918	3 303 107	1 342	23 438	142 178	84 343	84 581
Garanties de l'état au 31/12/2020	2 708 879	2 283 372	1 342	23 438	98 800	72 524	67 835
Autres Garanties au 31/12/2020 (**)	1 012 476	1 000 000	-	-	500	-	-
Agios et intérêts réservés au 31/12/2020	26 372	-	-	-	-	-	16 746
Classe au 31/12/2020	-	0	0	0	0	0	4
Provisions au 31/12/2020	3 987	-	-	-	-	-	-

(*) Les engagements des entreprises publiques totalisent 4.288.918 mDT au 31/12/2020. Ils sont constitués à hauteur de 77% des engagements de l'Office des Céréales et sont refinancés auprès de la Banque Centrale de Tunisie à hauteur de 1.504.702mDT. Les garanties de l'Etat reçues par la banque en couverture des risques de contrepartie sur les engagements des entreprises publiques totalisent 2.708.879 mDT au 31/12/2020.

(**) Le 5 janvier 2021, l'État a procédé au règlement partiel de la dette de l'Office des Céréales envers la Banque pour un montant de 1.000.000 mDT. Ce montant a été investi par la banque dans la souscription à des Bons du Trésor Assimilables BTA remboursables sur 10 ans. Ces titres ont été considérés par la Banque comme des garanties financières reçues. Par ailleurs, les garanties de l'État conférées à la Banque au titre de ses engagements envers l'Office des Céréales s'élèvent, au 31 décembre 2020, à 2.283.372 mDT, ce qui porte le total des garanties reçues en couverture du risque de contrepartie sur ces engagements à 3.283.372 mDT.

4.4- Portefeuille-titres commercial

L'encours total du portefeuille-titres commercial de la Banque s'élève à 9.538 mDT au 31/12/2020 contre 10.979 mDT au 31/12/2019, soit une diminution de 1.441 mDT due essentiellement à la diminution des bons du Trésor sur titres de transaction détenus par la Banque qui sont passés de 8.365 mDT au 31/12/2019 à 6.603 au 31/12/2020.

Les mouvements par catégorie de titres classés dans ce poste ainsi que les provisions correspondantes se présentent comme suit:

	31/12/2019	Acquisition/ Dotation	Cession/ Liquidation/ Reprise	Reclassement	31/12/2020
I- Titres de placement	2 681	(73)	299	346	3 253
1.1 Titres émis par les organismes publics	-	-	-	-	-
1.2 Titres émis par les entreprises liées	591	14	-	-	605
Valeurs brutes	591	14	-	-	605
Provisions	-	-	-	-	-
1.3 Titres émis par les entreprises associées	1 792	255	20	-	2 067
Valeurs brutes	1 936	255	-	-	2 191
Provisions	(144)	-	20	-	(124)
1.4 Titres émis par les co-entreprises	-	-	-	-	-
1.5 Autres titres émis	298	(342)	279	346	581
Valeurs brutes	1 155	6	-	-	1 161
Provisions	(857)	(348)	279	346	(580)
II- Titres de transactions	8 298	-	(2 013)	-	6 285

2.1 Titres de transaction à revenu fixe	8 298	-	(2 013)	-	6 285
Bons du trésor	8 365	-	(1 762)	-	6 603
Créances et dettes rattachées	(67)	-	(251)	-	(318)
2.2 Titres de transaction à revenu variable	-	-	-	-	-
Total net	10 979	(73)	(1 714)	346	9 538

Le Portefeuille-titres commercial est composé de titres de placement et de titres de transaction.

Les titres de placement sont composés de titres cotés et non cotés, à revenu variable.

Les titres de transactions sont composés de bons du trésor cessibles, à revenu fixe.

4.5- Portefeuille-titres d'investissement

Les titres d'investissement de la Banque ont totalisé 1.863.588 mDT au 31/12/2020 contre 1.648.697 mDT au 31/12/2019.

Les mouvements par catégorie de titres classés dans ce poste ainsi que les provisions correspondantes se présentent comme suit:

	Titres d'investissement	Titres participatifs	Obligations	Fonds Communs de Placement	Fonds gérés	Dettes des entreprises publiques	BTA d'investissement	Total au 31/12/2020
Valeur brute au 31/12/2020	185 282	35 000	106 570	38 520	323 473	43 691	1 176 871	1 909 407
Valeur au 1er janvier	185 008	35 000	145 624	38 520	268 987	54 584	960 992	1 688 715
Acquisitions / souscriptions	274	-	5 500	-	70 000	-	215 879	291 653
Cessions / Remboursement	-	-	(44 554)	-	(15 514)	(10 893)	-	(70 961)
Reclassements	-	-	-	-	-	-	-	-
Créances rattachées	279	2 435	5 006	-	24 283	15	43 234	75 252
Provisions au 31 décembre 2020	(57 344)	-	-	(3 769)	(59 958)	-	-	(121 071)
Provisions au 1er janvier	(56 914)	-	-	(2 883)	(47 778)	-	-	(107 575)
Dotations	(2 809)	-	-	(886)	(15 104)	-	-	(18 799)
Reprises	2 379	-	-	-	2 924	-	-	5 303
Valeur nette au 31/12/2020	128 217	37 435	111 576	34 751	287 798	43 706	1 220 105	1 863 588
Valeur brute au 31/12/2019	185 008	35 000	145 624	38 520	268 987	54 584	960 992	1 688 715
Créances rattachées	650	2 800	5 911	-	22 007	15	36 173	67 556
Provisions au 31/12/2019	(56 914)	-	-	(2 882)	(47 778)	-	-	(107 574)
Valeur nette au 31/12/2019	128 744	37 800	151 535	35 638	243 216	54 599	997 165	1 648 697

La répartition des titres de participation de la Banque en titres cotés, titres non cotés et participations dans les OPCVM se présente comme suit:

	31/12/2020	31/12/2019	Variation	%
Titres cotés	85 473	85 473	-	-
Titres non cotés	99 210	98 936	274	0,3%
Titres OPCVM	599	599	-	-
Total	185 282	185 008	274	0,1%

Le portefeuille titres d'investissement se détaillent au 31/12/2020 comme suit :

Titres	% de participation	Valeur brute au 31/12/2019	Acquisitions / Reclassement	Cessions	Valeur brute au 31/12/2020	Provisions	Valeur nette au 31/12/2020
SICAF Participations	99,99%	500	-	-	500	-	500
BNA Capitaux	99,00%	4 950	-	-	4 950	-	4 950
SOFINREC	97,82%	13 475	-	-	13 475	-	13 475
SICAR INVEST	59,80%	6 616	-	-	6 616	-	6 616
SOIVM SICAF	66,57%	2 461	274	-	2 735	-	2 735
SODET SUD	42,96%	9 826	-	-	9 826	-	9 826
SIMPAR	34,28%	1 530	-	-	1 530	-	1 530
Tunisie Informatique Services	30,00%	75	-	-	75	-	75
AGROSERVICES	29,85%	60	-	-	60	-	60
LES CÉILLETS	29,39%	265	-	-	265	(265)	-
SICAV BNA	29,89%	509	-	-	509	-	509
SOGEST	20,00%	4	-	-	4	(4)	-
ESSOUKNA	0,04%	1	-	-	1	-	1
Placement Obligataire SICAV	0,03%	90	-	-	90	-	90
SIVIA	0,00%	-	-	-	-	-	-
SPI MADINA	0,00%	-	-	-	-	-	-
Parts dans les entreprises liées		40 362	274	-	40 636	(269)	40 367
GENERALE DES VENTES	50,00%	2 000	-	-	2 000	(1 846)	154
SODINO	24,75%	9 418	-	-	9 418	(4 847)	4 571
CAP Bank	23,82%	2 470	-	-	2 470	(125)	2 345
AMI	25,90%	30 981	-	-	30 981	(19 799)	11 182
TUNIS-RE	18,27%	27 538	-	-	27 538	-	27 538
Parts dans les entreprises associées & co-entreprises		72 407	-	-	72 407	(26 617)	45 790
SIDCO	18,96%	3 055	-	-	3 055	(1 793)	1 262
SODIS SICAR	18,63%	5 681	-	-	5 681	(4 150)	1 531
MAISON DU BANQUIER	18,22%	1 542	-	-	1 542	(760)	782
SODEK	17,60%	1 098	-	-	1 098	(770)	328
INTER-BANK SERVICES	16,89%	726	-	-	726	-	726
STBG	15,76%	3 104	-	-	3 104	-	3 104
POLE DE COMPETITIVITE DE BIZERT	15,00%	2 250	-	-	2 250	-	2 250
UNIFACTOR	12,50%	1 875	-	-	1 875	-	1 875
SIBTEL	12,41%	491	-	-	491	-	491
TAPARURA	11,11%	250	-	-	250	-	250
AIR LIQUIDE TUNISIE	11,06%	10 656	-	-	10 656	-	10 656
S.T.I TANIT	10,37%	6 704	-	-	6 704	(5 708)	996
MONETIQUE TUNISIE	10,90%	280	-	-	280	-	280
SFBT	0,44%	455	-	-	455	-	455
A.T.LEASE	10,77%	5 900	-	-	5 900	(335)	5 565
PÔLE DE COMPETITIVITE DE MONASTIR	10,00%	4 000	-	-	4 000	-	4 000
T.D.A	10,00%	400	-	-	400	(400)	-
SOTUGAR	8,33%	250	-	-	250	-	250
ELBENE INDUSTRIE	7,73%	7 560	-	-	7 560	(5 891)	1 669
SODICAB	7,69%	300	-	-	300	(192)	108
SPT MED V	7,17%	2 253	-	-	2 253	-	2 253
IMPRIMERIES REUNIES	6,62%	60	-	-	60	(60)	-
ENTREPOTS FRIGOFRIQUES DU SAHEL	6,56%	58	-	-	58	(33)	25
SEM	6,30%	25	-	-	25	(25)	-
TUNISIE TRADENET	5,00%	100	-	-	100	-	100
TUNIS CENTER	5,00%	500	-	-	500	-	500
CDC DEVELOPPEMENT	5,00%	100	-	-	100	-	100

TUNISAVIA	4,08%	30	-	-	30	-	30
COTUNACE	4,05%	582	-	-	582	-	582
CITECH SIDI BOUZID	4,00%	200	-	-	200	(134)	66
SODESIB	4,00%	200	-	-	200	(31)	169
SOTULUB	3,68%	215	-	-	215	-	215
LE RIBAT	2,82%	200	-	-	200	(200)	-
STAR	2,19%	484	-	-	484	-	484
LE GOLF DES OASIS	1,96%	100	-	-	100	(100)	-
STS	1,93%	62	-	-	62	-	62
SIMAC	1,43%	5	-	-	5	-	5
COTUSAL	1,28%	157	-	-	157	-	157
EL MANSOUR TABARKA	1,09%	172	-	-	172	(172)	-
ZONE FRANCHE ZARZIS	1,00%	60	-	-	60	-	60
FOIRE INTER DE TUNIS	0,44%	44	-	-	44	-	44
CTN	0,26%	100	-	-	100	(69)	31
BTE	0,11%	99	-	-	99	(60)	39
TUNISIE AUTOROUTES	0,05%	434	-	-	434	(260)	174
STB	0,02%	208	-	-	208	(101)	107
CIOK	0,00%	120	-	-	120	(120)	-
SWIFT	0,00%	1	-	-	1	(1)	-
Autres titres de participation		63 146	-	-	63 146	(21 365)	41 781
SMVDA AZIZIA	33,25%	1 075	-	-	1 075	(1 075)	-
HAMMEMET SUD	10,00%	100	-	-	100	(100)	-
LAINO	3,19%	96	-	-	96	(96)	-
BATAM	2,76%	1 066	-	-	1 066	(1 066)	-
SPEI	14,80%	15	-	-	15	(15)	-
LIAL DU CENTRE	20,00%	15	-	-	15	(15)	-
EVOLUTION ECONOMIQUE	5,21%	37	-	-	37	(37)	-
SMVDA RAHMANIA	0,00%	238	-	-	238	(238)	-
SODAL	69,01%	1 447	-	-	1 447	(1 447)	-
STIA	49,99%	5 005	-	-	5 005	(5 005)	-
Sociétés en liquidation		9 094	-	-	9 094	(9 094)	-
Total général		185 008	274	-	185 283	(57 345)	127 938
Créances rattachées							279
Total général (net des provisions y compris créances rattachées)		185 008	274	-	185 283	(57 345)	128 217

Les résultats et les capitaux propres des filiales se présentent comme suit :

Filiales	Sièges sociaux	Capitaux propres	Résultat 2020
SICAF Participations	5, rue de Syrie Tunis	1 217	40
BNA Capitaux	Complexe le banquier, avenue Tahar Hadded les berges du lac	14 448	305
SOFINREC	Rue de l'île de Rhodes-Immeuble l'ATRIUM-Br n°14 Les berges du Lac II 1053 Tunis	17 382	21
SICAR INVEST	16 , rue de Syrie imm EPI center 12 eme étage 1002 Tunis	17 745	1 710
SOIVM SICAF	Complexe le banquier, avenue Tahar Hadded les berges du lac	6 090	(295)
SODET SUD	Résidence l'Etoile du Nord Bloc A-6E-BA31-Centre Urbain Nord	6 760	(711)
SIMPAR	14 ,rue Masmouda Mutuelleville	34 807	(2 941)
Tunisie Informatique Services	6, place Mohamed Kurd Ali EL Omrane	1 229	54
AGROSERVICES	4, rue Hassen Ibn Noomane BP 152-1002-Tunis	1 738	229
LES CÈILLETS	46, Rue Tarek Ibn Zied Mutuelleville - 1082 Tunis	(2 318)	(1 808)
SICAV BNA	5 Rue de Syrie 1002 Tunis	2 131	10
SOGEST	44 avenue Hedi Nouira Ennasr	(851)	(730)
ESSOUKNA	46, rue Tarak Ibn Zied Mutuelle ville 1082 Tunis	33 732	(297)
Placement Obligataire SICAV	5 Rue de Syrie 1002 Tunis	291 484	14 476
SIVIA	51 Av Hédi Nouira Résidence Ryma 2037 Ennasr II TUNIS	8 818	(2 168)
SPI MADINA	36 Boulevard Hedi Nouira ENNASR II 2037	1 102	(2 306)
ZIED SARL	46, rue Trak Ibn Zied Mutuelle ville 1082 Tunis	1 295	7

Les fonds gérés confiés par la Banque aux SICAR se détaillent au 31/12/2020 comme suit :

	Année d'affectation	Montant initial	Remboursements	Moins-values / cession actions propres	Encours brut au 31/12/2020	Provisions	Encours net au 31/12/2020
Fonds géré 1	1997	4 500	(2 809)	(281)	1 410	(1 460)	(50)
Fonds géré 2	1997	2 057	(978)	(239)	840	(698)	142
Fonds géré 3	1998	5 550	(4 331)	(1 170)	49	(49)	-
Fonds géré 4	1999	7 350	(2 913)	-	4 437	(2 417)	2 020
Fonds géré 5	2000	7 000	(3 933)	(13)	3 054	(2 862)	192
Fonds géré 6	2001	7 000	(4 372)	(70)	2 558	(2 241)	317
Fonds géré 7	2002	5 000	(2 241)	(156)	2 603	(1 800)	803
Fonds géré 8	2003	3 500	(1 617)	(30)	1 853	(1 568)	285
Fonds géré 9	2005	1 500	(462)	(32)	1 006	(548)	458
Fonds géré 10	2006	5 000	(2 963)	-	2 037	(1 924)	113
Fonds géré 11	2007	2 500	(1 631)	-	869	(838)	31
Fonds géré 12	2008	8 500	(534)	-	7 966	(4 595)	3 371
Fonds géré 13	2009	20 000	(890)	-	19 110	(10 573)	8 537
Fonds géré 14	2010	15 000	(271)	-	14 729	(4 631)	10 098
Fonds géré SIP SICAR 1	2010	1 500	-	-	1 500	(892)	608
FDS DEV IRADA Jendouba	2010	450	-	-	450	(450)	-
FDS DEV IRADA ELkef	2010	450	-	-	450	(450)	-
Fonds géré 15	2011	10 000	(5 296)	-	4 704	(2 483)	2 221
Fonds géré SIP SICAR 2	2011	2 500	-	-	2 500	(452)	2 048

Fonds géré 16	2012	8 400	-	-	8 150	(2 215)	5 935
Fonds géré 16 BIS	2012	5 600	-	-	5 600	(1 931)	3 669
Fonds géré SIP SICAR 3	2012	6 000	(900)	-	5 100	(499)	4 601
Fonds géré 18	2014	6 000	-	-	6 000	(1 727)	4 273
Fonds géré 19	2015	7 000	-	-	7 000	(2 306)	4 694
Fonds géré SIP SICAR 5	2014	4 000	-	-	4 000	(715)	3 285
Fonds géré SIP SICAR 6	2015	9 000	-	-	9 000	(5 975)	3 025
Fonds géré 20	2016	2 000	-	-	2 000	(523)	1 477
Fonds géré 21	2016	3 000	-	-	3 000	(603)	2 397
Fonds géré 20 BIS	2016	8 500	-	-	8 500	(860)	7 640
Fonds géré 22	2017	20 000	-	-	20 000	(484)	19 516
Fonds géré 22 BIS	2017	20 000	-	-	20 000	(385)	19 615
Fonds géré 22 TER	2017	20 000	-	-	20 000	(230)	19 770
Fonds géré 23	2018	25 000	-	-	25 000	(8)	24 992
Fonds géré 23 BIS	2018	25 000	-	-	25 000	(517)	24 483
Fonds géré 23 TER	2018	23 000	-	-	23 000	(50)	22 950
Fonds géré 24	2019	20 000	-	-	20 000	-	20 000
Fonds géré 24-BIS	2019	20 000	-	-	20 000	-	20 000
Fonds géré 24-TER	2019	15 000	(10 000)	-	5 000	-	5 000
FG SOFIA 1	2019	15 000	-	-	15 000	-	15 000
Total (net de provisions)		371 857	(46 141)	(1 991)	323 475	(59 958)	263 516
Créances rattachées							24 283
Total (net de provisions y compris créances rattachées)		371 857	(46 141)	(1 991)	323 475	(59 958)	287 799

L'encours des provisions sur les fonds gérés s'est élevé au 31/12/2020 à 59.958 mDT, soit une variation nette de 12.180 mDT par rapport au 31/12/2019, et ce suite à la constatation au cours de l'année 2020, de dotations complémentaires pour un montant de 15.104 mDT et de reprises pour un montant de 2.924 mDT.

4.6- Valeurs immobilisées

Les valeurs immobilisées sont évaluées initialement à leur coût y compris les frais directement engagés pour leur acquisition et les taxes non récupérables par la Banque.

Ces immobilisations sont amorties selon les modes et taux suivants :

Nature de l'immobilisation	Mode d'amortissement	Taux d'amortissement
Logiciels informatiques	Linéaire	33%
Matériel informatique	Linéaire	15%
Immeubles d'exploitation	Linéaire	2%
Frais d'agencement	Linéaire	10%
Mobilier de bureaux	Linéaire	10%
Matériel roulant	Linéaire	20%
Coffres forts	Linéaire	3%

Les immobilisations totalisent, au 31/12/2020, une valeur brute de 283.851 mDT et des amortissements et des provisions de 140.684 mDT soit une valeur nette de 143.167 mDT contre 137.032 mDT au 31/12/2019, ce qui représente environ 0,99% du total des actifs de la banque.

Le détail de cette rubrique se présente comme suit:

	Valeur au 31/12/2019	Acquisitions / Dotations	Cessions / Reprises	Reclassement	Valeur au 31/12/2020
Immobilisations incorporelles	30 379	4 075	-	-	34 454
Logiciels	28 602	3 019	-	293	31 914
Logiciels en cours	1 777	1 056	-	(293)	2 540
Amortissements	(23 020)	(4 171)	-	-	(27 191)
Logiciels	(23 020)	(4 171)	-	-	(27 191)
Total net (1)	7 359	(96)	-	-	7 263
Immobilisations corporelles	234 637	14 760	-	-	249 397
Terrains	6 353	-	-	-	6 353
Constructions	86 663	1 077	-	1 758	89 498
Agencements, aménagements et installations	43 448	488	-	7 063	50 999
Matériel de transport	3 213	140	-	-	3 353
MMB et Matériel Informatique	60 371	2 385	-	2 295	65 051
Immobilisations en cours	27 125	10 668	-	(8 821)	28 972
Mobiliers et matériel de bureau en stocks	391	2	-	-	393
Avances sur achats mobiliers et matériel de bureau	2 446	-	-	(2 295)	151
Immobilisations en dation	4 627	-	-	-	4 627
Amortissements	(104 628)	(7 970)	-	-	(112 598)
Constructions	(30 838)	(1 509)	-	-	(32 347)
Agencements, aménagements et installations	(28 098)	(2 440)	-	-	(30 538)
Matériel de transport	(2 538)	(198)	-	-	(2 736)
Mobiliers et matériel de bureau	(43 154)	(3 823)	-	-	(46 977)
Dépréciations	(337)	(558)	-	-	(895)
Immobilisations en dation	(337)	(558)	-	-	(895)
Total net (2)	129 672	6 232	-	-	135 904
Total général (1)+(2)	137 032	6 136	-	-	143 167

Le détail des immobilisations en dation se présente comme suit au 31/12/2020 :

Relation	Description	Valeur comptable	Juste valeur	Plus ou moins-value	Provision
Groupe KHEMAISSA	Terrain Mateur	1 063	1 150	87	-
Tunisie Lait	Terrain Fadhline	2 074	1 216	(858)	(858)
Tunisie Lait	Terrain Fadhline	36	36	-	-
Société d'Etudes et d'Aménagement Marina Hammamet Sud	Appartements	639	690	51	-
Société d'Etudes et d'Aménagement Marina Hammamet Sud	Local Commercial	695	695	-	-
Société d'Etudes et d'Aménagement Marina Hammamet Sud	Local Commercial	120	120	-	-
Total		4 627			(858)

Ces biens sont acquis par la BNA, dans le cadre d'une opération de dation en paiement, suite à des jugements exécutés à l'encontre de certaines relations contentieuses et représentant des garanties hypothécaires reçues. Ces immobilisations sont hors exploitation et destinées à être vendues.

4.7- Autres actifs

Les autres postes d'actif de la Banque ont totalisé 274.658 mDT au 31/12/2020 contre 282.693 mDT au 31/12/2019. Ils se détaillent comme suit :

	31/12/2020	31/12/2019	Variation	%
Comptes d'attente et de régularisation	109 476	121 493	(12 017)	(9,9%)
Débiteurs divers	12 942	14 701	(1 759)	(12,0%)
Compte Ministère de la Défense	855	855	-	-
Etat, impôts & taxes	13 277	26 375	(13 098)	(49,7%)
Impôts exigibles - Actif	9 577	1 856	7 721	416,0%
Commissions de gestion à percevoir	21 579	18 111	3 468	19,1%
Ajustements devises actifs	2 129	2 868	(739)	(25,8%)
Billets de banque détériorés & déficits de caisse	2 112	1 511	601	39,8%
Charges payées d'avance	417	559	(142)	(25,4%)
Comptes d'attente actifs	904	191	713	373,3%
Comptes de régularisation	37 000	9 448	27 552	291,6%
Comptes monétiques	1 656	1 392	264	19,0%
Consommations chefs d'agences & directeurs	12	11	1	9,1%
Comptes liés à la compensation actifs	17 980	51 274	(33 294)	(64,9%)
Affaires litigieuses & remises égarées	16 099	13 484	2 615	19,4%
Utilisation de lignes extérieures en attente d'affectation	-	3 469	(3 469)	(100,0%)
Produits à recevoir	243	157	86	54,8%
Ecart / VO MMB & Coffre Fort	(948)	(948)	-	-
Ecart / Amortissement MMB & Coffre Fort	1 312	1 312	-	-
Provisions pour dépréciation d'autres actifs d'exploitation	(27 670)	(25 133)	(2 537)	(10,1%)
Autres	165 182	161 200	3 982	2,5%

Comptes d'attentes agricoles	61	61	-	-
Provisions pour risques divers (Comptes d'attentes agricoles)	(61)	(61)	-	-
Prêts au personnel	62 266	51 358	10 908	21,2%
Stock cartes de retrait	845	1 293	(448)	(34,6%)
Dotations timbres postes	393	332	61	18,4%
Dotations timbres fiscaux	20	16	4	25,0%
Dotations timbres spéciaux de voyage	43	100	(57)	(57,0%)
Dépôts et cautionnements	283	272	11	4,0%
Créances abandonnées sur fonds budgétaires 133 MDT et 160 MDT	79 870	79 870	-	-
Créances agricoles abandonnées sur fonds propres de la banque	25 529	25 529	-	-
Autres comptes d'actif	(4 067)	2 430	(6 497)	(267,4%)
Total Net	274 658	282 693	(8 035)	(2,8%)

4.7.1- Comptes liés à la compensation

Au 31 décembre 2020, les comptes liés à la compensation débiteurs (Poste AC7 : Autres Actifs) présentent un solde cumulé de 17.980 mDT alors que les comptes liés à la compensation créditeurs (Poste PA5 : Autres Passifs) présentent un solde cumulé créditeur de 136.751 mDT.

Les soldes de ces comptes s'expliquent principalement par des valeurs dont le dénouement normal s'opère à (J +1). Néanmoins, des suspens inter-siège et certains chevauchements au niveau des comptes d'ordre ont été générés suite à la mise en place du système de Télé-compensation 24 heures (T24H).

Une commission chargée de l'identification et de l'apurement des suspens liés à la « Télé-compensation 24 heures » est en train de poursuivre les travaux de régularisation.

4.7.2- Provisions sur risques divers / autres actifs

L'évolution des provisions pour risques divers sur autres actifs se détaille ainsi :

	31/12/2019	Dotation	Reprise	Reclassement	31/12/2020
Provisions pour dépréciation d'autres actifs d'exploitation	(25 133)	(3 262)	725	-	(27 670)
Provisions pour risques divers (Comptes d'attentes agricoles)	(61)	-	-	-	(61)
Total des provisions	(25 194)	(3 262)	725	-	(27 731)

4.7.3- Créances abandonnées sur fonds budgétaires 133 MDT et 160 MDT

Les créances abandonnées sur les fonds budgétaires de 133 MDT et 160 MDT se détaillent ainsi :

	31/12/2020	31/12/2019
Créances agricoles abandonnées (1999) / Fonds 133 MDT	14 956	14 956
Créances agricoles abandonnées (2014 et ultérieures) / Fonds 133 MDT	23 990	23 990
Frais sur créances contentieuses agricoles abandonnées / Fonds 133 MDT	27	27
Total des créances abandonnées sur fonds budgétaire 133 MDT	38 973	38 973
Créances agricoles abandonnées (2014 et ultérieures) / Fonds 160 MDT	40 730	40 730
Frais sur créances contentieuses agricoles abandonnées / Fonds 160 MDT	167	167
Total des créances abandonnées sur fonds budgétaire 160 MDT	40 897	40 897
Total	79 870	79 870

4.7.4- Créances agricoles abandonnées sur fonds propres de la banque

Les créances agricoles abandonnées sur des crédits octroyés sur les fonds propres de la banque, dans le cadre de l'opération de prise en charge par l'Etat de créances prévue par l'article 79 de la loi n°2013-54 du 30 décembre 2013 portant loi de finances pour l'année 2014, telle que modifiée par les textes subséquents, se détaillent ainsi :

	31/12/2020	31/12/2019
Créances agricoles abandonnées (2014 et ultérieures) / Ressources propres	14 259	14 259
Créances agricoles abandonnées (2014 et ultérieures) / Ressources extérieures	11 270	11 270
Total	25 529	25 529

4.8- Banque Centrale et CCP

Ce poste affiche un solde de 1.943.568 mDT au 31/12/2020 contre 1.580.964 mDT au 31/12/2019, enregistrant ainsi une augmentation de 362.604 mDT. Il se détaille comme suit :

	31/12/2020	31/12/2019	Variation	%
Utilisations auprès de la BCT en dinars	-	22	(22)	(100,0%)
Emprunts auprès de la BCT en dinars	1 943 000	1 578 000	365 000	23,1%
Intérêts à servir sur emprunts auprès de la BCT	568	2 942	(2 374)	(80,7%)
Total	1 943 568	1 580 964	362 604	22,9%

4.9- Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers

Ce poste affiche 825.754 mDT au 31/12/2020 contre 181.894 mDT au 31/12/2019, enregistrant ainsi une augmentation de 643.860 mDT qui résulte principalement de la hausse des emprunts sur le marché monétaire en devises ainsi qu'une hausse des emprunts sur le marché monétaire en dinars. Il se détaille comme suit :

- Décomposition par nature de poste

	31/12/2020	31/12/2019	Variation	%
Dépôts et avoirs des établissements bancaires	824 336	178 053	646 283	363,0%
Dépôts et avoirs des établissements financiers	1 418	3 841	(2 423)	(63,1%)
Total	825 754	181 894	643 860	354,0%

- Décomposition par nature de compte

	31/12/2020	31/12/2019	Variation	%
Comptes à vue	10 041	11 904	(1 863)	(15,7%)
Emprunts sur le marché monétaire en dinars	677 950	169 200	508 750	300,7%
Emprunts sur le marché monétaire en devises	135 849	-	135 849	-
Intérêts à payer	1 914	790	1 124	142,3%
Total	825 754	181 894	643 860	354,0%

Toutes les dettes sur les établissements bancaires et financiers ne sont pas matérialisées par des titres du marché interbancaire.

La ventilation des dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers par maturité se présente comme suit:

	Sans maturité contractuelle	< 3 mois	3 mois à 1 an	1 an à 5 ans	> 5 ans	Total
Comptes à vue	10 041	-	-	-	-	10 041
Emprunts sur le marché monétaire en dinars	-	677 950	-	-	-	677 950
Emprunts sur le marché monétaire en devises	-	135 849	-	-	-	135 849
Intérêts à payer	-	1 914	-	-	-	1 914
Total	10 041	815 713	-	-	-	825 754

La ventilation des dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers par nature de relation se présente comme suit:

	Entreprises liées	Entreprises associées	Co- entreprises	Autres	Total
Comptes à vue	-	-	-	10 041	10 041
Emprunts sur le marché monétaire en dinars	-	-	-	677 950	677 950
Emprunts sur le marché monétaire en devises	-	-	-	135 849	135 849
Intérêts à payer	-	-	-	1 914	1 914
Total	-	-	-	825 754	825 754

4.10- Dépôts et avoirs de la clientèle

Les dépôts et avoirs de la clientèle ont totalisé 8.777.935 mDT au 31/12/2020 contre 8.536.958 mDT au 31/12/2019, enregistrant ainsi une augmentation de 240.977 mDT, soit un taux d'accroissement de 2,8%. Ils se détaillent comme suit :

	31/12/2020	31/12/2019	Variation	%
Dépôts en dinars	8 013 283	7 682 256	331 027	4,3%
Dépôts à vue en dinars	2 241 494	1 635 414	606 080	37,1%
Dépôts d'épargne en dinars	3 075 891	2 810 323	265 568	9,4%
Bons de caisse en dinars	46 212	58 068	(11 856)	(20,4%)
Comptes à terme en dinars	194 999	233 497	(38 498)	(16,5%)
Comptes spéciaux de placement en dinars	1 867 678	2 171 958	(304 280)	(14,0%)
Certificats de dépôt en dinars	371 500	550 000	(178 500)	(32,5%)
Autres sommes dues à la clientèle en dinars	215 509	222 996	(7 487)	(3,4%)
Dépôts en devises	699 808	805 830	(106 022)	(13,2%)
Dépôts à vue en devises	485 196	605 858	(120 662)	(19,9%)
Bons de caisse en devises	19 099	12 016	7 083	58,9%
Comptes à terme en devises	60 270	54 655	5 615	10,3%
Comptes de placement en devises	101 845	110 565	(8 720)	(7,9%)
Autres sommes dues à la clientèle en devises	33 398	22 736	10 662	46,9%
Dettes rattachées	64 844	48 872	15 972	32,7%
Intérêts à payer sur dépôts à vue	8 604	4 249	4 355	102,5%

Intérêts à payer sur dépôts à terme en devises	417	742	(325)	(43,8%)
Intérêts à payer sur comptes d'épargne	32 606	29 928	2 678	8,9%
Intérêts à payer sur Bons de Caisse, Compte à Terme & autres produits financiers	54 905	63 732	(8 827)	(13,9%)
Intérêts servis d'avance sur Bons de Caisse & Compte Spécial de Placement	(31 688)	(49 779)	18 091	36,3%
Total	8 777 935	8 536 958	240 977	2,8%

La ventilation des dépôts et avoirs de la clientèle par maturité se présente comme suit:

	Sans maturité contractuelle	< 3 mois	3 mois à 1 an	1 an à 5 ans	> 5 ans	Total
Dépôts en dinars	5 317 385	1 200 814	1 275 885	219 199	-	8 013 283
Dépôts à vue en dinars	2 241 494	-	-	-	-	2 241 494
Dépôts d'épargne en dinars	3 075 891	-	-	-	-	3 075 891
Bons de caisse en dinars	-	12 636	17 966	15 610	-	46 212
Comptes à terme en dinars	-	78 250	96 031	20 718	-	194 999
Comptes spéciaux de placement en dinars	-	574 919	1 117 388	175 371	-	1 867 678
Certificats de dépôt en dinars	-	319 500	44 500	7 500	-	371 500
Autres sommes dues à la clientèle en dinars	-	215 509	-	-	-	215 509
Dépôts en devises	485 196	157 818	48 043	8 751	-	699 808
Dépôts à vue en devises	485 196	-	-	-	-	485 196
Bons de caisse en devises	-	446	15 713	2 940	-	19 099
Comptes à terme en devises	-	22 129	32 330	5 811	-	60 270
Comptes de placement en devises	-	101 845	-	-	-	101 845
Autres sommes dues à la clientèle en devises	-	33 398	-	-	-	33 398
Dettes rattachées	-	64 844	-	-	-	64 844
Intérêts à payer sur dépôts à vue	-	8 604	-	-	-	8 604
Intérêts à payer sur dépôts à terme en devises	-	417	-	-	-	417
Intérêts à payer sur comptes d'épargne	-	32 606	-	-	-	32 606
Intérêts à payer sur Bons de Caisse, Compte à Terme & autres produits	-	54 905	-	-	-	54 905
Intérêts servis d'avance sur Bons de Caisse & Compte de Placement	-	(31 688)	-	-	-	(31 688)
Total	5 802 581	1 423 476	1 323 928	227 950	-	8 777 935

La ventilation des dépôts et avoirs de la clientèle par nature de relation se présente comme suit:

	Entreprises liées	Entreprises associées	Co-entreprises	Autres	Total
Dépôts en dinars	134 036	94 883	-	7 784 364	8 013 283
Dépôts en devises	-	-	-	699 808	699 808
Dettes rattachées	-	-	-	64 844	64 844
Total	134 036	94 883	-	8 549 016	8 777 935

4.11- Emprunts et ressources spéciales

Les emprunts et ressources spéciales de la Banque ont totalisé 657.067 mDT au 31/12/2020 contre 623.769 mDT au 31/12/2019. Ils se détaillent comme suit :

	31/12/2020	31/12/2019	Variation	%
Emprunts matérialisés	326 163	307 828	18 335	6,0%
Emprunts obligataires	314 879	301 500	13 379	4,4%
Intérêts à payer emprunts obligataires	11 284	6 328	4 956	78,3%
Ressources spéciales (*)	330 904	315 941	14 963	4,7%
Ressources extérieures	101 001	110 495	(9 494)	(8,6%)
Ressources budgétaires	257 344	234 000	23 344	10,0%
Ecarts de conversion sur emprunts	(28 259)	(29 415)	1 156	3,9%
Intérêts à payer sur ressources spéciales	818	861	(43)	(5,0%)
Total	657 067	623 769	33 298	5,3%

Les taux d'intérêts des emprunts extérieurs varient entre 1% et 7,2%.

(*) La banque n'encourt de risque de contrepartie que sur les crédits imputés sur les ressources extérieures. En effet, les crédits sur ressources spéciales ne sont débloqués aux clients qu'après l'obtention de l'accord de financement du bailleur de fonds correspondant et le décaissement desdites ressources.

La ventilation des emprunts et ressources spéciales par maturité se présente comme suit:

	Sans maturité contractuelle	< 3 mois	3 mois à 1 an	1 an à 5 ans	> 5 ans	Total
Emprunts matérialisés	392	16 484	53 335	220 552	35 400	326 163
Emprunts obligataires	392	5 200	53 335	220 552	35 400	314 879
Intérêts à payer emprunts obligataires	-	11 284	-	-	-	11 284
Ressources spéciales	-	259 226	11 060	42 966	17 652	330 904
Ressources extérieures y compris écart de conversion	-	1 064	11 060	42 966	17 652	72 742
Ressources budgétaires	-	257 344	-	-	-	257 344
Intérêts à payer sur ressources spéciales	-	818	-	-	-	818
Total	392	275 710	64 395	263 518	53 052	657 067

La ventilation des emprunts et ressources spéciales par nature se présente comme suit:

	Entreprises liées	Entreprises associées	Co-entreprises	Autres	Total
Emprunts matérialisés	24 488	32 399	-	269 276	326 163
Emprunts obligataires	23 242	31 033	-	260 604	314 879
Intérêts à payer emprunts obligataires	1 246	1 366	-	8 672	11 284
Ressources spéciales	-	-	-	330 904	330 904
Ressources extérieures y compris écart de conversion	-	-	-	72 741	72 741
Ressources budgétaires	-	-	-	257 344	257 344
Intérêts à payer sur ressources spéciales	-	-	-	819	819
Total	24 488	32 399	-	600 180	657 067

La situation des comptes de prêts financés sur les ressources du FOPRODI et se trouvant en phase contentieuse au 31/12/2020 se présente comme suit :

Libellé	Solde au 31/12/2020
Contentieux dotation FOPRODI & FOPRODI BIRD	9 500
Impayés en intérêts sur FOPRODI & BIRD	1 473
Total	10 973

Notons, qu'une action d'assainissement du fonds FOPRODI est en cours, en collaboration avec les autorités réglementaires.

4.12- Autres passifs

Les autres postes de passif totalisent 591.592 mDT au 31/12/2020 contre 568.665 mDT au 31/12/2019, enregistrant ainsi une augmentation de 22.927 mDT. Ils se détaillent comme suit :

	31/12/2020	31/12/2019	Variation	%
Etat, impôts et taxes	56 533	35 814	20 719	57,9%
Impôts sur les sociétés	48 360	28 049	20 311	72,4%
Contribution exceptionnelle et contribution sociale de solidarité	6 909	2 404	4 505	187,4%
Organismes sociaux	48 063	48 027	36	0,1%
Comptes d'ajustement devises passifs	162	320	(158)	(49,4%)
Devises reçues en instance d'affectation	14 617	13 027	1 590	12,2%
Provisions pour risques divers (Comptes d'ajustement devises)	958	68	890	1308,8%
SWAPS devises	278	4 299	(4 021)	(93,5%)
Congés à payer	13 643	13 111	532	4,1%
Produits perçus d'avance	8 650	7 152	1 498	20,9%
Excédents de caisse	4 829	4 071	758	18,6%
Charges sur emprunts	53	53	-	-
Autres comptes de régularisation passifs	1 779	1 490	289	19,4%
Provisions pour risques divers (Autres comptes de régularisation passifs)	30	30	-	-

Comptes liés à la compensation passifs	136 751	168 890	(32 139)	(19,0%)
Comptes de régularisation	13 034	10 085	2 949	29,2%
Comptes Etatiques créditeurs	908	956	(48)	(5,0%)
Créditeur divers	33 283	26 026	7 257	27,9%
Versements effectués par l'Etat sur créances impayées pour plus d'un an /Fonds 133 MDT	78 434	78 434	-	-
Intérêts recouverts à verser à l'Etat /Fonds 133 MDT	6 242	5 994	248	4,1%
Versements effectués par l'Etat sur créances impayées pour plus d'un an /Fonds 160 MDT	66 095	66 095	-	-
Intérêts recouverts à verser à l'Etat /Fonds 160 MDT	23 854	23 311	543	2,3%
Fournisseurs d'immobilisations	3 191	4 850	(1 659)	(34,2%)
Provisions pour passifs et charges	24 936	26 109	(1 173)	(4,5%)
<i>Provisions pour avantages postérieurs à l'emploi (**)</i>	8 503	8 941	(438)	(4,9%)
<i>Provisions pour pénalités BCT</i>	2 444	1 244	1 200	96,5%
<i>Provisions pour suspens Inter-Siège T24h</i>	689	752	(63)	(8,4%)
<i>Provisions sur engagement par signature</i>	13 300	15 172	(1 872)	(12,3%)
Total	591 592	568 665	22 927	4,0%

(**) En application des articles 53 et 54 de la Convention Collective Nationale du Personnel des Banques et des Établissements Financiers, la BNA a comptabilisé des provisions qui couvrent ses engagements postérieurs à l'emploi envers le personnel actif et les agents retraités.

En effet, le personnel retraité demeure affilié à un contrat d'assurance sociale, financé par les cotisations de la Banque et du personnel et garantissant les risques suivants : maladies, longue maladie, maternité, invalidité et décès. La BNA supporte 80% des coûts (cotisations...) relatifs à ce contrat d'assurance groupe.

En application des principes comptables généralement admis en Tunisie et des normes internationales d'information financière (IFRS), le coût des avantages postérieurs à l'emploi doit être comptabilisé en charges, à l'instar des autres éléments de rémunération, durant la période d'activité du salarié et non pas au moment où celui-ci bénéficie effectivement des prestations.

Ainsi, la BNA a comptabilisé des provisions pour avantages postérieurs à l'emploi dont l'encours global au 31/12/2020 s'élève à 8.503 mDT contre 8 941 mDT au 31/12/2019.

Pour l'estimation de ces provisions, la Banque a retenu les hypothèses suivantes :

- Taux de croissance des salaires : 4%
- Taux de mortalité et de départ anticipé : 5%
- Taux d'actualisation financière : 10%
- Espérance de vie : 74,5 ans pour les hommes
78,1 ans pour les femmes
- Prime d'assurance prise en charge par la BNA (par retraité) : Variant entre 674 et 694 DT
- Prime d'assurance prise en charge par la BNA (personnel actif) : 580 DT

4.13- Capitaux propres

Les capitaux propres bruts ont atteint 1.626.199 mDT au 31/12/2020 contre 1.522.944 mDT au 31/12/2019 , soit une augmentation de 103.255 mDT. Les mouvements des capitaux propres au cours de l'exercice 2020 se détaillent comme suit :

	Solde au 31/12/2019	Affectation du résultat 2019	Achat actions propres	Reclassement	Prov./actions propres	Résultat de l'exercice	Autres mouvements	Solde au 31/12/2020
Capital social	320 000	-	-	-	-	-	-	320 000
Dotation de l'État	43 098	-	-	-	-	-	-	43 098
Réserves légales	17 600	6 172	-	-	-	-	-	23 772
Réserves extraordinaires	408 010	50 580	-	-	-	-	-	458 590
Réserves à régime spécial	17 802	-	-	-	-	-	-	17 802
Réinvestissements exonérés	291 791	60 000	-	-	-	-	-	351 791
Actions propres	(1 339)	-	-	-	329	-	-	(1 010)
Modification Comptables	-	-	-	-	-	-	-	-
Primes d'émission et de fusion	252 197	-	-	-	-	-	-	252 197
Réserves pour fonds social	41 569	500	-	-	-	-	643	42 713
Réserves pour fonds de développement des compétences	8 773	6 172	-	-	-	-	-	14 945
Résultats reportés	10	9	-	-	-	-	-	19
Résultat net de l'exercice	123 433	(123 433)	-	-	-	102 283	-	102 283
Total	1 522 944	-	-	-	329	102 283	643	1 626 199

La ventilation des Réserves pour Fonds Social se présente comme suit :

Rubrique	Solde au 31/12/2020	Solde au 31/12/2019
Prêts Faps CT Exceptionnels	662	761
Prêts Faps Soins	589	493
Prêts Faps MT Mariage	122	119
Prêts Faps MT Voiture	412	416
Crédits FAPS LT	27 649	26 203
Liquidité	13 279	13 577
Réserve pour Fonds Social	42 713	41 569

4.13.2- Bénéfice par action

	31/12/2020	31/12/2019	Variation	%
Bénéfice net de l'exercice avant modifications comptables (en mDT)	102 283	123 433	(21 150)	(20,7%)
Nombre d'actions ordinaires	64 000 000	64 000 000	-	-
Nombre d'actions propres	114 268	112 768	1 500	1,3%
Nombre d'actions ordinaires en circulation début de période	64 000 000	35 200 000	28 800 000	45,0%
Augmentation de capital	-	28 800 000	(28 800 000)	-
Actions gratuites	-	640 000	(640 000)	-
Actions en numéraires	-	28 160 000	(28 160 000)	-
Date d'augmentation		01/08/2019	-	-
Nombre d'actions ordinaires en circulation fin de période	63 885 732	63 887 232	(1 500)	(0,0%)
Nombre d'actions moyen pondéré	64 000 000	47 599 121	16 400 879	25,6%
Bénéfices revenant aux actions propres	183	217	(35)	(19,1%)
Bénéfice par action de valeur nominale de 5 DT (en DT)	1,598	2,593	(0,995)	-

5- NOTES SUR LES ENGAGEMENTS HORS BILAN

5.1- Cautions, avals et autres garanties données

Ce poste a totalisé 1.597.245 mDT au 31/12/2020 contre 1.497.873 mDT au 31/12/2019. il se décompose comme suit:

	31/12/2020	31/12/2019	Variation	%
a- En faveur d'établissements bancaires	819 146	731 428	87 718	12,0%
Contre garanties	642 000	589 000	53 000	9,0%
Débiteurs par lettres de garanties d'ordre de nos correspondants étrangers	107 146	94 428	12 718	13,5%
Cessions de créances	70 000	48 000	22 000	45,8%
b- En faveur de la clientèle	697 944	686 290	11 654	1,7%
Débiteurs par avals et acceptations	40 927	34 570	6 357	18,4%
Débiteurs par lettres de garanties	79 361	69 135	10 226	14,8%
Débiteurs par obligations cautionnées	20 661	31 030	(10 369)	(33,4%)
Débiteurs par cautions fiscales	46 915	37 066	9 849	26,6%
Débiteurs par cautions sur marchés publics	498 389	508 426	(10 037)	(2,0%)
Avals billets de trésorerie	11 600	5 800	5 800	100,0%
Débiteurs par cautions bancaires taxation d'office	91	263	(172)	(65,4%)
c- En faveur de l'État	80 155	80 155	-	-
Créances budgétaires transférées par l'Etat	80 155	80 155	-	-
Total	1 597 245	1 497 873	99 372	6,6%

La ventilation des cautions, avals et autres garanties données par nature de relation se présente comme suit :

	Entreprises liées	Entreprises associées	Co-entreprise	Autres	Total
a- En faveur d'établissements bancaires	-	-	-	819 146	819 146
b- En faveur de la clientèle	12 793	-	-	685 151	697 944
c- En faveur de l'État	-	-	-	80 155	80 155
Cautions, avals et autres garanties données	12 793	-	-	1 584 452	1 597 245

5.2- Crédits documentaires

Les crédits documentaires ont totalisé 487.076 mDT au 31/12/2020 contre 456.993 mDT au 31/12/2019. La ventilation des crédits documentaires par nature de relation se présente comme suit :

	Entreprises liées	Entreprises associées	Co-entreprise	Autres	Total
Crédits documentaires Import	520	-	-	481 478	481 998
Crédits documentaires Export	-	-	-	5 078	5 078
Total	520	-	-	486 556	487 076

5.3- Actifs donnés en Garantie

Le refinancement auprès de la Banque centrale de Tunisie s'est établi à 1.770.000 mDT au 31/12/2020 contre 1.541.000 mDT au 31/12/2019. Le détail des actifs donnés en garantie se présente comme suit:

	31/12/2020	31/12/2019	Variation	%
Titres de créances	789 827	857 750	(67 923)	(7,9%)
Bons du trésor	941 173	624 000	317 173	50,8%
Emprunt obligataire 2014	39 000	59 250	(20 250)	(34,2%)
Total	1 770 000	1 541 000	229 000	14,9%

5.4- Engagements de financement donnés

Cette rubrique comporte les crédits notifiés aux clients mais non encore débloqués. Elle se détaille comme suit:

	31/12/2020	31/12/2019	Variation	%
Crédits notifiés et non utilisés (agricoles)	6 064	5 464	600	11,0%
En faveur d'établissements bancaires, financiers et d'assurance	-	-	-	-
En faveur de la clientèle	6 064	5 464	600	11,0%
Crédits notifiés et non utilisés (commerciaux)	236 433	178 499	57 934	32,5%
En faveur d'établissements bancaires, financiers et d'assurance	-	-	-	-
En faveur de la clientèle	236 433	178 499	57 934	32,5%
Crédits de gestion notifiés et non utilisés	202 823	124 573	78 250	62,8%
En faveur d'établissements bancaires, financiers et d'assurance	-	-	-	-
En faveur de la clientèle	202 823	124 573	78 250	62,8%
Total	445 320	308 536	136 784	44,3%

La ventilation des engagements de financements donnés selon la nature de la relation se présente comme suit

	Entreprises liées	Entreprises associées	Co-entreprise	Autres	Total
Crédits notifiés et non utilisés (agricoles)	-	-	-	6 064	6 064
En faveur d'établissements bancaires, financiers et d'assurance	-	-	-	-	-
En faveur de la clientèle	-	-	-	6 064	6 064
Crédits notifiés et non utilisés (commerciaux)	-	-	-	236 433	236 433
En faveur d'établissements bancaires, financiers et d'assurance	-	-	-	-	-
En faveur de la clientèle	-	-	-	236 433	236 433
Crédits de gestion notifiés et non utilisés	-	-	-	202 823	202 823
En faveur d'établissements bancaires, financiers et d'assurance	-	-	-	-	-
En faveur de la clientèle	-	-	-	202 823	202 823
Total	-	-	-	445 320	445 320

5.5- Engagements sur titres

Cette rubrique comporte les titres d'investissement souscrits non encore libérés. Elle se détaille comme suit:

	Montant souscrit (1)	Montant libéré (2)	Montant non libéré 2020 (1)-(2)	Montant non libéré 2019
SODIS SICAR	3 328	2 496	832	832
FCPR INTECH	4 000	2 000	2 000	2 000
Total	7 328	4 496	2 832	2 832

5.6- Garanties reçues

Les Garanties reçues sont constituées au 31/12/2020 des éléments suivants:

	Actifs courants	Actifs classés	31/12/2020	31/12/2019	Variation	%
Garanties reçues des banques	410 000	-	410 000	395 000	15 000	3,8%
Garanties reçues de l'État	2 770 050	422 445	3 192 495	2 163 809	1 028 686	47,5%
Fonds Budgétaires & Dotation	87 183	291 910	379 094	316 821	62 272	19,7%
SOTUGAR	32 077	22 020	54 097	35 511	18 586	52,3%
FNG	8 033	34 652	42 684	42 654	30	0,1%
FGIC	-	266	266	266	0	0,1%
FNE	-	88	88	94	(6)	(6,2%)
Garanties de l'État	2 642 757	73 509	2 716 266	1 768 463	947 803	53,6%
Garanties reçues de la clientèle	2 016 749	935 434	2 952 183	2 203 345	748 838	34,0%
Garanties Hypothécaires	799 058	909 522	1 708 580	1 481 805	226 775	15,3%
Garanties financières	1 217 691	25 912	1 243 603	721 540	522 063	72,4%
Total	5 196 799	1 357 879	6 554 678	4 762 154	1 792 524	37,6%

5.7- Engagements en devises

Les engagements donnés et reçus en devise arrêtés au 31/12/2020 se présentent comme suit:

	31/12/2020	31/12/2019
Opérations de change au comptant non encore dénouées		
Devises vendues à livrer (comptant)	(30 783)	(23 774)
Dinars achetés à recevoir (comptant)	14 181	12 691
Devises achetées à recevoir (comptant)	49 723	25 530
Dinars vendus à livrer	(33 144)	(14 345)
Opérations de change à terme non encore dénouées		
Devises vendues à livrer (à terme)	(43 662)	(18 653)
Dinars achetés à recevoir (à terme)	44 959	20 425
Devises achetées à recevoir (à terme)	-	-
Dinars vendus à livrer (à terme)	-	-
Opérations de SWAP		
Dinars à livrer (SWAP)	(178 187)	(189 149)
Devise à livrer (SWAP)	(13 400)	(948)
Devise à recevoir (SWAP)	191 709	185 832

La BNA ne fait pas d'opérations de change à terme à des fins spéculatives et ne détient pas de titres à livrer résultant d'opérations de vente de titres dont la livraison effective est différée.

6- NOTES RELATIVES AUX POSTES DE L'ÉTAT DE RÉSULTAT

6.1- Intérêts et revenus assimilés

Les intérêts et revenus assimilés ont atteint 1.121.626 mDT au 31/12/2020 contre 1.073.394 mDT au 31/12/2019, enregistrant ainsi un taux d'accroissement de 4,5%. Ils s'analysent comme suit :

	2020	2019	Variation	%
Opérations avec les établissements bancaires et financiers	7 707	12 567	(4 860)	(38,7%)
Intérêts sur prêts sur le marché monétaire en dinars	3 371	4 938	(1 567)	(31,7%)
Intérêts sur prêts sur le marché monétaire en devises	605	3 632	(3 027)	(83,3%)
Intérêts sur autres avoirs auprès des établissements bancaires et financiers	3 692	3 972	(280)	(7,0%)
Gains / Report sur opérations de SWAP	39	25	14	56,0%
Opérations avec la clientèle	1 081 629	1 033 474	48 155	4,7%
Agios sur comptes débiteurs de la clientèle	247 058	225 876	21 182	9,4%
Intérêts sur crédits à la clientèle (*)	834 571	807 598	26 973	3,3%
Autres intérêts et revenus assimilés	32 290	27 353	4 937	18,0%
Total	1 121 626	1 073 394	48 232	4,5%

(*) Au 31/12/2020, la BNA a procédé à la constatation en produits des intérêts relatifs aux échéances des crédits reportés en application des dispositions des circulaires de la Banque Centrale de Tunisie en lien avec la pandémie Covid-19 et notamment celles n°2020-06, n° 2020-07 et n° 2020-08. Ces intérêts s'élèvent à 56.842 mDT dont 6.842mDT ont été encaissés durant l'exercice 2020.

6.2- Commissions perçues

Les commissions perçues par la banque ont totalisé 146.180 mDT au 31/12/2020 contre 126.747 mDT au 31/12/2019. Elles se décomposent comme suit :

	2020	2019	Variation	%
Commissions en produits sur opérations de chèques, effets, virements et tenue de comptes	83 556	68 220	15 336	22,5%
Commissions en produits sur opérations monétiques	11 458	8 717	2 741	31,4%
Commissions en produits sur opérations de change	1 133	1 249	(116)	(9,3%)
Commissions en produits sur opérations de commerce extérieur	2 746	3 038	(292)	(9,6%)
Commissions en produits sur location de coffres forts	27	23	4	17,4%
Commissions en produits d'études, de montage de financement, de conseil et d'assistance	25 841	22 282	3 559	16,0%
Commissions en produits de gestion des fonds budgétaires & ressources extérieurs	2 791	4 096	(1 305)	(31,9%)
Commissions en produits sur avals billets de trésorerie	383	280	103	36,8%
Commissions en produits diverses	18 245	18 842	(597)	(3,2%)
Total	146 180	126 747	19 433	15,3%

6.3- Gain sur portefeuille commercial et opérations financières

Ces gains ont atteint 22.770 mDT au 31/12/2020 contre 28.618 mDT au 31/12/2019 soit une régression de 5.848 mDT. Ils se détaillent comme suit:

	2020	2019	Variation	%
Gains nets sur titres de transaction	311	626	(315)	(50,3%)
Intérêts nets sur bons de trésor	224	626	(402)	(64,2%)
Gains (pertes) nets sur titres de placement	(4)	(43)	39	90,7%
Dividendes et revenus assimilés des titres de placement	47	253	(206)	(81,4%)
Pertes sur titres de placement	(2)	(17)	15	88,2%
Dotations aux provisions pour dépréciation des titres de placement	(348)	(279)	(69)	(24,7%)
Reprises de provisions pour dépréciation des titres de placement	299	-	299	-
Gains nets sur opérations de change	22 463	28 035	(5 572)	(19,9%)
Résultat sur opérations de change	17 636	20 907	(3 271)	(15,6%)
Commissions sur change manuel	4 827	7 128	(2 301)	(32,3%)
Total	22 770	28 618	(5 848)	(20,4%)

6.4- Revenus du portefeuille d'investissement

Les revenus du portefeuille d'investissement ont totalisé 99.257 mDT au 31/12/2020 contre 96.018 mDT au 31/12/2019, soit une augmentation de 3,4%. Ils se détaillent comme suit :

	2020	2019	Variation	%
Intérêts nets sur Bons de Trésor d'investissement	76 584	64 897	11 687	18,0%
Revenus des titres de participation Entreprise liée	374	611	(237)	(38,8%)
Revenus des titres de participation Entreprise associée	-	2 010	(2 010)	(100,0%)
Revenus des titres de participation Autres	1 209	3 430	(2 221)	(64,8%)
Revenus des titres participatifs	3 046	2 825	221	7,8%
Revenus des obligations	9 538	11 619	(2 081)	(17,9%)
Revenus des fonds gérés	8 506	10 626	(2 120)	(20,0%)
Total	99 257	96 018	3 239	3,4%

6.5- Intérêts encourus et charges assimilées

Les intérêts et revenus assimilés ont atteint 695.573 mDT au 31/12/2020 contre 667.087 mDT au 31/12/2019, enregistrant ainsi un taux d'accroissement de 4,3%. Ils s'analysent comme suit :

	2020	2019	Variation	%
Opérations avec les établissements bancaires et financiers	(160 401)	(188 435)	28 034	14,9%
Intérêts sur emprunts sur le marché monétaire en dinars	(151 959)	(176 788)	24 829	14,0%
Intérêts sur emprunts sur le marché monétaire en devises	(346)	(509)	163	32,0%
Intérêts sur autres comptes des établissements bancaires et financiers	(211)	(124)	(87)	(70,2%)
Perte / Deport sur opérations de SWAP	(7 885)	(11 014)	3 129	28,4%
Opérations avec la clientèle	(504 881)	(452 605)	(52 276)	(11,6%)
Intérêts sur comptes à vue	(33 613)	(27 193)	(6 420)	(23,6%)
Intérêts sur comptes d'épargne	(149 140)	(135 937)	(13 203)	(9,7%)
Intérêts sur bons de caisse, comptes à terme et autres produits financiers	(322 128)	(289 475)	(32 653)	(11,3%)
Charges sur emprunts et ressources spéciales	(29 830)	(25 516)	(4 314)	(16,9%)
Autres intérêts et charges assimilés	(461)	(531)	70	13,2%
Total	(695 573)	(667 087)	(28 486)	(4,3%)

6.6- Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances, hors bilan et passifs

Ce poste a atteint 220.743 mDT au 31/12/2020 contre 128.526 mDT au 31/12/2019, soit une augmentation de 92.217 mDT. Il s'analyse comme suit :

	2020	2019	Variation	%
Dotations aux provisions sur engagements de la clientèle	(208 930)	(137 156)	(71 774)	(52,3%)
Dotations aux provisions pour créances douteuses individuelles	(151 818)	(174 160)	22 342	12,8%
Dotations aux provisions additionnelles	(55 198)	(59 736)	4 538	7,6%
Dotations aux provisions collectives sur créances non classées	(46 511)	-	(46 511)	-
Reprises de provisions pour créances douteuses	31 410	53 297	(21 887)	(41,1%)
Reprise de provisions additionnelles	12 748	18 042	(5 294)	(29,3%)
Reprises provisions sur créances cédées à SOFINREC	10 810	55 688	(44 878)	(80,6%)
Reprises de provisions collectives sur créances non classées	-	33 737	(33 737)	(100,0%)
Pertes sur créances cédées, radiées et objet de résolutions	(14 182)	(68 171)	53 989	79,2%
Affaires cédées à la SOFINREC	-	(3 569)	3 569	100,0%
Autres créances passées en pertes	(815)	(1 335)	520	39,0%
Sommes recouvrées au titre des créances radiées	75	8	67	837,5%
Reprises d'agios réservés sur créances cédées	2 679	8 044	(5 365)	(66,7%)
Dotations aux provisions pour engagements par signature	(1 634)	(4 554)	2 920	64,1%
Reprises provisions sur engagements par signature	3 506	5 553	(2 047)	(36,9%)
Dotation nette pour risques et charges	(11 813)	8 630	(20 443)	(236,9%)
Dotations aux provisions pour risques et charges	(13 846)	(1 970)	(11 876)	(602,8%)
Reprises de provisions pour risques et charges	2 033	10 600	(8 567)	(80,8%)
Total	(220 743)	(128 526)	(92 217)	(71,7%)

6.7- Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement

Ce poste a totalisé une perte de 13.496 mDT au 31/12/2020 contre une perte de 5.569 mDT au 31/12/2019. Il se détaille comme suit:

	2020	2019	Variation	%
Dotations aux provisions pour dépréciation du portefeuille d'investissement	(2 810)	(10 745)	7 935	73,8%
Dotations aux provisions pour fonds gérés	(15 104)	(12 257)	(2 847)	(23,2%)
Dotations aux provisions pour dépréciation des participations dans les FCP	(885)	(165)	(720)	(436,4%)
Reprises de provisions pour dépréciation du portefeuille d'investissement	2 379	1 039	1 340	129,0%
Reprises de provisions pour fonds gérés	2 924	3 522	(598)	(17,0%)
Plus-values de cession sur titres d'investissement	-	12 653	(12 653)	(100,0%)
Total	(13 496)	(5 569)	(7 927)	(142,3%)

6.8- Frais de personnel

Les frais de personnel ont totalisé à 204.279 mDT au 31/12/2020 contre 212.800 mDT au 31/12/2019, soit une diminution de 4,0%. Ils se détaillent comme suit :

	2020	2019	Variation	%
Salaires	(140 530)	(147 143)	6 613	4,5%
Charges sociales et fiscales	(43 223)	(44 123)	900	2,0%
Autres charges du personnel	(11 422)	(12 057)	635	5,3%
Charges sur assurance collectives et IDR	(8 572)	(8 681)	109	1,3%
Charges sur congés à payer	(532)	(796)	264	33,2%
Total	(204 279)	(212 800)	8 521	4,0%

6.9- Charges générales d'exploitation

Les charges générales d'exploitation ont totalisé à 72.107 mDT au 31/12/2020 contre 65.008 mDT au 31/12/2019, soit une augmentation de 10,9%. Elles se détaillent comme suit :

	2020	2019	Variation	%
Frais d'exploitation non bancaires	(64 098)	(62 796)	(1 302)	2,1%
Loyers et charges locatives	(2 370)	(2 851)	481	16,9%
Entretiens et réparations (confiés à des tiers)	(7 142)	(6 669)	(473)	(7,1%)
Primes d'assurances	(1 312)	(996)	(316)	(31,7%)
Impôts et taxes	(3 603)	(3 377)	(226)	(6,7%)
Fournitures de bureau	(1 438)	(2 108)	670	31,8%
Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	(1 959)	(1 981)	22	1,1%
Missions et réceptions	(388)	(698)	310	44,4%
Dons et cotisations	(224)	(285)	61	21,4%
Jetons de présence	(473)	(437)	(36)	(8,2%)
Affranchissements, téléphone, Télégramme et Telex	(1 587)	(1 861)	274	14,7%
Travaux exécutés par des tiers	(4 273)	(4 412)	139	3,2%
Fournitures faites à la banque (électricité, eau et gaz)	(2 878)	(3 060)	182	5,9%
Frais de publicité	(3 288)	(4 411)	1 123	25,5%
Transports et déplacements	(3 956)	(4 078)	122	3,0%
Participation au budget de l'APTBEF	(400)	(314)	(86)	(27,4%)
Documentation centrale	(848)	(909)	61	6,7%
Frais de contrôle médical	(195)	(104)	(91)	(87,5%)
Frais de formation et d'inscription	(836)	(742)	(94)	(12,7%)
Contribution au fonds de garantie bancaire	(22 783)	(21 099)	(1 684)	(8,0%)
Contribution sociale de solidarité	(4 145)	(2 404)	(1 741)	(72,4%)
Autres charges d'exploitation bancaire	(8 009)	(2 212)	(5 797)	(262,1%)
Total	(72 107)	(65 008)	(7 099)	(10,9%)

6.10- Solde en gain ou en perte provenant des autres éléments ordinaires

Les soldes en gain ou en perte provenant des autres éléments ordinaires présentent une perte de 869 mDT au 31/12/2020 contre une perte de 79.838 mDT au 31/12/2019. Ils se détaillent comme suit :

	2020	2019	Variation	%
Profits (pertes) exceptionnels(les)	36	(79 816)	79 852	100,0%
Pertes et profits sur opérations d'arbitrage rejets monétiques	-	(6)	6	100,0%
Déficits de caisse	(13)	(14)	1	7,1%
Pénalités et amendes fiscales	(892)	(2)	(890)	(44500,0%)
Total	(869)	(79 838)	78 969	98,9%

6.11- Solde en gain/perte provenant des autres éléments extraordinaires

Le solde en gain/perte provenant des autres éléments extraordinaires s'élève au 31/12/2020 à 15.766 mDT.

Ce montant correspond exclusivement aux dons destinés au Fonds 1818 pour lutter contre le Covid-19 pour un montant de 11.400 mD et aux contributions conjoncturelles exceptionnelles instaurées par le décret-loi n°2020-30 du 10 Juin 2020 calculées au taux de 2% des bénéfices servant de base pour le calcul de l'impôt sur les sociétés des exercices 2019 et 2020.

	2020	2019	Variation	%
Contribution Exceptionnelle	(4 366)	-	(4 366)	-
Contribution au Fonds COVID 19	(11 400)	-	(11 400)	-
Total	(15 766)	-	(15 766)	-

6.12- Impôts sur le résultat

La charge d'impôts sur le résultat se compose uniquement de l'impôt courant ou exigible (impôt sur les sociétés) et ne tient pas compte des actifs et passifs d'impôt différé (non intégrés au bilan).

	2020
Résultat net	102 283
Réintégrations	358 661
Impôt sur les sociétés	48 360
Contribution solidarité sociale	4 145
Contribution Conjoncturelle	2 763
Contribution Conjoncturelle 2019	1 603
Amendes et pénalités	892
Charges diverses non déductibles	6 869
Subvention amicale BNA	5 061
Provisions pour risques divers	13 846
Provisions pour titres de placement	348
Provisions pour dépréciation des titres de participation	2 810
Provisions pour dépréciation des titres fonds gérés	15 104
Provisions pour dépréciation des titres FCP	885
Provisions collectives sur créances non classées	46 511
Provisions pour créances douteuses	208 649
Pertes non déductibles	815
Déductions	6 987
Reprise de provisions pour risques et charges	2 033
Autres déductions	4 005
Reprise de provisions pour fonds gérés	144
Reprise de provisions pour dépréciation des titres	142
Reprise provisions additionnelles antérieurs à 2012 + Reprise suite contrôle fiscal	663
Résultat corrigé avant déduction de provisions	453 957
Provisions déductibles sur titres cotés (placement)	348
Provisions déductibles sur titres cotés (participation)	375
Provisions déductibles sur titres cotés (fonds gérés)	591
Provisions pour créances douteuses	208 649
Provisions collectives sur créances non classées	39 288
Résultat corrigé après déduction de provisions	204 706
Dividendes sur titres de participations	1 628
Dividendes et plus-values sur fonds gérés	905
Résultat fiscal	202 173
Dégrèvements fiscaux	64 000
Résultat imposable	138 173
Impôt sur les sociétés	48 360
Contribution solidarité sociale	4 145
Contribution conjoncturelle	2 763

7- NOTES SUR L'ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

7.1- Flux de trésorerie net affecté aux activités d'exploitation

Les activités d'exploitation ont dégagé, au cours de l'exercice 2020, un flux de trésorerie net négatif de 1.170.820 mDT s'expliquant principalement comme suit :

- Les produits d'exploitation encaissés ont enregistré un excédent de 667.459 mDT par rapport aux charges d'exploitation décaissées ;
- Les prêts et avances à la clientèle nettes des remboursements ont dégagé un flux net négatif de 1.756.571 mDT
- Les dépôts et retraits de la clientèle ont dégagé un flux net positif de 225.006 mDT ;
- Les sommes versées au personnel et aux créiteurs divers ont atteint 192.754 mDT ;
- Les autres flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation se sont soldés par un décaissement net de 88.774 mDT.

7.2- Flux de trésorerie net affecté aux activités d'investissement

Les activités d'investissement ont dégagé, au cours de l'exercice 2020 un flux de trésorerie net négatif de 141.367 mDT s'expliquant comme suit :

- Les intérêts et dividendes encaissés sur portefeuille investissement de 98.258 mDT ;
- Les acquisitions nettes sur portefeuille investissement de 220.691 mDT ;
- Les acquisitions nettes des immobilisations de 18.934 mDT ;

7.3- Flux de trésorerie net affecté aux activités de financement

Les activités de financement ont dégagé, au cours de l'exercice 2020, un flux de trésorerie net positif de 28.368 mDT provenant essentiellement de :

- L'émission d'emprunt pour le montant de 70.000 mDT ;
- Le remboursement d'emprunt pour le montant de 56.621 mDT ;
- Une augmentation des ressources spéciales pour le montant de 15.006 mDT ;

7.4- Liquidités et équivalents de liquidités

Cette rubrique comporte les avoirs en dinars et en devises en caisses, auprès de la BCT et du Centre des Chèques Postaux ainsi que les avoirs nets auprès des établissements bancaires. Elle inclut également les prêts et emprunts interbancaires inférieurs à trois mois et les Placements inférieurs à 3 mois composés par les Bons de Trésor de transaction.

Les liquidités et équivalents de liquidités ont accusé un solde négatif de 2.580.021 mDT au 31/12/2020 contre aussi un solde négatif de 1.296.202 mDT au 31/12/2019. Elles se décomposent comme suit à la fin de l'exercice 2020:

	Solde au 31/12/2020	Solde au 31/12/2019	Variation	%
Liquidités en dinars tunisiens :	97 078	173 397	(76 319)	(44,0%)
- Avoirs en caisse en dinars	43 967	48 143	(4 176)	(8,7%)
- Avoirs auprès de la BCT en dinars	4 512	7 378	(2 866)	(38,8%)
- Avoirs en CCP	383	294	89	30,3%
- Mouvements IBS	9 981	20 286	(10 305)	(50,8%)
- Correspondants débiteurs en dinars	48 110	109 123	(61 013)	(55,9%)
- Correspondants créditeurs en dinars	(9 875)	(11 827)	1 952	16,5%
Liquidités en devises :	73 099	269 258	(196 159)	(72,9%)
- Caisse en devises	4 424	12 192	(7 768)	(63,7%)
- Avoirs à la BCT en devises	54 695	103 297	(48 602)	(47,1%)
- Correspondants débiteurs en devises	14 145	153 847	(139 702)	(90,8%)
- Correspondants créditeurs en devises	(165)	(78)	(87)	(111,5%)
Emprunts en dinars	(2 620 952)	(1 747 222)	(873 730)	(50,0%)
Emprunts en devises	(135 849)	-	(135 849)	-
Placements inférieurs à 3 mois	6 603	8 365	(1 762)	(21,1%)
Liquidités et équivalents de liquidités au 31/12/2020	(2 580 021)	(1 296 202)	(1 283 819)	(99,0%)

8- Note sur les événements postérieurs à l'arrêté des états financiers

Aucun événement n'est survenu entre la date de clôture de l'exercice et la date de publication des Etats Financiers de nature à :

- Entraîner des modifications importantes de l'actif ou du passif au cours du nouvel exercice ;
- Avoir des répercussions importantes sur les activités futures de la Banque.

9- Note sur les opérations avec les parties liées

1- La BNA a émis un emprunt obligataire subordonné en 2020 pour un montant global de 70 millions de dinars détaillé comme suit :

- 1.1- Un emprunt obligataire subordonné « BNA 2020-1 » émis sans recours à l'appel public à l'épargne d'un montant de 70 millions de dinars ayant les caractéristiques suivantes :

Catégorie	Durée	Taux d'intérêt	Amortissement
A	5 ans	9,5% et /ou TMM + 2,25%	Constant par 1/5 à partir de la 1ère année
B	7 ans dont deux années de grâce	9,75% et /ou TMM + 2,5%	Constant par 1/5 à partir de la 3ème année

- 1.2- La BNA capitaux a été chargée de préparer le dossier administratif de l'emprunt obligataire subordonné émis en 2020, ainsi la BNA a constaté à ce titre en charge de l'exercice une commission de placement de 245 mD hors taxes.
- 1.3- Les montants souscrits par les filiales et entreprises associées ainsi que les intérêts générés par cet emprunt en 2020 se détaillent comme suit :

Société	Montant souscrit à l'EO BNA sub2020-1	Intérêts 2020
ASSURANCE "AMI"	5 000	84
SODINO	2 000	29
Total	7 000	113

1.4- La caisse Tunisienne des Assurances Mutuelles Agricoles, administrateur de la BNA, a souscrit à l'emprunt obligataire subordonné BNA 2020-1. Le montant souscrit s'élève à 3.000 mDT et les intérêts supportés par la BNA au titre de l'exercice 2020, sont de l'ordre de 55 mDT

2- L'encours des montants souscrits par la Caisse Tunisienne des Assurances Mutuelles Agricoles, administrateur de la BNA, aux emprunts obligataires émis par la BNA au cours des exercices 2009, 2016, 2017, 2018 et 2019 se détaillent comme suit (en mDT) :

Emprunts	BNA Sub 2009	BNA Sub 2016	BNA Sub 2017-02	BNA Sub 2018-01	BNA Sub 2019-01	Total
Encours au 31/12/2020	533	2 000	2 200	2 400	10 890	18 023
Intérêts 2020	31	210	223	242	738	1 445

3- La BNA a cédé au dinar symbolique, à sa filiale la SOFINREC, un lot de créances compromises. Ils se détaillent comme suit :

	Total des créances cédées	Montant intérêt	Rep. de prov. agios et int. réservés
Lot 1	10 491	36	10 505
Total	10 491	36	10 505

4- L'encours des conventions de dépôts souscrits par les filiales et entreprises associées de la BNA totalisent, au 31 décembre 2020, un montant de 210.539 mDT, réparti comme suit :

RELATION	LIBELLE	Statut	Encours au 31/12/2020
Assurance "AMI"	Compte de Placement	ENTREPRISE ASSOCIEE	38 000
TUNIS RE	Compte de Placement	ENTREPRISE ASSOCIEE	33 000
TUNIS RE	Certificat de dépôt	ENTREPRISE ASSOCIEE	18 500
Placement Obligataire "SICAV"	Certificat de dépôt	FILIALE	52 500
Placement Obligataire "SICAV"	Compte de Placement	FILIALE	60 603
SICAV BNA	Compte de Placement	FILIALE	436
SOIVM SICAF	Compte de Placement	FILIALE	1 500
SIVIA	Certificat de dépôt	FILIALE	1 500
ESSOUKNA	Certificat de dépôt	FILIALE	1 500
SOFINREC	Certificat de dépôt	FILIALE	3 000
Total			210 539

5- L'encours des conventions de dépôts à terme souscrits par les administrateurs de la BNA totalisent, au 31 décembre 2020, un montant de 33.890 mDT réparti comme suit :

RELATION	LIBELLE	Encours
CTAMA	Compte à Terme	29 500
CTAMA	Compte de Placement	4 390
Total		33 890

6- La BNA a procédé à l'abandon des créances agricoles qui feront l'objet de prise en charge par l'État conformément à l'article 79 de la loi n°2013-54 du 30 décembre 2013 portant loi de finances pour l'année 2014, tel que modifié par la loi n°2015-18 du 02 juin 2015, l'article 27 de la loi n°2015-30 du 18 août 2015 portant loi de finances complémentaire pour l'année 2015, et l'article 65 de la loi n°2016-78 du 17 décembre 2016 portant loi de finances pour l'année 2017. L'encours de ces créances est de 90.443 mDT. La convention de prise en charge, relative aux fonds propres et fonds extérieurs, a été signée entre la BNA et l'État tunisien en date du 24 mai 2017.

7- La BNA a conclu avec l'État Tunisien des conventions de gestion de plusieurs fonds budgétaires (destinés à financer soit des subventions non remboursables, soit des dotations, soit des crédits) en contrepartie de la perception de commissions.

L'encours de ces fonds budgétaires s'élève au 31 décembre 2020 à 257.344 mDT.

8- La BNA a souscrit auprès de son administrateur, la société CTAMA, un contrat d'assurance destiné à couvrir la charge relative à l'indemnité de départ à la retraite soit six mensualités de salaire brut. La cotisation relative à l'année 2020 s'élève à 3.426 mDT.

9- La BNA a souscrit auprès de son administrateur, la société CTAMA, un contrat d'assurance épargne collective destiné à financer le complément de retraite de son personnel. La charge supportée par la banque au titre de l'année 2020 s'élève à 5.138 mDT.

10- La BNA a signé avec la société «SIP-SICAR» (Filiale de la BNA absorbée par la SICAR INVEST en 2017) trois conventions de gestion de fonds à capital risque. La situation de ces fonds gérés se détaille comme suit :

Fonds gérés	Date souscription	Montant souscrit	Encours brut au 31/12/2020	Provisions	Encours net au 31/12/2020
Fonds gérés SIP SICAR 1	2010	1500	1500	(892)	608
Fonds gérés SIP SICAR 2	2011	2500	2500	(452)	2 048
Fonds gérés SIP SICAR 3	2012	6000	5100	(499)	4 601
Fonds gérés SIP SICAR 5	2014	4000	4000	(715)	3 285
Fonds gérés SIP SICAR 6	2015	9000	9000	(5 975)	3 025
Total		23 000	22 100	(8 533)	13 567

11- La BNA a signé avec sa filiale SICAR-INVEST, un avenant à la convention de gestion de fonds à capital risque. Au titre de cette convention, la BNA a confié à sa filiale la gestion d'une enveloppe entièrement libérée par tranche d'un montant de 332.957 mDT. La situation de ces fonds gérés se détaille comme suit :

Fonds gérés	Date souscription	Montant souscrit	Encours brut au 31/12/2020	Provisions	Encours net au 31/12/2020
Fonds géré 1	1997	4 500	1 410	(1 460)	-50
Fonds géré 2	1997	2 057	840	(698)	142
Fonds géré 3	1998	5 550	49	(49)	0
Fonds géré 4	1999	7 350	4 437	(2 417)	2 020
Fonds géré 5	2000	7 000	3 054	(2 862)	192
Fonds géré 6	2001	7 000	2 558	(2 241)	317
Fonds géré 7	1997	5 000	2 603	(1 800)	803
Fonds géré 8	2003	3 500	1 853	(1 568)	285
Fonds géré 9	2003	1 500	1 006	(548)	458
Fonds géré 10	2005	5 000	2 037	(1 924)	113
Fonds géré 11	2007	2 500	869	(838)	31
Fonds géré 12	2008	8 500	7 966	(4 595)	3 371
Fonds géré 13	2009	20 000	19 110	(10 573)	8 537
Fonds géré 14	2010	15 000	14 729	(4 631)	10 098
Fonds géré 15	2011	10 000	4 704	(2 483)	2 221
Fonds géré 16	2012	8 400	8 150	(2 215)	5 935
Fonds géré 16- bis	2012	5 600	5 600	(1 931)	3 669
Fonds géré 18	2014	6 000	6 000	(1 727)	4 273
Fonds géré 19	2015	7 000	7 000	(2 306)	4 694
Fonds géré 20	2016	2 000	2 000	(523)	1 477
Fonds géré 20 Bis	2016	8 500	8 500	(860)	7 640
Fonds géré 21	2016	3 000	3 000	(603)	2 397
Fonds géré 22	2017	20 000	20 000	(484)	19 516
Fonds géré 22 Bis	2017	20 000	20 000	(385)	19 615
Fonds géré 22 TER	2017	20 000	20 000	(230)	19 770
Fonds géré 23	2019	25 000	25 000	(8)	24 992
Fonds géré 23 Bis	2019	25 000	25 000	(517)	24 483
Fonds géré 23 TER	2019	23 000	23 000	(50)	22 950
Fonds géré 23	2019	20 000	20 000	-	20 000
Fonds géré 23 Bis	2019	20 000	20 000	-	20 000
Fonds géré 23 TER	2019	15 000	5 000	-	5 000
Total		332 957	285 475	(50 526)	234 949

Les conditions de rémunération de la SICAR-INVEST, au titre de la gestion de ces fonds, se résument comme suit :

- Commission de gestion annuelle de 0,5% décomptée sur l'encours des fonds confiés ;
- Commission de recouvrement de 2,5% ;
- Commission de rendement de 5% décomptée sur les produits des placements réalisés par les fonds ;
- Commission de performance de 10% calculée sur les plus-values de l'activité capital risque et autres produits liés.

Les commissions de gestion relatives à l'exercice 2020 s'élèvent à 181 mD HTVA.

12- La BNA a signé avec SODINO, entreprise associée, deux conventions de gestion de fonds à capital risque. La situation de ces fonds gérés se détaille comme suit :

Fonds gérés	Date souscription	Montant souscrit	Encours brut au 31/12/2020	Provisions	Encours net au 31/12/2020
FDS DEV IRADA Jendouba	2010	450	450	(450)	0
FDS DEV IRADA Elkef	2010	450	450	(450)	0
Total		900	900	(900)	0

Les conditions de rémunération de la SODINO, au titre de la gestion de ces fonds, se résument comme suit :

- Commission de gestion de 1% décomptée sur les actifs nets du fonds avec un minimum de 4.500 dinars par fonds ;
- Commission de performance de 10% calculée sur les plus-values réalisées sur les cessions d'actions ou de parts sociales et des dividendes servis par fonds ;
- Commission de rendement de 10% calculée sur les produits des placements réalisés par les fonds ;

Les commissions de gestion revenant à SODINO au titre de l'exercice 2020 s'élèvent à 10 mDT hors taxes.

13- En vertu de conventions conclues avec la SICAV BNA, la SICAV Placement Obligataire et la BNA capitaux, la BNA assure la fonction de dépositaire de titres et de fonds pour ces OPCVM.

En rémunération des prestations fournies à ce titre, la banque perçoit les commissions suivantes :

- 0,15% du montant de l'actif net de la SICAV Placement Obligataire. La commission relative à l'exercice 2020 s'élève à 397mD dinars hors taxes;
- 0,2% du montant de l'actif net du FCP Sécurité. La commission relative à l'exercice 2020 s'élève à 51mD hors taxes;
- 0,1% du montant de l'actif net du FCP Progrès. La commission relative à l'exercice 2020 s'élève 1mD hors taxes;
- 1.000 dinars hors taxes, commission fixe versée annuellement par la SICAV BNA.

14- En vertu de la convention conclue avec la BNA capitaux, cette dernière assure :

- La tenue du registre des actionnaires et autres services annexes. La BNA capitaux perçoit une rétribution forfaitaire de 30.000 dinars hors taxes par année ;
- La gestion du portefeuille pour le compte de la BNA. La BNA capitaux perçoit, à ce titre :
 - *une commission de 0,4% du montant de chaque transaction boursière
 - *une commission de 0,2% du montant de chaque coupon encaissé.
 - *des frais de tenue de compte de 0,075% du montant du portefeuille des valeurs mobilières mouvementées avec un maximum de 2.500 dinars par valeur.

15- La BNA loue à ses filiales, BNA Capitaux et Société Tunisie Informatique Services «TIS », certains de ses locaux. Les conditions annuelles des contrats de location de ses locaux se détaillent comme suit :

Filiales	Montant du loyer annuel en Dinars	Date de début de la location	Majoration par année	Date de début de la majoration	Loyer HT 2020 en Dinars
BNA CAPITAUX-MARSA	7 200 (hors taxes)	15/12/2013	5%	Deuxième année de la location	9 669
BNA CAPITAUX-SOUSSE	4 800 (hors taxes)	01/04/2008	5%	Deuxième année de la location	8 517
BNA CAPITAUX-SFAX	4 200 (hors taxes)	01/07/2007	5%	Deuxième année de la location	7 731
BNA CAPITAUX-BEN AROUS	3 600 (hors taxes)	01/07/2010	5%	Deuxième année de la location	2 792
Tunisie Informatique Services TIS	14 400 (TTC)	01/01/2011	5% (tous les deux ans)	01/01/2014	14 833
Total					43 542

16- Le montant des achats de matériel informatique, de maintenance et des prestations de services effectués au profit de la BNA, courant l'exercice 2020, par sa filiale la société Tunisie Informatique Services « TIS » s'élève à 3.580mD dont 471mD non encore décaissés au 31/12/2020.

17- L'encours des montants souscrits par les filiales et entreprises associées, aux emprunts émis par la BNA au cours des exercices 2009, 2016, 2017, 2018 et 2019, ainsi que les intérêts générés par ces emprunts se détaillent au 31/12/2020 comme suit:

Société	BNA SUB 2019-01	BNA SUB 2018-01	BNA SUB 2017-02	BNA SUB 2017-01	BNA SUB 2016	BNA SUB 2009	Intérêts 2020
SICAR INVEST	2 390	5 400	1 600	-	200	-	971
Placement Obligataire SICAV	-	10 000	-	2 000	-	1 332	1 137
TUNIS-RE	1 500	1 600	3 200	1 600	1 800	266	962
AMI	7 000	3 000	2 000	200	1 600	266	1 480
AGROSERVICES	-	-	-	20	-	-	2
SICAF PARTICIPATIONS BNA	-	300	-	-	-	-	31
Total	10 890	20 300	6 800	3 820	3 600	1 864	4 582

18- La BNA a émis, en 2008 un Fonds Commun de Placement « FCP SECURITE » pour un montant global de 50 millions de dinars. La durée de ce fonds a été prorogée de 10 ans à 15 ans au cours de l'année 2018 :

18.1 Les filiales et entreprises associées ayant souscrit à ce fonds dans le cadre de la prorogation ainsi que la valorisation de leurs portefeuilles au 31/12/2020 se présentent comme suit :

Société	Montant souscrit	Valorisation au 31/12/2020
TUNIS-RE	6 000	9 971
ASSURANCE "AMI"	8 000	13 295
Total	14 000	23 266

18.2 La Caisse Tunisienne des Assurances Mutuelles Agricoles, administrateur de la BNA, a souscrit à ce fonds dans le cadre de sa prorogation. Les montants souscrits à ce fonds ainsi que la valorisation de leur portefeuille au 31/12/2020 se présentent comme suit :

Société	Montant souscrit	Valorisation au 31/12/2020
CTAMA	2 000	3 324
Total	2 000	3 324

19- Les soldes des comptes courants ouverts par les filiales et les entreprises associées de la BNA ainsi que les intérêts y afférents se détaillent, au 31/12/2020 , comme suit :

Partie liée	Solde au 31/12/2020		Intérêts de l'exercice 2020	
	Débit	Crédit	Encaissés	Servis
SIMPAR	1 428	-	153	-
SIVIA	-	968	8	-
ESSOUKNA	-	1 429	30	-
AGRO-SERVICES	-	165	-	2
TIS	-	775	29	-
BNA CAPITAUX	-	3 590	-	56
LES ŒILLETS	150	-	23	-
SOFINREC	-	543	5	-
POS	174	-	-	22
SOGEST	809	-	81	-
EL MEDINA	1 004	-	125	-
SICAR INVEST	-	5 480	-	60
SOIVM SICAF	-	3	-	-
SICAV BNA	-	34	-	1
SICAF PARTICIPATIONS BNA	-	0	-	-
SODET SUD	-	8	-	-
TUNIS-RE	-	4 954	-	149
ZIED	-	1	-	-
AMI	144	-	378	-
GENERALE DES VENTES	-	429	-	-

20- Les concours bancaires accordés par la BNA à ses filiales et à ses entreprises associées, totalisent, au 31/12/2020 , un montant de 142.185 mDT, répartis comme suit :

Société	Encours
SIMPAR	37 517
LES ŒILLETS	12 579
ESSOUKNA	27 531
SIVIA	23 352
EL MADINA	26 614
SOGEST	55
SODET SUD	2 003
SOFINREC	11 386
GEVE	953
TIS	195
Total	142 185

21- Les rémunérations servies par la BNA, au cours de l'exercice 2020 , aux membres des organes de gestion sont détaillées comme suit :

Nature de la Rémunération	Montants servis en 2020
Jetons de présence (CA)	198
CPAI	22
Comité des rémunérations et des nominations	-
Comité interne des Marchés	6
Comité des Risques	40
Comité de Recouvrement	-
Total	266

BANQUE NATIONALE AGRICOLE - BNA BANK
RAPPORT GÉNÉRAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2020

Messieurs les Actionnaires de la Banque Nationale Agricole (BNA Bank),

Rapport sur l'audit des états financiers

Opinion

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale Ordinaire du 29 juin 2019, nous avons effectué l'audit des états financiers de la Banque Nationale Agricole - BNA Bank (la « Banque »), qui comprennent le bilan et l'état des engagements hors bilan au 31 décembre 2020, l'état de résultat et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables. Ces états financiers font ressortir des capitaux propres positifs de 1.626.199 KDT, y compris le résultat bénéficiaire de l'exercice s'élevant à 102.283 KDT.

À notre avis, les états financiers ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la Banque au 31 décembre 2020, ainsi que sa performance financière et ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au Système Comptable des Entreprises.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes internationales d'audit (ISAs) applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces Normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la Banque conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Nous avons déterminé que les questions décrites ci-après constituent les questions clés de l'audit qui doivent être communiquées dans notre rapport.

1) Prise en compte des intérêts et revenus assimilés et des commissions en produits

a) Risques identifiés

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2020, les intérêts et revenus assimilés et les commissions (produits) comptabilisés en résultat net de la Banque totalisent 1.267.806 KDT (soit 91,22% du total des produits d'exploitation bancaire).

Les méthodes de prise en compte des intérêts et revenus assimilés et des commissions en produits sont décrites au niveau de la Note 3.1.4 des états financiers « *Comptabilisation des revenus afférents aux créances clients* ».

Bien que la majeure partie de ces revenus soit générée et comptabilisée automatiquement par le système d'information de la Banque, nous avons considéré que la prise en compte des intérêts et revenus assimilés et des commissions en produits constitue un point clé de notre audit en raison du volume important des transactions et de l'importance de cette rubrique par rapport au total des produits d'exploitation bancaire.

b) Procédures d'audit mises en œuvre face aux risques identifiés

Dans le cadre de notre audit des comptes, nos travaux ont porté particulièrement sur les éléments suivants :

- Un examen des politiques, processus et contrôles mis en place par la Banque en vue de l'évaluation et de la comptabilisation des revenus ;
- L'évaluation de l'environnement informatique compte tenu de la génération et de la prise en compte automatique des revenus en comptabilité ;
- La vérification du respect des prescriptions de la norme comptable NCT 24 relative aux *Engagements et revenus y afférents dans les établissements bancaires*, en matière de prise en compte des revenus et de séparation des exercices comptables ;
- La réalisation de procédés analytiques sur l'évolution des intérêts et des commissions ;
- L'appréciation de la fiabilité des méthodes de réservation des intérêts ;

- La vérification de l'exhaustivité et de l'exactitude des montants des intérêts de report comptabilisés par la Banque au titre de l'exercice 2020 par rapport aux nouveaux échéanciers de remboursement des crédits mis en place en application des dispositions des circulaires de la BCT n° 2020-06, 2020-07 et 2020-08 ;
- La vérification du caractère approprié des informations fournies dans les notes aux états financiers.

2) Classification des créances et estimation des provisions

a) Risques identifiés

Au 31 décembre 2020, les créances figurent à l'actif du bilan de la Banque pour un montant brut de 13.610.912 KDT ; les provisions constituées en couverture des risques rattachés à ces créances s'élèvent à 1.230.006 KDT et les intérêts et agios réservés ont atteint 456.069 KDT.

Comme indiqué au niveau de la Note 3.1 des états financiers « *Comptabilisation des engagements et des revenus y afférents* », la Banque procède à la classification et à l'évaluation des engagements puis à la comptabilisation des provisions y afférentes dès lors qu'elle estime que les critères définis par la circulaire BCT n°91-24 du 17 décembre 1991, telle qu'elle a été modifiée par les circulaires BCT subséquentes, sont remplis.

Compte tenu de l'exposition de la Banque au risque de crédit dont l'estimation obéit à des critères quantitatifs et qualitatifs nécessitant un niveau de jugement élevé, nous avons considéré la classification des créances, l'évaluation des provisions y afférentes et le calcul des intérêts et agios réservés comme un point clé de notre audit.

b) Procédures d'audit mises en œuvre face aux risques identifiés

À travers les entretiens menés avec la Direction et l'examen des procédures de contrôle mises en place par la Banque, nous avons pris connaissance de la méthode d'évaluation du risque de contrepartie et de constatation des provisions nécessaires compte tenu des garanties obtenues. La méthode de classification des engagements de la Banque repose principalement sur l'antériorité de la créance.

Nous avons ainsi adopté la démarche d'audit suivante :

- Le rapprochement de la situation des engagements de la clientèle aux données comptables ;
- L'appréciation de la méthodologie retenue par la Banque en matière de classification des créances par rapport aux règles édictées par la Banque Centrale de Tunisie ;
- L'appréciation de la fiabilité du système de couverture des risques et de réservation des produits ;
- La vérification de la prise en compte de certains critères qualitatifs issus des opérations réalisées et du comportement de la relation considérée durant l'exercice ;
- L'examen des garanties retenues pour le calcul des provisions et l'appréciation de leurs valeurs, eu égard aux règles édictées et aux méthodes adoptées ;

- La vérification du calcul arithmétique du montant des provisions requises sur les créances de la clientèle (à base individuelle, additionnelles ou collectives), en application de la réglementation en vigueur ;
- La vérification que les ajustements proposés ont été pris en compte par la Banque.

3) Comptabilisation des titres d'investissement

a) Risques identifiés

Le portefeuille-titres d'investissement de la Banque totalise 1.863.588 KDT au 31 décembre 2020 et représente un poste important du bilan (12,92% du total des actifs).

Comme indiqué dans la Note 3.2.2 des états financiers « *Portefeuille-titres d'investissement et revenus y afférents* », les titres d'investissement sont comptabilisés à la date d'entrée au coût d'acquisition et font l'objet d'une évaluation à la date de clôture en comparant la valeur comptable à la juste valeur pour les titres non cotés, et à la valeur de marché pour les titres cotés. Les provisions correspondantes sont ajustées en conséquence.

L'estimation de la juste valeur des titres d'investissement requiert l'exercice d'un jugement de la part de la Direction dans son choix des éléments à prendre en considération selon la nature et la situation des titres concernés, lesquels éléments diffèrent selon le cas (pour certaines entités, les capitaux propres éventuellement corrigés et, pour d'autres entités, le cours moyens en bourse à la date d'arrêté ou à la date antérieure la plus récente).

Dans ce contexte et du fait des incertitudes inhérentes à certains éléments, nous avons considéré que la correcte évaluation des titres d'investissement, les créances rattachées et les provisions pour dépréciation correspondantes constituent un point clé de notre audit.

b) Procédures d'audit mises en œuvre face aux risques identifiés

Pour apprécier le caractère raisonnable de l'estimation des justes valeurs des titres d'investissement sur la base des informations qui nous ont été communiquées, nos travaux d'audit ont consisté principalement à :

- Vérifier les cours de bourse utilisés pour l'évaluation des titres cotés ;
- Vérifier que les capitaux propres retenus concordent avec les comptes des entités qui ont fait l'objet d'un audit et que les ajustements opérés, le cas échéant, sur ces capitaux propres sont fondés sur une documentation probante ;
- Vérifier que l'estimation de ces valeurs, déterminée par la Direction, est fondée sur une justification appropriée de la méthode d'évaluation retenue et des éléments chiffrés utilisés, ayant servi de base pour la constatation des provisions pour dépréciation requises ;
- Apprécier le caractère recouvrable des créances rattachées au regard des analyses effectuées sur les titres d'investissement.

Paragraphes d'observations

Nous attirons l'attention sur les points suivants :

- 1) La Note 4.3.8 des états financiers décrit les engagements de l'Office des Céréales envers la Banque qui totalisent 3.303.107 KDT au 31 décembre 2020 (soit environ 22% du total des engagements de la clientèle, en bilan et hors bilan, et avec un dépassement considérable du seuil de 25% des fonds propres nets de la Banque imposé par l'article 51 de la circulaire BCT n°2018-06 du 05 juin 2018,). Ces engagements sont refinancés auprès de la BCT pour un montant de 1.387.914 KDT au 31 décembre 2020, le reliquat de 1.915.193 KDT étant financé par les fonds propres de la Banque. Ils ont connu une hausse significative de 1.497.868 KDT (+83%) par rapport à leur niveau au 31 décembre 2019. Signalons, par ailleurs, que les capitaux propres de l'Office des Céréales sont négatifs de (1.142.025) KDT au 31 décembre 2019.

L'État a procédé, le 05 janvier 2021, à un règlement partiel de la dette de l'Office des Céréales envers la Banque pour un montant de 1.000.000 KDT. Ce montant a été immédiatement investi par la Banque dans la souscription à des Bons du Trésor Assimilables, remboursables sur dix ans et moyennant un intérêt au taux de 7% l'an. Ces titres ont été considérés par la Banque comme étant des garanties financières reçues. Par ailleurs, les garanties de l'État conférées à la Banque au titre des engagements de l'Office des Céréales s'élèvent, au 31 décembre 2020, à 2.283.372 KDT, ce qui porte le total des garanties reçues en couverture du risque de contrepartie sur les engagements de l'Office des Céréales à 3.283.372 KDT.

- 2) La Note 4.3.8 des états financiers décrit également les engagements des autres entreprises publiques envers la Banque qui totalisent 985.811 KDT au 31 décembre 2020, enregistrant ainsi une hausse de 42.439 KDT (+4%) par rapport à leur niveau au 31 décembre 2019. Ces engagements sont refinancés auprès de la BCT à hauteur de 116.818 KDT au 31 décembre 2020. Les garanties obtenues par la Banque en couverture du risque de contrepartie sur ces engagements totalisent 437.983 KDT au 31 décembre 2020, dont des garanties de l'État pour un montant cumulé de 425.507 KDT. Les engagements non couverts par les garanties de l'État concernent essentiellement des entreprises publiques (ETAP, CNRPS, CPG, etc.) dont les engagements sont qualifiés de réguliers et totalisent 478.191 KDT au 31 décembre 2020.
- 3) Les Notes 4.3, 4.7.3, 4.12 et 4.13 des états financiers décrivent les éléments de la situation financière des deux fonds budgétaires de 133.000 KDT et 160.000 KDT, dont les actifs et les passifs s'y rapportant totalisent respectivement 207.286 KDT et 217.723 KDT au 31 décembre 2020, après l'opération d'augmentation de capital (en numéraire, par compensation de créances et par incorporation de réserves) réalisée au cours de l'exercice 2020. Un passif éventuel (en faveur de l'État) d'un montant de 80.155 KDT relatif au fonds budgétaire de 160.000 KDT figure à l'état des engagements hors bilan de la Banque au 31 décembre 2020.

Au cours de l'exercice 2020, la Banque avait envisagé de convenir avec le Ministère des Finances des modalités de régularisation et d'apurement de la situation financière de ces deux fonds budgétaires (mise en jeu de la garantie de l'État pour les impayés pour plus d'un an, fixation du sort des créances abandonnées au fil des ans ainsi que des recouvrements en principal et en intérêts non versés à l'État, commissions de gestion,

alternative de transférer à la Banque les actifs et les passifs relatifs aux deux fonds budgétaires, etc.). Toutefois, aucune évolution n'a été enregistrée à cet effet.

Par ailleurs, la Note 4.7.4 des états financiers montre que les créances agricoles octroyées sur les fonds propres de la Banque, abandonnées en application de l'article 79 de la loi n°2013-54 du 30 décembre 2013, portant loi de finances pour l'année 2014, tel que modifié par les textes subséquents, s'élèvent à 25.529 KDT au 31 décembre 2020. Il est à noter que la Banque n'a pas encore mis en place les mesures nécessaires pour le recouvrement de ces créances auprès de l'État (arrêté du montant définitif à réclamer et signature d'un avenant à la convention de prise en charge portant notamment sur l'échéancier et les modalités de remboursement).

- 4) La Note 6.1 des états financiers décrit les intérêts comptabilisés par la Banque en produits de l'exercice 2020 en application des dispositions des circulaires de la BCT n° 2020-06, 2020-07 et 2020-08, ayant prévu le report de certaines échéances des crédits accordés aux personnes physiques, professionnels et entreprises, dans le cadre des mesures prises pour faire face à la crise économique engendrée par la propagation de la pandémie de la COVID-19. Ces intérêts s'élèvent à 56.842 KDT, dont 6.842 KDT ont été encaissés au cours de l'exercice 2020. Ils ont été calculés sur la période de report de chaque crédit, et ont été capitalisés lors de la mise en place des nouveaux échéanciers de remboursement des crédits objet du report.

Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ces points.

Rapport de gestion

La responsabilité du rapport de gestion incombe au Conseil d'Administration. Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas au rapport de gestion et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

En application des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes de la Banque dans le rapport de gestion par référence aux données figurant dans les états financiers. Nos travaux consistent à lire le rapport de gestion et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport de gestion semble autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport de gestion, nous sommes tenus de signaler ce fait. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilité de la Direction et des responsables de la gouvernance pour les états financiers

Le Conseil d'Administration est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément au Système Comptable des Entreprises, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de la préparation des états financiers, c'est à la Direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Banque à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité

d'exploitation, sauf si la Direction a l'intention de liquider la Banque ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe au Conseil d'Administration de surveiller le processus d'information financière de la Banque.

Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux Normes internationales d'audit (ISAs) applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister.

Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux Normes internationales d'audit (ISAs) applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la Direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Banque à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la Banque à cesser son exploitation ;

- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et tous les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu.

Parmi les questions communiquées aux responsables de la gouvernance, nous déterminons quelles ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la période considérée : ce sont les questions clés de l'audit. Nous décrivons ces questions dans notre rapport, sauf si des textes légaux ou réglementaires en empêchent la publication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer une question dans notre rapport parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de cette question dépassent les avantages pour l'intérêt public.

Rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

Efficacité du système de contrôle interne

En application des dispositions de l'article 3 de la loi n°94-117 du 14 novembre 1994, tel que modifié par la loi n°2005-96 du 18 octobre 2005, nous avons procédé aux vérifications périodiques portant sur l'efficacité du système de contrôle interne de la Banque. À ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficacité incombent au Conseil d'Administration.

Sur la base de notre examen, nous n'avons pas identifié de déficiences majeures dans le système de contrôle interne de la Banque, susceptibles d'impacter notre opinion sur les états financiers. Un rapport traitant des déficiences du contrôle interne, identifiées au cours de notre audit, a été remis à la Direction.

Conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières à la réglementation en vigueur

En application des dispositions de l'article 19 du décret n°2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications portant sur la conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières émises par la Banque avec la réglementation en vigueur.

La responsabilité de veiller à la conformité aux prescriptions de la réglementation en vigueur incombe à la Direction et au Conseil d'Administration.

Sur la base des diligences que nous avons estimées nécessaires de mettre en œuvre, nous n'avons pas détecté d'irrégularité liée à la conformité des comptes de la Banque avec la réglementation en vigueur.

Tunis, le 17 mai 2021

LES CO-COMMISSAIRES AUX COMPTES

P/ Le Groupement GEM & FINACO

Abderrazak GABSI

P/ Le Groupement CSL & CNW

Samir LABIDI

RAPPORT SPÉCIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2020

Messieurs les Actionnaires de la Banque Nationale Agricole (BNA Bank),

En application des articles 43 et 62 de la loi n° 2016-48 du 11 juillet 2016, relative aux banques et aux établissements financiers, et des articles 200 (et suivants) et 475 du Code des Sociétés Commerciales, nous reportons ci-dessous sur les conventions et opérations visées par ces textes.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte, in fine, dans les états financiers. Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement et de façon étendue l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues lors de la mise en œuvre de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

Conventions nouvellement conclues et/ou réalisées au cours de l'exercice clos le 31/12/2020

- 1) La BNA Bank a émis, en 2020, sans recours à l'appel public à l'épargne, un emprunt obligataire subordonné « 2020-1 » d'un montant de 70 millions de dinars, avec les conditions suivantes :

Catégorie	Durée	Taux d'intérêt	Amortissement
A	5 ans	9,5% ou TMM+2,25%	Constant par 1/5 à partir de la 1 ^{ère} année
B	7 ans dont 2 années de grâce	9,75% ou TMM+2,5%	Constant par 1/5 à partir de la 3 ^{ème} année

La BNA Capitaux a été chargée de préparer le dossier administratif de cet emprunt obligataire subordonné ; à ce titre, elle a bénéficié d'une commission de placement de 245 KDT (hors TVA).

Les montants souscrits par les filiales et les entreprises associées de la BNA Bank ainsi que les intérêts générés, en 2020, par cet emprunt obligataire subordonné se présentent comme suit :

Société	Montant souscrit	Intérêts 2020
SODINO	2.000	29
AMI Assurances	5.000	84
Total en KDT	7.000	113

Le montant souscrit par la CTAMA (actionnaire et administrateur) ainsi que les intérêts générés, en 2020, par cet emprunt obligataire subordonné se présentent comme suit :

Société	Montant souscrit	Intérêts 2020
CTAMA	3.000	55
Total en KDT	3.000	55

- 2) Le montant cumulé des achats d'équipements et de consommables informatiques et de prestations de services (notamment de maintenance) auprès de la filiale Tunisie Informatique Services (TIS), au cours de l'exercice 2020, s'élève à 3.580 KDT (hors TVA).
- 3) En 2020, la BNA Bank a conclu avec sa filiale SOFINREC, un contrat portant sur la cession, au dinar symbolique, d'un lot de créances compromises qui se présente comme suit :

Désignation	Total des créances cédées	Montant des intérêts	Reprises de provisions, agios et intérêts réservés
Lot de créances compromises	10.491	36	10.505
Total en KDT	10.491	36	10.505

- 4) L'encours des conventions de dépôts à terme souscrites, en 2020, par les filiales et entreprises associées de la BNA Bank totalisent, au 31 décembre 2020, un montant de 186.039 KDT réparti comme suit :

Relation	Encours au 31/12/2020
Placement Obligataire SICAV	113.103
AMI Assurances	38.000
TUNIS-RE	27.000
SOFINREC	3.000
SOIVM SICAF	1.500
SIVIA	1.500
ESSOUKNA	1.500
SICAV BNA	436
Total en KDT	186.039

Au cours de l'exercice 2020, la BNA Bank a comptabilisé une charge globale de 1.434 KDT sous forme d'intérêts en rémunération de ces dépôts à terme.

- 5) L'encours des conventions de dépôts à terme souscrites en 2020 par la CTAMA (actionnaire et administrateur de la BNA Bank) totalisent, au 31 décembre 2020, un montant de 33.890 KDT réparti comme suit :

Nature	Encours au 31/12/2020
Compte à terme	29.500
Compte de placement	4.390
Total en KDT	33.890

Au cours de l'exercice 2020, la BNA Bank a servi à la CTAMA un montant de 115 KDT sous forme d'intérêts en rémunération de ces dépôts à terme.

Opérations réalisées au cours de l'exercice clos le 31/12/2020 et relatives à des conventions conclues et autorisées au cours des exercices antérieurs

- 1) La BNA Bank a procédé à l'abandon des créances agricoles qui feront l'objet de prise en charge par l'État conformément à l'article 79 de la loi n°2013-54 du 30 décembre 2013, portant loi de finances pour l'année 2014, tel que modifié par la loi n°2015-18 du 02 juin 2015, l'article 27 de la loi n°2015-30 du 18 août 2015, portant loi de finances complémentaire pour l'année 2015, et l'article 65 de la loi n°2016-78 du 17 décembre 2016, portant loi de finances pour l'année 2017. L'encours de ces créances s'élève à 90.443 KDT au 31 décembre 2020, dont un montant de 25.529 KDT sur fonds propres et fonds extérieurs. La convention de prise en charge, relative aux fonds propres et fonds extérieurs, a été signée entre la BNA Bank et l'État Tunisien en date du 24 mai 2017 mais aucun échéancier de remboursement n'a été établi et signé par les deux parties.
- 2) La BNA Bank a procédé à l'abandon des créances agricoles qui feront l'objet de prise en charge par l'État conformément aux dispositions de la loi n°99-65 du 15 juillet 1999. L'encours de ces créances s'élève à 14.956 KDT au 31 décembre 2020.
- 3) La BNA Bank a conclu avec l'État Tunisien des conventions de gestion de plusieurs fonds budgétaires (destinés à financer des subventions non remboursables, des dotations ou des crédits) en contrepartie de la perception de commissions. L'encours de ces fonds budgétaires s'élève à 257.344 KDT au 31 décembre 2020. Les commissions de gestion revenant à la BNA Bank, au titre de l'exercice 2020, totalisent 2.888 KDT (hors TVA).
- 4) La BNA Bank a conclu avec l'État Tunisien, en date du 16 mars 1995, une convention en vertu de laquelle des créances sur fonds budgétaires agricoles, s'élevant en principal à 133 millions de dinars, ont été transférées à la BNA Bank (moyennant la garantie de l'État en matière de recouvrement du principal des échéances impayées pour plus d'un an). Conformément à cette convention, une dotation de l'État a été inscrite parmi les capitaux propres de la BNA Bank pour un montant de 133 millions de dinars. Par ailleurs, la BNA Bank est tenue de restituer les sommes qui lui ont été transférées dès lors que son équilibre financier est rétabli.

L'analyse, au 31 décembre 2018, des montants versés par l'État à la BNA Bank, dans le cadre de la mise en jeu de la garantie sus-indiquée, ainsi que des montants recouverts par la

BNA Bank et non encore versés à l'État, permet de stratifier la dotation accordée en deux catégories :

Un concours qualifié de « substantiel » et correspondant au cumul des montants versés par l'État à la BNA Bank, moyennant la mise en jeu de la garantie souveraine, et des montants recouverts par la BNA Bank sur les crédits qui lui ont été transférés et non encore reversés à l'État, soit 89.902 KDT ;

- Un concours qualifié de « potentiel » et correspondant au reliquat, soit 43.098 KDT.

Le Conseil d'Administration de la BNA Bank a attesté le caractère certain, liquide et exigible du montant de 169.748 KDT correspondant à la libération intégrale de la valeur d'émission des 14.145.648 actions souscrites par l'État, dont un montant de 89.902 KDT imputable sur le fonds budgétaire de 133 millions de dinars.

Ainsi, au 31 décembre 2020, seuls le concours potentiel de 43.098 KDT demeure comptabilisé au niveau des fonds propres de la BNA Bank.

- 5) La BNA Bank a conclu avec l'État Tunisien, en date du 17 février 2004, une autre convention en vertu de laquelle des créances sur fonds budgétaires agricoles, s'élevant en principal à 160 millions de dinars, ont été transférées à la BNA Bank (moyennant la garantie de l'État en matière de recouvrement du principal des échéances impayées pour plus d'un an). Conformément à cette convention, la BNA Bank a inscrit un engagement hors bilan sous la rubrique « Cautions, avals et autres garanties donnés » pour un montant de 160 millions de dinars, suite à la substitution des comptes de passifs correspondants par des provisions pour dépréciation des engagements. Par ailleurs, la BNA Bank est tenue de restituer les sommes qui lui ont été transférées dès lors que son équilibre financier est rétabli.

L'analyse, au 31 décembre 2018, des montants versés par l'État à la BNA Bank, dans le cadre de la mise en jeu de la garantie sus-indiquée, ainsi que des montants recouverts par la BNA Bank et non encore versés à l'État, permet de stratifier la dotation accordée en deux catégories :

- Un concours qualifié de « substantiel » et correspondant au cumul des montants versés par l'État à la BNA Bank dans le cadre de la mise en jeu de la garantie souveraine et des montants recouverts par la BNA Bank sur les crédits qui lui ont été transférés et non encore reversés à l'État, soit 79.845 KDT ;
- Un concours qualifié de « potentiel » et correspondant au reliquat, soit 80.155 KDT.

Le concours substantiel de 79.845 KDT, ayant servi à l'augmentation de capital réalisée en 2019, a donné lieu à la transformation d'une partie du passif éventuel (engagement hors bilan) en un passif actuel (obligation de remboursement d'une partie des crédits transférés) et à la comptabilisation d'une charge exceptionnelle d'égale montant au cours de l'exercice 2019.

Le concours potentiel de 80.155 KDT demeure, quant à lui, en « Engagements hors bilan » au 31 décembre 2020.

- 6) Certaines créances présentant un risque de crédit avéré ont été prises en charge par l'État en vertu des textes suivants :

- L'article 24 de la loi n°98-111 du 28 décembre 1998, portant loi de finances pour l'année 1999 : Consolidation sur 25 ans, sans intérêts et avec la garantie de l'État, des créances impayées et des créances non encore échues au 31 décembre 1997 en principal, à la charge des établissements et entreprises publics et des coopératives centrales de services agricoles ;
- L'article 25 de la même loi : Prise en charge par l'État des créances de certaines entreprises publiques ou à participations publiques directes et indirectes et des coopératives agricoles visées au tableau « G » annexé à ladite loi, qui sont en cours de liquidation ou à liquider ou à privatiser ultérieurement, arrêtées au 31 décembre 1997, sur 25 ans et sans intérêts.

Le montant total desdites créances prises en charge par l'État a été arrêté à 329.592 KDT. Leur encours cumulé, au 31 décembre 2020, s'élève à 53.039 KDT.

- 7) La BNA Bank a souscrit auprès de la CTAMA (actionnaire et administrateur) un contrat d'assurance destiné à couvrir la charge relative à l'indemnité de départ à la retraite (six mensualités de salaire brut). La cotisation relative à l'exercice 2020 s'élève à 3.426 KDT.
- 8) La BNA Bank a souscrit auprès de la CTAMA un contrat d'assurance épargne collective destiné à financer le complément de retraite de son personnel. La charge supportée par la BNA Bank au titre de l'exercice 2020 s'élève à 5.138 KDT.
- 9) La BNA Bank a signé avec SIP-SICAR (absorbée par la filiale SICAR INVEST en 2017) des conventions de gestion de plusieurs fonds à capital risque, constitués au cours de la période 2010 à 2015 pour un montant initial cumulé de 23.000 KDT. Ces fonds gérés présentent un solde cumulé (net de provisions) de 14.332 KDT au 31 décembre 2020.

En outre, la BNA Bank a signé avec sa filiale SICAR INVEST un avenant à la convention de gestion des fonds de capital-risque. En vertu de cette convention amendée, la BNA Bank a confié à sa filiale SICAR INVEST la gestion d'une enveloppe entièrement libérée par tranche (au cours de la période 1997-2019) d'un montant initial cumulé de 332.957 KDT.

Ces fonds gérés présentent un solde cumulé (net de provisions) de 244.315 KDT au 31 décembre 2020.

Les conditions de rémunération de SICAR INVEST, au titre de sa gestion des fonds de capital-risque, se résument comme suit :

- Commission de gestion annuelle sur l'encours des fonds confiés de 0,5% ;
- Commission de recouvrement de 2,5% ;

- Commission de rendement de 5% décomptée sur les produits des placements réalisés par les fonds ;
- Commission de performance de 10% calculée sur les plus-values de l'activité capital-risque et autres produits liés.

Au cours de l'exercice 2020, la BNA Bank a comptabilisé une charge globale de 181 KDT (hors TVA) au titre de ces différentes commissions, et a payé à SICAR INVEST un montant total de 274 KDT au titre de ses commissions de gestion relatives à l'exercice 2019.

- 10)** En 2010, la BNA Bank a signé avec la SODINO, entreprise associée, deux conventions de gestion de fonds de capital-risque pour un montant initial cumulé de 900 KDT. Ces deux fonds gérés, demeurant impayés, sont totalement provisionnés au 31 décembre 2020.

Les conditions de rémunération de la SODINO, au titre de la gestion de chacun de ces fonds, se résument comme suit :

- Frais de gestion de 1% des actifs nets du fonds avec un minimum de 4,5 KDT pour chaque fonds ;
- Commission de performance de 10% sur les plus-values réalisées et dividendes perçus par chaque fonds ;
- Commission de rendement de 10% sur les produits des placements réalisés par chaque fonds.

Les commissions de gestion revenant à la SODINO, au titre de l'exercice 2020, s'élèvent à 9 KDT (hors TVA).

- 11)** En vertu de plusieurs conventions conclues avec Placement Obligataire SICAV, SICAV BNA et BNA Capitaux, la BNA Bank assure la fonction de dépositaire de titres et de fonds. En rémunération des prestations fournies, elle bénéficie des commissions suivantes :

- 0,15% du montant de l'actif net de Placement Obligataire SICAV. La commission perçue au titre de l'exercice 2020 s'élève à 397 KDT (hors TVA) ;
- 1.000 DT (hors TVA), à verser annuellement par SICAV BNA ;
- 0,1% du montant de l'actif net du FCP BNA Capitalisation, à verser trimestriellement par BNA Capitaux. La commission perçue en 2020 s'élève à 51 KDT (hors TVA) ;
- 0,1% du montant de l'actif net du FCP Progrès, à verser trimestriellement par BNA Capitaux. La commission perçue en 2020 s'élève à 1 KDT (hors TVA) ;
- 0,2% du montant de l'actif net du FCP Sécurité, à verser trimestriellement par BNA Capitaux. La commission perçue en 2020 s'élève à 51 KDT (hors TVA).

- 12)** Au cours de l'exercice 2007, il a été procédé à la mise à jour de la convention liant la BNA Bank à BNA Capitaux et portant sur :

- La tenue du registre des actionnaires et autres services annexes, en contrepartie d'une rémunération forfaitaire annuelle de 30 KDT (hors TVA) ;

- La gestion du portefeuille pour le compte de la BNA Bank ; à ce titre, BNA Capitaux perçoit :
 - Une commission sur transaction boursière de 0,4% du montant de la transaction ;
 - Une commission sur encaissement de coupon de 0,2% du montant du coupon ;
 - Des frais de tenue de compte de 0,075% du montant du portefeuille des valeurs mobilières mouvementées, avec un maximum de 2.500 DT par valeur.

En rémunération des prestations qu'elle a fournies au cours de l'exercice 2020, dans le cadre de l'exécution de cette convention, BNA Capitaux a facturé à la BNA Bank un montant global de 31.109 KDT (hors TVA).

- 13) La BNA Bank a loué à BNA Capitaux un local à usage commercial pour l'agence de Sousse. Le bail est consenti pour une période d'une année, commençant le 1^{er} avril 2008 et renouvelable par tacite reconduction, moyennant un loyer annuel de 4.800 DT (hors TVA), avec une majoration annuelle de 5% à partir du 1^{er} avril 2009. Le loyer relatif à l'année 2020 s'élève à 9 KDT (hors TVA).
- 14) La BNA Bank a loué à BNA Capitaux un local à usage commercial situé à Sfax. Le bail est consenti pour une période d'une année, commençant le 1^{er} juillet 2007 et renouvelable par tacite reconduction, moyennant un loyer annuel de 4.200 DT (hors TVA), avec une majoration annuelle de 5% à partir du 1^{er} juillet 2008. Le loyer relatif à l'année 2020 s'élève 8 KDT (hors TVA).
- 15) La BNA Bank a loué à BNA Capitaux un local à usage commercial situé à la Marsa. Le bail est consenti pour une période d'une année, commençant le 15 décembre 2013 et renouvelable par tacite reconduction, moyennant un loyer annuel de 7.200 DT (hors TVA), avec une majoration annuelle de 5% à partir du 15 décembre 2014. Le loyer relatif à l'année 2020 s'élève 10 KDT (hors TVA).
- 16) La BNA Bank a loué à BNA Capitaux un local à usage commercial situé à Ben Arous. Le bail est consenti pour une période d'une année, commençant le 1^{er} juillet 2010 et renouvelable par tacite reconduction, moyennant un loyer annuel de 3.600 DT (hors TVA), avec une majoration annuelle de 5% à partir du le 1^{er} juillet 2011. Ce contrat ayant été résilié fin juin 2020, le loyer relatif à l'année 2020 s'élève 3 KDT (hors TVA).
- 17) En décembre 2011, la BNA Bank a conclu avec sa filiale Tunisie Informatique Services (TIS) un avenant au contrat de location d'un local utilisé comme siège social. Le bail est consenti moyennant un loyer annuel de 14.400 DT (TTC), avec une majoration de 5% tous les deux ans à compter du 1^{er} janvier 2011. Le loyer relatif à l'année 2020 s'élève à 15 KDT (hors TVA).

18) L'encours des montants souscrits par les filiales et entreprises associées, aux emprunts émis par la BNA Bank au cours des exercices 2009, 2016, 2017, 2018 et 2019, ainsi que les intérêts générés par ces emprunts se présentent comme suit au 31 décembre 2020 :

Société	BNA SUB 2019-01	BNA SUB 2018-01	BNA SUB 2017-02	BNA SUB 2017-01	BNA SUB 2016	BNA SUB 2009	Intérêts 2020
SICAR INVEST	2.390	5.400	1.600	-	200	-	971
Placement Obligataire SICAV	-	10.000	-	2.000	-	1.332	1.137
TUNIS-RE	1.500	1.600	3.200	1.600	1.800	266	962
AMI Assurances	7.000	3.000	2.000	200	1.600	266	1.480
Agro-Services	-	-	-	20	-	-	2
SICAF Participations BNA	-	300	-	-	-	-	31
Total en KDT	10.890	20.300	6.800	3.820	3.600	1.864	4.583

19) L'encours des montants souscrits par la CTAMA (actionnaire et administrateur) aux emprunts obligataires émis par la BNA Bank au cours des exercices 2009, 2016, 2017, 2018 et 2019 ainsi que les intérêts générés par ces emprunts se présentent comme suit au 31 décembre 2020 :

Emprunts	BNA SUB 2019-01	BNA SUB 2018-01	BNA SUB 2017-02	BNA SUB 2016	BNA SUB 2009	TOTAL en KDT
Encours au 31/12/2020	10.890	2.400	2.200	2.000	533	18.023
Intérêts 2020	738	242	223	210	31	1.444

20) En 2008, la BNA Bank a émis le « FCP Sécurité » pour un montant global de 50 millions de dinars. La durée de ce fonds a été prorogée de 10 ans à 15 ans au cours de l'exercice 2018.

Les filiales et entreprises associées ayant souscrit à ce fonds ainsi que la valorisation de

leurs portefeuilles se présentent comme suit au 31 décembre 2020 :

Société	Montant souscrit	Valorisation du portefeuille au 31/12/2020
TUNIS-RE	6.000	9.971
AMI Assurances	8.000	13.295
Total en KDT	14.000	23.266

21) La CTAMA (actionnaire et administrateur) a souscrit au « FCP Sécurité » dans le cadre de sa prorogation. Le montant souscrit à ce fonds ainsi que la valorisation du portefeuille correspondant se présentent comme suit au 31 décembre 2020 :

Société	Montant souscrit	Valorisation du portefeuille au 31/12/2020
CTAMA	2.000	3.324
Total en KDT	2.000	3.324

22) Les soldes des comptes courants ouverts par les filiales et entreprises associées de la BNA Bank ainsi que les intérêts y afférents se détaillent comme suit au 31 décembre 2020 :

Partie liée	Soldes des comptes au 31/12/2020		Intérêts relatifs à l'exercice 2020	
	<i>Débiteur</i>	<i>Créditeur</i>	<i>Encaissés</i>	<i>Servis</i>
SIMPAR	1.428	-	153	-
SIVIA	-	968	8	-
ESSOUKNA	-	1.429	30	-
Agro-Services	-	165	-	(2)
TIS	-	775	29	-
BNA CAPITAUX	-	3.590	-	(56)
IMMOBILIERE DES ŒILLETS	150	-	23	-
SOFINREC	-	543	5	-
Placement Obligataire SICAV	174	-	-	(22)
SOGEST	809	-	81	-
EL MADINA	1.004	-	125	-
SICAR INVEST	-	5.480	-	(60)
SOIVM SICAF	-	3	-	-
SICAV BNA	-	34	-	(1)
SICAF PARTICIPATIONS BNA	-	-	-	-
SODET SUD	-	8	-	-
TUNIS-RE	-	4.954	-	(149)
ZIED	-	1	-	-
AMI Assurances	144	-	378	-
GENERALE DES VENTES	-	429	-	-
Total en KDT	3.709	18.379	832	(290)

23) Les concours bancaires accordés par la BNA Bank à ses filiales et entreprises associées, ainsi que les intérêts y afférents se détaillent comme suit au 31 décembre 2020 :

Société	Montant au 31/12/2020	Intérêts relatifs à l'exercice 2020
SIMPAR	37.517	2.278
IMMOBILIERE DES ŒILLETS	12.579	2.199
ESSOUKNA	27.531	3.550
SIVIA	23.352	2.845
EL MADINA	26.614	3.020
SODET SUD	2.003	-
SOFINREC	11.386	1.503
GENERALE DES VENTES	953	1.298
TIS	195	28
SOGEST	55	-
Total en KDT	142.185	16.721

24) L'encours des conventions de dépôts à terme souscrites, en 2019, par les filiales et entreprises associées de la BNA Bank totalisent, au 31 décembre 2020, un montant de 24.500 KDT réparti comme suit :

Relation	Encours au 31/12/2020
TUNIS-RE	24.500
Total en KDT	24.500

Au cours de l'exercice 2020, la BNA Bank a comptabilisé une charge globale de 2.933 KDT sous forme d'intérêts en rémunération de ces dépôts à terme.

Obligations et engagements de la BNA Bank envers les dirigeants

- 1) Les obligations et engagements de la BNA Bank envers les dirigeants, tels que visés par l'article 200 (nouveau) II § 5 du Code des Sociétés Commerciales, se détaillent comme suit :
 - La rémunération du Directeur Général a été fixée par le Conseil d'Administration dans sa réunion du 25 mai 2016, conformément au décret gouvernemental n°2015-968 du 06 août 2015 fixant le régime de rémunération des directeurs généraux des banques publiques et des présidents de leurs conseils d'administration. Cette rémunération se compose d'un salaire mensuel, d'un quota de 500 litres de carburant par mois, de la mise à disposition d'une voiture de fonction et du remboursement des frais téléphoniques ;
 - La rémunération du Directeur Général Adjoint a été fixée par décision du Conseil d'Administration en date du 31 janvier 2019. Cette rémunération se compose d'un salaire mensuel, de diverses primes (prime de bilan, prime de rendement, 13^{ème} mois et

enveloppe de fin d'année), d'un quota mensuel de carburant, de la mise à disposition d'une voiture de fonction et du remboursement des frais téléphoniques ;

- Le montant des jetons de présence à servir aux administrateurs ainsi que les rémunérations des présidents et membres des comités émanant du Conseil d'Administration ont été fixés par décision de l'Assemblée Générale Ordinaire du 09 juin 2020, comme suit :
 - Jetons de présence de 2.500 DT (bruts) par administrateur et 5.000 DT (bruts) pour le président du Conseil d'Administration ;
 - Rémunération de 2.500 DT (bruts) pour les présidents du comité d'audit et du comité des risques ;
 - Rémunération de 1.250 DT (bruts) pour les administrateurs membres du comité d'audit et du comité des risques ainsi que pour les présidents et administrateurs membres des autres comités émanant du Conseil d'Administration.

Les rémunérations servies par la BNA Bank, à ce titre, au cours de l'exercice 2020 s'élève 235.500 DT et se ventilent comme suit :

Bénéficiaires	Montants servis en 2020
Conseil d'Administration (jetons de présence)	167.500
Comité Permanent d'Audit (CPA)	22.000
Comité Interne des Marchés	6.000
Comité des Risques	40.000
Total en DT	235.500

- 2) Les obligations et engagements de la BNA Bank envers ses dirigeants, tels qu'ils ressortent des états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2020, se présentent comme suit :

Catégorie	Directeur Général (*)		Directeur Général Adjoint (**)		Administrateurs et membres des comités	
	Charges de l'exercice	Passif au 31/12/2020	Charges de l'exercice	Passif au 31/12/2020	Charges de l'exercice	Passif au 31/12/2020
Avantages à court terme	568.645	-	472.747	29.280	285.000	200.000
Solde de tout compte	447.009	-	-	-	-	-
Avantages postérieurs à l'emploi	22.982	-	7.493	-	-	-
Total en DT	1.038.636		480.240	29.280	285.000	200.000

(*) Les charges de l'exercice comportent les salaires et compléments de salaires, les valeurs des avantages en nature et les charges sociales pour la période allant du 1^{er} janvier au 30 septembre 2020 ainsi que le solde de tout compte servi au Directeur Général suite à son départ à la retraite.

(**) Les charges de l'exercice comportent un complément de rémunération (rappel) pour un montant brut de 112.365 DT servi au DGA pour la période allant du 15 avril 2019 au 31 décembre 2019.

En dehors des conventions et opérations précitées, nos travaux n'ont pas révélé l'existence d'autres conventions ou opérations rentrant dans le cadre des dispositions des articles 43 et 62 de la loi n°2016-48 du 11 juillet 2016, relative aux banques et aux établissements financiers, des articles 200 (et suivants) et 475 du Code des Sociétés Commerciales.

Tunis, le 17 mai 2021

LES COMMISSAIRES AUX COMPTES

P/ Le Groupement GEM & FINACO

Abderrazak GABSI

P/ Le Groupement CSL & CNW

Samir LABIDI

AVIS DES SOCIÉTÉS

ETATS FINANCIERS INDIVIDUELS

CITY CARS

Siège Social : 31, rue des usines, Z.I Kheireddine, La goulette, Tunis

La société CITY CARS publie, ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2020 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le 15 juin 2021. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial des commissaires aux comptes : Mr Abderrazak GABSI (GEM) & Mr Fehmi LAOURINE (AMC Ernst & Young).

CITY CARS S.A.

BILAN

Arrêté au 31 décembre 2020

(Exprimé en dinars Tunisiens)

ACTIFS	Notes	31-déc.-20	31-déc.-19
Actifs non courants			
<i>Actifs immobilisés</i>			
Immobilisations incorporelles	A - 1	648 164	587 738
Moins : amortissements		579 210	567 411
		68 954	20 327
Immobilisations corporelles	A - 2	19 091 894	18 695 623
Moins : amortissements		5 013 274	4 050 491
		14 078 620	14 645 132
Immobilisations financières	A - 3	8 505 600	3 805 600
Moins : provisions		-	-
		8 505 600	3 805 600
Total des actifs immobilisés		22 653 174	18 471 059
Autres actifs non courants		-	-
Moins : provisions		-	-
		-	-
Total des actifs non courants		22 653 174	18 471 059
Actifs courants			
Stocks	A - 4	22 934 817	46 458 418
Moins : provisions		46 958	45 843
		22 887 859	46 412 575
Clients	A - 5	26 079 655	11 709 407
Moins : provisions		40 603	40 603
		26 039 052	11 668 805
Autres actifs courants	A - 6	75 991	946 679
Placements & autres actifs financiers	A - 7	49 385 741	44 415 373
Liquidités et équivalents de liquidités	A - 8	17 025 201	2 857 058
Total des actifs courants		115 413 844	106 300 490
TOTAL DES ACTIFS		138 067 018	124 771 549

CITY CARS S.A.

BILAN

Arrêté au 31 décembre 2020

(Exprimé en dinars Tunisiens)

CAPITAUX PROPRES & PASSIFS	Notes	31-déc.-20	31-déc.-19
Capitaux propres			
Capital social	CP - 1	18 000 000	18 000 000
Réserves	CP - 2	5 800 000	2 350 000
Autres capitaux propres	CP - 3	(75 095)	(95)
Résultats reportés	CP - 4	7 996 664	7 060 396
Total capitaux propres avant résultat		31 721 569	27 410 301
Résultat de l'exercice		20 728 502	15 186 268
Total capitaux propres avant affectation du résultat		52 450 071	42 596 569
Passifs			
Passifs non courants			
Emprunts		-	-
Autres passifs financiers		-	-
Provisions	P - 1	1 042 884	697 241
Total des passifs non courants		1 042 884	697 241
Passifs courants			
Fournisseurs et comptes rattachés	P - 2	77 566 240	69 045 182
Autres passifs courants	P - 3	7 007 823	12 329 185
Concours bancaires et autres passifs financiers	P - 4	-	103 372
Total des passifs courants		84 574 063	81 477 739
Total des passifs		85 616 947	82 174 980
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES & PASSIFS		138 067 018	124 771 549

CITY CARS S.A.

ÉTAT DE RÉSULTAT - MODÈLE AUTORISÉ

Période allant du 1^{er} janvier au 31 décembre 2020

(Exprimé en dinars Tunisiens)

	Notes	Exercice clos le	
		31-déc.-20	31-déc.-19
Produits d'exploitation			
Revenus	R - 1	228 885 302	203 902 069
Autres produits d'exploitation	R - 2	419 444	386 847
<i>Total des produits d'exploitation</i>		229 304 746	204 288 916
Charges d'exploitation			
Achats de marchandises consommées	R - 3	192 726 532	176 977 109
Charges de personnel	R - 4	2 899 644	2 643 528
Dotations aux amortissements & aux provisions	R - 5	1 342 605	1 424 193
Autres charges d'exploitation	R - 6	3 941 117	3 766 517
<i>Total des charges d'exploitation</i>		200 909 898	184 811 347
Résultat d'exploitation		28 394 848	19 477 568
Charges financières nettes	R - 7	785 112	820 872
Produits des placements	R - 8	3 576 574	3 412 271
Autres gains ordinaires	R - 9	-	6 176
Autres pertes ordinaires	R - 10	207 046	135 539
<i>Résultat des activités ordinaires avant impôt</i>		30 979 264	21 939 605
Impôt sur les bénéfices	R - 11	10 250 762	6 753 337
<i>Résultat des activités ordinaires après impôt</i>		20 728 502	15 186 268
Éléments extraordinaires		-	-
Résultat net de l'exercice		20 728 502	15 186 268
Effets des modifications comptables		-	-
RÉSULTAT APRES MODIFICATIONS COMPTABLES		20 728 502	15 186 268

CITY CARS S.A.

ÉTAT DE FLUX DE TRÉSORERIE - MODÈLE AUTORISÉ

Période allant du 1^{er} janvier au 31 décembre 2020

(Exprimé en dinars Tunisiens)

	Notes	Exercice clos le	
		31-déc.-20	31-déc.-19
Flux de trésorerie liés à l'exploitation			
Résultat net		20 728 502	15 186 268
Ajustements pour :			
* Dotation aux amortissements et aux provisions		1 342 605	1 424 193
* Quote-part subvention d'investissement		(75 000)	(75 000)
* Variation des :			
- Stocks	TR - 1	23 523 601	4 240 721
- Créances	TR - 2	(14 370 248)	(3 035 884)
- Autres actifs	TR - 3	850 320	321 495
- Fournisseurs et autres dettes	TR - 4	3 190 293	10 779 781
- Intérêts courus		-	(947)
* Incidences des variations des taux de change		(12 100)	13 037
* Plus ou moins-value de cession		-	(6 176)
<i>Flux de trésorerie affectés à l'exploitation</i>		35 177 973	28 847 488
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement			
Décassements provenant d'acquisition d'immob. corporelles		(415 586)	(272 025)
Décassements provenant d'acquisition d'immob. incorporelles		(60 427)	(17 042)
Encaissements provenant de la cession d'immob. corporelles		-	97 859
Décassements provenant d'acquisition d'immob. financières		(5 000 000)	(1 000 000)
Encaissements provenant de la cession d'immob. financières		100 000	500 000
Encaissements provenant des subventions		-	-
<i>Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement</i>		(5 376 013)	(691 208)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement			
Dividendes et autres distributions		(10 792 546)	(12 814 287)
Encaissements provenant des subventions		-	-
Décassements provenant de remboursement d'emprunts		-	(200 000)
Encaissement provenant d'emprunt		-	-
Encaissement provenant de l'émission d'actions		-	-
Décassements provenant de modifications comptables		-	-
Rachat action propres		-	(201 921)
<i>Flux de trésorerie provenant des activités de financement</i>		(10 792 546)	(13 216 208)
<i>Incidences des variations des taux de change sur les liquidités et équivalents de liquidités</i>		12 100	(13 037)
Variation de trésorerie		19 021 514	14 927 036
<i>Trésorerie au début de l'exercice</i>		47 053 687	32 126 651
TRÉSORERIE A LA CLOTURE DE L'EXERCICE		66 075 201	47 053 687

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS

(Les chiffres sont exprimés en dinars Tunisiens)

I- PRÉSENTATION DE LA SOCIÉTÉ

La société **CITY CARS** est une société anonyme de droit Tunisien créée en 2007, qui fait appel public à l'épargne, régie par le code des sociétés commerciales.

La Société est entrée en exploitation le 07 décembre 2009. Elle est l'importateur et le distributeur officiel en Tunisie des véhicules neufs de la marque sud-coréenne KIA.

La Société a pour objet en Tunisie ou ailleurs, l'importation, l'exportation, la commercialisation de tout véhicule de transport, de toute pièce de rechange, accessoires, et en général tout produit accessoire aux dits véhicules ainsi que l'achat et la vente de véhicules d'occasion (AGE du 10 juin 2016).

Le capital social était de 250.000 DT lors de la création de la Société le 28 août 2007, divisé en 2.500 actions de 100 DT de nominal chacune. Il est passé à 1.000.000 DT suite à l'augmentation en numéraire de 750.000 DT décidée par l'AGE du 31 décembre 2009, à 1.500.000 DT suite à l'augmentation par incorporation des réserves décidée par l'AGE du 16 avril 2010, à 13.500.000 DT suite à l'augmentation par incorporation des réserves décidée par l'AGE du 29 novembre 2012 et à 18.000.000 DT suite à l'augmentation par incorporation des réserves décidée par l'AGE du 30 mai 2019.

Le siège social de la Société est sis au 31, Rue des Usines Z.I Kheireddine - La Goulette (par décision de l'AGE du 10 juin 2016).

II- UNITÉ MONÉTAIRE

Les livres comptables de la société sont tenus en Dinar Tunisien.

III- OPÉRATIONS EN MONNAIES ÉTRANGÈRES

Les transactions réalisées en monnaies étrangères sont converties en Dinars Tunisiens au taux de change de la date de l'opération ou au cours de couverture lorsqu'un instrument de couverture existe. Au 31 décembre, les éléments monétaires figurant au bilan de l'entreprise sont convertis au taux de clôture, s'ils ne font pas l'objet d'un contrat à terme, et ce, conformément à la norme comptable NCT 15 relatives aux Opérations en monnaies étrangères.

IV- LES FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE 2020

- Arrêt des activités de la Société durant 45 jours (du 20 mars au 03 mai 2020) suite au confinement total décrété par les autorités.
- Reprise graduelle des activités de la Société à partir du 04 mai 2020.
- Malgré cette crise sanitaire les activités de la Société ont connu une nette progression en 2020 comparativement à 2019. En effet, le chiffre d'affaire a enregistré une évolution de 12,3% et le résultat net a remarquablement progressé de 37,9%.
- Nomination de deux administrateurs indépendants en application des dispositions de la loi n°2019-47 du 29 mai 2019 relative à l'amélioration du climat de l'investissement.
- Instauration d'une retenue à la source définitive et libératoire au taux de 35% sur les revenus de capitaux mobiliers (produits des placements à court terme).

V- NOTE SUR LE RESPECT DES NORMES COMPTABLES TUNISIENNES

Les états financiers relatifs à l'exercice clos au 31 décembre 2020, ont été établis conformément aux dispositions des normes comptables tunisiennes telles que définies par la loi 96-112 et le décret 96-2459 du 30 décembre 1996.

VI- NOTE SUR LES BASES DE MESURE ET LES PRINCIPES COMPTABLES PERTINENTS APPLIQUÉS

Les états financiers ont été préparés par référence aux hypothèses et conventions comptables de base suivantes :

- Hypothèse de la continuité de l'exploitation
- Hypothèse de comptabilité d'engagement
- Convention du coût historique
- Convention de la périodicité
- Convention de rattachement des charges aux produits
- Convention de prudence
- Convention de permanence des méthodes.
- Convention de l'unité monétaire
- Convention de l'entité
- Convention de réalisation des revenus
- Convention de l'objectivité
- Convention de l'information complète
- Convention de l'importance relative
- Convention de la prééminence du fond sur la forme

Les états financiers de l'exercice clos au 31 décembre 2020 couvrent la période allant du 1^{er} janvier 2020 au 31 décembre 2020.

1 - Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition en hors taxes récupérables sauf pour le matériel de transport de personnes, et amorties selon la méthode linéaire qui tient compte de la durée de vie estimée de chaque bien et selon les taux suivants :

• Constructions en dur	5%
• Constructions légères	10%
• Matériel et Outillage	15%
• Ascenseurs, monte-charge et escaliers mécaniques	10%
• Matériel de transport	20%
• Mobilier de bureaux	20%
• AAI généraux	10%
• Matériel informatique	33,33%
• Logiciel informatique	33,33%

Les biens immobilisés d'une valeur inférieure ou égale à 500 DT, sont amortis intégralement l'année de leur acquisition.

2 - Stocks

Les stocks de la Société sont composés de véhicules neufs ainsi que de pièces de rechange et accessoires. La Société utilise la méthode de l'inventaire permanent pour la comptabilisation des flux d'entrée et de sortie des stocks.

Le coût d'acquisition des stocks de la Société comprend le prix d'achat majoré des droits de douane à l'importation et taxes non récupérables ainsi que les frais de transport, d'assurance, de transit et de fret liés au transport et autres coûts directement liés à l'acquisition de ces éléments.

La méthode de valorisation du stock est la méthode du coût moyen pondéré pour les pièces de rechanges et le coût individuel pour les véhicules neufs.

3 - Provisions sur stock pièces de rechange

La politique de provisionnement du stock pièces de rechange de la Société, tient compte de la période de garantie KIA qui est de 5 ans.

Cette politique est la suivante :

- Aucune provision n'est constatée sur le stock PR non mouvementé pendant une période inférieure à quatre ans depuis la date de création de la fiche pièce.
- Un taux de provision de 25% est pratiqué sur le stock PR non mouvementé pendant une période qui varie entre quatre ans et cinq ans depuis la date de création de la fiche pièce.
- Un taux de provision de 50% est pratiqué sur le stock PR non mouvementé pendant une période qui varie entre cinq ans et six ans depuis la date de création de la fiche pièce.
- Un taux de provision de 100% est pratiqué sur le stock PR non mouvementé pendant une période supérieure à six ans depuis la date de création de la fiche pièce

4 - Provisions sur créances clients

La Société procède à l'évaluation du risque de non recouvrement pour chacune de ses créances, et constate des provisions pour les créances jugées douteuses.

La politique de provisionnement des créances douteuses de la Société est la suivante :

- Pas de provision pour les créances dont l'échéance remonte à une période inférieure à une année à la date de clôture comptable.
- Un taux de provision de 100% est pratiqué sur les créances dont l'échéance remonte à une période supérieure ou égale à une année à la date de clôture comptable ainsi que les créances impayées transférées au service contentieux pour accomplir une action en justice.

5 - Comptabilisation des revenus

Les revenus sont constitués essentiellement des ventes de véhicules neufs et de de pièces de rechange ainsi que des services après-vente. Ils sont comptabilisés au prix de vente net des remises et réductions commerciales consenties par la Société et des taxes collectées pour le compte de l'État.

6 - Comptabilisation des charges

Les charges d'exploitation sont enregistrées en hors TVA, en respectant la convention de rattachement des charges aux produits.

7 - Comptabilisation des subventions d'investissement

Les subventions d'investissement relatives à des immobilisations amortissables sont à rapporter aux résultats des exercices pendant lesquels sont constatées les charges d'amortissement relatives à ces actifs immobilisés, de façon proportionnellement conformément aux prescriptions de la norme comptable NCT 12 relative aux Subventions publiques.

8 - Comptabilisation des opérations de rachat et de revente par la Société de ses propres actions

La comptabilisation par la Société des opérations de rachat et de revente de ses propres actions est réalisée conformément aux prescriptions de la norme comptable NCT 02 relative aux Capitaux propres.

Si le produit de la revente dépasse le coût d'acquisition, l'excédent est crédité au complément d'apport (compte de capitaux propres), et si le produit de la vente est inférieur au coût d'acquisition, la perte est comptabilisée soit en déduction du complément d'apport, soit en déduction des bénéfices non répartis (réserves distribuables).

VII- RÉGIME FISCAL

La Société était assujettie à l'impôt sur les sociétés conformément au droit commun au taux de 30% jusqu'au 31/12/2012.

Suite à l'admission de 30% de son capital à la cote de la bourse des valeurs mobilières de Tunis le 26/11/2013, la Société a bénéficié du taux réduit de l'impôt sur les sociétés de 20% pour une durée de cinq ans en vertu de la loi n°2010-29 du 07 juin 2010 et ce jusqu'au 31 décembre 2017.

Pour l'exercice 2018, la Société est assujettie à l'impôt sur les sociétés conformément au droit commun au taux de 25% avec une imposition supplémentaire de 1%, au titre de la contribution sociale de solidarité instituée par la loi de finances 2018.

À partir de l'exercice 2019, le taux d'impôt sur les sociétés est passé à 35% (loi de finances 2019) pour tout le secteur des concessionnaires automobiles majoré d'une imposition additionnelle au taux de 2 % relative à la contribution sociale de solidarité (loi de finances 2020).

VIII- NOTE RELATIVES AUX POSTES DU BILAN

A- 1 Immobilisations incorporelles

Au 31 décembre 2020, les immobilisations incorporelles ont atteint en net 68.954 DT. Elles se détaillent comme suit :

Rubriques	31 déc.-20	31 déc.-19
Logiciels Informatiques	648 164	587 738
Amortissement Logiciels Informatiques	(579 210)	(567 411)
TOTAL NET	68 954	20 327

En 2020, les investissements en immobilisations incorporelles ont atteint 60.426 DT.

A- 2 Immobilisations corporelles

Au 31 décembre 2020, les immobilisations corporelles se sont élevées (en brut) à 19.091.894 DT et se détaillent comme suit :

Rubriques	31 déc.-20	31 déc.-19
Terrains	5 987 852	5 987 852
Constructions en dur	7 430 887	7 430 887
Constructions légères	746 342	746 342
Matériel et Outillage 15%	679 635	662 707
Matériel et Outillage 10%	124 413	124 413
Agen., Aménagements et Installations générales Tunis	254 524	243 464
Agen., Aménagements et Installations générales Le Kram	558 862	446 088
Matériel de Transport de personnes	987 550	806 090
Mobiliers et Matériels de Bureaux	398 114	358 932
Matériel Informatique	448 901	414 034
Constructions sur sol d'autrui	1 474 814	1 474 814
TOTAL BRUT	19 091 894	18 695 623

Les amortissements cumulés de ces immobilisations ont totalisé, au 31 décembre 2020, 5.013.274 DT et se détaillent comme suit :

Rubriques	31 déc.-20	31 déc.-19
Amt. Matériel et Outillage 15%	478 724	390 390
Amt. Matériel et Outillage 10%	58 059	45 618
Amt. Constructions en dur	1 733 874	1 362 329
Amt. Constructions légères	348 293	273 659
Amt. Agen., Aménagements et Installations générales Tunis	214 471	200 774
Amt. Agen, Aménagements et Installations générales Le Kram	170 608	117 343
Amt. Matériel de Transport de personnes	437 607	253 811
Amt. Mobiliers et Matériels de Bureaux	350 678	284 826
Amt. Matériel Informatique	413 583	388 106
Amt. Constructions sur sol d'autrui Ali	807 377	733 636
TOTAL BRUT	5 013 274	4 050 491

Au 31 décembre 2020, les acquisitions en immobilisations corporelles ont atteint 396.271 DT et se détaillent comme suit :

Rubriques	Montant
Matériel et Outillage 15%	16 928
Agen., Aménagements et Installations générales Tunis	11 060
Agen., Aménagements et Installations générales Le Kram	112 774
Matériel de Transport de personnes	181 460
Mobiliers et Matériels de Bureaux	39 182
Matériel Informatique	34 867
TOTAL	396 271

A- 3 Immobilisations financières

Au 31 décembre 2020, les immobilisations financières (en brut) ont atteint 8.505.600 DT. Elles se détaillent comme suit :

Rubriques	31 déc.-20	31 déc.-19
Titres de participation (1)	6 499 500	3 499 500
Emprunt obligataire BNA 2018	200 000	300 000
Emprunt obligataire BNA 2020	800 000	-
Emprunt obligataire ATB 2020	1 000 000	-
Dépôts et cautionnements	6 100	6 100
TOTAL BRUT	8 505 600	3 805 600

(1) : Ci-dessous le détail des titres de participation :

Désignations	Nb de Titres	Valeur unitaire	Coût total	%
City Cars Gros	9 995	100	999 500	99,95%
Logistic Cars	15 000	100	1 500 000	75,00%
Al Hidaya Agricole	300 000	10	3 000 000	10,00%
Fonds de capital-risque « CITY CARS 2020 » (géré par TAWASOL INVESTMENTS SICAR)			1 000 000	
TOTAL			6 499 500	

A- 4 Stocks

Au 31 décembre 2020, la valeur nette des stocks a atteint, 22.887.859 DT, contre 46.412.575 DT au 31 décembre 2019. Elle se détaille comme suit :

Rubriques	31 déc.-20	31 déc.-19
Stock véhicules neufs	10 765 206	26 512 298
Stock véhicules neufs en transit	11 916 922	19 569 271
Stock pièces de rechange	144 137	130 949
Stock lubrifiants	25 620	22 122
Stock peintures	44 070	52 122
Stock travaux en cours	38 862	171 655
TOTAL BRUT	22 934 817	46 458 418
Provision pour dépréciation du stock de pièces de rechange	-46 958	-45 843
TOTAL NET	22 887 859	46 412 575

A- 5 Clients & comptes rattachés

Au 31 décembre 2020, le solde du compte « Clients et comptes rattachés » a atteint (en net) 26.039.052 DT et se détaille comme suit :

Rubriques	31-déc.-20	31-déc.-19
Clients, Administrations publiques	644 714	605 292
Clients, Sociétés	1 142 422	2 370 502
Clients, Loueurs	167 059	591 533
Clients, Particuliers	1 552 454	4 788 644
Clients, Groupe	322 490	267 100
Clients, Atelier & Magasin	935 735	513 161
Clients, Effets à recevoir	21 269 633	2 531 330
Clients, Douteux et litigieux	40 603	40 603
Clients, Chèques impayés	4 545	1 244
TOTAL BRUT	26 079 655	11 709 407
Provisions pour créances douteuses	-40 603	-40 603
TOTAL NET	26 039 052	11 668 805

A- 6 Autres actifs courants

Au 31 décembre 2020, Cette rubrique a totalisé 75.991 DT et se détaille comme suit :

Rubriques	31-déc.-20	31-déc.-19
État, TVA à récupérer	363	83
Charges constatées d'avance	41 411	463 222
Produits à recevoir	24 951	483 073
Débiteurs divers	8 966	-
Fournisseurs, créance pour emballage	300	300
TOTAL	75 991	946 679

A – 7 Placements & autres actifs financiers

Il s'agit des placements en banque dont dispose la Société au 31 décembre 2020. Ils ont atteint 49.385.741 DT, contre 44.415.373 DT au 31 Décembre 2019, et se détaillent comme suit :

Rubriques	31 déc.-20	31 déc.-19
Placement ATB	8 500 000	6 000 000
Placement UIB	500 000	-
Placement UBCI	1 000 000	1 000 000
Placement BNA	5 000 000	17 000 000
Placement BT	6 350 000	3 600 000
Placement BIAT	5 500 000	8 500 000
Placement BH	20 200 000	6 200 000
Prêt société du groupe (1)	2 000 000	2 000 000
Échéance à moins d'un an sur emprunts obligataires	300 000	100 000
Intérêts courus sur prêt bancaire	35 741	15 373
TOTAL	49 385 741	44 15 373

(1) En mars 2019, CITY CARS S.A. a conclu avec sa filiale CITY CARS GROS une convention de prêt en compte courant pour un montant de 2.000.000 DT.

A- 8 Liquidités & équivalents de liquidités

Il s'agit des avoirs en banques dont dispose la Société au 31 décembre 2020. Ils ont atteint 17.025.201 DT et se détaillent comme suit :

Rubriques	31 déc.-20	31 déc.-19
ATB TND	1 046 893	235 198
BNA TND	1 284 110	-
ZITOUNA BANK TND	404 069	136 586
UBCI TND	1 887 047	90 550
UBCI EUR	104 725	39 865
UBCI USD	51 093	28 102
BH TND	575 252	156 571
UIB TND	595 115	228 205
BT TND	188 838	584 434
BT EUR	79 316	74 894
BIAT TND	9 765 906	287 151
ATTIJARI BANK TND	10 832	87 676
CHEQUES À L'ENCAISSEMENT	188 119	341 628
EFFETS À L'ENCAISSEMENT	842 886	566 178
CAISSE DÉPENSES	1 000	20
TOTAL	17 025 201	2 857 058

CP- 1 Capital social

Le capital social de la Société est de 18.000.000 DT divisé en 18.000.000 actions de un (1) Dinar chacune.

Rubriques	31 déc.-20	31 déc.-19
Capital social	18 000 000	18 000 000
TOTAL	18 000 000	18 000 000

CP- 2 Réserves

Au 31 décembre 2020, cette rubrique a totalisé 5.800.000 DT et se détaille comme suit :

Rubriques	31 déc.-20	31 déc.-19
Réserves légales	1 800 000	1 350 000
Réserves pour réinvestissements exonérés (1)	4 000 000	1 000 000
TOTAL	5 800 000	2 350 000

(1) La variation de cette rubrique s'explique par des réinvestissements exonérés réalisés en 2020 pour un montant total de 3 000 000 DT.

CP- 3 Autres capitaux propres

Au 31 décembre 2020, cette rubrique a totalisé (75 095) DT et se détaille comme suit :

Rubriques	31 déc.-20	31 déc.-19
Subventions d'investissement	500 000	500 000
Actions propres	(225 095)	(225 095)
Amortissements subventions d'investissement	(350 000)	(275 000)
TOTAL NET	(75 095)	(95)

CP- 4 Résultats reportés

Au 31 décembre 2020, cette rubrique a totalisé 7.996.664 DT et se détaille comme suit :

Rubrique	31 déc.-20	31 déc.-19
Résultats reportés	7 996 664	7 060 396
TOTAL	7 996 664	7 060 396

P- 1 Provisions

Au 31 décembre 2020, cette rubrique a totalisé 1.042.884 DT et se détaille comme suit :

Rubriques	31 déc.-20	31 déc.-19
Provision pour indemnités de départ à la retraite	6 384	27 650
Provision pour risques et charges (1)	1 036 500	669 591
TOTAL	1 042 884	697 241

(1) La variation de cette rubrique entre 2019 et 2020 se justifie principalement par :

- La constatation d'une provision complémentaire pour risque fiscal de 200.000 DT ;
- La constatation d'une provision de 135.487 DT relative à des avantages futurs accordés aux clients (entretiens périodiques gratuits), et ce, dans le cadre des campagnes promotionnelles lancées en 2020.

P- 2 Fournisseurs & comptes rattachés

Il s'agit des dettes envers les fournisseurs dont le montant cumulé s'établit au 31 décembre 2020 à 77.566.240 DT et se détaille comme suit :

Rubriques	31 déc.-20	31 déc.-19
Fournisseurs d'exploitation locaux	1 348 174	1 440 831
Fournisseurs d'exploitation locaux, effets à payer	-	72 394
Fournisseurs d'immobilisations locaux	1 349	-
Fournisseurs d'immobilisations retenues de garantie	2 868	23 533
Fournisseurs étrangers	76 001 594	67 121 200
Fournisseurs locaux, factures non parvenues	212 255	387 223
TOTAL	77 566 240	69 045 182

P- 3 Autres passifs courants

Au 31 décembre 2020, les autres passifs courants ont totalisé 7.007.823 DT et se détaillent comme suit :

Rubriques	31-déc.-20	31-déc.-19
Provision pour congés à payer	166 059	147 591
Provision pour prime exceptionnelle	318 730	279 947
État, Impôts et taxes	674 714	990 489
Obligations cautionnées	-	5 952 830
État, IS à payer	3 815 529	2 778 469
État, Contribution sociale de solidarité 2020 à payer	544 328	363 734
CNSS	220 880	195 546
Autres passifs courants	21 015	30 952
Produits constatés d'avance	157 692	120 774
Clients, Particuliers avances	1 020 519	1 428 179
Clients, Sociétés avances	35 450	15 520
Créditeurs divers	7 126	6 826
Actionnaire, dividendes 2013 à payer	-	1 206
Actionnaire, dividendes 2014 à payer	-	1 440
Actionnaire, dividendes 2015 à payer	1 656	1 656
Actionnaire, dividendes 2016 à payer	1 656	1 656
Actionnaire, dividendes 2017 à payer	1 656	1 656
Actionnaire, dividendes 2018 à payer	1 711	10 713
Actionnaire, dividendes 2019 à payer	19 102	-
TOTAL	7 007 823	12 329 185

P - 4 Concours bancaires et autres passifs financiers

Rubriques	31-déc.-20	31-déc.-19
Compte bancaire débiteur	-	103 372
TOTAL	-	103 372

IX- NOTES RELATIVES AUX POSTES DE L'ÉTAT DE RÉSULTAT :

R- 1 Revenus

Les revenus se sont élevés au 31 décembre 2020 à 228.885.302 DT, contre 203.902.069 DT au 31 décembre 2019, enregistrant une augmentation de 12,25 %.

Rubriques	Exercice clos le 31 déc.-20	Exercice clos le 31 déc.-19
Ventes véhicules neufs	199 404 381	173 460 295
Ventes véhicules neufs populaires	22 901 155	23 499 984
Ventes véhicules neufs en hors taxe	842 270	648 185
Ventes Main d'œuvre atelier	553 812	752 272
Ventes pièces de rechange atelier	2 452 016	2 633 058
Ventes travaux extérieurs atelier	16 920	191 314
Vente garantie pièces de rechange	545 850	566 968
Vente garantie main-d'œuvre	22 423	24 881
Vente garantie travaux extérieurs	631 930	359 652
Ventes pièces de rechange comptoir	1 237 498	1 388 727
Ventes petites fournitures	20 381	26 570
Ventes lubrifiants	130 198	224 777
Ventes peintures	126 468	125 385
TOTAL	228 885 302	203 902 069

Il est à noter que le nombre de véhicules neufs vendus est passé de 4217 en 2019 à 4785 en 2020, soit une évolution de 13,47%.

R- 2 Autres produits d'exploitation

Au 31 décembre 2020, les autres produits d'exploitation se sont élevés à 419.444 DT et se détaillent comme suit :

Rubriques	Exercice clos le 31 déc.-20	Exercice clos le 31 déc.-19
Inscriptions 4 CV	37 820	12 235
Autres produits d'exploitation	9 380	2 368
Location d'immeubles	297 244	297 244
Quote-part subvention d'investissement	75 000	75 000
TOTAL	419 444	386 847

R- 3 Achats consommés

Au 31 décembre 2020, les achats consommés ont totalisé, 192.726.532 DT et se détaillent comme suit :

Rubriques	Exercice clos le 31 déc.-20	Exercice clos le 31 déc.-19
Variation des stocks	23 523 602	4 240 721
Travaux extérieurs	1 727 482	1 366 883
Achats approvisionnements consommés	281 813	270 357
Achats véhicules neufs	116 978 673	112 526 266
Achats véhicules neufs en transit	11 914 005	19 569 271
Frais accessoires d'achat	34 510 258	34 918 989
Achats accessoires VN	-	7 800
Achats lubrifiants	114 068	147 549
Achats peintures	53 733	63 070
Achats pièces de rechange locaux	423 968	291 240
Achats pièces de rechange société de groupe	3 198 930	3 574 962
TOTAL	192 726 532	176 977 109

R- 4 Charges de personnel

Au 31 décembre 2020, les charges de personnel ont totalisé 2.899.644 DT et se détaillent par rubrique comme suit :

Rubriques	Exercice clos le 31 déc.-20	Exercice clos le 31 déc.-19
Salaires et compléments de salaires	2 249 799	2 080 857
Charges sociales	628 415	534 402
Autres charges de personnel	24 228	21 448
Provision pour congés à payer	18 468	11 941
Provision pour départ à la retraite	(21 266)	(5 119)
TOTAL	2 899 644	2 643 528

R- 5 Dotations aux amortissements & aux provisions

Au 31 décembre 2020, les dotations aux amortissements et aux provisions ont totalisé 1.342.605 DT.

Rubriques	Exercice clos le 31 déc.-20	Exercice clos le 31 déc.-19
Dotations aux amortissements	974 581	955 521
Dotations aux provisions nettes (1)	368 024	468 672
TOTAL	1 342 605	1 424 193

(1) : Ci-dessous le détail des provisions nettes :

Rubriques	Exercice clos le 31 déc.-20	Exercice clos le 31 déc.-19
Provision pour dépréciation du stock pièces de rechange	1 115	(147)
Provisions pour risques et charges	399 013	473 551
Reprises sur provisions pour risques et charges	(32 104)	-
Reprises sur provisions pour créances douteuses	-	(4 732)
TOTAL	368 024	468 672

R- 6 Autres charges d'exploitation

Au 31 décembre 2020, les autres charges d'exploitation ont totalisé 3.941.117 DT et se détaillent comme suit :

Rubriques	Exercice clos le 31 déc.-20	Exercice clos le 31 déc.-19
Loyers	36 400	38 436
Entretiens & réparations	144 906	123 470
Primes d'assurance	109 491	141 690
Services extérieurs	347 460	362 729
Honoraires & commissions	835 720	827 082
Publicité, publications, relations publiques	1 271 656	1 177 966
Transports de biens, déplacements, missions et réceptions	197 458	325 368
Impôts & taxes	726 532	607 389
Frais postaux & Telecom	13 725	14 208
Services bancaires & assimilés	201 519	91 930
Jetons de présence	56 250	56 250
TOTAL	3 941 117	3 766 517

R- 7 Charges financières nettes

Au 31 décembre 2020, les charges financières nettes ont totalisé 785.112 DT et se détaillent comme suit :

Rubriques	Exercice clos le 31 déc.-20	Exercice clos le 31 déc.-19
Intérêts bancaires	29 001	22 040
Intérêts sur mainlevée	5 196	1 316
Intérêts sur obligations cautionnées	510 288	209 409
Intérêts des emprunts bancaires	-	3 175
Autres charges financières	(122)	(203)
Pertes de change	9 209	19 176
Gains de change	(12 981)	32 265
Intérêts des comptes courants	(176 201)	(174 280)
Intérêts sur effets escomptés	420 722	707 974
TOTAL	785 112	820 872

R- 8 Produits des placements

Au 31 décembre 2020, les produits des placements ont totalisé 3.576.574 DT et se détaillent comme suit :

Rubriques	Exercice clos le 31 déc.-20	Exercice clos le 31 déc.-19
Intérêts sur placements	2 192 717	1 762 269
Produits des participations	1 199 400	1 499 250
Intérêts sur prêts	22 235	17 864
Intérêts des comptes sociétés du groupe	162 222	132 889
TOTAL	3 576 574	3 412 271

R- 9 Autres gains ordinaires

Rubriques	Exercice clos le 31 déc.-20	Exercice clos le 31 déc.-19
Produit net sur cession d'immobilisation	-	6 176
TOTAL	-	6 176

R- 10 Autres pertes ordinaires

Au cours de 2020, les autres pertes ordinaires ont totalisé 207.046 DT et détaillent comme suit :

Rubriques	Exercice clos le 31 déc.-20	Exercice clos le 31 déc.-19
Perte sur affaires contentieuses	10 212	-
Autres pertes ordinaires	196 834	135 539
TOTAL	207 046	135 539

R- 11 Impôts sur les bénéfices

Au 31 décembre 2020, l'impôt sur les bénéfices s'est élevé à 10.250.762 DT et se détaille comme suit :

Rubriques	Exercice clos le 31 déc.-20	Exercice clos le 31 déc.-19
Impôt sur les Sociétés	9 525 748	6 388 291
Contribution sociale de solidarité	544 328	365 045
RS libératoires sur revenus de capitaux mobiliers (1)	180 686	-
TOTAL	10 250 762	6 753 337

(1) Il s'agit des retenues à la source définitives et libératoires au taux de 35% sur les produits des placements à court terme, conformément aux dispositions du décret-loi 2020-30 du 10 juin 2020.

X- NOTE SUR LE RÉSULTAT PAR ACTION :

Le résultat net par action se présente comme suit :

Rubriques	Exercice 2020	Exercice 2019
Résultat net	20 728 502	15 186 268
Nombre d'actions	18 000 000	18 000 000
Résultat par action	1,152	0,844

Le résultat par action a passé de 0,844 DT en 2019 à 1,152 DT en 2020, soit une augmentation de 36,5%.

Le calcul du nombre d'actions est le suivant :

Date	Rubriques	Actions émises	Valeur nominale	Actions en circulation	Capital
22-août-07	Souscription au capital initial	2 500	100	2 500	250 000
23-févr.-10	Augmentation du capital en numéraire	7 500	100	10 000	1 000 000
16-avr.-10	Augmentation du capital par incorporation des réserves	5 000	100	15 000	1 500 000
29-nov.-12	Augmentation du capital par incorporation des réserves	120 000	100	135 000	13 500 000
29-nov.-12	Réduction de la valeur nominale	-	1	13 500 000	13 500 000
30-mai-19	Augmentation du capital par incorporation des réserves	4 500 000	1	18 000 000	18 000 000
Nombre moyen d'actions ordinaires en circulation au 31-12-2020				18 000 000	

XI- NOTE SUR LES ÉVÈNEMENTS POSTÉRIEURS À LA DATE DE CLÔTURE :

- En dépit de l'impact de la crise sanitaire de la COVID -19 qui s'est encore poursuivie en 2021, l'activité de la Société a connu une amélioration courant le premier trimestre 2021 par rapport à la même période en 2020.
- Éventuelle augmentation du quota d'importation des véhicules au titre de l'année 2021.

XII- NOTE SUR LES OPÉRATIONS AVEC LES PARTIES LIÉES

- La société CITY CARS a facturé à la société CITY CARS GROS au cours de 2020 au titre de frais de domiciliation du siège social un montant de 4 000 DT hors taxe. Le solde client au titre de ces transactions s'élève à 4 761 DT.
- La société CITY CARS a facturé à la société CITY CARS GROS au cours de 2020 au titre de location du magasin un loyer annuel de 240 360 DT hors taxes.
- La société CITY CARS a facturé à la société CITY CARS GROS un montant hors taxe de 93 677 DT au titre des charges communes relatives à l'exercice 2020. Le solde client au titre de ces transactions s'élève à 111 476 DT.

- La société CITY CARS a facturé à la société CITY CARS GROS au cours de l'exercice 2020 au titre des prestations informatiques un montant annuel de 7 500 DT hors taxes. Le solde client au titre de ces transactions s'élève à 8 926 DT.
- La société CITY CARS a conclu avec la société CITY CARS GROS, une convention de prêt en compte courant associé, en date du 05 mars 2019 pour un montant de 2 000 000 DT. La société CITY CARS a facturé à la société CITY CARS GROS un montant hors taxe de 162 222 DT au titre des intérêts au taux de 8% relatifs à l'exercice 2020. Le solde client au titre de ces transactions s'élève à 173 578 DT.
- La société CITY CARS a facturé à la société CITY CARS GROS au cours de l'exercice 2020 des frais de réparations de véhicule pour 1 618 DT hors taxes.
- La société CITY CARS GROS a facturé à la société CITY CARS des pièces de rechange pour un montant hors taxes de 3 210 068 DT. Au 31 décembre 2020, le solde fournisseur au titre de ces transactions s'élève à 288 225 DT.
- Au cours de l'exercice 2020, la société CITY CARS GROS a versé un montant de 1 199 400 DT à la société CITY CARS au titre des dividendes de l'exercice 2019.
- La société CITY CARS a facturé à la société LOGISTIC CARS au cours de 2020 au titre de frais de domiciliation du siège social un montant de 4 000 DT hors taxe selon convention en date du 1^{er} avril 2016. Le solde client au titre de ces transactions s'élève à 4 761 DT.
- La société CITY CARS a facturé à la société LOGISTIC CARS au cours de 2020 au titre de location un loyer mensuel de 1 202 DT hors taxe (soit un montant annuel de 14 424 DT hors taxes).
- La société CITY CARS a conclu avec la société LOGISTIC CARS, une convention d'assistance et de conseil dans le domaine de la gestion administrative financière et commerciale, en date du 1^{er} avril 2016. La société CITY CARS a facturé à la société LOGISTIC CARS un montant hors taxe de 9 207 DT au titre des charges communes relatives à l'exercice 2020. Le solde client au titre de ces transactions s'élève à 13 038 DT.
- La société CITY CARS a facturé à la société LOGISTIC CARS au cours de l'exercice 2020 au titre des prestations informatiques un montant annuel de 5 000 DT hors taxes. Le solde client au titre de ces transactions s'élève à 5 951 DT.
- La société LOGISTIC CARS a facturé à la société CITY CARS des prestations de services pour un montant hors taxes de 1 231 486 DT, objet de la convention en date du 1^{er} mai 2016. Le solde fournisseur au titre de ces transactions s'élève à 43 456 DT.
- La société CITY CARS a facturé à la société HBG HOLDING des frais de réparation de véhicules pour 7 303 DT hors taxes. Le solde client au titre de ces transactions s'élève au 31 décembre 2020 à 516 DT.
- La société CITY CARS a facturé à la société HBS OIL COMPANY des frais de réparation de véhicules pour 8 531 DT hors taxes totalement réglés au 31 décembre 2020.
- La société CITY CARS a facturé à la société ODEON IMMOBILIERE des frais de réparation de véhicules pour 743 DT hors taxes. Le solde client au titre de ces transactions s'élève au 31 décembre 2020 à 508 DT.
- La société AST SPEEDY a facturé à la société CITY CARS des marchandises pour 69 363 DT hors taxes. Le solde fournisseur au titre de ces transactions s'élève au 31 décembre 2020 à 7 799 DT.

- La société CITY CARS a facturé à la société TEXTILE RETAIL COMPANY des frais de réparation de véhicules pour 1 539 DT hors taxes. Le solde client au titre de ces transactions s'élève au 31 décembre 2020 à 939 DT.
- La société CITY CARS a facturé à la société ASTORIA IMMOBILIERE des frais de réparation de véhicules pour 1 786 DT hors taxes totalement réglés au 31 décembre 2020.
- La société CITY CARS a facturé à la société SYNERGIA COMPANY des frais de réparation de véhicules pour 3 652 DT hors taxes totalement réglés au 31 décembre 2020.
- La société CITY CARS a facturé à la société RETEL SERVICES des frais de réparation de véhicules pour 21 721 DT hors taxes. Le solde client au titre de ces transactions s'élève au 31 décembre 2020 à 7 390 DT.
- La société CITY CARS a facturé à la société RETEL des frais de réparation de véhicule pour 154 DT hors taxes totalement réglés au 31 décembre 2020.
- La société CITY CARS a facturé à la société ESSEYAHA des pièces de rechange pour 7 DT hors taxes totalement réglés au 31 décembre 2020.
- La société CITY CARS a facturé à la société TAWASSOL GROUPE HOLDING des frais de réparation de véhicule pour 60 DT hors taxes totalement réglés au 31 décembre 2020.
- La société CITY CARS a facturé à la société HAYATCOM TUNISIE des frais de réparation de véhicules pour 10 748 DT hors taxes et des pièces de rechange pour 622 DT hors taxes. Le solde client au titre de ces transactions s'élève au 31 décembre 2020 à 741 DT.
- La société CITY CARS a facturé à la société L'AFFICHETTE des frais de réparation de véhicule pour 312 DT hors taxes totalement réglés au 31 décembre 2020.
- La société L'AFFICHETTE a facturé à la société CITY CARS des prestations de services pour 97 905 DT hors taxes totalement réglés au 31 décembre 2020.
- En mars 2020, la société CITY CARS a conclu avec TAWASOL INVESTMENTS SICAR - TIS, une convention de gestion d'un fonds de capital-risque de 1.000.000 DT.

Les conditions de rémunération de TIS, au titre de sa gestion de ce fonds de capital-risque, se présentent comme suit :

- une commission de gestion annuelle de 1% ;
 - une commission de performance de 10% calculée sur les plus-values réalisées de l'activité capital-risque.
- La société CITY CARS a facturé à Mme Ouided BOUCHAMAOU, administrateur, des frais de réparation de véhicule pour 1 111 DT hors taxes totalement réglés au 31 décembre 2020.
 - La société CITY CARS a facturé à Mme Amel BOUCHAMAOU, administrateur, des frais de réparation de véhicule pour 756 DT totalement réglés au 31 décembre 2020.
 - La société CITY CARS a facturé à M. Zied BOUCHAMAOU, administrateur, des frais de réparation de véhicule pour 771 DT totalement réglés au 31 décembre 2020.

XIII- NOTES RELATIVES AUX POSTES DE L'ÉTAT DE FLUX DE TRÉSORERIE :

La trésorerie de fin de période se détaille comme suit :

TR-1 Variations des stocks

Désignation	31/12/2020	31/12/2019	Variation
Stock véhicules neufs	10 765 206	26 512 298	15 747 092
Stock véhicules neufs en transit	11 916 922	19 569 271	7 652 350
Stock pièces de rechange	144 137	130 949	(13 188)
Stock lubrifiants	25 620	22 122	(3 498)
Stock peintures	44 070	52 122	8 051
Stock des travaux en cours	38 862	171 655	132 794
Total	22 934 817	46 458 418	23 523 601

TR-2 Variations des Créances clients

Désignation	31/12/2020	31/12/2019	Variation
Clients, Administrations publiques	644 714	605 292	(39 422)
Clients, Sociétés	1 142 422	2 370 502	1 228 080
Clients, Loueurs	167 059	591 533	424 473
Clients, Particuliers	1 552 454	4 788 644	3 236 190
Clients, Groupe	322 490	267 100	(55 390)
Clients, Atelier & Magasin	935 735	513 161	(422 574)
Clients, Effets à recevoir	21 269 633	2 531 330	(18 738 304)
Clients, douteux et litigieux	40 603	40 603	-
Clients, chèques impayés	4 545	1 244	(3 301)
Total	26 079 655	11 709 407	(14 370 248)

TR-3 Variations des autres actifs courants

Désignation	31/12/2020	31/12/2019	Variation
État, TVA à récupérer	363	83	(280)
Charges constatées d'avance	41 411	463 222	421 811
Produits à recevoir	24 951	483 074	458 123
Débiteurs divers	8 966	-	(8 966)
Fournisseurs créance pour emballage	300	300	-
Total	75 991	946 679	870 688
Ajustement pour intérêts courus sur prêt bancaire	35 741	15 373	(20 368)
Total	111 732	962 052	850 320

TR-4.1 Variations des dettes fournisseurs

Désignation	31/12/2020	31/12/2019	Variation
Fournisseurs d'exploitation locaux	1 348 174	1 440 831	(92 657)
Fournisseurs d'exploitation locaux effets à payer	-	72 394	(72 394)
Fournisseurs étrangers	76 001 594	67 121 200	8 880 394
Fournisseurs locaux factures non parvenues	212 255	387 223	(174 968)
Total	77 562 023	69 021 648	8 540 375

TR-4.2 Variations des autres passifs courants

Désignation	31/12/2020	31/12/2019	Variation
Provision pour congé à payer	166 059	147 591	18 468
Provision pour prime exceptionnelle	318 730	279 947	38 783
État, Impôts et taxes	674 714	990 489	(315 775)
Obligations cautionnées	-	5 952 830	(5 952 830)
État, IS à payer	3 815 529	2 778 469	1 037 060
État, contribution sociale de solidarité 2% 2020 à payer	544 328	363 734	180 594
CNSS	220 880	195 546	25 334
Autres passifs courants	21 015	30 952	(9 937)
Produits constatés d'avance	157 692	120 774	36 918
Clients, Particuliers avances	1 020 519	1 428 179	(407 660)
Clients, Sociétés avances	35 450	15 520	19 930
Créditeurs divers	7 126	6 826	300
Actionnaire dividendes 2013 à payer	-	1 206	(1 206)
Actionnaire dividendes 2014 à payer	-	1 440	(1 440)
Actionnaire dividendes 2015 à payer	1 656	1 656	-
Actionnaire dividendes 2016 à payer	1 656	1 656	-
Actionnaire dividendes 2017 à payer	1 656	1 656	-
Actionnaire dividendes 2018 à payer	1 711	10 713	(9 002)
Actionnaire dividendes 2019 à payer	19 102	-	19 102
Total	7 007 823	12 329 185	(5 321 362)
Actionnaire dividendes 2019 à payer	(19 102)	-	(19 102)
Actionnaire dividendes 2013 à payer	-	(1 206)	1 206
Actionnaire dividendes 2014 à payer	-	(1 440)	1 440
Actionnaire dividendes 2018 à payer	(1 711)	(10 713)	9 002
Total	6 987 009	12 315 826	(5 328 816)

TR-4.3 Variations des autres passifs non courants

Désignation	31/12/2020	31/12/2019	Variation
Provision pour départ à la retraite	6 384	27 650	(21 266)
Provision pour risques et charges	1 036 500	669 591	366 909
Total	1 042 884	697 241	345 643
Ajustement provision pour risques et charges	(1 036 500)	(669 591)	(366 909)
Total	6 384	27 650	(21 266)

Trésorerie début de période

Désignation	31/12/2019
ATB TND	235 198
BNA TND	(103 372)
ZITOUNA BANK TND	136 586
UBCI TND	90 550
UBCI EUR	39 865
UBCI USD	28 102
BH TND	156 571
UIB TND	228 205
BT TND	584 434
BT EUR	74 894
BIAT TND	287 151
ATTIJARI BANK TND	87 676
CHEQUES A L'ENCAISSEMENT	341 628
EFFETS A L'ENCAISSEMENT	566 178
CAISSE DEPENSES	20
Placement ATB	6 000 000
Placement UBCI	1 000 000
Placement BNA	17 000 000
Placement BT	3 600 000
Placement BIAT	8 500 000
Placement BH	6 200 000
Total	45 053 687

Trésorerie à la fin de la période

Désignation	31/12/2020
ATB TND	1 046 893
BNA TND	1 284 110
ZITOUNA BANK TND	404 069
UBCI TND	1 887 047
UBCI EUR	104 725
UBCI USD	51 093
BH TND	575 252
UIB TND	595 115
BT TND	188 838
BT EUR	79 316
BIAT TND	9 765 906
ATTIJARI BANK TND	10 832
CHEQUES A L'ENCAISSEMENT	188 119
EFFETS A L'ENCAISSEMENT	842 886
CAISSE DEPENSES	1 000
Placement ATB	8 500 000
Placement UIB	500 000
Placement UBCI	1 000 000
Placement BNA	5 000 000
Placement BT	6 350 000
Placement BIAT	5 500 000
Placement BH	20 200 000
Prêt société du groupe	2 000 000
Total	66 075 201

ANNEXES

ANNEXE I

**TABLEAU DES IMMOBILISATIONS ET DES AMORTISSEMENTS
ARRÊTÉ AU 31 DÉCEMBRE 2020**

Désignation	IMMOBILISATIONS				AMORTISSEMENTS				VCN au 31/12/2020
	Valeur Brute au 31/12/2019	Acquisition au 31-déc-20	Cession au 31-déc-20	Valeur Brute au 31/12/2020	Amort. Cumulé au 31/12/2019	Dotation au 31/12/2020	Amort. Mat cédé	Amort. Cumulé au 31/12/2020	
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES									
Logiciels informatiques	587 738	60 426	-	648 164	567 411	11 799	-	579 210	68 954
<i>Total Immobilisations Incorporelles</i>	<i>587 738</i>	<i>60 426</i>	<i>-</i>	<i>648 164</i>	<i>567 411</i>	<i>11 799</i>	<i>-</i>	<i>579 210</i>	<i>68 954</i>
IMMOBILISATIONS CORPORELLES									
Terrain	5 987 852	-	-	5 987 852	-	-	-	-	5 987 852
Construction sur sol d'autrui	1 474 814	-	-	1 474 814	733 636	73 741	-	807 377	667 437
Construction en dur le kram	7 430 887	-	-	7 430 887	1 362 329	371 545	-	1 733 874	5 697 013
Construction légère le kram	746 342	-	-	746 342	273 659	74 634	-	348 293	398 049
Matériel et Outillage 15%	662 707	16 928	-	679 635	390 390	88 334	-	478 724	200 911
Matériel et Outillage 10%	124 413	-	-	124 413	45 618	12 441	-	58 059	66 354
Agen, Aménagement, Install, Générales	243 464	11 060	-	254 524	200 774	13 697	-	214 471	40 053
Agen, Aménagement, Install, Générales le kram	446 088	112 774	-	558 862	117 343	53 265	-	170 608	388 254
Matériel de Transport de personnes	806 090	181 460	-	987 550	253 811	183 796	-	437 607	549 943
Mobiliers et Matériels de Bureau	358 932	39 182	-	398 114	284 826	65 852	-	350 678	47 436
Matériel Informatique	414 034	34 867	-	448 901	388 106	25 477	-	413 583	35 318
<i>Total Immobilisations Corporelles</i>	<i>18 695 623</i>	<i>396 271</i>	<i>-</i>	<i>19 091 894</i>	<i>4 050 492</i>	<i>962 782</i>	<i>-</i>	<i>5 013 274</i>	<i>14 078 620</i>
TOTAL DES IMMOBILISATIONS	19 283 361	456 697	-	19 740 058	4 617 903	974 581	-	5 592 484	14 147 574

ANNEXE II

TABLEAU DE DÉTERMINATION DU RÉSULTAT FISCAL AU 31 DÉCEMBRE 2020

RESULTAT COMPTABLE DE L'EXERCICE AVANT IMPOT	B	30 979 265
--	---	------------

I- REINTEGRATIONS :

1 Charges non déductibles

. Charges, amortissements et déficits relatifs aux établissements situés à l'étranger	-
. Quote-part des frais de siège imputable aux établissements situés à l'étranger	-
. Charge, et amortissements relatifs aux résidences secondaires, avions et bateaux de plaisance ne faisant pas l'objet de l'exploitation	-
. Charges relatives aux véhicules de tourisme d'une puissance fiscale supérieure à 9 cv ne faisant pas l'objet de l'exploitation	4 525
. Cadeaux et frais de réception	-
- Non déductibles ;	-
- Excédentaires.	19 168
. Commissions courtages ristournes commerciales ou autres, vacations et honoraires non déclarés	-
. Dons et subventions	-
- Non déductibles ;	-
- Excédentaires.	-
. Les jetons de présence dépassant les frais de présence	-
. Abandon de créances non déductibles	-
. Pertes de change non réalisées	335
. Gains de change non réalisé antérieurement non imposés	-
. Rémunérations excédentaires des titres participatifs.	-
. Charges d'une valeur supérieure ou égale à 5.000 dinars payés en espèces	-
. Moins-value de cession des titres des OPCVM provenant de la distribution des bénéfices.	-
. Impôt directs supportés aux lieux et place d'autrui	-
. Taxe de voyages	-
. Transactions amendes confiscations et pénalités non déductibles	9 469
. Retenue à la source libératoire au taux de 35% sur les revenus de capitaux mobiliers	180 686
2 Amortissements non déductibles	
. Véhicule de tourisme d'une puissance fiscale supérieure à 9 cv ne faisant pas l'objet de l'exploitation	62 796
. Actifs d'une valeur supérieure ou égale à 5.000 dinars payés en espèces	-
3 Provisions	
. Provisions non déductibles	-
* Provisions pour risques et charges	399 013
* Provisions pour départ à la retraite	6 384

* Provisions pour créances douteuses	-
. Provisions déductibles	
* Provisions pour créances douteuses	-
* Provisions pour dépréciation des actions cotées en bourse	-
* Provisions pour dépréciation des stocks destinés à la vente	1 115
* Réintégration des provisions pour créances douteuses constituées antérieurement	-

4 Produits non comptabilisés ou insuffisamment comptabilisés

. Intérêts des comptes courants associés et des créances non commerciales.	-
. Plus-value de cession des actifs non comptabilisée ou insuffisamment comptabilisée.	-

5 Autres réintégrations

* Assurance groupe	137 649
* Perte exceptionnelle sur éléments non récurrents	18 732
* Autres	188 313

TOTAL REINTEGRATIONS :	1 028 185
-------------------------------	------------------

II- Déductions :

. Produits réalisés par les établissements situés à l'étranger	
. Reprise sur provisions réintégrées au résultat fiscal de l'année de leur constitution (départ à la retraite)	27 650
. Reprise sur provisions réintégrées au résultat fiscal de l'année de leur constitution (créances douteuses)	-
. Reprise sur provisions réintégrées au résultat fiscal de l'année de leur constitution (risques et charges)	32 104
. Autres déductions	
* Gain de change non réalisé	12 435

Résultat fiscal avant déduction des provisions	31 935 261
---	-------------------

. Provision pour créances douteuses	
. Provision pour dépréciation des stocks destinés à la vente	362
. Provision pour dépréciation des valeurs des actions cotées à la bourse	
. Déduction des provisions pour créances douteuses constituées antérieurement	-

Résultat fiscal après déduction des provisions et avant déduction des déficits et amort	31 934 899
--	-------------------

III- Déductions des amortissements différés et déficits reportés :

. Déduction des déficits reportés	
. Déduction des amortissements différés en périodes déficitaires	

Résultat fiscal après déduction des déficits et amortissements	31 934 899
---	-------------------

IV- Déduction des bénéfices ou revenus exceptionnels non imposables :

. Dividendes et assimilés	1 199 400
. Plus- value de cession des actions cotées à la bourse	-
. Intérêts des dépôts et titres en devises et en dinars convertibles	2 831
. Intérêts sur revenus de capitaux mobiliers (au taux de 35% libératoire)	516 244

V-Résultat fiscal avant déductions des bénéfices provenant de l'exploitation :**VI-Bénéfices servant de base pour la détermination de la cote part des bénéfices provenant de l'exploitation déductible :**

VII-Bénéfice fiscal après déduction des bénéfices au titre de l'exploitation : **30 216 424**

* Minimum d'impôt 15%

Déduction pour réinvestissement exonéré **3 000 000**

RESULTAT IMPOSABLE	B	
		27 216 424
Impôts sur les sociétés (35%)		9 525 748
Contribution sociale de solidarité à payer en 2020 (2%)		544 328
Crédit d'impôt 2019		-
Acomptes provisionnels payés en 2020		2 913 660
Avance sur importation en 2020		1 706
Retenues à la source opérées en 2020		2 794 853
IS à payer en 2020		3 815 529
IS provisoire payé en 2020		3 960 339
Report IS 2020		-144 810
CSS provisoire payé en 2020		552 603
Report CSS 2020		-8 275

ANNEXE III

ENGAGEMENTS HORS BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2020 (Exprimé en Dinars Tunisiens)

Type d'engagements	Valeur Totale	Tiers	Dirigeants	Entreprises liées	Associés	Provisions
<u>1- Engagements donnés</u>						
a) garanties personnelles						
. Cautionnement						
Cautions provisoires	41 982	41 982				
Cautions définitives	107 249	107 249				
Cautions douanières	194 400	194 400				
. Aval						
. Autres garanties						
b) Garantie réelle						
. Hypothèques						
. Nantissement						
c) Effets escomptés et non échus						
d) Créances à l'exploitation mobilisées						
e) Abandon de créances						
f) Lettre de crédit (Fournisseur étranger)	45 125 056	45 125 056				
g)						
Total	45 468 687	45 468 687	-	-	-	-
<u>2- Engagements reçus</u>						
a) garanties personnelles						
. Cautionnement	6 979	6 979				
. Aval						
. Autres garanties						
b) Garantie réelle						
. Hypothèques						
. Nantissement						
c) Effets escomptés et non échus						
d) Créances à l'exploitation mobilisés						
e) Abandon de créances						
f)						
Total	6 979	6 979	-	-	-	-
<u>2- Engagements réciproques</u>						
. Emprunt obtenu non encore encaissé						
. Crédit consenti non encore versé						
. Opérations de portage						
. Crédit documentaire						
. Commande d'immobilisations						
. Commande de longue durée						
. Contrats avec le personnel prévoyant des engagements supérieurs à ceux prévus par la convention collective						
. Etc.						
Total	-	-	-	-	-	-

Commentaires :

Toute la gamme de véhicules KIA est garantie 5 ans ou 100 000 km. Cette garantie est supportée et remboursée par le constructeur KIA Corée

ANNEXE IV

ÉTAT DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES AU 31 DÉCEMBRE 2020

	Capital social	Réserves légales	Autres capitaux propres	Réserve pour réinvestissement exonéré	Réserves spéciales de réévaluation	Résultats reportés	Résultat de l'exercice	Total
Capitaux propres au 31/12/2019	18 000 000	1 350 000	(95)	1 000 000	-	7 060 396	15 186 268	42 596 569
Affectation du résultat 2019 (PV AGO du 21 Juillet 2020)								
* Affectation en résultats reportés	-	-		-	-	15 186 268	(15 186 268)	-
* Affectation en réserves légales	-	450 000		-	-	(450 000)	-	-
* Affectation en réserves pour réinvestissement exonéré	-			3 000 000		(3 000 000)		-
* Dividendes distribués	-	-		-	-	(10 800 000)	-	(10 800 000)
* Amort subvention d'équipements			(75 000)					(75 000)
Résultat au 31 décembre 2020	-	-		-	-	-	20 728 502	20 728 502
Capitaux propres au 31/12/2020	18 000 000	1 800 000	(75 095)	4 000 000	-	7 996 664	20 728 502	52 450 071

ANNEXE V

SCHÉMA DES SOLDES INTERMÉDIAIRES DE GESTION

PRODUITS		CHARGES		SOLDES	2 020	2 019
Ventes de marchandises et autres produits d'exploitation	229 304 746	Coût d'achat des marchandises vendues	192 726 531	.Marge commerciale	36 578 215	27 311 807
Marge Commerciale	36 578 215	Autres charges externes	3 214 586			
Total	36 578 215	Total	3 214 586	.Valeur Ajoutée brute (1) et (2)	33 363 629	24 152 679
Valeur Ajoutée Brute	33 363 629	Impôts et taxes Charges de personnel	726 531 2 899 644			
		Total	3 626 176	.Excédent brut d'exploitation	29 737 454	20 901 762
Excédent brut d'exploitation	29 737 454	Autres charges ordinaires	207 046			
Autres produits ordinaires	-	Charges financières nettes	785 112			
Produits des placements	3 576 574	Dotations aux Amortissements et aux provisions ordinaires	1 342 605 -			
Transfert et reprise de charges		Impôt sur le résultat ordinaire	10 250 762 -			
Total	33 314 027	Total	12 585 525	.Résultat des activités ordinaires	20 728 502	15 186 268
Résultat des activités ordinaires	20 728 502	Résultat des activités ordinaires	20 728 502			
Gains extraordinaires		Pertes extraordinaires	-			
Effet positif des modifications comptables		Effet des modifications comptables				
		Impôt sur éléments extraordinaires et modifications comptables				
Total	20 728 502	Total	20 728 502	.Résultat net après modifications comptables	20 728 502	15 186 268

RAPPORT GÉNÉRAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES RELATIF À L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2020

Messieurs les Actionnaires de CITY CARS S.A.,

Rapport sur l'audit des états financiers

Opinion

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale Ordinaire du 30 mai 2019, nous avons effectué l'audit des états financiers de CITY CARS S.A. (la « Société »), qui comprennent le bilan au 31 décembre 2020, l'état de résultat et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables. Ces états financiers font ressortir des capitaux propres positifs de 52.450.071 DT, y compris le résultat bénéficiaire de l'exercice s'élevant à 20.728.502 DT.

À notre avis, les états financiers ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la Société au 31 décembre 2020, ainsi que sa performance financière et ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au Système Comptable des Entreprises.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes internationales d'audit (ISAs) applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces Normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la Société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Nous avons déterminé que les questions décrites ci-après constituent les questions clés de l'audit qui doivent être communiquées dans notre rapport.

1) Prise en compte des revenus

a) Risques identifiés

Les revenus de l'exercice clos le 31 décembre 2020 s'élèvent à 228.885.302 DT et représentent le poste le plus important de l'état de résultat (se référer à la Note IX-R1 des états financiers). Ils sont constitués essentiellement de ventes de véhicules neufs et comptabilisés au prix de vente hors TVA, net des réductions commerciales consenties par la Société.

Nous avons considéré que le risque d'erreur ou d'omission en matière de prise en compte et d'évaluation des revenus et des charges s'y rapportant (engagées et restant à engager) est un point clé de l'audit en raison de l'importance significative de ces éléments dans les états financiers de la Société.

b) Procédures d'audit mises en œuvre face aux risques identifiés

Dans le cadre de notre audit des comptes, nos travaux ont porté particulièrement sur les éléments suivants :

- L'appréciation du dispositif de contrôle interne mis en place par la Société pour la gestion des ventes, la prise en compte et l'évaluation des revenus ;
- L'évaluation de l'environnement informatique compte tenu de la génération et de la prise en compte automatique des revenus en comptabilité ;
- La vérification du respect des prescriptions de la norme comptable NCT 03 relative aux Revenus, applicables en matière de prise en compte et d'évaluation des revenus découlant des ventes de marchandises et des prestations de services, ainsi que des conventions comptables de réalisation du revenu et de rattachement des charges aux produits ;
- La réalisation de procédés analytiques sur l'évolution des revenus afin de corroborer les données comptables notamment avec les informations de gestion, les données historiques, l'évolution tarifaire, les tendances du secteur et les réglementations y afférentes ;
- La réalisation de tests de détail par l'examen d'un échantillon de transactions de vente ;
- La vérification de la prise en compte et de l'évaluation des coûts à encourir par la Société après la vente des véhicules neufs (notamment au titre des garanties et des entretiens gratuits accordés aux clients) ;
- La vérification du caractère approprié des informations fournies sur le chiffre d'affaires dans les notes aux états financiers.

2) Évaluation des stocks

a) Risques identifiés

Les stocks de la Société se composent essentiellement de véhicules neufs, de pièces de rechange, de fournitures consommables (lubrifiants, produits de peinture, etc.) et de travaux en cours. Leur valeur nette s'élève à 22.887.859 au 31 décembre 2020 DT et ils représentent environ 17% du total des actifs.

Comme il est plus amplement indiqué dans la Note VI des états financiers, les stocks sont comptabilisés à leur coût d'acquisition qui comprend le prix d'achat majoré des droits de douane à l'importation et taxes non récupérables ainsi que des frais de transport, manutention, assurance, transit et autres coûts directement attribuables à leur acquisition, et diminué des rabais commerciaux, remises et autres éléments similaires, ou à leur valeur nette de réalisation si celle-ci est inférieure. Les principales méthodes de valorisation appliquées par la Société à ses stocks de marchandises sont le coût individuel (ou spécifique) pour les véhicules neufs et le coût unitaire moyen pondéré pour les pièces de rechange.

Il existe donc un risque de surévaluation du stock du fait que la valeur nette de réalisation soit inférieure au coût d'entrée pour certains articles, que nous avons considéré comme un point clé de l'audit au même titre que le risque d'une fausse évaluation du stock suite à des erreurs ou des omissions commises lors de la détermination du coût d'entrée.

b) Procédures d'audit mises en œuvre face aux risques identifiés

Nos travaux d'audit ont consisté à vérifier que les méthodes d'évaluation des coûts d'entrée des articles en stock, en particulier les véhicules neufs, sont conformes aux prescriptions de la norme comptable NCT 04 relative aux Stocks, et appliquées correctement, et à apprécier les données et les hypothèses retenues par la Direction pour déterminer les valeurs nettes de réalisation et identifier les articles qui doivent être dépréciés.

Nous avons :

- Pris connaissance des contrôles internes et systèmes d'information mis en place par la Société pour la gestion physique et comptable de ses stocks ;
- Assisté à l'inventaire physique des différentes catégories de stocks (véhicules neufs, pièces de rechange, fournitures consommables et travaux en cours) ;
- Vérifié que les stocks de fin de période incluent les marchandises en transit et les articles conservés chez des tiers mais qui sont la propriété de la Société, et ne comportent pas les articles vendus pour lesquels il y'a transfert du contrôle aux clients ;
- Vérifié, pour un échantillon d'articles, que les coûts d'acquisition ont été déterminés correctement et que les prix d'achat des articles importés ont été convertis en dinars tunisiens en appliquant le cours de change à la date de la transaction ou le cours de change prévu dans le contrat d'achat des devises à terme (en cas de couverture de la transaction) ;
- Vérifié que les coûts d'acquisition des stocks sont couverts par des valeurs nettes de réalisation correctement estimées et, dans le cas contraire, les provisions pour dépréciation nécessaires sont comptabilisées ;
- Vérifié le caractère approprié des informations fournies sur les stocks dans les notes aux états financiers.

Rapport de gestion

La responsabilité du rapport de gestion incombe au Conseil d'Administration. Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas au rapport de gestion et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

En application des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes de la Société dans le rapport de gestion par référence aux données figurant dans les états financiers.

Nos travaux consistent à lire le rapport de gestion et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport de gestion semble autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport de gestion, nous sommes tenus de signaler ce fait. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la Direction et des responsables de la gouvernance pour les états financiers

Le Conseil d'Administration est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément au Système Comptable des Entreprises, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de la préparation des états financiers, c'est à la Direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la Direction a l'intention de liquider la Société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la Société.

Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux Normes internationales d'audit (ISAs) applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux Normes internationales d'audit (ISAs) applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la Direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la Société à cesser son exploitation ;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et tous les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu.

Parmi les questions communiquées aux responsables de la gouvernance, nous déterminons quelles ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la période considérée : ce sont les questions clés de l'audit. Nous décrivons ces questions dans notre rapport, sauf si des textes légaux ou réglementaires en empêchent la publication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer une question dans notre rapport parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de cette question dépassent les avantages pour l'intérêt public.

Rapport relatif aux obligations légales et réglementaires

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

Efficacité du système de contrôle interne

En application des dispositions de l'article 3 de la loi n°94-117 du 14 novembre 1994, portant réorganisation du marché financier, nous avons procédé à une évaluation générale portant sur l'efficacité du système de contrôle interne de la Société. À ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficacité incombent à la Direction et au Conseil d'Administration.

Sur la base de notre examen, nous n'avons pas identifié de déficiences majeures dans le système de contrôle interne de la Société, susceptibles d'impacter notre opinion sur les états financiers. Un rapport traitant des déficiences du contrôle interne, identifiées au cours de notre audit, a été remis à la Direction.

Conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières à la réglementation en vigueur

En application des dispositions de l'article 19 du décret n°2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications portant sur la conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières émises par la Société avec la réglementation en vigueur.

La responsabilité de veiller à la conformité aux prescriptions de la réglementation en vigueur incombe à la Direction.

Sur la base des diligences que nous avons estimées nécessaires de mettre en œuvre, nous n'avons pas détecté d'irrégularité liée à la conformité des comptes des valeurs mobilières émises par la Société avec la réglementation en vigueur.

Tunis, le 06 mai 2021

LES COMMISSAIRES AUX COMPTES

**P/ GÉNÉRALE D'EXPERTISE ET DE
MANAGEMENT - GEM**
Abderrazak GABSI, *Associé*

P/ AMC ERNST & YOUNG
Fehmi LAOURINE, *Associé*

RAPPORT SPÉCIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES RELATIF À L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2020

Messieurs les Actionnaires de CITY CARS S.A.,

En application des dispositions des articles 200 (et suivants) et 475 du Code des Sociétés Commerciales, nous reportons ci-dessous sur les conventions et opérations visées par ces textes.

Notre responsabilité est de nous assurer des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte, in fine, dans les états financiers. Il ne nous appartient pas de chercher spécifiquement et de façon étendue l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations, mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues lors de la mise en œuvre de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

I. Conventions et opérations conclues et/ou réalisées (antérieures et nouvelles)

- 1) En avril 2016, CITY CARS S.A. a conclu avec la société LOGISTIC CARS (filiale), une convention portant sur l'assistance et le conseil dans le domaine de la gestion administrative, financière et commerciale ainsi que l'utilisation des locaux. Au cours de l'exercice 2020, les charges facturées par CITY CARS S.A. à la société LOGISTIC CARS, dans le cadre de l'exécution de cette convention, s'élèvent à 9.207 DT (hors TVA).
- 2) En avril 2016, CITY CARS S.A. a conclu avec la société LOGISTIC CARS, un contrat de domiciliation en vertu duquel CITY CARS S.A. met à la disposition de la société LOGISTIC CARS une partie de son siège afin de lui permettre de réunir régulièrement ses organes de gestion et d'administration et d'installer les services nécessaires à la tenue, la conservation et la consultation des registres et documents. Dans le cadre de l'exécution de ce contrat, CITY CARS S.A. a facturé à la société LOGISTIC CARS un montant de 4.000 DT (hors TVA) au cours de l'exercice 2020.
- 3) En décembre 2010, CITY CARS S.A. a conclu avec la société CITY CARS GROS (filiale), une convention portant sur l'assistance et le conseil dans le domaine de la gestion administrative, financière et commerciale ainsi que l'utilisation des locaux. Au cours de l'exercice 2020, les charges facturées par CITY CARS S.A. à la société CITY CARS GROS, dans le cadre de l'exécution de cette convention, s'élèvent à 93.677 DT (hors TVA).
- 4) La société LOGISTIC CARS a facturé, au cours de l'exercice 2020, à CITY CARS S.A. diverses ventes et prestations de services pour un montant total de 1.231.486 DT (hors TVA), s'analysant comme suit :
 - Droits d'entrée et prise en charge des véhicules neufs pour un montant de 140.220 DT (hors TVA) ;
 - Lavage de véhicules neufs pour un montant de 38.651 DT (hors TVA) ;
 - Livraison et mise en main de véhicules neufs pour un montant de 107.280 DT (hors TVA) ;
 - Ventes de plaques constructeur et d'immatriculation de véhicules neufs pour un montant de 111.718 DT (hors TVA) ;
 - Préparation et mise en route de véhicules neufs pour un montant de 81.975 DT (hors TVA) ;
 - Stockage de véhicules neufs pour un montant de 704.164 DT (hors TVA) ; et
 - Ventes de carburant pour un montant de 47.478 DT (hors TVA).

La dette de CITY CARS S.A. envers la société LOGISTIC CARS, résultant de ces ventes et prestations de services, s'élève à 43.456 DT au 31 décembre 2020.

- 5) En mai 2016, CITY CARS S.A. a conclu avec la société LOGISTIC CARS un contrat de location de locaux pour lavage de véhicules et à usage administratif, moyennant un loyer mensuel de 1.202 DT (hors TVA) qui a été déterminé sur la base du rapport d'un expert foncier désigné par ordonnance sur requête auprès du Tribunal de Première Instance de Tunis en novembre 2016. Dans le cadre de ce contrat de location, CITY CARS S.A. a facturé à la société LOGISTIC CARS un montant de 14.424 DT (hors TVA) au cours de l'exercice 2020.
- 6) CITY CARS S.A. a facturé, au cours de l'exercice 2020, à la société LOGISTIC CARS un montant de 5.000 DT (hors TVA) au titre des prestations informatiques.
- 7) En mai 2016, CITY CARS S.A. a conclu avec la société CITY CARS GROS un contrat de location d'un magasin aménagé et d'un local à usage commercial et administratif (pour la commercialisation en gros des pièces de rechange automobiles), moyennant un loyer mensuel de 20.030 DT (hors TVA) qui a été déterminé sur la base du rapport d'un expert foncier désigné par ordonnance sur requête auprès du Tribunal de Première Instance de Tunis en novembre 2016. Dans le cadre de ce contrat de location, CITY CARS S.A. a facturé à la société CITY CARS GROS un montant de 240.360 DT (hors TVA) au cours de l'exercice 2020.
- 8) CITY CARS S.A. a facturé, au cours de l'exercice 2020, à la société CITY CARS GROS des frais de réparation pour un montant de 1.618 DT (hors TVA).
- 9) La société CITY CARS GROS a facturé à CITY CARS S.A. des ventes de pièces de rechange pour un montant total de 3.210.068 DT (hors TVA). Le solde de ce fournisseur de pièces de rechange s'élève à 288.225 DT au 31 décembre 2020.
- 10) CITY CARS S.A. a facturé, au cours de l'exercice 2020, à la société CITY CARS GROS un montant de 7.500 DT (hors TVA) au titre des prestations informatiques.
- 11) CITY CARS S.A. a facturé, au cours de l'exercice 2020, à la société CITY CARS GROS un montant de 4.000 DT (hors TVA) au titre des frais de domiciliation du siège social.
- 12) En mars 2019, CITY CARS S.A. a signé avec sa filiale CITY CARS GROS une convention de prêt en compte courant pour un montant de 2.000.000 DT, moyennant un intérêt au taux de 8% l'an. Le compte de cette filiale présente, au 31 décembre 2020, un solde débiteur de 2.000.000 DT (en principal). Les intérêts facturés par CITY CARS S.A., au titre de l'exercice 2020, s'élèvent à 162.222 DT (hors TVA).
- 13) En mars 2020, CITY CARS S.A. a conclu avec TAWASOL INVESTMENTS SICAR - TIS (société apparentée), une convention de gestion d'un fonds de capital-risque de 1.000.000 DT.

Les conditions de rémunération de TIS, au titre de sa gestion de ce fonds de capital-risque, se présentent comme suit :

- une commission de gestion annuelle de 1% ;
 - une commission de performance de 10% calculée sur les plus-values réalisées de l'activité capital-risque.
-

II. Obligations et engagements de la Société envers ses dirigeants

- 1) Les obligations et engagements envers les dirigeants tels que visés à l'article 200 (nouveau) II § 5 du Code des Sociétés Commerciales se détaillent comme suit :
- La rémunération du Directeur Général se compose des éléments suivants : douze salaires mensuels et une prime exceptionnelle (dont le montant au titre de l'exercice 2020 a été fixé à trois mois de salaire par le Conseil d'Administration dans sa réunion en date du 21 avril 2021). Le Directeur Général bénéficie également de certains avantages en nature, dont notamment : une voiture de fonction, une assurance groupe, un quota mensuel de carburant, des tickets restaurant et la prise en charge des factures de téléphone.
 - Les jetons de présence revenant aux membres du Conseil d'Administration ont été comptabilisés en charges de l'exercice 2020 pour un montant brut de 56.250 DT, sur la base d'une décision de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires ayant statué sur les comptes de l'exercice 2019.
- 2) Les charges encourues par CITY CARS S.A. au titre de ses dirigeants, telles qu'elles ressortent des états financiers relatifs à l'exercice 2020, se résument comme suit :

	Directeur Général	Administrateurs
Salaires, primes et indemnités	365.919	-
Charges sociales légales	129.989	-
Avantages en nature	8.400	-
Jetons de présence	-	56.250
Total en DT	504.308	56.250

En dehors des conventions précitées, nos travaux d'audit n'ont pas révélé l'existence d'autres conventions ou opérations rentrant dans le cadre des dispositions des articles 200 (et suivants) et 475 du Code des Sociétés Commerciales.

Tunis, le 06 mai 2021

LES COMMISSAIRES AUX COMPTES

P/ GÉNÉRALE D'EXPERTISE ET DE
MANAGEMENT - GEM
Abderrazak GABSI, *Associé*

P/ AMC ERNST & YOUNG
Fehmi LAOURINE, *Associé*

Etats financiers annuels de SICAV

SICAV AMEN

SICAV AMEN publie, ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2020 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en date du **28 mai 2021**. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial du commissaire aux comptes FMBZ KPMG TUNISIE représenté par Mme Emna RACHIKOU.

BILAN (Unité : en DT)

	Note	31/12/2020	31/12/2019
<u>ACTIF</u>			
<u>AC1</u> <u>Portefeuille Titres</u>	4.1	<u>21 715 907,794</u>	<u>36 295 527,204</u>
a- Action et valeurs assimilées		1 500 268,112	1 802 380,664
b- Obligations et valeurs assimilées		20 215 639,682	34 493 146,540
<u>AC2</u> <u>Placements monétaires et disponibilités</u>		<u>16 340 017,884</u>	<u>9 271 640,929</u>
a- Placements monétaires	4.2	1 003 725,756	0,000
b- Disponibilités	4.3	15 336 292,128	9 271 640,929
<u>AC4</u> <u>Autres actifs</u>	4.4	<u>17 981,826</u>	<u>18 686,695</u>
TOTAL ACTIF		38 073 907,504	45 585 854,828
<u>PASSIF</u>			
<u>PA1</u> <u>Dettes sur opérations de pension livrées</u>	4.5	<u>0,000</u>	<u>0,000</u>
<u>PA2</u> <u>Opérateurs créditeurs</u>	4.6	<u>64 286,330</u>	<u>92 250,983</u>
a- Opérateurs créditeurs		64 286,330	92 250,983
<u>PA3</u> <u>Autres créditeurs divers</u>	4.7	<u>92 617,020</u>	<u>85 175,801</u>
a- Autres créditeurs divers		92 617,020	85 175,801
TOTAL PASSIF		156 903,350	177 426,784
<u>ACTIF NET</u>			
<u>CP1</u> <u>Capital</u>	4.8	<u>36 343 076,428</u>	<u>43 364 662,770</u>
<u>CP2</u> <u>Sommes capitalisables</u>	4.9	<u>1 573 927,726</u>	<u>2 043 765,274</u>
a- Sommes capitalisables des exercices antérieurs		0,000	0,000
b- Sommes capitalisables de l'exercice		1 573 927,726	2 043 765,274
ACTIF NET		37 917 004,154	45 408 428,044
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		38 073 907,504	45 585 854,828

ETAT DE RESULTAT

(Unité : en DT)

	Note	Période du 01/01/2020 au 31/12/2020	Période du 01/01/2019 au 31/12/2019
<u>PR 1</u> <u>Revenus du portefeuille-titres</u>	<u>4.10</u>	<u>1 663 699,248</u>	<u>2 788 117,803</u>
<u>PR 2</u> <u>Revenus des placements monétaires</u>	<u>4.11</u>	<u>276 925,250</u>	<u>72 690,919</u>
Total des revenus des placements		1 940 624,498	2 860 808,722
<u>CH 3</u> <u>Intérêts des mises en pension</u>	<u>4.12</u>	<u>0,000</u>	<u>0,000</u>
<u>CH 1</u> <u>Charges de gestion des placements</u>	<u>4.13</u>	<u>-332 539,199</u>	<u>-451 101,533</u>
Revenu net des placements		1 608 085,299	2 409 707,189
<u>CH 2</u> <u>Autres charges</u>	<u>4.14</u>	<u>-86 742,036</u>	<u>-80 923,035</u>
Résultat d'exploitation		1 521 343,263	2 328 784,154
<u>PR 4</u> <u>Régularisation du résultat d'exploitation</u>		<u>52 584,463</u>	<u>-285 018,880</u>
Sommes capitalisables de l'exercice		1 573 927,726	2 043 765,274
<u>PR 4</u> <u>Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)</u>		<u>-52 584,463</u>	<u>285 018,880</u>
<u>Variation des plus ou moins-values potentielles sur titres</u>		<u>-30 204,996</u>	<u>-20 444,796</u>
<u>Plus ou moins-values réalisées sur cession de titres</u>		<u>-133 297,468</u>	<u>-119 081,389</u>
<u>Frais de négociation de titres</u>		<u>0,000</u>	<u>-71,942</u>
Résultat net de l'exercice		1 357 840,799	2 189 186,027

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET
(Unité : en DT)

	Période du 01/01/2020 au 31/12/2020	Période du 01/01/2019 au 31/12/2019
<u>AN1 Variation de l'actif net résultant des opérations d'exploitation</u>	<u>1 357 840,799</u>	<u>2 189 186,027</u>
a- <u>Résultat d'exploitation</u>	<u>1 521 343,263</u>	<u>2 328 784,154</u>
b- <u>Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres</u>	<u>-30 204,996</u>	<u>-20 444,796</u>
c- <u>Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres</u>	<u>-133 297,468</u>	<u>-119 081,389</u>
d- <u>Frais de négociation de titres</u>	<u>0,000</u>	<u>-71,942</u>
<u>AN3 Transactions sur le capital</u>	<u>-8 849 264,689</u>	<u>-14 554 952,709</u>
a- <u>Souscriptions</u>	<u>40 732 226,346</u>	<u>52 306 109,819</u>
<u>Capital*</u>	<u>37 911 465,286</u>	<u>48 595 112,771</u>
<u>Régularisation des sommes non capitalisables*</u>	<u>-136 025,902</u>	<u>-525 886,970</u>
<u>Régularisation des sommes capitalisables *</u>	<u>2 956 786,962</u>	<u>4 236 884,018</u>
b- <u>Rachats</u>	<u>-49 581 491,035</u>	<u>-66 861 062,528</u>
<u>Capital*</u>	<u>-46 394 345,945</u>	<u>-62 191 980,334</u>
<u>Régularisation des sommes non capitalisables*</u>	<u>116 853,368</u>	<u>460 950,327</u>
<u>Régularisation des sommes capitalisables*</u>	<u>-3 303 998,458</u>	<u>-5 130 032,521</u>
Variation de l'actif net	<u>-7 491 423,890</u>	<u>-12 365 766,682</u>
<u>AN4 Actif net</u>		
a- <u>En début de l'exercice</u>	<u>45 408 428,044</u>	<u>57 774 194,726</u>
b- <u>En fin de l'exercice</u>	<u>37 917 004,154</u>	<u>45 408 428,044</u>
<u>AN5 Nombre d'actions</u>		
a- <u>En début de l'exercice</u>	<u>1 008 341</u>	<u>1 337 094</u>
b- <u>En fin de l'exercice</u>	<u>811 092</u>	<u>1 008 341</u>
Valeur liquidative	<u>46,748</u>	<u>45,032</u>
<u>AN6 Taux de rendement</u>	<u>3,80%</u>	<u>4,22%</u>

(*) Chiffres modifiés par rapport à la situation du 4ème trimestre 2020 publiée et ce suite à un reclassement entre les sous rubriques capital et régularisation des sommes non capitalisables.

NOTES AUX ETATS FINANCIERS
ANNUELS ARRETES AU 31-12-2020

1- PRESENTATION DE LA SOCIETE

SICAV AMEN est une SICAV constituée le 13 Juillet 1992 sous forme d'une SICAV mixte de distribution et entrée en exploitation le 01 Octobre 1992.

L'assemblée générale extraordinaire de Sicav Amen tenue en date du 08 mars 2018 avait décidé de changer la catégorie de la Sicav de mixte à obligataire et de modifier ses orientations de placement en conséquence. Ces modifications sont entrées en vigueur le 02 janvier 2019. La sicav a obtenu l'agrément du CMF pour le changement de sa catégorie le 20 février 2018 sous le numéro 02-2018.

SICAV AMEN est une SICAV de capitalisation depuis 01-01-2004.

2- REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS

Les états financiers arrêtés au 31-12-2020 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

3- PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états financiers sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille titres à leur valeur de réalisation attendue. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

3.1- Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les intérêts sur les placements en obligations et valeurs similaires ainsi que sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

Les dividendes relatifs aux titres OPCVM sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.

3.2- Evaluation des placements en obligations et valeurs assimilées

Conformément aux normes comptables applicables aux OPCVM, les obligations et valeurs similaires sont évaluées, postérieurement à leur comptabilisation initiale :

- à la valeur de marché lorsqu'elles font l'objet de transactions ou de cotation à une date récente ;
- au coût amorti lorsqu'elles n'ont pas fait l'objet, depuis leur acquisition, de transactions ou de cotation à un prix différent ;
- à la valeur actuelle lorsqu'il est estimé que ni la valeur de marché ni le coût amorti ne constitue une base raisonnable de la valeur de réalisation du titre et que les conditions de marché indiquent que l'évaluation à la valeur actuelle en application de la méthode actuarielle est appropriée.

Considérant les circonstances et les conditions actuelles du marché obligataire, et l'absence d'une courbe de taux pour les émissions obligataires, ni la valeur de marché ni la valeur actuelle ne constituent, au 31 Décembre 2020, une base raisonnable pour l'estimation de la valeur de réalisation du portefeuille des obligations de la société figurant au bilan arrêté à la même date.

En conséquence, les placements en obligations sont évalués au coût amorti compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres.

Dans un contexte de passage progressif à la méthode actuarielle, et compte tenu des recommandations énoncées dans le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances en présence des différentes parties prenantes, les Bons du trésor assimilables (BTA) sont valorisés comme suit :

- Au coût amorti pour les souches de BTA ouvertes à l'émission avant le 31/12/2017 à l'exception de la ligne de BTA « Juillet 2032 » (compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres)
- A la valeur actuelle (sur la base de la courbe des taux des émissions souveraines) pour la ligne de BTA « Juillet 2032 » ainsi que les souches de BTA ouvertes à l'émission à compter du 1^{er} janvier 2018

Le portefeuille de la société Sicav Amen ne comprend pas de souches de BTA ouvertes à l'émission à compter du 1er janvier 2018 et ne comprend pas la ligne de BTA « juillet 2032 ».

3.3- Evaluation des placements en titres d'OPCVM

Les placements en titres d'OPCVM sont évalués à la date d'arrêté de la situation à la valeur liquidative à cette même date. La différence par rapport au prix d'achat constitue, selon le cas, une plus ou moins-value potentielle portée directement en capitaux propres en tant que sommes non capitalisables. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

3.4- Evaluation des autres placements

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

3.5- Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins-value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que sommes non capitalisables. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

3.6- Traitement des opérations de pension livrée

Les titres donnés en pension sont maintenus à l'actif du bilan et présentés sous une rubrique distincte au niveau du poste «AC1-Portefeuille-titres ».

A la date d'arrêté, ces titres restent évalués et leurs revenus pris en compte selon les mêmes règles développées dans les paragraphes précédents.

La contrepartie reçue est présentée au niveau du passif sous une rubrique spécifique « Dettes sur opérations de pensions livrées » et évaluée à la date d'arrêté à sa valeur initiale majorée des intérêts courus et non échus à cette date.

Les intérêts courus et non échus à la date d'arrêté, sont présentés au niveau de l'état de résultat sous une rubrique spécifique « Intérêts des mises en pension ».

Les titres reçus en pension ne sont pas inscrits à l'actif du bilan. La valeur de la contrepartie donnée est présentée sous une rubrique distincte au niveau du poste « AC2- Placements monétaires et disponibilités ». A la date d'arrêté, cette créance est évaluée à sa valeur initiale majorée des intérêts courus et non échus à cette date.

Les intérêts courus et non échus à la date d'arrêté, sont présentés au niveau de l'état de résultat sous la rubrique « PR2- Revenus des placements monétaires » et individualisés au niveau des notes aux états financiers.

4. NOTES EXPLICATIVES DU BILAN ET DE L'ETAT DE RESULTAT

4.1- Portefeuille titres et revenus y afférents :

Le portefeuille titres de Sicav Amen se détaille comme suit :

Actions et valeurs assimilées	1	1 500 268,112
Obligations et valeurs assimilées	2	20 215 639,682
Total		21 715 907,794

Le détail de ces valeurs est présenté ci-après :

(1) Actions et valeurs assimilées:

Désignation	Quantité	Prix de revient net	Valeur au 31/12/2020	En % de l'actif net
AMEN PREMIERE SICAV	14 864	1 500 266,089	1 500 268,112	3,96%
TOTAL		1 500 266,089	1 500 268,112	3,96%

(2) Obligations et valeurs assimilées :

Le solde de ce poste correspond aux placements en obligations et bons de trésor assimilables et négociables en bourse.

Le solde de ce poste est réparti ainsi :

Bons de Trésor Assimilables (a)	14 040 614,163
Obligations (b)	6 175 025,519
Total	20 215 639,682

(a) BTA:

Désignation	Quantité	Prix de revient	Valeur au 31/12/2020	En % de l'actif net
BTA10082022A	1 500	1 482 000,000	1 508 511,781	3,98%
BTA10082022	2 900	2 900 000,000	2 948 356,110	7,78%
BTA10042024	1 500	1 444 500,000	1 498 471,233	3,95%
BTA052022	5 000	4 997 000,000	5 179 210,959	13,66%
BTA13042028B	2 000	1 861 200,000	1 938 442,720	5,11%
BTA13042028C	1 000	929 000,000	967 621,360	2,55%
TOTAL		13 613 700,000	14 040 614,163	37,03%

(b) Obligations :

Désignation	Quantité	Prix de revient	Valeur au 31/12/2020	En % de l'actif net
ABSUB2016-1	10 000	200 000,000	201 328,000	0,53%
ABSUB2016-11	5 000	100 000,000	100 664,000	0,27%
AB 2009 CA	18 000	479 960,247	485 288,247	1,28%
AB 2009 CB	13 000	346 647,706	352 190,901	0,93%
AB 2010	2 000	66 664,001	68 075,201	0,18%
AMEN BANK 2010 SUB1	80 000	2 666 400,000	2 722 848,000	7,18%
AB 2012B	9 000	180 000,000	183 470,400	0,48%
AB 2012B	2 141	42 820,000	43 645,570	0,12%
ATB 2009 TB1	5 000	200 000,000	205 648,000	0,54%
ATB 2009 TB1	10 000	400 000,000	411 296,000	1,08%
ATL SUB2017	10 000	800 000,000	810 664,000	2,14%
ATTIJARI LEASING 2018	3 000	180 000,000	187 339,200	0,49%
HL 2015/B	10 000	400 000,000	402 568,000	1,06%
SERVICOM16 (i)	500	50 000,000	56 571,482	0,15%
TOTAL		6 112 491,954	6 231 597,001	16,43%

Décote sur Obligations Servicom2016		- 56 571,482	
TOTAL NET		6 175 025,519	16,29%

- (i) L'encours SERVICOM de SICAV Amen de 50 000 DT est provisionné de 50 000 DT. Les montants des intérêts non réglés à SICAV Amen s'élèvent au 31 Décembre 2020 à 6 571 DT (Intérêts calculés au taux initial) ces intérêts ont fait l'objet d'une décote. L'échéance de février en principal a également fait l'objet d'une décote.

L'assemblée Générale Spéciale des détenteurs des obligations « SERVICOM 2016 » réunie le 1er octobre 2019 a décidé la restructuration de l'emprunt obligataire en portant le taux de l'emprunt, selon la catégorie, de 8,2% à 11,6% et de TMM+3% à TMM+4,6% et la modification du mode de paiement de semestriel à annuel chaque 12 décembre à partir de 2020. Par ailleurs, l'émetteur s'est engagé à payer aux souscripteurs et au prorata de leurs souscriptions, la somme de 600KDT représentant le remboursement partiel des intérêts échus au 12 décembre 2019 totalisant 1.442 KDT, il est à noter que jusqu'à la date de rédaction du présent rapport, « Servicom » n'a pas réglé ledit montant En fin, l'émetteur s'est engagé à affecter en guise de garantie de paiement de l'emprunt, un nantissement au 1er rang de sa participation dans le capital des sociétés Servitrade SA (à raison de 3333 titres) et Servicom Industrie SA (à raison de 1667 titres), conformément aux dispositions de l'autorisation donnée par le Conseil d'Administration de la société Servicom SA en date du 18/07/2019.

➤ Les entrées en portefeuille titres au cours de l'exercice 2020 se détaillent ainsi :

Acquisitions	Coût d'acquisition
Emprunt Obligataire	0,000
BTA	0,000
Titres OPCVM	5 821 254,548
TOTAL	5 821 254,548

➤ Les sorties en portefeuille titres au cours de l'exercice 2020 se détaillent ainsi :

Sorties	Coût d'acquisition	Prix de cession	Plus ou moins-values réalisées
Titres OPCVM	6 121 756,909	5 988 465,234	-133 291,675
Emprunt Obligataire	0,000	0,000	0,000
BTA	6 077 500,000	6 077 500,000	0,000
TOTAL	12 199 256,909	12 065 965,234	- 133 291,675

➤ Les remboursements des OBLIGATIONS et BTA au cours de l'exercice 2020 se sont élevés à 7.774.781,000 DT.

• La société Sicav Amen a réalisé des moins-values sur remboursement d'Emprunts Obligataires totalisant 5,793 DT.

4.2- Placements monétaires

Le solde de cette rubrique s'élève au 31/12/2020 à 1 003 725,756 DT contre un solde nul au 31/12/2019

Désignation	Date de souscription	Banque	Montant	Echéance	Intérêts précomptés	Coût d'acquisition	Valeur actuelle	Taux Brut	En % de l'actif net
PL040121B	10/12/2020	BH BANK	1 004 322,137	04/01/2021	4 351,908	999 373,848	1 003 725,756	7,13%	2,65%
TOTAL			1 004 322,137		4 351,908	999 373,848	1 003 725,756		2,65%

4.3- Disponibilités

Le solde de ce poste s'élève au 31-12-2020 à 15 336 292,128 DT et se détaille comme suit :

Désignation	Valeur actuelle	En % de l'actif net
Avoirs en banque	15 336 292,128	40,45%
TOTAL	15 336 292,128	40,45%

4.4- Autres actifs :

Les autres actifs totalisent au 31-12-2020, 17 981,826 DT contre 18 686,695 DT au 31/12/2019. Ils se détaillent comme suit :

Désignation	31/12/2020	Au 31/12/2019
Intérêt courus /compte rémunéré	17 981,826	15 619,160
RS sur obligations	0,000	3 067,535
Total	17 981,826	18 686,695

4.5- Dettes sur opérations de pensions livrées :

Ce poste présente un solde nul au 31/12/2020.

4.6- Opérateurs créditeurs :

Ce poste se détaille comme suit :

Désignation	31/12/2020	31/12/2019
Gestionnaire	14 472,686	14 303,124
Dépositaire	49 813,644	77 947,859
Total	64 286,330	92 250,983

4.7- Autres créditeurs divers :

Les autres créditeurs divers se détaillent comme suit :

Désignation	31/12/2020	31/12/2019
ETAT	920,828	920,828
Retenue à la Source	76 798,909	59 026,962
Jetons de Présence	12 000,000	21 000,000
TCL	271,576	857,722
CMF	2 625,707	3 370,289
Total	92 617,020	85 175,801

4.8 Capital

La variation de l'actif net de la période allant du 01/01/2020 au 31/12/2020 s'élève à -7.491.423,890 dinars et se détaille comme suit :

Variation de la part du capital	-8 665 555,657**
Variation de la part du revenu	1 174 131,767**

La variation de la part du capital se détaille comme suit :

Capital au 31-12-2019 (1)**	45 008 632,085	*
Variation de la part du capital (2)**	- 8 665 555,657	
Souscriptions**	37 911 465,286	
Rachats**	-46 394 345,945	
Frais de négociation de titres	0,000	
VDE/emp.société	- 50 000,005	
VDE/titres.Etat	1 600,000	
VDE / titres OPCVM	2,023	
+/-V réalisée emp.société	- 5,793	
+/- V réal/titres Etat	0,000	
+/- V réal/ titres OPCVM	- 133 291,675	
+/- V report/oblig.société	26 105,200	
+/- V report/titres.Etat	- 6 300,000	
+/- V report/titres OPCVM	- 1 612,214	
Regu. Des sommes non Capt.(souscription)**	-136 025,902	
Regu. Des sommes non Capt.(rachat)**	116 853,368	
Capital au 31-12-2020 (1)+(2)	36 343 076,428	

(*) : Etant donné que SICAV AMEN est une SICAV de capitalisation, le montant de 44 938 733,083 DT est constitué du capital au 31/12/2019 de 43 364 662,770 DT augmenté du montant net des sommes capitalisables pour un montant égal à 2 043 765,274 DT et de la régularisation de ces sommes capitalisables d'un montant de -469 694,961 DT.

(**) Chiffres modifiés par rapport à la situation du 4^{ème} trimestre 2020 publiée et ce suite à un reclassement entre les sous rubriques capital et régularisation des sommes non capitalisables.

La variation de la part du revenu se détaille comme suit :

Désignation	du 01/01/2020 au 31/12/2020	du 01/01/2019 au 31/12/2019
Régularisation du Rt exercice clos capitalisable*	-399 795,959	-608 129,623
Résultat d'exploitation	1 521 343,263	2 328 784,154
Régularisation du résultat d'exploitation	52 584,463	-285 018,880
Total *	1 174 131,767	1 435 635,651

(*) Chiffres modifiés par rapport à la situation du 4^{ème} trimestre 2020 publiée et ce suite à un reclassement entre les sous rubriques capital et régularisation des sommes non capitalisables.

Le nombre des actionnaires a évolué comme suit :

Nombre d'actionnaires au 31-12-2019	361
Nombre d'actionnaires entrants	18
Nombre d'actionnaires sortants	-46
Nombre d'actionnaires au 31-12-2020	333

4.9- Sommes capitalisables:

A partir du 01-01-04, SICAV AMEN a été transformée en une SICAV de capitalisation. Le résultat d'exploitation ainsi que sa régularisation sont incorporés au capital et présentés au niveau de la rubrique « sommes capitalisables de l'exercice » et ce dans le bilan et dans l'état de résultat. Au niveau de l'état de variation de l'actif net, ces montants continuent à être présentés au niveau de la rubrique « variation de l'actif net résultant des opérations d'exploitation » et au niveau de la rubrique « capital ».

Désignation	31/12/2020	31/12/2019
Sommes capitalisables des exercices antérieurs	0,000	0,000
Résultat d'exploitation	1 521 343,263	2 328 784,154
Régularisation du résultat d'exploitation	52 584,463	-285 018,880
Total	1 573 927,726	2 043 765,274

4.10 Revenus du Portefeuille titres:

Les revenus du portefeuille titres se détaillent comme suit :

Désignation	Période du 01/01/2020 au 31/12/2020	Période du 01/01/2019 au 31/12/2019
Dividendes	0,000	273 024,254
Revenus des obligations	1 194 980,654	1 039 170,164
Revenus des BTA	468 718,594	1 475 923,385
TOTAL	1 663 699,248	2 788 117,803

4.11- Revenus des placements monétaires :

Les revenus des placements monétaires se détaillent comme suit :

Désignation	Période du 01/01/2020 au 31/12/2020	Période du 01/01/2019 au 31/12/2019
Revenus des Certificats de dépôt	179 653,294	44 978,683
Revenus des Pensions Livrées	4 351,908	0,000
Revenus de Comptes Rémunérés	92 920,048	27 712,236
TOTAL	276 925,250	72 690,919

4.12- Intérêts des mises en pensions :

Ce poste présente un solde nul au 31/12/2020.

4.13 Charges de gestion des placements

Ce poste enregistre :

- La rémunération du gestionnaire AMEN INVEST, constituée d'une commission de gestion sur la base de 0,20%TTC de l'actif net annuel de SICAV AMEN, et ce, conformément aux dispositions de la convention de gestion conclue entre SICAV AMEN et AMEN INVEST et mise à jour le 31/12/2018.
- La rémunération de Amen Bank en tant que dépositaire, conformément à la convention de dépôt conclue entre SICAV AMEN et AMEN BANK le 31/12/2018 annulant et remplaçant la précédente pour la partie rémunération du dépositaire. Cette rémunération est constituée d'une commission de dépôt, TVA comprise, de :

% de l'Actif de Sicav Amen	Montant de l'Actif
0,12%	< 10 millions de dinars
0,09%	< 20 millions de dinars
0,07%	> 20 millions de dinars

Et ce, avec un minimum de 7 140 DT par an et un maximum de 29 750 DT par an, TVA comprise.

Les taux et montants de cette commission varieront automatiquement suivant le taux de la TVA.

- La rémunération de Amen Bank en tant que distributeur, conformément à la convention de distribution conclue entre SICAV AMEN, AMEN INVEST et AMEN BANK le 31/12/2018, annulant et remplaçant la convention de dépôt précédente pour la partie distribution. Cette rémunération est constituée d'une commission de distribution, TVA comprise, de 0,595% de l'actif de Sicav Amen

Les taux et montants de cette commission varieront automatiquement suivant le taux de la TVA.

Ces charges se détaillent comme suit :

Désignation	Période du 01/01/2020 au 31/12/2020	Période Du 01/01/2019 au 31/12/2019
Rémunération du gestionnaire	89 783,451	106 161,641
Rémunération de Amen Bank en tant que dépositaire	29 750,000	29 750,000
Rémunération de Amen Bank en tant que distributeur	213 005,748	315 189,892
Total	332 539,199	451 101,533

4.14- Autres charges

Ce poste enregistre la redevance mensuelle versée au CMF, calculée sur la base de 0,1% TTC de l'actif net mensuel, la charge TCL, les services bancaires et assimilés ainsi que les jetons de présence.

Les autres charges se détaillent comme suit :

Désignation	Période du 01/01/2020 au 31/12/2020	Période Du 01/01/2019 au 31/12/2019
Redevance du CMF	36 764,592	52 973,445
Sces bancaires et assimilés	2 463,123	706,671
TCL	4 994,615	6 242,919
Jetons de présence	42 519,706	21 000,000
Total	86 742,036	80 923,035

5. – DONNEES PAR ACTION ET RATIOS PERTINENTS

Données par action	31/12/2020	31/12/2019	31/12/2018	31/12/2017	31/12/2016
Revenus du portefeuille titres	2,051	2,765	2,445	1,957	1,507
Revenus des placements monétaires	0,341	0,072	0,470	0,388	0,329
Total des revenus de placements	2,392	2,837	2,915	2,345	1,836
Intérêts des mises en pension	0,000	0,000	0,000	-0,006	0,000
Charges de gestion des placements	-0,410	-0,447	-0,487	-0,386	-0,321
Revenus nets des placements	1,983	2,390	2,428	1,953	1,515
Autres charges	-0,107	-0,080	-0,078	-0,215	-0,053
Résultat d'exploitation	1,876	2,310	2,350	1,738	1,462
Régularisation du résultat d'exploitation	0,065	-0,283	-0,500	-0,088	0,066
Sommes capitalisables de l'exercice	1,941	2,027	1,850	1,650	1,528
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)	-0,065	0,283	-0,500	0,088	-0,066
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	-0,037	-0,020	0,060	0,012	-0,043
Plus (ou moins) values réalisées sur cession des titres	-0,164	-0,118	-0,329	-0,219	-0,063
Frais de négociation de titres	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000
Plus ou moins-values sur titres et frais de négociation	-0,201	-0,138	-0,270	-0,207	-0,107
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	1,675	2,171	2,080	1,531	1,356
Résultat non capitalisable de l'exercice	-0,201	-0,138	-0,270	-0,207	-0,107
Régularisation du résultat non capitalisable	-0,024	-0,064	0,068	-0,055	-0,007
Sommes non capitalisable de l'exercice	-0,225	-0,203	-0,202	-0,262	-0,114
Distribution de dividendes	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000
Valeur liquidative	46,748	45,032	43,208	41,560	40,172
Ratio de gestion des placements					
Charges de gestion des placements/actif net moyen	0,91%	0,85%	0,91%	0,86%	0,85%
Autres charges/actif net moyen	0,24%	0,15%	0,15%	0,48%	0,14%
Résultat capitalisable de l'exercice/ actif net moyen	4,15%	4,40%	4,41%	3,85%	3,86%
Nombre d'actions	811 092	1 008 341	1 337 094	1 013 791	1 266 050
Actif net moyen	36 662 249	52 970 324	71 222 702	45 725 042	47 954 727

RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Etats financiers – Exercice clos au 31 Décembre 2020

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre Conseil d'Administration du 05 Mai 2020, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2020 sur :

- L'audit des états financiers de la société SICAV AMEN (la société) tels qu'ils sont joints au présent rapport et faisant apparaître un total bilan de 38 073 908 DT et un résultat de l'exercice de 1 357 841 DT.
- Les autres obligations légales et réglementaires.

Les états financiers ont été arrêtés par votre Conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces états

I. – Rapport sur les états financiers :

Opinion :

1- Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de la Société, comprenant le bilan au 31 décembre 2020, l'état de résultat et l'état de variation de l'actif net pour l'exercice clos à cette date, et les notes aux états financiers contenant un résumé des principales méthodes comptables.

A notre avis, les états financiers de la Société, annexés au présent rapport, sont réguliers et présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société au 31 décembre 2020, ainsi que sa performance financière et ses mouvements de l'actif net pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises en vigueur en Tunisie.

Fondement de l'opinion :

2- Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section "Responsabilités des commissaires aux comptes pour l'audit des états financiers" du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Paragraphe d'observation :

3- Nous attirons l'attention sur la note 3.2 des états financiers, qui décrit la nouvelle méthode adoptée par la société « SICAV AMEN » pour la valorisation du portefeuille des obligations et valeurs assimilées suite aux recommandations énoncées par le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances et en présence de différentes parties prenantes. Ce traitement comptable, devrait être, à notre avis, confirmé par les instances habilitées en matière de normalisation comptable.

Rapport de Conseil d'Administration sur la gestion de l'exercice :

4-La responsabilité du rapport du Conseil d'Administration sur la gestion de l'exercice 2020 incombe à cet organe de direction. Ledit rapport est établi par le gestionnaire de la SICAV conformément aux dispositions de l'article 140 du règlement du CMF relatif aux organismes de placement collectif en valeurs mobilières et à la gestion de portefeuilles de valeurs mobilières pour le compte de tiers (Règlement approuvé par arrêté du ministre des finances du 29 avril 2010 et modifié par l'arrêté du ministre des finances du 15 février 2013).

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas au rapport du Conseil d'Administration sur la gestion et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

Notre responsabilité consiste, en application des dispositions de l'article **266 (alinéa 1er) du code des sociétés commerciales**, à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes de la société dans le rapport du Conseil d'Administration par référence aux données figurant dans les états financiers. Nos travaux consistent à lire le rapport du Conseil d'Administration sur la gestion et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si ledit rapport semble autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport du Conseil d'Administration sur la gestion, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et du Conseil d'Administration pour les états financiers :

5-Le Conseil d'Administration de la société est responsable, de l'établissement de l'arrêté et de la présentation fidèle des états financiers, conformément au système comptable des entreprises, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle. Il incombe au Conseil d'Administration de surveiller le processus d'information financière de la société.

Responsabilités du commissaire aux comptes pour l'audit des états financiers :

6-Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport du commissaire aux comptes contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit, réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit.

En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation ;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

II. - Rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes professionnelles et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

Efficacité du système de contrôle interne :

1- En application des dispositions de l'article 3 de la loi n° 94-117 du 14 novembre 1994 portant réorganisation du marché financier, nous avons procédé à une évaluation générale portant sur l'efficacité du système de contrôle interne de la Société. A ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficience, incombent au gestionnaire et au Conseil d'Administration.

Sur la base de notre examen, nous n'avons pas identifié des déficiences importantes du contrôle interne. Un rapport traitant des faiblesses et des insuffisances identifiées au cours de notre audit a été remis au gestionnaire.

Conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières à la réglementation en vigueur :

2- En application des dispositions de l'article 19 du décret n° 2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications portant sur la conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières émises par la Société avec la réglementation en vigueur.

La responsabilité de veiller à la conformité aux prescriptions de la réglementation en vigueur incombe à la direction et au Conseil d'Administration.

Sur la base des diligences que nous avons estimées nécessaires de mettre en œuvre, nous avons constaté que la Société procède actuellement au suivi de la liste des actionnaires et à la centralisation de l'ensemble des informations requises par la réglementation en vigueur. La tenue proprement dite des comptes en valeurs mobilières n'a pas été opérée conformément au règlement du Conseil du Marché Financier relatif à la tenue et à l'administration des comptes en valeurs mobilières tel qu'approuvé par l'arrêté du Ministre des Finances du 28 août 2006.

Autres obligations légales et réglementaires :

3- En application des dispositions de l'article 270 du code des sociétés commerciales, nous signalons à l'Assemblée Générale qu'au cours de l'accomplissement de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons relevé que :

- Les liquidités et quasi-liquidités représentent au 31 Décembre 2020, 40,28% de l'actif de la société Sicav Amen, soit 20,28% au-delà du seuil de 20% prévu par l'article 2 du décret n° 2001-2278 du 25 septembre 2001 portant application des dispositions des articles 15, 29, 35, 36 et 37 du code des organismes de placement collectif, tel que modifié et complété par les textes subséquents.
- La valeur comptable des placements en valeurs mobilières s'élève à 22.719.633,550 DT au 31 Décembre 2020, et représente une quote-part de 59,67% de l'actif de la société Sicav Amen, soit 20,33% en deçà du seuil de 80% prévu par l'article 2 du décret n° 2001-2278 du 25 septembre 2001 portant application des dispositions des articles 15, 29, 35, 36 et 37 du code des organismes de placement collectif, tel que modifié et complété par les textes subséquents
- La valeur comptable des placements en valeurs mobilières détenues par Sicav Amen et émises ou garanties par Amen Bank sous forme d'obligations s'élève, au 31 Décembre 2020, à 4.157.510,319 DT, représentant ainsi une quote-part de 10,92% de l'actif de la société Sicav Amen, soit 0,92% au-delà du seuil de 10% autorisé par l'article 29 du code des organismes de placement collectif.

Tunis, le 7 mai 2021

Le Commissaire aux Comptes :

FMBZ - KPMG TUNISIE

Emna RACHIKOU

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Exercice clos le 31 décembre 2020

1- En application des dispositions des articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales, nous avons l'honneur de vous informer, ci-dessous, sur les conventions et opérations visées par les textes sus-indiqués.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte, in fine, dans les états financiers. Il ne nous appartient pas, en conséquence, de rechercher spécifiquement et de façon étendue l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues au travers de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

A- Conventions et opérations nouvellement réalisées (autres que les rémunérations des dirigeants) :

Votre conseil d'administration ne nous a tenus informés d'aucune convention ou opération nouvellement conclue au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2020.

B- Opérations réalisées relatives à des conventions antérieures (autres que les rémunérations des dirigeants) :

Les conventions suivantes, conclues au cours des exercices antérieurs, continuent à produire leurs effets au cours de l'exercice 2020 :

B.1- Convention de dépôt conclue avec Amen Bank le 31 décembre 2018 annulant et remplaçant l'ancienne convention de dépôt pour la partie dépôt sans modification des prestations de dépôt ni de leur rémunération (l'ancienne convention comportait les prestations de dépôt et de distribution et a été scindée en deux conventions le 31/12/2018, voir B.2). En vertu de cette convention Sicav Amen confie à Amen Bank l'ensemble des tâches relatives à son dépôt. En contrepartie des services de dépositaire exclusif des titres et des fonds de Sicav Amen, Amen Bank percevra mensuellement une commission de dépôt TVA comprise de :

% de l'Actif de Sicav Amen	Montant de l'Actif
0,12%	< 10 millions de dinars
0,09%	< 20 millions de dinars
0,07%	> 20 millions de dinars

Et ce, avec un minimum de 7 140 DT par an et un maximum de 29 750 DT par an, TVA comprise.

Les taux et montants de cette commission varieront automatiquement suivant le taux de la TVA.

Cette commission s'est élevée en 2020 à la somme de 29 750 DT en toutes taxes comprises.

B.2- Convention de distribution conclue avec Amen Bank le 31 décembre 2018 annulant et remplaçant l'ancienne convention de dépôt pour la partie distribution sans modification des prestations de distribution ni de leur rémunération (l'ancienne convention comportait les prestations de dépôt et de distribution et a été scindée en deux conventions le 31/12/2018, voir B.1). En vertu de cette convention Sicav Amen confie à Amen Bank l'ensemble des tâches relatives à la distribution. En contrepartie des services de distributeur exclusif des titres de Sicav Amen, Amen Bank percevra mensuellement une commission de distribution TVA comprise de 0,595% de l'actif de Sicav Amen. La rémunération d'Amen Bank en tant que distributeur s'est élevée à la somme de 213 005,748 DT en toutes taxes comprises pour l'exercice 2020.

B.3- Convention de gestion conclue avec Amen Invest et mise à jour le 31 décembre 2018 sans modification de son objet ni de la rémunération, en vertu de laquelle Sicav Amen confie à Amen Invest la mission de gestionnaire. En contrepartie des prestations effectuées, Amen Invest perçoit mensuellement une commission de gestion calculée sur la base de 0,20%TTC de l'actif net annuel de SICAV AMEN. La rémunération d'Amen Invest en tant que gestionnaire s'est élevée à la somme de 89 783,451 DT en toutes taxes comprises pour l'exercice 2020.

C- Obligations et engagements de la société envers les dirigeants :

Aucune rémunération n'est accordée au Président Directeur Général de Sicav Amen ni aux autres membres du Conseil d'Administration de la société en dehors des jetons de présence décidés par l'assemblée générale annuelle et mentionnés dans les notes aux états financiers annexés à notre rapport général.

Tunis, le 7 mai 2021

Le Commissaire aux Comptes :

FMBZ - KPMG TUNISIE

Emna RACHIKOU

Etats financiers annuels de SICAV

AMEN PREMIERE SICAV

AMEN PREMIERE SICAV publie, ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2020 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en date du **28 mai 2021**. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial du commissaire aux comptes FMBZ KPMG TUNISIE représenté par Mme Emna RACHIKOU.

BILAN (Unité : en DT)

	Note	31/12/2020	31/12/2019	
ACTIF				
AC1	Portefeuille Titres	4.1	<u>49 114 358,740</u>	<u>69 376 452,571</u>
a-	Action et valeurs assimilées		2 222 115,955	2 103 300,656
b-	Obligations et valeurs assimilées		46 892 242,785	67 273 151,915
AC2	Placements monétaires et disponibilités		<u>21 553 128,421</u>	<u>15 635 939,221</u>
a-	Placements monétaires	4.2	5 008 461,256	0,000
b-	Disponibilités	4.3	16 544 667,165	15 635 939,221
AC4	Autres actifs	4.4	31 763,714	47 826,798
TOTAL ACTIF			70 699 250,875	85 060 218,590
PASSIF				
PA1	Dettes sur opérations de pension livrées	4.5	<u>0,000</u>	<u>0,000</u>
PA2	Opérateurs créditeurs	4.6	<u>138 272,036</u>	<u>137 845,593</u>
a-	Opérateurs créditeurs		138 272,036	137 845,593
PA3	Autres créditeurs divers	4.7	<u>122 775,400</u>	<u>145 142,562</u>
a-	Autres créditeurs divers		122 775,400	145 142,562
TOTAL PASSIF			261 047,436	282 988,155
ACTIF NET				
CP1	Capital	4.8	<u>67 847 337,894</u>	<u>79 970 371,712</u>
CP2	Sommes distribuables	4.9	<u>2 590 865,545</u>	<u>4 806 858,723</u>
a-	Sommes distribuables des exercices antérieurs		35,729	-719,209
b-	Sommes distribuables de l'exercice		2 590 829,816	4 807 577,932
ACTIF NET			70 438 203,439	84 777 230,435
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET			70 699 250,875	85 060 218,590

ETAT DE RESULTAT

(Unité : en DT)

	Note	Période du 01/01/2020 au 31/12/2020	Période du 01/01/2019 au 31/12/2019
<u>Revenus du portefeuille-titres</u>	<u>4.1</u>	<u>2 816 286,601</u>	<u>4 368 519,642</u>
<u>Revenus des placements monétaires</u>	<u>4.2</u>	<u>991 585,080</u>	<u>217 279,993</u>
Total des revenus des placements		<u>3 807 871,681</u>	<u>4 585 799,635</u>
<u>Intérêts des mises en pension</u>	<u>4.10</u>	<u>0,000</u>	<u>-102 263,246</u>
<u>Charges de gestion des placements</u>	<u>4.11</u>	<u>-714 319,090</u>	<u>-812 009,569</u>
Revenu net des placements		<u>3 093 552,591</u>	<u>3 671 526,820</u>
<u>Autres charges</u>	<u>4.12</u>	<u>-118 095,786</u>	<u>-128 188,563</u>
Résultat d'exploitation		<u>2 975 456,805</u>	<u>3 543 338,257</u>
<u>Régularisation du résultat d'exploitation</u>		<u>-384 626,989</u>	<u>1 264 239,675</u>
Sommes distribuables de l'exercice		<u>2 590 829,816</u>	<u>4 807 577,932</u>
<u>Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)</u>		<u>384 626,989</u>	<u>-1 264 239,675</u>
<u>Variation des plus ou moins-values potentielles sur titres</u>		<u>57 069,903</u>	<u>89 064,740</u>
<u>Plus ou moins-values réalisées sur cession de titres</u>		<u>39 140,583</u>	<u>-63 176,999</u>
<u>Frais de négociation de titres</u>		<u>0,000</u>	<u>-101,549</u>
Résultat net de l'exercice		<u>3 071 667,291</u>	<u>3 569 124,449</u>

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET
(Unité : en DT)

	Période du 01/01/2020 au 31/12/2020	Période du 01/01/2019 au 31/12/2019
AN1 <u>Variation de l'actif net résultant des opérations d'exploitation</u>	<u>3 071 667,291</u>	<u>3 569 124,449</u>
a- <u>Résultat d'exploitation</u>	<u>2 975 456,805</u>	<u>3 543 338,257</u>
b- <u>Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres</u>	<u>57 069,903</u>	<u>89 064,740</u>
c- <u>Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres</u>	<u>39 140,583</u>	<u>-63 176,999</u>
d- <u>Frais de négociation de titres</u>	<u>0,000</u>	<u>-101,549</u>
AN2 <u>Distributions de dividendes</u>	<u>-4 806 822,886</u>	<u>-4 533 568,002</u>
AN3 <u>Transactions sur le capital</u>	<u>-12 603 871,401</u>	<u>-23 188 372,447</u>
a- <u>Souscriptions</u>	<u>309 571 429,588</u>	<u>403 340 633,944</u>
<u>Capital*</u>	<u>304 246 623,432</u>	<u>395 192 800,380</u>
<u>Régularisation des sommes non distribuables*</u>	<u>315 230,375</u>	<u>-6 352 156,482</u>
<u>Régularisation des sommes distribuables *</u>	<u>5 009 575,781</u>	<u>14 499 990,046</u>
b- <u>Rachats</u>	<u>-322 175 300,989</u>	<u>-426 529 006,391</u>
<u>Capital*</u>	<u>-316 443 807,980</u>	<u>-418 039 437,842</u>
<u>Régularisation des sommes non distribuables*</u>	<u>- 337 290,131</u>	<u>4 748 384,587</u>
<u>Régularisation des sommes distribuables*</u>	<u>-5 394 202,878</u>	<u>-13 237 953,136</u>
Variation de l'actif net	<u>-14 339 026,996</u>	<u>-24 152 816,000</u>
AN4 <u>Actif net</u>		
a- <u>En début de l'exercice</u>	<u>84 777 230,435</u>	<u>108 930 046,435</u>
b- <u>En fin de l'exercice</u>	<u>70 438 203,439</u>	<u>84 777 230,435</u>
AN5 <u>Nombre d'actions</u>		
a- <u>En début de l'exercice</u>	<u>823 367</u>	<u>1 054 042</u>
b- <u>En fin de l'exercice</u>	<u>697 786</u>	<u>823 367</u>
Valeur liquidative	<u>100,945</u>	<u>102,964</u>
AN6 <u>Taux de rendement</u>	<u>3,70%</u>	<u>3,79%</u>

(*) Chiffres modifiés par rapport à la situation du 4ème trimestre 2020 publiée et ce suite à un reclassement entre les sous rubriques capital et régularisation des sommes non distribuables.

NOTES AUX ETATS FINANCIERS
ANNUELS ARRETES AU 31-12-2020

1- PRESENTATION DE LA SOCIETE

AMEN PREMIERE SICAV est une SICAV obligataire de distribution constituée le 24 Avril 1993 et entrée en exploitation le 02 Octobre 1995.

1- REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS

Les états financiers arrêtés au 31-12-2020 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

2- PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états financiers sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille titres à leur valeur de réalisation attendue. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

3.1- Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les intérêts sur les placements en obligations et valeurs similaires ainsi que sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

Les dividendes relatifs aux titres d'OPCVM sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.

3.2- Evaluation des placements

Conformément aux normes comptables applicables aux OPCVM, les obligations et valeurs similaires sont évaluées, postérieurement à leur comptabilisation initiale :

- à la valeur de marché lorsqu'elles font l'objet de transactions ou de cotation à une date récente ;
- au coût amorti lorsqu'elles n'ont pas fait l'objet, depuis leur acquisition, de transactions ou de cotation à un prix différent ;
- à la valeur actuelle lorsqu'il est estimé que ni la valeur de marché ni le coût amorti ne constitue une base raisonnable de la valeur de réalisation du titre et que les conditions de marché indiquent que l'évaluation à la valeur actuelle en application de la méthode actuarielle est appropriée.

Considérant les circonstances et les conditions actuelles du marché obligataire, et l'absence d'une courbe de taux pour les émissions obligataires, ni la valeur de marché ni la valeur actuelle ne constituent, au 31 Décembre 2020, une base raisonnable pour l'estimation de la valeur de réalisation du portefeuille des obligations de la société figurant au bilan arrêté à la même date.

En conséquence, les placements en obligations sont évalués au coût amorti compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres.

Dans un contexte de passage progressif à la méthode actuarielle, et compte tenu des recommandations énoncées dans le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances en présence des différentes parties prenantes, les Bons du trésor assimilables (BTA) sont valorisés comme suit :

- Au coût amorti pour les souches de BTA ouvertes à l'émission avant le 31/12/2017 à l'exception de la ligne de BTA « Juillet 2032 » (compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres)
- A la valeur actuelle (sur la base de la courbe des taux des émissions souveraines) pour la ligne de BTA « Juillet 2032 » ainsi que les souches de BTA ouvertes à l'émission à compter du 1^{er} janvier 2018

Le portefeuille de la société Amen Première Sicav ne comprend pas de souches de BTA ouvertes à l'émission à compter du 1er janvier 2018 et ne comprend pas la ligne de BTA « juillet 2032 ».

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

Les placements en titres d'OPCVM sont évalués à la date d'arrêté de la situation à la valeur liquidative à cette même date. La différence par rapport au prix d'achat constitue, selon le cas, une plus ou moins-value potentielle portée directement en capitaux propres en tant que sommes non distribuables. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

3.3- Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins-value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que sommes non distribuables. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

3.4- Traitement des opérations de pension livrée

Les titres donnés en pension sont maintenus à l'actif du bilan et présentés sous une rubrique distincte au niveau du poste «AC1-Portefeuille-titres ».

A la date d'arrêté, ces titres restent évalués et leurs revenus pris en compte selon les mêmes règles développées dans les paragraphes précédents.

La contrepartie reçue est présentée au niveau du passif sous une rubrique spécifique « Dettes sur opérations de pensions livrées » et évaluée à la date d'arrêté à sa valeur initiale majorée des intérêts courus et non échus à cette date.

Les intérêts courus et non échus à la date d'arrêté, sont présentés au niveau de l'état de résultat sous une rubrique spécifique « Intérêts des mises en pension ».

Les titres reçus en pension ne sont pas inscrits à l'actif du bilan. La valeur de la contrepartie donnée est présentée sous une rubrique distincte au niveau du poste « AC2- Placements monétaires et disponibilités ». A la date d'arrêté, cette créance est évaluée à sa valeur initiale majorée des intérêts courus et non échus à cette date.

Les intérêts courus et non échus à la date d'arrêté, sont présentés au niveau de l'état de résultat sous la rubrique « PR2- Revenus des placements monétaires » et individualisés au niveau des notes aux états financiers.

3- NOTES EXPLICATIVES DU BILAN ET DE L'ETAT DE RESULTAT

4.1- Portefeuille titres et revenus y afférents :

Le portefeuille titres est composé au 31-12-2020 d'obligations, d'actions et valeurs assimilées et de bons de trésor assimilables. Le solde de ce poste est réparti ainsi :

Actions et valeurs assimilées	1	2 222 115,955
Obligations	2	11 386 408,858
Bons de trésor assimilable	3	35 505 833,927
Total		49 114 358,740

4.1.1- Le détail de ces valeurs est présenté ci-après :

(1)Actions et valeurs assimilées:

Désignation	Quantité	Prix de revient net	Valeur au 31/12/2020	En % de l'actif net
TUNISIE SICAV	11 152	2 000 133,504	2 217 396,768	3,15%
AMEN TRESOR SICAV	33	3 517,624	3 553,968	0,01%
FIDELITY OBLIGATION SICAV	11	1 147,762	1 165,219	0,00%
TOTAL		2 004 798,890	2 222 115,955	3,16%

(2)Obligations :

Désignation	Quantité	Prix de revient	Valeur au 31/12/2020	En % de l'actif net	Garantie bancaire
ABSUB2016-1	5 000	100 000,000	100 664,000	0,14%	
ABSUB2016-111	5 000	100 000,000	100 664,000	0,14%	
AB 2009 CA	18 000	479 970,000	485 298,000	0,69%	
AB 2009 CB	13 000	346 645,000	352 188,200	0,50%	
AB 2011-1	20 000	200 000,000	202 592,000	0,29%	
AB 2011-1VAR	20 000	200 000,000	203 408,000	0,29%	
AB 2012 B	60 000	1 200 000,000	1 223 136,000	1,74%	
AB 2012 BB	10 000	200 000,000	203 856,000	0,29%	
AB 2020-3	10 000	1 000 000,000	1 003 570,078	1,42%	
AB2008 TA	25 000	499 952,747	516 017,230	0,73%	
AB2008 TAA	40 000	799 927,950	825 559,950	1,17%	
AB2008 TB	15 000	600 000,000	620 712,000	0,88%	
ATB 2009 TB1	5 000	200 000,000	205 648,000	0,29%	
ATL 2016-1 C	2 000	120 000,000	123 832,000	0,18%	
ATTIJ 2017	4 000	160 000,000	165 580,800	0,24%	
ATTIJ 2017	10 000	400 000,000	413 952,000	0,59%	
BATAM 2001 (i)	20 000	2 000 000,000	0,000	0,00%	
BNA 2009	10 000	266 650,000	275 138,000	0,39%	
BNA 20091	10 000	266 650,000	275 138,000	0,39%	
BTE 2011/B	5 000	300 000,000	313 400,000	0,44%	
HL 2013/2B	7 500	150 000,000	157 422,000	0,22%	
HL 2016/1	5 000	100 000,000	103 136,000	0,15%	
HL 2016-1	10 000	200 000,000	206 272,000	0,29%	
SERVICOM16 (ii)	1 000	100 000,000	0,000	0,00%	
TL 2013/2	2 000	40 000,000	42 200,000	0,06%	
TL SUB 2016	2 500	200 000,000	210 530,000	0,30%	
TLG 2016-1 B	5 000	300 000,000	313 808,000	0,45%	
ATTIJ LEASING 2017-1	5 250	210 000,000	210 357,000	0,30%	
UIB 2009/1C	16 000	720 000,000	735 513,600	1,04%	
UIB 2011/B	15 000	825 000,000	839 580,000	1,19%	
UIB 2011-1BB	5 000	275 000,000	279 860,000	0,40%	
UIBSUB2016	16 000	640 000,000	677 376,000	0,96%	
TOTAL		13 199 795,697	11 386 408,858	16,17%	

(i) L'encours BATAM (société en règlement judiciaire) d'AMEN PREMIERE SICAV de 2 000 000 DT est provisionné en totalité après des décotes compensées par des plus-values réalisées sur BTA.

(ii) L'encours SERVICOM d'AMEN PREMIERE SICAV de 100 000 DT est provisionné en totalité. Les montants des intérêts non réglés à AMEN PREMIERE SICAV s'élèvent au 31 Décembre 2020 à 20 KDT (Intérêts calculés au taux initial).

L'assemblée Générale Spéciale des détenteurs des obligations « SERVICOM 2016 » réunie le 1er octobre 2019 a décidé la restructuration de l'emprunt obligataire en portant le taux de l'emprunt, selon la catégorie, de 8,2% à 11,6% et de TMM+3% à TMM+4,6% et la modification du mode de paiement de semestriel à annuel chaque 12 décembre à partir de 2020. Par ailleurs, l'émetteur s'est engagé à payer aux souscripteurs et au prorata de leurs souscriptions, la somme de 600KDT représentant le remboursement partiel des intérêts échus au 12 décembre 2019 totalisant 1.442 KDT, il est à noter que jusqu'à la date de rédaction du présent rapport, « Servicom » n'a pas réglé ledit montant. En fin, l'émetteur s'est engagé à affecter un nantissement de premier rang au profit des souscripteurs, de sa participation dans les sociétés «SERVITRADE SA» et «SERVICOM INDUSTRIES SA», et ce, à concurrence respectivement de 6 667 actions et 3 333 actions pour AMEN PREMIERE SICAV.

(3) BTA:

Désignation	Quantité	Prix de revient	Valeur au 31/12/2020	En % de l'actif net
BTA 5.6% -08/2022 (12 ANS)	4 000	3 912 240,000	4 035 858,082	5,73%
BTA 5.6% -08/2022 (12 ANS)B	3 213	3 207 537,900	3 264 326,134	4,63%
BTA 5.6% -08/2022 (12 ANS) E	7 787	7 787 000,000	7 925 065,874	11,25%
BTA 6% AVRIL 2024	4 000	3 852 000,000	3 995 923,288	5,67%
BTA 6% AVRIL 2024A	500	482 000,000	498 490,411	0,71%
BTA 6% AVRIL 2024B	500	481 500,000	498 860,411	0,71%
BTA 6% AVRIL 2024C	500	482 000,000	499 290,411	0,71%
BTA 6% AVRIL 2024D	500	481 750,000	499 075,411	0,71%
BTA 6% AVRIL 2024E	1 000	960 500,000	998 340,822	1,42%
BTA13042028	1 000	915 000,000	953 621,360	1,35%
BTA290327	3	2 775,000	2 895,644	0,00%
BTA290327A	12 537	11 829 913,200	12 334 086,079	17,51%
TOTAL		34 394 216,100	35 505 833,927	50,41%

4.1.2- Les entrées en portefeuille titres au cours de l'exercice 2020 se détaillent ainsi :

Acquisition	Coût d'acquisition
Emprunt obligataire	1 000 000,000
BTA	0,000
Titres OPCVM	17 892 410,535
TOTAL	18 892 410,535

4.1.3- Les sorties (cessions et remboursements) du portefeuille titres au cours de l'exercice 2020 se détaillent ainsi :**(1) Cessions :**

Sorties	Coût d'acquisition	Prix de cession	Plus ou moins-values réalisées
Emprunt Obligataire	0,000	0,000	0,000
Titres OPCVM	17 887 745,149	17 920 259,299	32 514,150
BTA	12 975 690,000	12 975 690,000	0,000
TOTAL	30 863 435,149	30 895 949,299	32 514,150

(2) Les remboursements :

- Les remboursements des obligations au cours de l'exercice 2020 totalisent 5 048 376 DT.
 - La société Amen Première Sicav a réalisé des moins-values sur remboursement d'Emprunts Obligataires totalisant 3,567 DT.
- Les remboursements des BTA au cours de l'exercice 2020 totalisent 3 000 000 DT.
 - La société Amen Première Sicav a réalisé des plus-values sur remboursement de BTA totalisant 6 630,000 DT.

4.1.4- Les revenus du portefeuille titres :

Les revenus du portefeuille titres s'analysent comme suit :

Désignation	Période Du 01/01/2020 au 31/12/2020	Période Du 01/01/2019 au 31/12/2019
Revenus des obligations	720 073,088	1 784 810,683
Dividendes	0,000	111 427,473
Revenus des BTA	2 096 213,513	2 472 281,486
TOTAL	2 816 286,601	4 368 519,642

4.2- Placements monétaires et revenus y afférents

Le solde de cette rubrique est de 5 008 461,256 DT au 31/12/2020. Il se détaille comme suit :

Désignation	Date de souscription	Emetteur	Montant	Echéance	Intérêts précomptés	Coût d'acquisition	Valeur actuelle	Taux Brut	En % de l'actif net
PL200121	21/12/2020	BH BANK	2 000 000,000	20/01/2021	10 550,000	2 000 000,000	2 003 855,453	6,33%	4,27%
PL040121D	23/12/2020	BT	2 999 262,792	04/01/2021	7 128,248	2 999 262,792	3 004 605,803	7,13%	2,84%
TOTAL			4 999 262,792		17 678,248	4 999 262,792	5 008 461,256		7,11%

Les revenus des emplois monétaires s'analysent comme suit :

Désignation	Période Du 01/01/2020 au 31/12/2020	Période Du 01/01/2019 au 31/12/2019
Revenus des Certificats de dépôt	155 643,001	28 827,830
Revenus de Comptes Rémunérés	217 288,804	139 724,184
Revenus des Prises en Pensions Livrées	618 653,275	48 727,979
TOTAL	991 585,080	217 279,993

4.3- Disponibilités

Le solde de ce poste s'élève au 31-12-2020 à 16 544 667,165 DT et se détaille comme suit :

Désignation	Valeur actuelle	En % de l'actif net
Avoirs en banque	16 544 667,165	23,49%
TOTAL	16 544 667,165	23,49%

4.4- Autres Actifs

Les autres actifs se détaillent comme suit :

Désignation	31/12/2020	31/12/2019
Intérêt courus /compte rémunéré	31 763,714	47 826,798
Total	31 763,714	47 826,798

4.5 Dettes sur opérations de pension livrées

Le solde de ce poste est nul au 31/12/2020.

4.6 Opérateurs Créditeurs

Ce poste se détaille comme suit :

Désignation	31/12/2020	31/12/2019
Gestionnaire	16 088,067	16 071,351
Dépositaire	122 183,969	121 774,242
Total	138 272,036	137 845,593

4.7 Autres Créditeurs Divers

Les autres créditeurs divers se détaillent comme suit :

Désignation	31/12/2020	31/12/2019
Retenue à la Source	96 785,153	119 322,053
Jetons de Présence	18 391,956	18 391,956
TCL	1 163,066	1 000,000
CMF	6 435,225	6 428,553
Total	122 775,400	145 142,562

4.8 Capital

Le capital se détaille comme suit :

Capital au 31-12-2019	79 970 371,712
Souscriptions*	304 246 623,432
Rachats*	-316 443 807,980
Frais de négociation de titres	0,000
VDE/emp.société	-2 100 000,010
VDE/titres.Etat	58 285,000
VDE / titres OPCVM	217 317,065
+/-V réalisée emp.société	-3,567
+/- V réal/titres Etat	6 630,000
+/- V réal/ titres OPCVM	32 514,150
+/- V report/oblig.société	2 010 000,000
+/- V report/titres.Etat	-25 365,000
+/- V report/titres OPCVM	-103 167,152
Regu. Des sommes non dist.(souscription)*	315 230,375
Regu. Des sommes non dist.(rachat)*	-337 290,131
Capital au 31-12-2020	67 847 337,894

(*) Chiffres modifiés par rapport à la situation du 4^{ème} trimestre 2020 publiée et ce suite à un reclassement entre les sous rubriques capital et régularisation des sommes non distribuables.

La variation de l'actif net de la période allant du 01/01/2020 au 31/12/2020 s'élève à - 14 339 026,996 Dinars.

Le nombre de titres d'Amen Première au 31/12/2020 est de 697 786 contre 823 367 au 31/12/2019.

Le nombre des actionnaires a évolué comme suit :

Nombre d'actionnaires au 31-12-2019	996
Nombre d'actionnaires entrants	22
Nombre d'actionnaires sortants	-91
Nombre d'actionnaires au 31-12-2020	927

4.9 Sommes distribuables

Les sommes distribuables au 31/12/2020 s'élèvent à 2 590 865,545 DT contre 4 806 858,723 DT au 31/12/2019 et se détaillent comme suit :

Désignation	Au 31/12/2020	Au 31/12/2019
Sommes distribuables des exercices antérieurs	35,729	-719,209
Résultat d'exploitation	2 975 456,805	3 543 338,257
Régularisation du résultat d'exploitation	-384 626,989	1 264 239,675
Total	2 590 865,545	4 806 858,723

4.10- Intérêts des mises en pensions

Il s'agit des intérêts supportés au titre des opérations de mise en pension. Le solde de cette rubrique au 31/12/2020 est nul contre 102 263,246 DT au 31/12/2019.

Désignation	Période Du 01/01/2020 au 31/12/2020	Période Du 01/01/2019 au 31/12/2019
Intérêts courus sur pension livrée	0,000	102 263,246
Total	0,000	102 263,246

4.11 Charges de gestion des placements

Ce poste enregistre :

- la rémunération du gestionnaire Amen Invest, composée d'honoraires de gestion administrative et comptable calculés sur la base de 0.2%TTC de l'actif net annuel de AMEN PREMIERE SICAV et d'une commission de gestion de portefeuille calculée sur la base de 0,05%TTC de l'actif net annuel d'AMEN PREMIERE SICAV plafonnée à 413 000 Dinars TTC par ans, et ce, conformément aux dispositions de la convention de gestion conclue entre AMEN PREMIERE SICAV et AMEN INVEST ;

Ce plafonnement a été révisé de 413 000 Dinars à 474 000 Dinars TTC par ans à partir du 21 Juillet 2014.

- la rémunération de Amen Bank composée de :

A- Une commission de dépositaire, TVA comprise, de :

% de l'Actif de Amen Première Sicav	Montant de l'Actif
0,12%	< 10 millions de dinars
0,09%	< 20 millions de dinars
0,07%	> 20 millions de dinars

Et ce, avec un minimum de 7 140 DT par an et un maximum de 29 750 DT par an, TVA comprise (le taux actuellement en vigueur est de 19%).

Les taux et montants de cette commission varieront automatiquement suivant le taux de la TVA.

B- Une commission de distribution, TVA comprise, de 0,595% de l'actif d'Amen Première Sicav (taux TVA en vigueur 19%), Le taux de cette commission variera automatiquement suivant le taux de la TVA.

Les rémunérations du gestionnaire et du dépositaire sont détaillées dans le tableau ci-après :

Désignation	Période Du 01/01/2020 au 31/12/2020	Période Du 01/01/2019 au 31/12/2019
Rémunération du gestionnaire	205 669,137	234 077,450
Rémunération de Amen Bank en tant que dépositaire	29 750,000	29 750,000
Rémunération de Amen Bank en tant que distributeur	478 899,953	548 182,119
Total	714 319,090	812 009,569

4.12- Autres charges

Ce poste enregistre la redevance mensuelle versée au CMF calculée sur la base de 0,1% TTC de l'actif net mensuel et la charge TCL. Il enregistre également la Contribution Sociale de solidarité instituée par la loi de finances pour l'année 2018 et fixée à 200 DT pour les sociétés exonérées de l'impôt sur les sociétés.

Le coût des services bancaires ainsi que les jetons de présence figurent aussi au niveau de cette rubrique.

Les autres charges se détaillent comme suit :

Désignation	Période Du 01/01/2020 au 31/12/2020	Période Du 01/01/2019 au 31/12/2019
Redevance du CMF	82 267,655	93 684,891
Sces bancaires et assimilés	4 196,021	1 414,964
TCL	7 632,110	8 888,708
Jetons de présence	24 000,000	24 000,000
Contribution sociale de solidarité	0,000	200,000
Total	118 095,786	128 188,563

5- DONNEES PAR ACTION ET RATIOS PERTINENTS

Données par action	31/12/2020	31/12/2019	31/12/2018	31/12/2017	31/12/2016
Revenus du portefeuille titres	4,036	5,306	5,370	4,892	4,356
Revenus des placements monétaires	1,421	0,264	1,079	1,196	1,131
Total des revenus de placements	5,457	5,570	6,449	6,088	5,486
Intérêts des mises en pension	0,000	-0,124	0,000	0,000	-0,003
Charges de gestion des placements	-1,024	-0,986	-1,066	-1,067	-0,974
Revenus nets des placements	4,433	4,459	5,383	5,021	4,509
Autres charges	-0,169	-0,156	-0,165	-0,536	-0,141
Résultat d'exploitation	4,264	4,303	5,219	4,485	4,368
Régularisation du résultat d'exploitation	-0,551	1,535	-0,917	-0,802	-0,466
Sommes distribuables de l'exercice	3,713	5,839	4,302	3,683	3,902
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)	0,551	-1,535	0,917	0,802	0,466
Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres	0,082	0,108	0,031	-0,140	0,190
Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession des titres	0,056	-0,077	-0,536	-0,191	-0,363
Frais de négociation de titres	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000
Plus ou moins-values sur titres et frais de négociation	0,138	0,031	-0,505	-0,331	-0,173
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	4,402	4,335	4,714	4,155	4,195
Résultat non distribuable de l'exercice	0,138	0,031	-0,505	-0,331	-0,173
Régularisation du résultat non distribuable	-0,032	-1,948	0,109	0,060	-0,006
Sommes non distribuables de l'exercice	0,106	-1,917	-0,396	-0,271	-0,179
Distribution de dividendes	5,838	4,302	3,683	3,902	4,025
Valeur liquidative	100,945	102,964	103,345	103,122	103,612
Ratio de gestion des placements					
Charges de gestion des placements/actif net moyen	0,87%	0,87%	0,85%	0,85%	0,84%
Autres charges/actif net moyen	0,14%	0,14%	0,13%	0,43%	0,12%
Résultat distribuable de l'exercice/actif net moyen	3,63%	3,78%	4,18%	3,57%	3,74%
Nombre d'actions	697 786	823 367	1 054 042	1 532 910	1 742 594
Actif net moyen	82 038 822	93 680 257	131 734 238	192 478 533	203 240 974

RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Etats financiers – Exercice clos au 31 Décembre 2020

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre Conseil d'Administration du 13 Mars 2019, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2020 sur :

- L'audit des états financiers de la société Amen Première SICAV (la société) tels qu'ils sont joints au présent rapport et faisant apparaître un total bilan de 70 699 251 DT et un résultat de l'exercice de 3 071 667 DT.
- Les autres obligations légales et réglementaires.

Les états financiers ont été arrêtés par votre Conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces états

I. – Rapport sur les états financiers :

Opinion :

1- Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de la Société, comprenant le bilan au 31 décembre 2020, l'état de résultat et l'état de variation de l'actif net pour l'exercice clos à cette date, et les notes aux états financiers contenant un résumé des principales méthodes comptables.

A notre avis, les états financiers de la Société, annexés au présent rapport, sont réguliers et présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société au 31 décembre 2020, ainsi que sa performance financière et ses mouvements de l'actif net pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises en vigueur en Tunisie.

Fondement de l'opinion :

2- Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section "Responsabilités des commissaires aux comptes pour l'audit des états financiers" du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Paragraphe d'observation :

3- Nous attirons l'attention sur la note 3.2 des états financiers, qui décrit la nouvelle méthode adoptée par la société « AMEN PREMIERE SICAV » pour la valorisation du portefeuille des obligations et valeurs assimilées suite aux recommandations énoncées par le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances et en présence de différentes parties prenantes. Ce traitement comptable, devrait être, à notre avis, confirmé par les instances habilitées en matière de normalisation comptable.

Rapport de Conseil d'Administration sur la gestion de l'exercice :

4-La responsabilité du rapport du Conseil d'Administration sur la gestion de l'exercice 2020 incombe à cet organe de direction. Ledit rapport est établi par le gestionnaire de la SICAV conformément aux dispositions de l'article 140 du règlement du CMF relatif aux organismes de placement collectif en valeurs mobilières et à la gestion de portefeuilles de valeurs mobilières pour le compte de tiers (Règlement approuvé par arrêté du ministre des finances du 29 avril 2010 et modifié par l'arrêté du ministre des finances du 15 février 2013).

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas au rapport du Conseil d'Administration sur la gestion et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

Notre responsabilité consiste, en application des dispositions de l'article **266 (alinéa 1er) du code des sociétés commerciales**, à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes de la société dans le rapport du Conseil d'Administration par référence aux données figurant dans les états financiers. Nos travaux consistent à lire le rapport du Conseil d'Administration sur la gestion et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si ledit rapport semble autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport du Conseil d'Administration sur la gestion, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et du Conseil d'Administration pour les états financiers :

5-Le Conseil d'Administration de la société est responsable, de l'établissement de l'arrêté et de la présentation fidèle des états financiers, conformément au système comptable des entreprises, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle. Il incombe au Conseil d'Administration de surveiller le processus d'information financière de la société.

Responsabilités du commissaire aux comptes pour l'audit des états financiers :

6-Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport du commissaire aux comptes contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit, réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit.

En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation ;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

II. - Rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes professionnelles et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

Efficacité du système de contrôle interne :

1- En application des dispositions de l'article 3 de la loi n° 94-117 du 14 novembre 1994 portant réorganisation du marché financier, nous avons procédé à une évaluation générale portant sur l'efficacité du système de contrôle interne de la Société. A ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficience, incombent au gestionnaire et au Conseil d'Administration.

Sur la base de notre examen, nous n'avons pas identifié des déficiences importantes du contrôle interne. Un rapport traitant des faiblesses et des insuffisances identifiées au cours de notre audit a été remis au gestionnaire.

Conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières à la réglementation en vigueur :

2- En application des dispositions de l'article 19 du décret n° 2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications portant sur la conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières émises par la Société avec la réglementation en vigueur.

La responsabilité de veiller à la conformité aux prescriptions de la réglementation en vigueur incombe à la direction et au Conseil d'Administration.

Sur la base des diligences que nous avons estimées nécessaires de mettre en œuvre, nous avons constaté que la Société procède actuellement au suivi de la liste des actionnaires et à la centralisation de l'ensemble des informations requises par la réglementation en vigueur. La tenue proprement dite des comptes en valeurs mobilières n'a pas été opérée conformément au règlement du Conseil du Marché Financier relatif à la tenue et à l'administration des comptes en valeurs mobilières tel qu'approuvé par l'arrêté du Ministre des Finances du 28 août 2006.

Autres obligations légales et réglementaires :

3- En application des dispositions de l'article 270 du code des sociétés commerciales, nous signalons à l'Assemblée Générale qu'au cours de l'accomplissement de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons relevé que :

- Les liquidités et quasi-liquidités représentent au 31 Décembre 2020, 23,40% de l'actif de la société Amen Première Sicav, soit 3,40% au-delà du seuil de 20% prévu par l'article 2 du décret n° 2001-2278 du 25 septembre 2001 portant application des dispositions des articles 15, 29, 35, 36 et 37 du code des organismes de placement collectif, tel que modifié et complété par les textes subséquents.
- Par ailleurs, la valeur comptable des placements en valeurs mobilières s'élève à 54.122.820 DT au 31 Décembre 2020, et représente une quote-part de 76,55% de l'actif de la société Amen Première Sicav, soit 3,45% en dessous du seuil de 80% prévu par l'article 2 du décret n° 2001-2278 du 25 septembre 2001 portant application des dispositions des articles 15, 29, 35, 36 et 37 du code des organismes de placement collectif, tel que modifié et complété par les textes subséquents

Tunis, le 7 mai 2021

Le Commissaire aux Comptes :
FMBZ - KPMG TUNISIE
Emna RACHIKOU

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Exercice clos le 31 décembre 2020

1- En application des dispositions des articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales, nous avons l'honneur de vous informer, ci-dessous, sur les conventions et opérations visées par les textes sus-indiqués.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte, in fine, dans les états financiers. Il ne nous appartient pas, en conséquence, de rechercher spécifiquement et de façon étendue l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues au travers de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

A- Conventions et opérations nouvellement réalisées (autres que les rémunérations des dirigeants) :

Votre conseil d'administration ne nous a tenus informés d'aucune convention ou opération nouvellement conclue au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2020.

B- Opérations réalisées relatives à des conventions antérieures (autres que les rémunérations des dirigeants) :

Les conventions suivantes, conclues au cours des exercices antérieurs, continuent à produire leurs effets au cours de l'exercice 2020 :

B.1- Convention de dépôt conclue avec Amen Bank en vertu de laquelle Amen Première Sicav confie à Amen Bank l'ensemble des tâches relatives à son dépôt. En contrepartie des services de dépositaire exclusif des titres et des fonds d'Amen Première Sicav, Amen Bank percevra mensuellement :

- une commission de dépositaire taxe à la valeur ajoutée comprise, calculée quotidiennement par application à l'actif journalier d'Amen Première Sicav d'un taux variable selon le montant de cet actif.
- une commission de distribution taxe à la valeur ajoutée comprise, calculée quotidiennement par application à l'actif journalier d'Amen Première Sicav d'un taux de 0,595% compte tenu du changement du taux de TVA applicable de 18% à 19% en 2018.

Ces commissions se sont élevées en 2020 à la somme de 508 650 DT en toutes taxes comprises.

B.2- Convention de gestion conclue avec Amen Invest en vertu de laquelle Amen première Sicav confie à Amen Invest la mission de gestionnaire. En contrepartie des prestations effectuées, Amen Invest perçoit mensuellement :

- des honoraires en rémunération de la gestion administrative et comptable calculés quotidiennement au taux de 0,2% de l'actif net journalier d'Amen Première Sicav.
- des commissions en rémunération de la gestion du portefeuille titres calculées quotidiennement au taux de 0,05% de l'actif net journalier d'Amen Première Sicav.

La rémunération de Amen Invest en vertu de cette convention est plafonnée à 350.000 DT par an en HT, soit 413.000 DT par an en toutes taxes comprises. Ce plafonnement a été révisé de 413.000 Dinars à 474.000 Dinars TTC par ans à partir du 21 Juillet 2014. En 2020, la rémunération d'Amen Invest en tant que gestionnaire s'est élevée à la somme de 205 669 DT en toutes taxes comprises.

C- Obligations et engagements de la société envers les dirigeants :

Aucune rémunération n'est accordée au Président Directeur Général de Amen Première Sicav ni aux autres membres du Conseil d'Administration de la société en dehors des jetons de présence décidés par l'assemblée générale annuelle et mentionnés dans les notes aux états financiers annexés à notre rapport général.

Tunis, le 7 mai 2021

Le Commissaire aux Comptes :

FMBZ - KPMG TUNISIE

Emna RACHIKOU

AVIS DES SOCIETES

ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

BANQUE NATIONALE AGRICOLE-BNA-

Siège social : Rue Hédi Nourira 1001 Tunis

La Banque Nationale Agricole -BNA- publie ci-dessous, ses états financiers consolidés arrêtés au 31 décembre 2020 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en date 10 juin 2021. Ces états sont accompagnés du rapport des commissaires aux comptes, Mr Samir LABIDI et Mr Abderrazak GABSI.

BILAN CONSOLIDÉ

Arrêté au 31 Décembre 2020

(Unité : en 1.000 DT)

	Notes	31/12/2020	31/12/2019	Var.	%
Actifs					
AC1 - Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT	5.1	132 475	408 498	(276 023)	(67,6%)
AC2 - Créances sur les établissements bancaires et financiers	5.2	75 496	85 424	(9 928)	(11,6%)
AC3 - Créances sur la clientèle	5.3	11 780 659	10 284 998	1 495 661	14,5%
AC4 - Portefeuille-titres commercial	5.4	256 018	228 184	27 834	12,2%
AC5 - Portefeuille d'investissement	5.5	1 661 932	1 453 132	208 800	14,4%
AC5B - Titres mis en équivalence	5.6	57 770	56 824	946	1,7%
AC6 - Valeurs immobilisées	5.7	151 276	145 869	5 407	3,7%
AC7 - Autres actifs	5.8	557 867	572 162	(14 295)	(2,5%)
AC7C - Ecart d'acquisition net (GoodWill)		-	-	-	-
Total des actifs		14 673 493	13 235 092	1 438 401	10,9%
Passifs					
PA1 - Banque Centrale et CCP	5.9	1 943 568	1 580 964	362 604	22,9%
PA2 - Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers	5.10	827 585	182 082	645 503	354,5%
PA3 - Dépôts et avoirs de la clientèle	5.11	8 640 525	8 426 747	213 778	2,5%
PA4 - Emprunts et ressources spéciales	5.12	648 122	619 151	28 971	4,7%
PA5 - Autres passifs	5.13	624 641	593 248	31 393	5,3%
Total des passifs		12 684 441	11 402 192	1 282 249	11,2%
IM - Intérêts Minoritaires		338 456	271 245	67 211	24,8%

Capitaux propres

Capital émis	5.14	320 000	320 000	-	-
Actions propres et d'auto-contrôle	5.14	(1 360)	(1 689)	329	19,5%
Réserves consolidées	5.14	1 224 317	1 112 312	112 005	10,1%
Résultat de l'exercice, part du groupe	5.14	107 639	131 032	(23 393)	(17,9%)
Total des Capitaux propres (Part du Groupe)		1 650 596	1 561 655	88 941	5,7%
Total des capitaux propres et passifs		14 673 493	13 235 092	1 438 401	10,9%

ÉTAT DES ENGAGEMENTS HORS BILAN CONSOLIDÉ

Arrêté au 31 Décembre 2020

(Unité : en 1 000 DT)

	Notes	31/12/2020	31/12/2019	Var.	%
Passifs éventuels					
HB1 - Cautions, avals et autres garanties données	6.1	1 584 452	1 484 899	99 553	6,7%
<i>a- En faveur des établissements bancaires</i>		819 146	731 428	87 718	12,0%
<i>b- En faveur de la clientèle</i>		685 151	673 316	11 835	1,8%
<i>c- En faveur de l'État</i>		80 155	80 155	-	-
HB2 - Crédits documentaires		486 555	456 120	30 435	6,7%
<i>Débiteurs par accreditifs export devises</i>		5 078	139 370	(134 292)	(96,4%)
<i>Débiteurs par accreditifs import devises</i>		481 477	316 750	164 727	52,0%
HB3 - Actifs donnés en garantie	6.2	1 770 000	1 541 000	229 000	14,9%
Total des passifs éventuels		3 841 007	3 482 019	358 988	10,3%
Engagements donnés					
HB4 - Engagements de financements donnés	6.3	445 320	308 536	136 784	44,3%
<i>Crédits notifiés non utilisés</i>		445 320	308 536	136 784	44,3%
HB5 - Engagements sur titres	6.4	2 832	2 832	-	-
<i>a- Participations non libérées</i>		2 832	2 832	-	-
Total des engagements donnés		448 152	311 368	136 784	43,9%
Engagements reçus					
HB7 - Garanties reçues	6.5	6 554 678	4 762 154	1 792 524	37,6%
Total des engagements reçus		6 554 678	4 762 154	1 792 524	37,6%

ÉTAT DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ

Période allant du 1er Janvier au 31 Décembre 2020

(Unité : en 1 000 DT)

	Notes	Jusqu'au 31/12/2020	Jusqu'au 31/12/2019	Var.	%
Produits d'exploitation bancaire					
PR1 - Intérêts et revenus assimilés	7.1	1 108 841	1 059 623	49 218	4,6%
PR2 - Commissions (en produits)	7.2	146 079	127 185	18 894	14,9%
PR3 - Gains sur portefeuille-titres commercial et opérations financières	7.3	32 360	40 451	(8 091)	(20,0%)
PR4 - Revenus du portefeuille d'investissement	7.4	97 514	86 975	10 539	12,1%
Total produits d'exploitation bancaire		1 384 794	1 314 234	70 560	5,4%
Charges d'exploitation bancaire					
CH1 - Intérêts encourus et charges assimilées	7.5	(691 596)	(663 650)	(27 946)	(4,2%)
CH2 - Commissions encourues		(1 954)	7 527	(9 481)	(126,0%)
Total charges d'exploitation bancaire		(693 550)	(656 123)	(37 427)	(5,7%)
Produit Net Bancaire		691 244	658 111	33 133	5,0%
PR5-CH4 - Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances, hors bilan et passif	7.6	(210 031)	(120 858)	(89 173)	(73,8%)
PR6-CH5 - Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement	7.7	(14 754)	2 363	(17 117)	(724,4%)
PR7 - Autres produits d'exploitation		40 635	57 816	(17 181)	(29,7%)
CH6 - Frais de personnel	7.8	(220 577)	(229 853)	9 276	4,0%
CH7 - Charges générales d'exploitation		(98 074)	(95 200)	(2 874)	(3,0%)
CH8 - Dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations		(13 921)	(12 875)	(1 046)	(8,1%)
Résultat d'exploitation		174 522	259 504	(84 982)	(32,7%)
Quote-part dans le résultat d'entreprises mises en équivalence		3 398	(6 732)	10 130	150,5%
PR8-CH9 - Solde en gain/perte provenant des autres éléments ordinaires	7.9	729	(81 584)	82 313	100,9%
Résultat avant impôt		178 649	171 188	7 461	4,4%
CH11 - Impôt sur les bénéfices	7.10	(45 434)	(33 440)	(11 994)	(35,9%)
PR9-CH10 - Solde en gain/perte provenant des autres éléments extraordinaires	7.11	(15 774)	(21)	(15 753)	(75014,3%)
Résultat net de l'exercice		117 441	137 727	(20 286)	(14,7%)
Intérêts minoritaires		(9 802)	(6 695)	(3 107)	(46,4%)
Résultat net de l'exercice, Part du groupe		107 639	131 032	(23 393)	(17,9%)
Effet des modifications comptables (Net d'impôt)		-	-	-	-
Résultat après modification comptable, part du groupe		107 639	131 032	(23 393)	(17,9%)

ÉTAT DE FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉ

Période allant du 1er Janvier au 31 Décembre 2020

(Unité : en 1 000 DT)

	Notes	Jusqu'au 31/12/2020	Jusqu'au 31/12/2019	Var.	%
Activités d'exploitation					
Produits d'exploitation bancaire encaissés		1 343 908	1 203 733	140 175	11,6%
Charges d'exploitation bancaire décaissées		(674 306)	(650 393)	(23 913)	(3,7%)
Dépôts / retraits de dépôts auprès établissements bancaires et financiers		8 317	5 431	2 886	53,1%
Prêts et avances / remboursements prêts et avances accordés à la clientèle		(1 765 874)	(1 341 986)	(423 888)	(31,6%)
Dépôts / retrait de dépôts de la clientèle		146 578	737 705	(591 127)	(80,1%)
Titres de placement		20 147	33 823	(13 676)	(40,4%)
Sommes versées au personnel et créditeurs divers		(188 559)	(300 787)	112 228	37,3%
Autres flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation		(69 050)	216 040	(285 090)	(132,0%)
Impôt sur les bénéfices		(34 634)	(37 248)	2 614	7,0%
Flux de trésorerie net provenant des activités d'exploitation	8.1	(1 213 473)	(133 682)	(1 079 791)	(807,7%)
Activités d'investissement					
Intérêts et dividendes encaissés sur portefeuille d'investissement		96 622	77 336	19 286	24,9%
Acquisitions / cessions sur portefeuille d'investissement		(232 408)	(98 764)	(133 644)	(135,3%)
Acquisitions / cessions sur immobilisations		(19 296)	(34 927)	15 631	44,8%
Flux de trésorerie net provenant des activités d'investissement	8.2	(155 082)	(56 355)	(98 727)	(175,2%)
Activités de financement					
Rachat / Revente d'actions propres et d'auto-contrôle		(17)	(1 533)	1 516	98,9%
Emission d'emprunts		70 000	47 610	22 390	47,0%
Remboursement d'emprunts		17 223	5 705	11 518	201,9%
Augmentation / diminution des ressources spéciales		7 225	78	7 147	9162,8%
Dividendes encaissées / versés et autres distributions		(10 164)	(13 850)	3 686	26,6%
Autres flux de financement		65 879	(28 205)	94 084	333,6%
Flux de trésorerie net affecté aux activités de financements	8.3	150 146	9 805	140 341	1431,4%
Incidence des changements de méthodes sur les liquidités et équiv. de liquidités		(70 111)	96 389	(166 500)	(172,7%)
Variation nette des liquidités et équivalents de liquidités		(1 288 520)	(83 843)	(1 204 677)	(1436,8%)
Liquidités et équivalents de liquidités en début de période		(1 291 688)	(1 207 845)	(83 843)	(6,9%)
Liquidités et équivalents de liquidités en fin de période	8.4	(2 580 208)	(1 291 688)	(1 288 520)	(99,8%)

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

ARRÊTÉS AU 31 décembre 2020

(Montants exprimés en mille dinars - mDT)

1- PRÉSENTATION DU GROUPE

Le Groupe BNA se compose de la banque, société mère, 17 sociétés filiales et 5 entreprises associées, exerçant principalement dans les secteurs financiers, la promotion immobilière et autres services. Le Groupe est présenté comme suit :

BNA : Banque Nationale Agricole

Etablissement de crédit, Banque,
Siège social : Avenue Med V, 1001 Tunis

Services financiers

BNA Capitaux Société intermédiaire en bourse, Complexe le banquier, avenue Tahar Haddad les berges du lac	Placement Obligataire SICAV Société d'investissement à capital variable. 5, rue de Syrie 1002 Tunis
SOFINREC Société de recouvrement, rue de l'île de Rhodes-Immeuble l'ATRIUM n°14 Lac II 1053 Tunis	SICAV BNA Société d'investissement à capital variable. 5, rue de Syrie 1002 Tunis
SICAR Invest. Société d'investissement à capital risque, 16, rue de Syrie imm EPI center 12 -ème étage 1002 Tunis	SICAF Participation Société d'investissement à capital fixe, 5, rue de Syrie Tunis.
SOIVM SICAF Société d'investissement à capital fixe, Complexe le banquier, avenue Tahar Haddad les berges du lac	ZIED Gestion de portefeuille titres 46, rue Trak Ibn Zied Mutuelle ville 1082 Tunis
CAP BANK Banque d'affaires 10 bis, rue Mahmoud Elmatri, Mutuelle Ville	TUNIS-RE Société de réassurance Avenue Mohamed V 1073 Montplaisir
Assurance AMI Compagnie d'assurance Cité des pins, Zone Nord Est Lac II 1053, Tunis	SODINO Société d'investissement à capital risque, 5, rue de Syrie Tunis.

Promotion immobilière

SIMPAR Promotion immobilière, 14 ,rue Masmouda Mutuelleville	ESSOUKNA Promotion immobilière 46, rue Tarak Ibn Zied Mutuelleville 1082 Tunis
SIVIA Promotion immobilière, 51 Av Hédi Noura Résidence Ryma 2037 Ennasr II TUNIS	SPI MADINA Promotion immobilière 36 Boulevard Hedi Noura ENNASR II 2037
LES OEILLETS Promotion immobilière 46, Rue Tarek Ibn Zied Mutuelleville - 1082 Tunis	

Autres services	
Tunisie Informatique Services TIS Développement informatique 6, place Mohamed Kurd Ali EL Omrane	AGROSERVICE Services agricoles 4, rue Hassen Ibn Noomane BP 152-1002-Tunis
SOGEST Etudes et services 44 avenue Hedi Nouria Ennasr	SODET SUD Développement touristique Résidence l'Etoile du Nord Bloc A-6E-BA31-Centre Urbain Nord
Générale de Vente Gestion et vente d'actifs 46, Rue Tarek Ibn Zied Mutuelleville - 1082 Tunis	

La Banque Nationale Agricole (BNA) est une société anonyme au capital de 320 millions de dinars, composé de 64 000 000 actions de 5 DT chacune, admises à la côte permanente de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis (BVMT).

Le siège social de la Banque est sis à Avenue Med V, 1001 Tunis. Elle est dirigée par un conseil d'administration.

La structure du capital social de la Banque se présente au 31 décembre 2020 comme suit :

Actionnaires	Nombre d'actions	Valeur nominale en dinars	% d'intérêt et des droits de vote
ACTIONNAIRES PUBLICS	32 149 134	160 745 670	50,23%
L'Etat Tunisien	22 565 045	112 825 225	35,26%
Caisse Nationale de Sécurité Sociale	2 723 427	13 617 135	4,26%
Office des Céréales	2 200 307	11 001 535	3,44%
Office de Commerce de la Tunisie	1 857 237	9 286 185	2,90%
Entreprise Tunisienne d'Activités Pétrolières	1 451 576	7 257 880	2,27%
Caisse Nationale d'Assurance Maladie	1 127 815	5 639 075	1,76%
Office des Terres Domaniales	143 377	716 885	0,22%
Société Tunisienne du Sucre	53 461	267 305	0,08%
Office de l'Elevage et des Pâturages	26 889	134 445	0,04%
ACTIONNAIRES A PARTICIPATION PUBLIQUE	4 678 573	23 392 865	7,31%
CTAMA	1 982 863	9 914 315	3,10%
Banque de Tunisie et des Emirats	1 372 677	6 863 385	2,14%
STAR	768 145	3 840 725	1,20%
Autres actionnaires à participation publique	554 888	2 774 440	0,87%
ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES PRIVEES	9 343 929	46 719 645	14,60%
ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES	13 834 582	69 172 910	21,62%
ACTIONNAIRES ÉTRANGERS	3 993 782	19 968 910	6,24%
TOTAL	64 000 000	320 000 000	100%

2- RÉFÉRENTIEL D'ÉLABORATION DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Les états financiers consolidés du groupe de la Banque Nationale Agricole (BNA) sont établis conformément aux dispositions de la loi n°96-112 du 30 décembre 1996, relative au Système Comptable des Entreprises, du décret n°96-2459 du 30 décembre 1996, portant approbation du Cadre Conceptuel de la Comptabilité, et des Normes Comptables Tunisiennes dont notamment les Normes Comptables Sectorielles n°21 à 25 publiées par l'arrêté du Ministre des Finances du 25 mars 1999 ainsi que les Normes Comptables Techniques n° 35 à 39 publiées par l'arrêté du Ministre des Finances du 1er décembre 2003.

3- BASES DE MESURE ET PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUÉS

Les comptes consolidés sont établis à partir des comptes annuels individuels de la BNA et de toutes les filiales significatives contrôlées par celle-ci.

Les principes comptables appliqués les plus significatifs se résument comme suit :

3.1- Principes de consolidation

3.1.1- Périmètre de consolidation

Les comptes consolidés de la Banque regroupent l'ensemble des entités sous contrôle exclusif ou sous influence notable hormis celles dont la consolidation présente un caractère négligeable pour l'établissement des comptes consolidés du Groupe.

Le périmètre de consolidation est composé de toutes les sociétés sur lesquelles la BNA exerce, directement ou indirectement, par ses sociétés consolidées un contrôle exclusif et des sociétés sur lesquelles elle exerce une influence notable.

Une filiale est consolidée à partir de la date à laquelle le Groupe obtient effectivement son contrôle.

Sont exclues du périmètre de consolidation les entités pour lesquelles les titres de participation ont été acquis uniquement en vue d'une cession ultérieure dans un avenir proche. Lorsque des restrictions sévères et durables mettent en cause la capacité du groupe à contrôler la politique d'exploitation et les actifs d'une filiale ou d'une participation, celle-ci est également exclue du périmètre de consolidation. Tel est le cas des filiales en liquidation ou placées sous le contrôle d'un administrateur judiciaire.

3.1.2- Méthodes de consolidation

Méthode d'intégration globale

Les entités sur lesquelles le Groupe exerce un contrôle exclusif sont consolidées par intégration globale. Le Groupe possède le contrôle exclusif d'une filiale lorsqu'il est en mesure de diriger les politiques financières et opérationnelles d'une entité afin de bénéficier de ses activités.

Cette méthode consiste à substituer au montant des titres de participation les éléments d'actif, de passif, de charges et de produits de chacune des sociétés consolidées, en indiquant la part des intérêts minoritaires dans les capitaux propres consolidés, et dans le résultat consolidé de l'exercice.

Le contrôle exclusif existe lorsque le Groupe BNA détient, directement ou indirectement, plus de la moitié des droits de vote de la filiale. En outre, le contrôle est présumé exister lorsque le Groupe BNA détient directement ou indirectement 40% au moins des droits de vote dans une autre entité, et qu'aucun autre associé n'y détienne une fraction supérieure à la sienne, il est attesté lorsque le Groupe dispose du pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles de l'entité en vertu d'un accord, ou de nommer, de révoquer ou de réunir la majorité des membres du Conseil d'administration ou de l'organe de direction équivalent.

Méthode de mise en équivalence

Les entités sous influence notable sont mises en équivalence. L'influence notable est le pouvoir de participer aux décisions de politique financière et opérationnelle d'une entité, sans en détenir le contrôle. Elle est présumée si le Groupe détient, directement ou indirectement, 20% ou plus des droits de vote dans une entité. Les participations inférieures à ce seuil sont exclues du périmètre de consolidation, sauf si elles représentent un investissement stratégique, et si le Groupe y exerce une influence notable effective.

Cette méthode consiste à substituer au montant des titres de participation, la part du groupe dans les capitaux propres y compris le résultat des sociétés mise en équivalence.

3.1.3- Règles de consolidation

Les états financiers consolidés sont établis en utilisant des méthodes comptables uniformes pour des transactions et autres événements semblables dans des circonstances similaires.

* **Intégration globale pour les filiales exerçant une activité dissemblable de celles des entités opérant dans le domaine des services financiers**

L'ensemble des filiales contrôlées exclusivement par la BNA est consolidé par intégration globale, quel que soit leur secteur d'activité. Les états financiers des entreprises consolidées sont retraités afin de les rendre conformes aux règles de comptabilisation, d'évaluation et de présentation du groupe BNA. Les principes comptables et les règles d'évaluation propres aux activités non bancaires ont été maintenus dans les comptes consolidés du groupe BNA.

* **Présentation des états financiers consolidés de synthèse**

La présentation des états financiers consolidés du Groupe BNA est conforme aux dispositions de la norme NC 21 relative à la présentation des états financiers des établissements bancaires.

Les revenus non bancaires générés par les filiales, figurent parmi les éléments de la rubrique "Autres produits d'exploitation".

* **Retraitement des créances bancaires cédées à la société de recouvrement**

Depuis le 31 décembre 2001 et jusqu'au 31 décembre 2020, la BNA a cédé à sa filiale SOFINREC dix-huit lots de créances bancaires.

Après élimination du résultat de cession interne, l'encours des créances relevant des lots 1 à 4 cédées durant la période 2001-2003, est réputé être radié (ou annulé) en raison des forts aléas pesant sur leur récupération. Les sommes recouvrées au cours de l'exercice, au titre de ces créances, sont portées au niveau de l'état des résultats parmi les éléments du poste "Dotations aux provisions et résultats de correction de valeurs sur créances, hors bilan et passif " sous l'intitulé "Récupération de créances passées en pertes".

Ce traitement se justifie par l'application du paragraphe 18 de la norme NCT 35 qui stipule que les événements semblables conduits dans des circonstances similaires, devraient être traités sur la base de méthodes uniformes dans les états financiers consolidés du groupe.

Ainsi, les créances cédées par la Banque à sa filiale SOFINREC n'ont jamais quitté le contrôle de la société mère depuis leur origination. Les créances relevant des lots 1 à 4 devaient subir une radiation (write-off) à base individuelle préalablement à leur cession, et ce, conformément aux exigences du paragraphe 29 de la norme NCT 24 relative aux engagements et aux revenus y afférents dans les établissements bancaires.

En conséquence, le traitement desdites créances, à base consolidée, devraient s'appuyer sur les circonstances qui prévalaient le jour de leur sortie du bilan individuel de la BNA.

Pour les créances relevant des lots 5 à 18, il est procédé, après élimination du résultat interne sur cession, à la reconstitution de leur encours brut, ainsi que de leur couverture sous forme de provisions et d'agios réservés. Les sommes recouvrées au cours de l'exercice donneront lieu, le cas échéant, à des reprises sur provisions et d'agios réservés.

Les créances détenues par la société de recouvrement sont totalement provisionnées dans les états financiers consolidés. Les intérêts et agios rattachés sont totalement réservés.

Au bilan consolidé, les créances nettes de provisions et d'agios réservés sont présentées au niveau du poste "Créances sur la clientèle".

* **Intégration globale des OPCVM**

À l'exception du retraitement de l'effet des retenues à la source libératoires sur la comptabilisation des revenus sous forme d'intérêts, les principes comptables et les règles d'évaluation propres aux OPCVM sont maintenus dans les comptes consolidés du Groupe BNA.

Les postes constitutifs des OPCVM intégrés globalement sont présentés dans les postes de même nature du bilan, du compte de résultat et du hors-bilan consolidé, à l'exception des éléments imputés directement en capitaux propres. La quote-part revenant au groupe est présentée sous la rubrique "Réserves consolidés".

* **Élimination des opérations réciproques**

Les soldes réciproques résultant d'opérations réalisées entre sociétés du Groupe ainsi que les opérations elles-mêmes, y compris les produits, les charges et les dividendes, sont éliminés. Les profits et les pertes réalisés du fait de cessions d'actifs à l'intérieur du Groupe et les provisions internes sont neutralisés.

* **Ecart d'acquisition et écart d'évaluation**

Écart d'acquisition

Les écarts d'acquisition correspondant à la différence entre le coût d'acquisition des titres et l'évaluation des actifs et passifs de l'entreprise acquise, sont amortis linéairement sur une période qui ne peut excéder vingt ans, spécifiquement définie en fonction des conditions particulières à chaque acquisition.

Chaque fois que des informations ont été disponibles, les écarts d'acquisition ont été identifiés et constatés à l'actif selon le cas, soit sous l'intitulé "Écarts d'acquisition (Goodwill)" pour les filiales, soit en titres mis en équivalence pour les entreprises associées.

Écart d'évaluation

La quote-part du Groupe dans les écarts d'évaluation correspondant aux différences entre la juste valeur dans le bilan consolidé des actifs, passifs de l'entité acquise et la valeur comptable de ces éléments sont comptabilisés selon les règles communes applicables aux éléments correspondants.

* **Variation du pourcentage d'intérêt dans une société consolidée**

L'augmentation du pourcentage d'intérêt détenu dans une entreprise comprise dans le périmètre de consolidation donne lieu à la comptabilisation d'un écart d'acquisition complémentaire amorti selon les règles précisées ci-dessus.

La baisse du pourcentage d'intérêt dans une entreprise demeurant consolidée, notamment à la suite d'une opération sur le capital dilutive pour la société du groupe détenant la participation dans ladite entreprise, donne lieu à la décomptabilisation de l'écart d'acquisition à hauteur de la part d'intérêt sortie.

* **Déconsolidation**

Les titres conservés par le Groupe dans une filiale déconsolidée, sont comptabilisés à la date de sortie du périmètre à leur valeur comptable de consolidation, soit la quote-part des capitaux propres consolidés qu'ils représentent à cette date, augmentés, éventuellement de la quote-part correspondante dans l'écart d'acquisition résiduel.

La valeur comptable de la participation à la date à laquelle elle cesse d'être une filiale est considérée comme son coût par la suite. Celui-ci est figé sauf dépréciation ultérieure, lorsque sa valeur d'usage devient inférieure à cette nouvelle valeur comptable.

3.2

- Comptabilisation des engagements et des revenus y afférents

3.2.1- Les engagements hors bilan

Les engagements de financement afférents aux crédits à moyen et long termes sont portés en hors bilan et constatés au bilan, au fur et à mesure des débloquages, pour leur valeur nominale.

3.2.2- Les créances sur la clientèle

Les prêts et avances sont enregistrés à l'actif pour le montant des fonds mis à la disposition du client.

Les crédits accordés en net d'escompte sont comptabilisés à leur valeur nominale (fonds mis à la disposition du client en plus des intérêts constatés d'avance).

Les créances sur la clientèle (crédits décaissés et comptes courants débiteurs) sont présentés à l'actif déduction faite des provisions y afférentes, des intérêts et agios réservés et des intérêts constatés d'avance et non encore courus.

-Les titres de transaction se distinguent par leur courte durée de détention et leur liquidité. Sont classés parmi les titres de transaction, les titres dont la durée de détention des titres doit être limitée à trois mois. A chaque arrêté comptable, les titres de transaction doivent être évalués à la valeur de marché. La valeur de marché correspond au cours en bourse moyen pondéré à la date d'arrêté ou à la date antérieure la plus récente. Les variations de cours consécutives à leur évaluation à la valeur de marché sont portées en résultat. Les revenus afférents aux titres de transaction sont portés en résultat à la réalisation.

Provisions sur les engagements

i. Provisions individuelles

Les créances de la Banque font l'objet d'une évaluation et d'une classification périodique conformément aux dispositions de la circulaire BCT n°91-24 du 17 décembre 1991 telle que modifiée par les textes subséquents.

La constitution des provisions sur les créances classées s'effectue selon les taux suivants :

Classes	Taux de la provision
0&1	0%
2	20%
3	50%
4	100%

ii. Provisions additionnelles (Circulaire BCT n° 2013-21)

En application de la circulaire aux banques n° 2013-21 du 30 Décembre 2013, la BNA a procédé à la constitution de provisions additionnelles sur les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 supérieure ou égale à 3 ans pour la couverture du risque net et ce conformément aux quotités minimales suivantes :

- 40% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 de 3 à 5 ans ;
- 70% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 de 6 et 7 ans ;
- 100% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 supérieure ou égale à 8 ans.

iii. Provisions collectives

En application de l'article 10 (Nouveau) de la circulaire de la BCT n°91-24 du 17 décembre 1991 modifié par la circulaire n°2021-01 du 11 Janvier 2021, la BNA a constitué, des provisions à caractère générale dites « Provisions Collectives » en vue de couvrir les risques latents sur les engagements courants (classe 0) et ceux nécessitant un suivi particulier (classe 1) au sens de l'article 8 de la Circulaire BCT n°91-24.

Ainsi la présentation des engagements de la population classée 0 et 1 devraient être regroupés dans les segments suivants :

❖ Engagements sur les professionnels du secteur privé

- *Agriculture
- *Industries mécaniques et électriques
- *Oléifacteurs
- *Industries agroalimentaires
- *Industries pharmaceutiques
- *Autres industries
- *Bâtiments et travaux publics
- *Tourisme
- *Agences de voyage
- *Agences de location de voitures
- *Promotion immobilière
- *Exportateurs d'huile d'olive
- *Commerce
- *Santé
- *Télécom et TIC
- *Autres services

❖ Contreparties publiques

- *Entreprises publiques opérant dans des secteurs concurrentiels
- *Autres organismes publics

❖ Particuliers

- *Particuliers du secteur privé : crédits logements
- *Particuliers du secteur privé : crédits à la consommation
- *Particuliers du secteur public : crédits logements
- *Particuliers du secteur public : crédits à la consommation

Pour chaque groupe de créances, la banque a déterminé le taux de migration moyen observé au cours des cinq années antérieures à l'exercice de référence. Le taux de migration a été calculé en application de la formule suivante :

$$TM_{gi} = \frac{\text{Risque additionnel du groupe (i) de l'année N}}{\text{Engagements 0 \& 1 du groupe (i) de l'année N - 1}}$$

Le risque additionnel du groupe (i) désigne les engagements classés 0 et 1 de l'année N-1 du groupe (i) devenus classés 2, 3, 4 et 5 à la fin de l'année N.

Le taux de provisionnement moyen sur le risque additionnel, observé durant les cinq années antérieures à l'exercice de référence, est déterminé pour chaque groupe de créances "gi" comme suit :

$$TP = \frac{\text{Montant des provisions sur le risque additionnel du groupe (i) de l'année N}}{\text{Risque additionnel du groupe (i) de l'année N}} \times 100$$

Pour chaque groupe de créances, la provision collective est calculée de la manière suivante :

$$PC_{gi} = \text{Engagements 0 et 1}_{gi} \times (TMM_{gi} + \Delta_{gi}) \times TP \text{ Ajusté}_{gi}$$

Le calcul des provisions collectives devrait être effectué an application des taux de provisionnement moyens déterminés par segment, avec un minimum imposé par la BCT. Les taux de provisionnement minimums sont les suivants :

<i>Groupe de contreparties</i>	TP_Min BCT
Agriculture	20,00%
Industries mécaniques et électriques	25,00%
Industries agroalimentaires	25,00%
industries pharmaceutiques	20,00%
Télécom et TIC	20,00%
Autres Industries	25,00%
BTP	25,00%
Tourisme	25,00%
Agences de voyages	25,00%
Agence de location	25,00%
Promotion Immobilière	20,00%
Huilerie	35,00%
Huilerie_export	30,00%
Commerce	25,00%
Santé	20,00%
Autres services (hors commerce et santé)	25,00%
Stratégique	20,00%
Concurrentiel	20,00%
Habitat_Privé	10,00%
Consommation_Privé	20,00%
Habitat_Publique	10,00%
Consommation_Publique	20,00%
<i>Carthage Cement</i>	15,00%

3.2.3- Comptabilisation des revenus afférents aux créances sur la clientèle

Les intérêts, les produits assimilés et les commissions encaissés ainsi que les produits courus et non échus, dont l'encaissement est raisonnablement assuré, sont pris en compte dans le résultat.

Lorsque leur encaissement n'est pas raisonnablement assuré, les intérêts et les agios sont comptabilisés en « Intérêts et agios réservés » et présentés en soustraction du poste «Créances sur la clientèle». Ils seront constatés en produits lors de leur encaissement effectif et pris en compte dans le résultat de l'exercice de leur encaissement.

Il est à noter que les impayés en intérêts relatifs aux engagements des relations non classées sont constatés en produit.

3.3- Comptabilisation du portefeuille-titres et des revenus y afférents

Le portefeuille-titres détenu par la Banque est classé en deux catégories : le portefeuille-titres commercial et le portefeuille-titres d'investissement.

3.3.1- Portefeuille-titres commercial et revenus y afférents

- Ce portefeuille comprend les titres acquis avec l'intention de les céder à court terme. Il est composé des titres de transaction et des titres de placement.
- Les titres émis par les OPCVM intégrés globalement et détenus par les sociétés du Groupe à des fins de placement figurent parmi les composantes du portefeuille commercial consolidé.
- Le portefeuille-titres détenu par les OPCVM intégrés globalement figure aussi parmi les composantes du portefeuille commercial consolidé. Les frais d'acquisition de ces titres sont inscrits, pour la quote part attribuable au groupe, en capitaux propres sous la rubrique "réserves consolidés".
- Les titres cotés détenus par les OPCVM intégrés globalement sont évalués à la date d'arrêté par référence au cours moyen boursier du mois de décembre. Les différences d'estimation positives ou négatives dégagées par rapport à la valeur d'entrée des mêmes titres est imputée directement en capitaux propres, pour la quote-part attribuable au groupe, sous rubrique "réserves consolidés".
- Les plus ou moins-values réalisées sur cession des titres détenus par les OPCVM intégrés globalement sont portées, pour la quote-part revenant au groupe, sous rubrique "réserves consolidés".
- La quote-part revenant aux intérêts hors groupe dans les frais d'acquisition, les différences d'estimations et les résultats de cession des titres détenus par les OPCVM intégrés globalement est présentée distinctement des passifs et des capitaux propres sous l'intitulé "Intérêts des minoritaires".
- Les titres de placement sont évalués à la fin de l'exercice à leur valeur boursière ; les moins-values latentes font l'objet de provisions. Les bons du Trésor sont évalués à leur coût amorti.
- Les revenus afférents aux titres à revenu fixe sont pris en compte dans le résultat au fur et à mesure qu'ils sont courus.

3.3.2- Portefeuille-titres d'investissement et revenus y afférents

Le portefeuille-titres d'investissement comprend les titres acquis avec l'intention de les conserver jusqu'à l'échéance, ainsi que ceux dont la possession durable est estimée utile à l'activité de la Banque. Sont classés sous cette rubrique :

- Les titres de participation et les parts dans les entreprises liées non consolidées ;
- Les titres à revenu fixe acquis par la Banque avec l'intention de les détenir jusqu'à leur échéance ;
- Les dettes des entreprises publiques prises en charge par l'ÉTAT Tunisien, étant donné que leur remboursement s'effectue selon un échéancier sur 25 ans ;
- Les titres représentant des participations financement ayant fait l'objet d'une convention de rétrocession mais qui ne sont pas encore définitivement cédés.
- Les titres représentant des participations financement ayant fait l'objet d'une convention de rétrocession mais qui ne sont pas encore définitivement cédés.
- Les montants placés en fonds gérés chez les SICAR externes au Groupe.

Les souscriptions non libérées sont enregistrées en "Engagements hors bilan" pour leur valeur d'émission.

Les titres sont comptabilisés au prix d'acquisition, tous frais et charges exclus à l'exception des honoraires d'étude et de conseil relatifs à l'acquisition. L'entrée et la cession des titres sont constatées à la date du transfert de leur propriété, soit la date d'enregistrement de la transaction à la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Les dividendes encaissés, les plus-values de cession réalisées, et les revenus des emprunts obligataires sont présentés dans le poste "Revenus du portefeuille d'investissement" au niveau de l'état des résultats. Les dividendes non encore encaissés, mais ayant fait l'objet d'une décision de distribution, ainsi que les produits sur emprunts obligataires courus sont également constatés dans le poste "Revenus du portefeuille d'investissement".

Le portefeuille-titres d'investissement fait l'objet d'une évaluation à la date de clôture en comparant la valeur d'usage des titres à leur valeur comptable. Les provisions correspondantes sont réajustées en conséquence.

La valeur d'usage des titres est déterminée en se référant à :

- La valeur boursière pour les titres cotés ;
- La valeur mathématique calculée à partir des derniers états financiers disponibles pour les titres non cotés.

3.4- Comptabilisation des dépôts de la clientèle et des charges y afférentes

Les dépôts et avoirs de la clientèle se composent des :

- Dépôts à vue et comptes d'épargne dont les charges d'intérêt sont calculées et constatées trimestriellement;
- Placements à terme de la clientèle, qu'ils soient post-comptés ou précomptés, dont les intérêts sont constatés en charges au fur et à mesure qu'ils sont courus.

3.5- Comptabilisation des emprunts extérieurs et des charges y afférentes

Les lignes de crédits extérieures sont constatées initialement en hors bilan lors de la signature des conventions, puis elles sont comptabilisées au passif, après leur conversion en appliquant le cours de change en vigueur à la date du déblocage, au fur et à mesure des appels de fonds. A la fin de chaque période comptable, les en-cours des ressources extérieures sont actualisés par application du cours de change en vigueur à la date de clôture.

A la fin de chaque période comptable, les en-cours des ressources extérieures sont actualisés par application du cours de change en vigueur à la date de clôture.

Les intérêts sur les emprunts extérieurs sont constatés en charges de l'exercice au fur et à mesure qu'ils sont courus. Les pertes de change sur ces emprunts sont couvertes par un contrat d'assurance conclu avec la compagnie TUNIS-RE.

3.6- Actions propres et d'auto-contrôle

Conformément aux dispositions de la Norme Comptable Tunisienne NC 02, relative aux capitaux propres :

- Les actions émises par la BNA et rachetées dans l'optique de régulariser les cours ou encore celles qui sont détenues par les autres filiales du Groupe sont présentées, au bilan, en soustraction des capitaux propres dans la rubrique "Actions propres et d'auto-contrôle" ;
- Les plus ou moins-values réalisées et les dividendes perçus sur les actions propres rachetées sont comptabilisées directement en capitaux propres ;

3.7- Avantages bénéficiant au personnel

Les avantages consentis au personnel du Groupe sont classés en deux catégories :

- Les avantages à court terme tels que les salaires, les congés annuels, les primes, les indemnités et enveloppes.
- Les avantages postérieurs à l'emploi constitués notamment par l'indemnité de départ à la retraite et par les engagements du Groupe envers le personnel retraité en matière d'assurance sociale.

3.7.1-Avantages à court terme

Le Groupe comptabilise une charge lorsqu'il a utilisé les services rendus par les membres du personnel en contrepartie des avantages qui leur ont été consentis.

3.7.2-Avantages postérieurs à l'emploi

Le personnel retraité de la société mère BNA demeure affilié à un contrat d'assurance sociale, financé par les cotisations de la Banque et du personnel et couvrant les risques suivants : maladies, longue maladie, maternité, invalidité et décès. La part de la Banque dans les charges découlant de ce contrat d'assurance sociale est de 80%.

En application des principes comptables généralement admis en Tunisie, le coût des avantages postérieurs à l'emploi (assurance sociale) doit être comptabilisé en charges durant la période d'activité du salarié et non pas au moment où celui-ci bénéficie effectivement des prestations.

Une provision est comptabilisée pour couvrir les engagements de la Banque envers le personnel retraité en matière d'assurance sociale, en se basant sur des estimations fiables des espérances de vie des bénéficiaires et des charges annuelles découlant du contrat d'assurance sociale.

Conformément aux principes généralement admis en Tunisie, certaines sociétés consolidées distinguent les régimes à cotisations définies et les régimes à prestations définies.

Les régimes qualifiés de "régimes à cotisations définies" ne sont pas représentatifs d'un engagement pour le Groupe et ne font l'objet d'aucune provision. Le montant des cotisations appelées pendant l'exercice est constaté en charges.

Seuls les régimes qualifiés de "régimes à prestations définies" sont représentatifs d'un engagement à la charge de certaines sociétés consolidées qui donne lieu à évaluation et provisionnement.

Le classement dans l'une ou l'autre de ces catégories s'appuie sur la substance économique du régime pour déterminer si ces sociétés sont tenues ou pas, par les clauses d'une convention ou par une obligation implicite, d'assurer les prestations promises aux membres du personnel.

Le coût des avantages postérieurs à l'emploi à prestations définies (indemnité de départ à la retraite et assurance sociale post-retraite) doit être comptabilisé en charges durant la période d'activité du salarié et non pas au moment où celui-ci bénéficie effectivement des prestations.

Le montant provisionné de l'engagement est déterminé en utilisant les hypothèses actuarielles retenues par ces sociétés et en appliquant la méthode rétrospective des unités de crédit projetées (prévue par la norme comptable internationale IAS 19, Avantages du personnel, n'ayant pas d'équivalente en Tunisie).

Cette méthode d'évaluation tient compte d'un certain nombre de paramètres notamment le risque de mortalité, l'évolution prévisionnelle des salaires, la rotation des effectifs et un taux d'actualisation financière.

La charge annuelle comptabilisée au titre des régimes à prestations définies est représentative des droits acquis pendant la période par chaque salarié correspondant au coût des services rendus, du coût financier lié à l'actualisation des engagements et des coûts des services passés résultant des éventuelles modifications de régimes, ainsi que des conséquences des réductions et des liquidations éventuelles de régimes.

3.8- Impôts sur le résultat :

Conformément aux principes généralement admis en Tunisie, le Groupe distingue les impôts courants et les impôts différés.

3.8.1-Impôts courants

La charge d'impôt sur le bénéfice exigible est déterminée sur la base des règles et taux en vigueur propres à chacune des sociétés du Groupe sur la période à laquelle se rapportent les résultats.

3.8.2-Impôts différés

Des impôts différés sont comptabilisés lorsque des différences temporelles existent entre les valeurs comptables des actifs et passifs du bilan et leurs valeurs fiscales.

Des passifs d'impôts différés sont reconnus pour toutes les différences temporelles taxables à l'exception:

- des différences temporelles taxables générées par la comptabilisation initiale d'un écart d'acquisition ;

- des différences temporelles taxables relatives aux investissements dans des entreprises sous contrôle exclusif, dans la mesure où le Groupe est capable de contrôler la date à laquelle la différence temporelle s'inversera et qu'il est probable que cette différence temporelle ne s'inversera pas dans un avenir prévisible.

Des actifs d'impôts différés sont constatés pour toutes les différences temporelles déductibles et les pertes fiscales reportables dans la mesure où il est probable que l'entité concernée disposera de bénéfices imposables futurs sur lesquels ces différences temporelles et ces pertes fiscales pourront être imputées.

Les impôts différés actifs et passifs sont évalués selon la méthode du report variable (prévue par la norme comptable internationale IAS 12, Impôts sur le résultat, n'ayant pas d'équivalente en Tunisie) par référence au taux d'impôt dont l'application est présumée sur la période au cours de laquelle l'actif sera réalisé ou le passif réglé sur la base des taux d'impôt et réglementations fiscales qui ont été adoptés ou le seront avant la date de clôture de la période. Ils ne font pas l'objet d'une actualisation.

Les impôts exigibles et différés sont comptabilisés comme un produit ou une charge d'impôt au niveau de l'état des résultats.

Pour l'exercice 2020 et au-delà, les taux d'imposition effectifs retenus pour calculer les stocks d'impôts différés des sociétés consolidées se présentent par entité comme suit :

	Taux nominal	Taux effectif
Etablissements de Crédit		
Banque Nationale Agricole	35%	20%
Autres services financiers		
BNA Capitaux	15%	15%
SOFINREC	35%	35%
SICAR INVEST	35%	35%
SOVM SICAF	35%	35%
SICAF Participations	35%	35%
SICAV BNA	0%	0%
Placement Obligataire SICAV	0%	0%
Promotion immobilière		
SIMPAR	15%	15%
ESSOUKNA	15%	15%
SIVIA	15%	15%
SPI MADINA	15%	15%
LES CÉILLETS	15%	15%
Autres services		
Tunisie Informatique Services	15%	15%
SOGEST	15%	15%
AGROSERVICES	10%	10%
ZIED SARL	25%	25%

3.9- Faits marquants de l'exercice 2020

Suite à la propagation de la pandémie COVID 19, les circulaires BCT n° 05/2020 du 19/03/2020, n°06/2020 du 19/03/2020, n°07/2020 du 25/03/2020, n° 08/2020 du 01/04/ 2020 et n° 09/2020 du 01/04/2020 ont invité les Banques à prendre les dispositions nécessaires afin de soutenir les personnes physiques et morales pour faire face à la crise Covid-19, notamment :

- Le report des échéances de crédits accordés aux personnes physiques dont le revenu net ne dépasse pas 1.000 dinars, et ce à partir du 1er Mars jusqu'au 30 Septembre 2020 ;
- Le report des échéances de crédits accordés aux personnes physiques dont le revenu net dépasse 1.000 dinars, et ce à partir du 1er avril jusqu'au 30 juin 2020 ;
- Le report des échéances de crédits accordés aux sociétés et aux professionnels dont la classe de risque est 0 et 1, et ce à partir du 30/03/2020 jusqu'au 30 septembre 2020 ;
- La gratuité des services des retraits interbancaires DAB, la gratuité de distribution des cartes bancaires ainsi que la gratuité des opérations de paiement par TPE pour les montants inférieurs à 100 DT.

Le Conseil d'Administration de la banque, réuni le 28/08/2020, a décidé d'émettre un emprunt obligataire subordonné d'un montant de 40.000 mDT susceptible d'être porté à un maximum de 70.000 mDT, sans recours à l'Appel Public à l'Epargne dont la durée de vie est de 5 ans pour la catégorie A et 7 ans dont deux années de grâce pour la catégorie B. Les intérêts sont calculés au taux de 9,50% et/ou TMM + 2,25% pour la catégorie A et au taux de 9,75% et/ou TMM+2,5% pour la catégorie B. L'emprunt a été clôturé avec succès le 06/11/2020 pour un montant 70.000 mDT.

4- PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

4.1- Entités incluses dans le périmètre :

Le périmètre des états financiers consolidés comprend, outre la mère consolidante, 22 entités au 31 décembre 2020:

- 17 filiales traitées par intégration globale ;
- 5 entreprises associées traitées par mise en équivalence.

Toutes ces entités sont établies et résidentes en Tunisie.

Les entreprises retenues dans le périmètre de consolidation, le pourcentage de contrôle, et le pourcentage d'intérêt revenants au groupe se présentent comme suit :

	Méthode de consolidation	% de contrôle	%d'intérêt
Etablissements de Crédit			
Banque Nationale Agricole	Intégration globale	100,000%	99,824%
Autres services financiers			
BNA Capitaux	Intégration globale	99,996%	99,26%
SOFINREC	Intégration globale	100,000%	99,28%
SICAR INVEST	Intégration globale	93,300%	74,75%
SOIVM SICAF	Intégration globale	100,000%	75,10%
SICAF Participations	Intégration globale	99,986%	99,81%
SICAV BNA (2)	Intégration globale	34,70%	31,18%
Placement Obligataire SICAV (2)	Intégration globale	0,12%	0,08%
ZIED SARL	Intégration globale	100,00%	30,65%
CAP BANK	Mise en équivalence	23,82%	23,78%
TUNIS-RE	Mise en équivalence	20,81%	19,07%
AMI	Mise en équivalence	25,90%	25,85%

SODINO	Mise en équivalence	24,75%	24,71%
Promotion immobilière			
SIMPAR (1)	Intégration globale	40,51%	33,37%
ESSOUKNA	Intégration globale	69,96%	23,41%
SIVIA	Intégration globale	99,99%	42,23%
SPI MADINA	Intégration globale	100,00%	41,04%
LES ŒILLETES	Intégration globale	100,00%	52,87%
Autres services			
Tunisie Informatique Services	Intégration globale	74,00%	46,64%
SODET SUD	Intégration globale	74,57%	53,95%
SOGEST	Intégration globale	94,76%	44,92%
AGROSERVICES (3)	Intégration globale	34,85%	34,79%
GENERALE DE VENTE (4)	Mise en équivalence	50,00%	49,91%

- (1) La BNA détient 33,926% des droits de vote dans la société cotée en bourse SIMPAR. Les autres droits de vote sont distribués comme suit :

Actionnaires	% de droits de vote
Groupe des Assurances de Tunisie - GAT	18,76%
CTAMA	10,58%
COMAR	7,17%
Autres actionnaires détenant individuellement moins de 5%	63,49%

Bien que ne détenant pas la majorité des droits de vote, la Banque Nationale Agricole dispose, en fait, de la capacité de diriger les politiques opérationnelles et financières de la société SIMPAR, en raison de la dilution du capital de cette dernière.

Ce contrôle exclusif de fait est, en outre, démontré historiquement et actuellement à travers la désignation par la BNA de la majorité des membres du conseil d'administration de la cible.

- (2) La SICAV BNA et Placement Obligataire SICAV sont retenues dans le périmètre de consolidation en raison de la capacité du Groupe à désigner la totalité des membres de leurs conseils d'administration. Par ailleurs, la BNA assure la fonction de dépositaire dans ces organismes et la filiale BNA Capitaux assure celle de gestionnaire.
- (3) Le tableau suivant justifie le contrôle de droit exercé par le Groupe BNA sur la société AGROSERVICES :

Sociétés	S.P.B	AGRO-SERVICES	SODAL (*)	SFL (*)	SODEAT (*)
BNA (Directe)	49 993	1 791	144 676		
S.P.B		300		153 537	95 352
SODAL		300			1
SFL		300			
SODEAT		300			
TOTAL	49 993	2 991	144 676	153 537	95 353
Capital (Nombre d'actions)	50 000	6 000	209 648	249 532	126 821
% de contrôle	99,99%	49,85%	69,01%	61,53%	75,19%

(*) : Sociétés non incluses dans le périmètre de consolidation :

- SODAL arrête ses états financiers au 31 août de chaque exercice et elle ne prépare pas des états financiers arrêtés au 31 décembre pour les besoins de consolidation ;

- les sociétés SFL et SODEAT qui sont contrôlées par le Groupe sont en liquidation.

Compte non tenu des participations des sociétés SODAL, SFL et SODEAT, le pourcentage de contrôle du Groupe BNA est de 34,85%.

- (4) La société La Générale de Vente « GEVE » est contrôlée par la Société Tunisienne de Banque « STB ». Ce contrôle de droit est démontré par la détention de 50.001% des droits de vote dans la société « GEVE ».

Il est à signaler que les comptes consolidés ont été établis sur la base des états financiers de la société mère et ceux des sociétés retenues dans le périmètre de consolidation. Toutefois, les sociétés; SOGEST, AMI, SODINO, GEVE, TUNISRE et CAPBANK, n'ont pas fourni des comptes certifiés par leurs commissaires aux comptes à la date d'arrêtée des états financiers consolidés.

5- NOTES RELATIVES AUX POSTES DU BILAN CONSOLIDÉ

5.1- Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT

Les avoirs en caisse et auprès de la BCT, CCP et TGT ont totalisé 132.475 mDT au 31/12/2020 contre 408.498 mDT au 31/12/2019, soit une diminution de 276.023 mDT.

Les différentes rubriques composant ce poste se présentent comme suit :

	31/12/2020	31/12/2019	Var	%
Avoirs en caisse en dinars	44 786	51 614	(6 828)	(13,2%)
Avoirs en caisse en devises	4 424	12 192	(7 768)	(63,7%)
Avoirs auprès de la BCT en dinars	4 512	7 378	(2 866)	(38,8%)
Avoirs chez la BCT en devises	54 695	103 297	(48 602)	(47,1%)
Prêts sur le marché monétaire devises BCT	14 145	153 847	(139 702)	(90,8%)
Intérêts à percevoir	-	23	(23)	(100,0%)
Mouvements IBS	9 981	20 287	(10 306)	(50,8%)
Avoirs auprès du CCP	383	294	89	30,3%
Provisions pour risques divers (Avoirs auprès de la BCT devises)	(451)	(434)	(17)	(3,9%)
Total	132 475	408 498	(276 023)	(67,6%)

5.2- Créances sur les établissements bancaires et financiers

Les créances sur les établissements bancaires et financiers ont totalisé 75.496 mDT au 31/12/2020 contre 85.424 mDT au 31/12/2019, soit une diminution de 9.928 mDT.

Les différentes rubriques composant ce poste se détaillent comme suit:

	31/12/2020	31/12/2019	Var	%
A - Créances sur les établissements bancaires	47 435	48 485	(1 050)	(2,2%)
Comptes courants & autres créances	7 418	8 415	(997)	(11,8%)
Prêts sur le marché monétaire en dinars	40 000	40 000	-	-
Intérêts à percevoir	17	70	(53)	(75,7%)
B - Créances sur les établissements financiers	28 337	37 218	(8 881)	(23,9%)
Comptes courants	1 517	1 938	(421)	(21,7%)
Prêts à MLT	26 705	35 022	(8 317)	(23,7%)
Créances rattachées sociétés de leasing	(48)	-	(48)	-
Intérêts à percevoir	163	258	(95)	(36,8%)
Total brut	75 772	85 703	(9 931)	(11,6%)
Provisions pour risques divers (Avoirs auprès des corresp en devises)	(276)	(279)	3	1,1%
Total net	75 496	85 424	(9 928)	(11,6%)

La ventilation des créances brutes envers les établissements bancaires et financiers par maturité se présente comme suit:

	Sans maturité contractuelle	< 3 mois	3 mois à 1 an	1 an à 5 ans	> 5 ans	Total
A - Créances sur les établissements bancaires	6 593	40 842	-	-	-	47 435
Comptes courants & autres créances	6 593	825	-	-	-	7 418
Prêts sur le marché monétaire en dinars	-	40 000	-	-	-	40 000
Intérêts à percevoir	-	17	-	-	-	17
B - Créances sur les établissements financiers	1 517	1 896	16 376	8 548	-	28 337
Comptes courants	1 517	-	-	-	-	1 517
Prêts à MLT	-	1 781	16 376	8 548	-	26 705
Créances rattachées sociétés de leasing	-	(48)	-	-	-	(48)
Intérêts à percevoir	-	163	-	-	-	163
Total brut au 31 décembre 2020	8 110	42 738	16 376	8 548	-	75 772
Total brut au 31 décembre 2019	4 720	46 211	17 700	17 072	-	85 703

Le mouvement des provisions pour risques divers sur les établissements bancaires et financiers au cours de l'exercice se présente comme suit :

	31/12/2019	Dotations	Reprises	Reclass	31/12/2020
Provisions pour risques divers (Avoirs auprès des corresp en devises)	(279)	-	3	-	(276)
Total	(279)	-	3	-	(276)

Ce poste ne comprend pas de créances douteuses sur les établissements bancaires et financiers. Le montant de la provision, soit 276 mDT, concerne des provisions pour risques divers constatées et relatives à des écarts dégagés lors du rapprochement de nos comptes avec nos correspondants en devises.

5.3- Créances sur la clientèle

Les créances nettes sur la clientèle se sont établies au 31/12/2020 à 11.780.659 mDT contre 10.284.998 mDT au 31/12/2019, enregistrant ainsi une augmentation de 1.495.661 mDT. La structure de ces créances, selon leur nature, se présente comme suit:

	31/12/2020	31/12/2019	Var	%
Engagements bruts agricoles	962 960	896 979	65 981	7,4%
Comptes débiteurs	97 360	83 825	13 535	16,1%
Autres concours à la clientèle	520 106	490 123	29 983	6,1%
Crédits sur ressources spéciales	236 956	224 483	12 473	5,6%
Intérêts impayés et créances rattachées	112 453	102 262	10 191	10,0%
Produits constatés d'avance	(3 915)	(3 714)	(201)	(5,4%)
Engagements bruts commerciaux et industriels	12 374 605	10 663 783	1 710 822	16,0%
Comptes débiteurs	1 851 116	1 558 000	293 116	18,8%
Autres concours à la clientèle	10 041 270	8 755 301	1 285 969	14,7%
Crédits sur ressources spéciales	106 218	106 249	(31)	(0,0%)
Intérêts impayés et créances rattachées	416 927	287 061	129 866	45,2%
Produits constatés d'avance	(40 926)	(42 828)	1 902	4,4%
Comptes courants associés	541	541	-	-
Créances liées aux fonds budgétaires 133 MDT et 160 MDT	127 416	128 370	(954)	(0,7%)
Créances bancaires détenues par la SOFINREC	585 256	586 718	(1 462)	(0,2%)
Encours brut	14 050 778	12 276 391	1 775 849	14,5%
Provisions sur créances à la clientèle	(1 779 882)	(1 577 744)	(202 138)	(12,8%)
Provisions sur créances classées	(1 284 905)	(1 170 482)	(114 423)	(9,8%)
Provisions additionnelles	(365 713)	(324 508)	(41 205)	(12,7%)
Provisions collectives sur créances non classées	(129 264)	(82 754)	(46 510)	(56,2%)
Intérêts et agios réservés	(490 237)	(413 649)	(76 588)	(18,5%)
Sur engagements agricoles	(83 266)	(79 985)	(3 281)	(4,1%)
Sur engagements commerciaux et industriels	(372 803)	(293 853)	(78 950)	(26,9%)
Sur créance détenues par la SOFINREC	(34 168)	(39 811)	5 643	14,2%
Total des provisions et des intérêts et agios réservés	(2 270 119)	(1 991 393)	(278 726)	(14,0%)
Encours net	11 780 659	10 284 998	1 495 661	14,5%

Les créances liées aux fonds budgétaires 133 MDT et 160 MDT se détaillent comme suit:

	31/12/2020	31/12/2019
Créances non abandonnées / Fonds 133 MDT	55 843	56 173
Frais sur créances contentieuses non abandonnées / Fonds 133 MDT	476	344
Total des créances non abandonnées sur fonds budgétaire 133 MDT	56 319	56 517
Créances non abandonnées / Fonds 160 MDT	68 783	70 048
Frais sur créances contentieuses non abandonnées / Fonds 160 MDT	2 314	1 806
Total des créances non abandonnées sur fonds budgétaire 160 MDT	71 097	71 854
Total	127 416	128 370

L'évolution des provisions sur créances se détaille ainsi:

	31/12/2019	Dotations	Reprises	Reclass.	31/12/2020
Créances douteuses	(1 494 990)	(208 658)	53 030	-	(1 650 618)
Provisions collectives	(82 754)	(46 511)	-	-	(129 264)
Total	(1 577 744)	(255 169)	53 030	-	(1 779 882)

5.3.1- Créances bancaires détenues par la SOFINREC

En consolidation, la structure des créances bancaires détenues par la filiale d'accueil (SOFINREC) se présente au 31 décembre 2020 comme suit :

	31/12/2020	31/12/2019	Var	%
Engagements bruts en principal	551 088	546 907	4 181	0,8%
Intérêts et créances rattachées	34 168	39 811	(5 643)	(14,2%)
Engagements bruts	585 256	586 718	(1 462)	(0,2%)
Provisions et agios réservés	(585 256)	(586 718)	1 462	0,2%
Encours net	-	-	-	-

5.3.2- Taux des créances classées et leur couverture par les provisions et agios réservés :

Les engagements du Groupe BNA, ainsi que leurs couvertures par les provisions et les intérêts et agios réservés se détaillent au 31 décembre 2020 comme suit :

	Engagements		Engagements hors Fonds Budgétaires		Provisions		Intérêts et agios réservés hors impayés en intérêts agricoles	
	2020	2019	2020	2019	2020	2019	2020	2019
Classe 0	9 936 540	8 813 494	9 865 838	8 758 077	-	-	(191)	(6 473)
Classe 1	2 267 663	1 956 084	2 251 182	1 943 453	-	-	(6 013)	(40)
Total des créances courantes	12 204 203	10 769 578	12 117 020	10 701 530	-	-	(6 204)	(6 513)
Classe 2	83 407	99 338	81 893	93 951	(8 319)	(9 988)	(8 260)	(12 146)
Classe 3	225 268	215 463	220 395	213 177	(46 849)	(61 831)	(35 991)	(26 246)
Classe 4	2 842 636	2 464 855	2 557 113	2 223 754	(1 609 964)	(1 438 955)	(424 156)	(276 034)
Total des créances classées	3 151 311	2 779 656	2 859 401	2 530 882	(1 665 132)	(1 510 774)	(468 407)	(314 426)
Total des créances en mDT	15 355 514	13 549 234	14 976 421	13 232 412	(1 665 132)	(1 510 774)	(474 611)	(320 939)
Taux des créances classées	20,52%	20,52%	19,09%	19,13%				
Ratio de couverture des actifs classés par les provisions et les intérêts et agios réservés	67,70%	65,66%	74,61%	72,12%				

5.3.3- Provisions collectives

En application de l'article 10 (Nouveau) de la circulaire de la BCT n°91-24 du 17 décembre 1991 modifié par la circulaire n°2021-01 du 11 Janvier 2021, le Groupe a constitué, des provisions à caractère générale dites « Provisions Collectives » en vue de couvrir les risques latents sur les engagements courants (classe 0) et ceux nécessitant un suivi particulier (classe 1) au sens de l'article 8 de la Circulaire BCT n°91-24.

Ainsi, à la date du 31 Décembre 2020, le solde de la provision collective comptabilisée par le Groupe s'élève à 129.264 mDT et s'analyse comme suit :

	Eng (0 et 1) HFB	TMM	Δgi	TP_Min BCT	TP BNA	TP MAX	Provision Collective
Agriculture	641 488	7,00%	4,50%	20,00%	14,84%	20,00%	14 981
Industries mécaniques et électriques	615 035	1,00%	4,00%	25,00%	24,59%	25,00%	8 087
Industries agroalimentaires	530 888	2,00%	1,25%	25,00%	22,04%	25,00%	4 080
Industries pharmaceutiques	17 421	9,00%	1,00%	20,00%	9,52%	20,00%	337
Télécom et TIC	44 216	2,00%	1,00%	20,00%	25,88%	25,88%	289
Autres industries	686 792	3,00%	3,25%	25,00%	22,95%	25,00%	11 211
BTP	376 107	3,00%	3,25%	25,00%	23,94%	25,00%	5 544
Tourisme	138 449	3,00%	7,25%	25,00%	23,96%	25,00%	3 389
Agence de Voyage	11 696	12,00%	7,75%	25,00%	36,69%	36,69%	858
Agence de location de voitures	615	19,00%	7,50%	25,00%	39,20%	39,20%	65
Promotion Immobilière	495 755	3,00%	4,00%	20,00%	12,47%	20,00%	6 907
Huilerie	163 222	3,00%	1,25%	35,00%	9,84%	35,00%	2 143
Huilerie_export	178 902	0,00%	1,00%	30,00%	0,00%	30,00%	537

Commerce	1 151 240	6,00%	1,00%	25,00%	27,70%	27,70%	21 427
Santé	43 034	8,00%	1,00%	20,00%	14,94%	20,00%	752
Autres Services (hors commerce et santé)	646 564	4,30%	2,50%	25,00%	24,60%	25,00%	10 957
Stratégique	3 814 402	0,00%	1,00%	20,00%	0,00%	20,00%	7 629
Concurrentiel	122 967	0,00%	4,00%	20,00%	0,00%	20,00%	984
Habitat_Privé	275 761	5,00%	1,50%	10,00%	15,41%	15,41%	2 916
Consommation_Privé	438 913	6,00%	1,50%	20,00%	34,22%	34,22%	11 086
Habitat_Publique	136 216	1,00%	1,00%	10,00%	17,09%	17,09%	437
Consommation_Publique	1 095 896	0,00%	1,00%	20,00%	26,35%	26,35%	4 251
CARTHAGE CEMENT	69 318	100,00%	0,00%	15,00%	15,00%	15,00%	10 398
Total Classes 0 & 1							129 264

5.3.4- Provisions additionnelles

En application des dispositions de la circulaire BCT n°2013-21 du 30 décembre 2013, le Groupe a constitué par prélèvement sur les résultats de l'exercice 2020, des provisions additionnelles sur les engagements ayant une ancienneté dans la classe 4 supérieure ou égale à 3 ans. Le solde des provisions additionnelles arrêté au 31/12/2020 s'élève à 365.713 mDT, soit une enveloppe supplémentaire nette de 41.205 mDT par rapport au 31/12/2019.

5.3.5- Créances consolidées et créances prises en charge par l'État

En application de l'article 24 de la loi n°98-111 du 28 décembre 1998, portant loi de finances pour l'année 1999, le Groupe a procédé à la consolidation sur 25 ans, sans intérêts et avec la garantie de l'État, des créances impayées et des créances non encore échues au 31 décembre 1997 en principal, à la charge des établissements et des entreprises publiques et des coopératives centrales de services agricoles. Ces créances ont été arrêtées à un montant de 57.267 mDT.

D'autre part, et en application de l'article 25 de la même loi, l'État a pris en charge les créances de certaines entreprises publiques et à participations publiques directes et indirectes et des coopératives agricoles visées au tableau « G » annexé à ladite loi, qui sont en cours de liquidation ou à liquider ou à privatiser ultérieurement, arrêtées au 31 décembre 1997, et ce sur 25 ans et sans intérêts. Ces créances totalisent un montant de 272.325 mDT à la date de leur prise en charge par l'État.

Pour le traitement comptable, la BNA a choisi une méthode comptable basée sur le nominalisme monétaire sans considération de l'effet du passage du temps dans la mesure où la norme sectorielle bancaire NCT 24 relative aux engagements et aux revenus y afférents était muette sur le traitement des engagements sans intérêts ou à faible taux d'intérêt.

La juste valeur desdites créances à long terme ne portant pas intérêt, prises en charges par l'État, est nettement inférieure à leur valeur comptable et la BNA les maintient au bilan pour leur valeur nominale sans la constatation d'aucune charge. La maturité résiduelle des créances rééchelonnées sur 25 ans arrive à terme au 01/08/2025.

Le tableau suivant récapitule les créances à long terme ne portant pas intérêt, prises en charge par l'État, ainsi que les écarts entre leurs valeurs comptables (ou nominales) et leurs justes valeurs déterminées en appliquant un taux d'intérêt de 8% :

Cadre légal	Dettes prises en charge par l'État (1)	Dettes act. à la date de prise en charge (2)	Ecart (1)-(2)	Encours au 31/12/2020 (3)	Encours au 31/12/2020 actualisé (4)	Ecart (3)-(4)
Article 24 de la loi n°98-111 du 28/12/1998	57 267	24 452	32 814	9 471	7 797	1 674
Article 25 de la loi n°98-111 du 28/12/1998	272 325	116 280	156 044	43 568	36 079	7 489
Total en mDT	329 591	140 733	188 859	53 039	43 876	9 163

5.3.6- Engagements des entreprises publiques

Les actifs du Groupe comportent des engagements importants des entreprises publiques. Le tableau suivant récapitule les engagements de ces relations au 31 décembre 2020 :

Cadre légal	Total des entreprises publiques	Dont engagements des sociétés					
		Office des Céréales	STIR	TUNIS AIR	O.T.D	O.N.H	El Fouledh
Engagements au 31/12/2019	2 748 611	1 805 239	152 239	25 269	110 233	74 510	75 218
Engagements au 31/12/2020 (*)	4 288 918	3 303 107	1 342	23 438	142 178	84 343	84 581
Garanties de l'état au 31/12/2020	2 708 879	2 283 372	1 342	23 438	98 800	72 524	67 835
Autres Garanties au 31/12/2020 (**)	1 012 476	1 000 000	-	-	500	-	-
Agios et intérêts réservés au 31/12/2020	26 372	-	-	-	-	-	16 746
Classe au 31/12/2020	-	0	0	0	0	0	4
Provisions au 31/12/2020	3 987	-	-	-	-	-	-

(*) Les engagements des entreprises publiques totalisent 4.288.918 mDT au 31/12/2020. Ils sont constitués à hauteur de 77% des engagements de l'Office des Céréales et sont refinancés auprès de la Banque Centrale de Tunisie à hauteur de 1.504.702mDT. Les garanties de l'Etat reçues par la banque en couverture des risques de contrepartie sur les engagements des entreprises publiques totalisent 2.708.879 mDT au 31/12/2020.

(**) Le 5 janvier 2021, l'État a procédé au règlement partiel de la dette de l'Office des Céréales envers la Banque pour un montant de 1.000.000 mDT. Ce montant a été investi par la banque dans la souscription à des Bons du Trésor Assimilables BTA remboursables sur 10 ans. Ces titres ont été considérés par la Banque comme des garanties financières reçues. Par ailleurs, les garanties de l'État conférées à la Banque au titre de ses engagements envers l'Office des Céréales s'élèvent, au 31 décembre 2020, à 2.283.372 mDT, ce qui porte le total des garanties reçues en couverture du risque de contrepartie sur ces engagements à 3.283.372 mDT.

5.4- Portefeuille-titres commercial

L'encours total du portefeuille-titres commercial du Groupe s'élève à 256.018 mDT au 31/12/2020 contre 228.184 mDT au 31/12/2019, enregistrant ainsi une augmentation de 27.834 mDT. Le portefeuille titres commercial détenu par le Groupe se détaille comme suit :

	31/12/2019	Var	%	
1. Titres à revenu variable	84 829	33 646	152,1%	
Titres de placement	11 469	13 805	(2 336)	(16,9%)
Parts dans les OPCVM (Placement)	75 496	23 440	52 056	222,1%
Créances et dettes rattachées sur titres de placement	-	-	-	-
Total brut	86 965	37 245	49 720	133,5%
Provisions sur titres à revenu variable	(2 136)	(3 599)	1 463	40,7%
2. Titres à revenu fixe	171 189	194 538	(23 349)	(12,0%)
Bons de trésor	70 746	75 496	(4 750)	(6,3%)
Créances et dettes rattachées sur bons de trésor	1 639	2 007	(368)	(18,3%)
Obligations	96 200	113 252	(17 052)	(15,1%)
Créances rattachées sur obligations	2 604	3 783	(1 179)	(31,2%)
Total brut	171 189	194 538	(23 349)	(12,0%)
Provisions sur titres à revenu fixe	-	-	-	-
Total net	256 018	228 184	27 834	12,2%

5.5- Portefeuille-titres d'investissement

Les titres d'investissement du Groupe ont totalisé 1.661.932 mDT au 31/12/2020 contre 1.453.132 mDT au 31/12/2019.

Les mouvements par catégorie de titres classés dans ce poste ainsi que les provisions correspondantes se présentent comme suit:

	Titres d'investissement (1)	Titres participatifs	Obligations	Fonds Communs de Placement	Fonds gérés	Dettes des entreprises publiques	BTA d'investissement	
Val. brute au 31/12/2020	294 311	35 000	106 585	38 610	15 499	43 691	1 176 875	1 710 571
Valeur au 1er janvier	256 157	35 000	145 644	38 620	902	54 584	961 000	1 491 907
Acquisitions / souscriptions	38 583	-	5 499	(10)	14 597	-	215 879	274 548
Cessions /Remboursement	(429)	-	(44 558)	-	-	(10 893)	(4)	(55 884)
Reclassements	-	-	-	-	-	-	-	-
Créances rattachées	274	2 435	5 006	-	2 676	15	43 234	53 640
Prov. au 31/12/2020	(98 512)	-	-	(3 769)	-	-	-	(102 281)
Provisions au 1er janvier	(81 847)	-	-	(2 883)	(900)	-	-	(85 630)
Dotations	(19 085)	-	-	(886)	900	-	-	(19 071)
Reprises	2 420	-	-	-	-	-	-	2 420
Val. nette au 31/12/2020	196 073	37 435	111 591	34 841	18 175	43 706	1 220 109	1 661 932
Val. brute au 31/12/2019	256 157	35 000	145 644	38 620	902	54 584	961 000	1 491 907
Créances rattachées	539	2 800	5 911	-	1 417	15	36 173	46 855
Provisions au 31/12/2019	(81 847)	-	-	(2 883)	(900)	-	-	(85 630)
Val. nette au 31/12/2019	174 849	37 800	151 555	35 737	1 419	54 599	997 173	1 453 132

(1) Les titres d'investissement comprennent les titres de participations-financement (Titres en rétrocession), les autres titres de participation ainsi que la participation de la Banque mère au capital de la Société de Développement Agricole Lakhmès (SODAL) dans laquelle elle détient 69%. (voir note 3.1.1)

5.6- Participations dans les entreprises mises en équivalence

Les participations du Groupe dans les sociétés mises en équivalence concernent les sociétés suivantes :

Société	2020		2019	
		Participation du Groupe en%		Participation du Groupe en%
TUNIS-RE	43 872	19,07%	43 350	19,07%
AMI	5 442	25,85%	6 145	25,85%
SODINO	4 855	24,71%	4 855	24,71%
CAP BANK	2 471	23,78%	2 320	23,78%
GENERALE DES VENTES	1 130	49,91%	154	49,91%
Total	57 770		56 824	

5.7- Valeurs immobilisées

Les valeurs immobilisées sont évaluées initialement à leur coût y compris les frais directement engagés pour leur acquisition et les taxes non récupérables par le Groupe.

Ces immobilisations sont amorties selon les modes et taux suivants :

Nature de l'immobilisation	Mode d'amortissement	Taux d'amortissement
Logiciels informatiques	Linéaire	33%
Matériel informatique	Linéaire	15%
Immeubles d'exploitation	Linéaire	2%
Frais d'agencement	Linéaire	10%
Mobilier de bureaux	Linéaire	10%
Matériel roulant	Linéaire	20%
Coffres forts	Linéaire	3%

Les immobilisations totalisent, au 31/12/2020, une valeur brute de 300.215 mDT et des amortissements et des provisions de 148.940 mDT soit une valeur nette de 151.276 mDT contre 145.869 mDT au 31/12/2019.

La valeur nette globale des immobilisations corporelles et incorporelles, au 31 décembre 2020, s'établit comme suit :

	Valeur au 31/12/2019	Acquisitions / Dotations	Cessions / Reprises	Reclassement / Réaffectation	
Immobilisations incorporelles	29 594	3 028	-	293	32 915
Logiciels	29 594	3 028	-	293	32 915
Amortissements	(23 972)	(4 195)	-	(293)	(28 167)
Logiciels	(23 972)	(4 195)	-	(293)	(28 167)
Total net (1)	5 622	(1 167)	-	-	4 748
Immobilisations corporelles	251 655	16 498	(558)	(2)	267 300
Terrains	7 989	-	-	-	7 989
Constructions	95 376	1 078	(263)	1 759	97 950
Agencements, aménagements et installations	45 041	552	(100)	7 063	52 556
Matériel de transport	6 049	556	(152)	-	6 453
Matériel et outillage	86	-	-	-	86
MMB et Matériel informatique	61 026	2 443	(43)	2 295	65 721
Immobilisations en cours	28 622	11 867	-	(8 822)	31 374
Mobiliers et matériel de bureau en stocks	391	2	-	-	393
Avances sur achats mobiliers et matériel de bureau	2 448	-	-	(2 297)	151
Immobilisations en dation (*)	4 627	-	-	-	4 627
Amortissements	(111 071)	(9 071)	264	-	(119 878)
Constructions	(34 319)	(1 977)	62	-	(36 234)
Agencements, aménagements et installations	(29 084)	(2 498)	5	-	(31 577)
Matériel de transport	(4 292)	(586)	154	-	(4 724)

Matériel et outillage	(70)	(6)	-	-	(76)
MMB et Matériel informatique	(43 306)	(4 004)	43	-	(47 267)
Dépréciations	(337)	(558)	-	-	(895)
Immobilisations en dation (*)	(337)	(558)	-	-	(895)
Total net (2)	140 247	6 869	(294)	(2)	146 527
Total général (1)+(2)	145 869	5 702	(294)	(2)	151 276

(*) Le détail des immobilisations en dation se présente comme suit au 31/12/2020 :

Relation	Description	Juste valeur		Plus ou moins value	
Groupe KHEMAISSA	Terrain Mateur	1 063	1 150	87	-
Tunisie Lait	Terrain Fadhlina	2 074	1 216	(858)	(858)
Tunisie Lait	Terrain Fadhlina	36	36	-	-
Société d'Etudes et d'Aménagement Marina Hammamet Sud	Appartements	639	690	51	-
Société d'Etudes et d'Aménagement Marina Hammamet Sud	Local Commercial	695	695	-	-
Société d'Etudes et d'Aménagement Marina Hammamet Sud	Local Commercial	120	120	-	-
Total		4 627	3 907		(858)

Ces biens sont acquis par la BNA, dans le cadre d'une opération de dation en paiement, suite à des jugements exécutés à l'encontre de certaines relations contentieuses et représentant des garanties hypothécaires reçues. Ces immobilisations sont hors exploitation et destinés à être vendus.

5.8- Autres actifs

Les autres postes d'actif du Groupe ont totalisé 557.867 mDT au 31/12/2020 contre 572.162 mDT au 31/12/2019. Ils se détaillent comme suit :

	31/12/2019		Var	%
Comptes d'attente et de régularisation	102 150	145 271	(43 121)	(29,7%)
Débiteurs divers	44 023	35 073	8 950	25,5%
État, impôts & taxes	19 509	34 475	(14 966)	(43,4%)
Commissions de gestion à percevoir	21 618	18 158	3 460	19,1%
Ajustements devises	2 129	2 868	(739)	(25,8%)
Comptes liés à la compensation	17 980	51 274	(33 294)	(64,9%)
Autres comptes	(3 109)	3 423	(6 532)	(190,8%)
Actifs d'impôts sur les résultats :	68 660	57 892	23 517	40,6%
Actifs d'impôts exigibles	23 589	15 574	8 015	51,5%
Actifs d'impôts différés	45 071	42 318	2 753	6,5%
Actifs d'exploitation des filiales non financières	178 638	195 027	(16 389)	(8,4%)
Stocks de terrains à bâtir	61 179	74 968	(13 789)	(18,4%)
Stocks de travaux immobiliers en cours	35 835	42 946	(7 111)	(16,6%)

Stocks de travaux immobiliers terminés	70 869	69 894	975	1,4%
Autres stocks	1 386	1 274	112	8,8%
Clients et comptes rattachés	9 369	5 945	3 424	57,6%
Autres actifs	208 419	173 972	34 447	19,8%
Prêts au personnel	64 201	53 271	10 930	20,5%
Charges reportées	861	-	861	-
Stock cartes de retrait	845	1 293	(448)	(34,6%)
Dotations timbres postaux	393	332	61	18,4%
Dotations timbres fiscaux	20	16	4	25,0%
Dotations timbres spéciaux de voyage	43	100	(57)	(57,0%)
Dépôts et cautionnements	1 733	1 652	81	4,9%
Créances abandonnées sur fonds budgétaires 133 MDT et 160 MDT	79 870	79 870	0	0,0%
Créances agricoles abandonnées sur fonds propres de la banque	25 529	25 529	-	-
Autres comptes	34 924	11 909	23 015	193,3%
Total Net	557 867	572 162	(14 295)	(2,5%)

5.8.1-Comptes liés à la compensation

Au 31 Décembre 2020, les comptes liés à la compensation débiteurs (Poste AC7 : Autres Actifs) présentent un solde cumulé de 17.980 mDT alors que les comptes liés à la compensation créditeurs (Poste PA5 : Autres Passifs) présentent un solde cumulé de 136.750 mDT.

Les soldes de ces comptes s'expliquent principalement par des valeurs dont le dénouement normal s'opère à (J +1). Néanmoins, des suspens inter-siège et certains chevauchements au niveau des comptes d'ordre ont été générés suite à la mise en place du système de Télé-compensation 24 heures (T24H).

Une commissions chargée de l'identification et de l'apurement des suspens liés à la « Télé-compensation 24 heures » est en train de poursuivre les travaux de régularisation.

5.8.2- Créances abandonnées sur fonds budgétaires 133 MDT et 160 MDT

Les créances abandonnées sur les fonds budgétaires de 133 MDT et 160 MDT se détaillent ainsi :

	31/12/2019	
Créances agricoles abandonnées (1999) / Fonds 133 MDT	14 956	14 956
Créances agricoles abandonnées (2014 et ultérieures) / Fonds 133 MDT	23 990	23 990
Frais sur créances contentieuses agricoles abandonnées / Fonds 133 MDT	27	27
Total des créances abandonnées sur fonds budgétaire 133 MDT	38 973	38 973
Créances agricoles abandonnées (2014 et ultérieures) / Fonds 160 MDT	40 730	40 730
Frais sur créances contentieuses agricoles abandonnées / Fonds 160 MDT	167	167
Total des créances abandonnées sur fonds budgétaire 160 MDT	40 897	40 897
Total	79 870	79 870

5.8.3- Créances agricoles abandonnées sur fonds propres de la banque

Les créances agricoles abandonnées sur des crédits octroyés sur les fonds propres de la banque, dans le cadre de l'opération de prise en charge par l'Etat de créances prévue par la loi n°99-65 du 15 juillet 1999 (article 3), ainsi que l'opération d'abandon de créances agricoles prévue par l'article 79 de la loi n°2013-54 du 30 décembre 2013 portant loi de finances pour l'année 2014, telle que modifiée par les textes subséquents, se détaillent ainsi

	31/12/2020	31/12/2019
Créances agricoles abandonnées (2014 et ultérieures) / Ressources propres	14 259	14 259
Créances agricoles abandonnées (2014 et ultérieures) / Ressources extérieures	11 270	11 270
Total	25 529	25 529

5.9- Banque Centrale et CCP

Ce poste affiche 1.943.568 mDT au 31/12/2020 contre 1.580.964 mDT au 31/12/2019, enregistrant ainsi une augmentation de 362.604 mDT. Il se détaille comme suit :

	31/12/2020	31/12/2019	Var	%
Utilisations auprès de la BCT en dinars	-	22	(22)	(100,0%)
Emprunts auprès de la BCT en dinars	1 943 000	1 578 000	365 000	23,1%
Intérêts à servir sur emprunts auprès de la BCT	568	2 942	(2 374)	(80,7%)
Total	1 943 568	1 580 964	362 604	22,9%

5.10- Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers

Ce poste a atteint 827.585 mDT au 31/12/2020 contre 182.082 mDT au 31/12/2019, enregistrant ainsi une augmentation de 645 503 mDT. Il se détaille comme suit :

- Décomposition par nature de poste

	31/12/2020	31/12/2019	Var	%
Dépôts et avoirs des établissements bancaires	826 167	178 241	647 926	363,5%
Dépôts et avoirs des établissements financiers	1 418	3 841	(2 423)	(63,1%)
Total	827 585	182 082	645 503	354,5%

- Décomposition par nature de compte

	31/12/2020	31/12/2019	Var	%
Comptes à vue	11 872	12 092	(220)	(1,8%)
Emprunts sur le marché monétaire en dinars	677 950	169 200	508 750	300,7%
Emprunts sur le marché monétaire en devises	135 849	-	135 849	-
Intérêts à payer	1 914	790	1 124	142,3%
Total	827 585	182 082	645 503	354,5%

La ventilation des dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers par maturité se présente comme suit:

	< 3 mois	3 mois à 1 an	1 an à 5 ans	> 5 ans	Total
Comptes à vue	11 872	-	-	-	11 872
Emprunts sur le marché monétaire en dinars	677 950	-	-	-	677 950
Emprunts sur le marché monétaire en devises	135 849	-	-	-	135 849
Intérêts à payer	1 914	-	-	-	1 914
Total	827 585	-	-	-	827 585

5.11- Dépôts et avoirs de la clientèle

Les dépôts et avoirs de la clientèle ont totalisé 8.640.525 mDT au 31 décembre 2020 contre 8.426.747 mDT au 31 décembre 2019, enregistrant ainsi une augmentation de 213.778 mDT, soit une progression de 2,5%. Ils s'analysent comme suit :

	31/12/2020	31/12/2019	Var	%
Dépôts en dinars	7 875 872	7 572 045	303 827	4,0%
Dépôts à vue en dinars	2 225 123	1 606 334	618 789	38,5%
Dépôts d'épargne en dinars	3 075 891	2 810 323	265 568	9,4%
Bons de caisse en dinars	46 212	58 068	(11 856)	(20,4%)
Comptes à terme en dinars	194 999	233 497	(38 498)	(16,5%)
Comptes spéciaux de placement en dinars	1 805 139	2 147 827	(342 688)	(16,0%)
Certificats de dépôt en dinars	313 000	493 000	(180 000)	(36,5%)
Autres sommes dues à la clientèle en dinars	215 508	222 996	(7 488)	(3,4%)
Dépôts en devises	699 808	805 830	(106 022)	(13,2%)
Dépôts à vue en devises	485 196	605 858	(120 662)	(19,9%)
Bons de caisse en devises	19 099	12 016	7 083	58,9%
Comptes à terme en devises	60 270	54 655	5 615	10,3%
Comptes de placement en devises	101 845	110 565	(8 720)	(7,9%)
Autres sommes dues à la clientèle en devises	33 398	22 736	10 662	46,9%
Dettes rattachées	64 845	48 872	15 973	32,7%
Intérêts à payer sur dépôts à vue	8 604	4 248	4 356	102,5%
Intérêts à payer sur dépôts à terme en devises	417	742	(325)	(43,8%)
Intérêts à payer sur comptes d'épargne	32 606	29 927	2 679	9,0%
Intérêts à payer sur Bons de Caisse, Compte à Terme & autres produits financiers	54 905	63 732	(8 827)	(13,9%)
Intérêts servis d'avance sur Bons de Caisse & Compte Spécial de Placement	(31 687)	(49 777)	18 090	36,3%
Total	8 640 525	8 426 747	213 778	2,5%

La ventilation des dépôts et avoirs de la clientèle par maturité se présente comme suit:

	Sans maturité contractuelle	< 3 mois	3 mois à 1 an	1 an à 5 ans	> 5 ans	Total
Dépôts en dinars	5 301 823	1 082 130	1 272 720	219 199	-	7 875 872
Dépôts à vue en dinars	2 225 932	(809)	-	-	-	2 225 123
Dépôts d'épargne en dinars	3 075 891	-	-	-	-	3 075 891
Bons de caisse en dinars	-	12 636	17 966	15 610	-	46 212
Comptes à terme en dinars	-	78 250	96 031	20 718	-	194 999
Comptes spéciaux de placement en dinars	-	512 545	1 117 223	175 371	-	1 805 139
Certificats de dépôt en dinars	-	264 000	41 500	7 500	-	313 000
Autres sommes dues à la clientèle en dinars	-	215 508	-	-	-	215 508
Dépôts en devises	485 196	157 818	48 043	8 751	-	699 808
Dépôts à vue en devises	485 196	-	-	-	-	485 196
Bons de caisse en devises	-	446	15 713	2 940	-	19 099
Comptes à terme en devises	-	22 129	32 330	5 811	-	60 270
Comptes de placement en devises	-	101 845	-	-	-	101 845
Autres sommes dues à la clientèle en devises	-	33 398	-	-	-	33 398
Dettes rattachées	-	64 845	-	-	-	64 845
Intérêts à payer sur dépôts à vue	-	8 604	-	-	-	8 604
Intérêts à payer sur dépôts à terme en devises	-	417	-	-	-	417
Intérêts à payer sur comptes d'épargne	-	32 606	-	-	-	32 606
Intérêts à payer sur Bons de Caisse, Compte à Terme & autres produits financiers	-	54 905	-	-	-	54 905
Intérêts servis d'avance sur Bons de Caisse & Compte Spécial de Placement	-	(31 687)	-	-	-	(31 687)
Total	5 787 019	1 304 793	1 320 763	227 950	-	8 640 525

5.12- Emprunts et ressources spéciales

Les emprunts et ressources spéciales du Groupe ont totalisé 648.122 mDT au 31 décembre 2020 contre 619.151 mDT au 31 décembre 2019. Ils se détaillent comme suit :

	31/12/2020	31/12/2019	Var	%
Emprunts matérialisés	301 675	280 052	21 623	7,7%
Emprunts obligataires	291 637	274 415	17 222	6,3%
Intérêts à payer emprunts obligataires	10 038	5 637	4 401	78,1%
Ressources spéciales	333 376	318 413	14 963	4,7%
Ressources extérieures	103 468	112 962	(9 494)	(8,4%)
Ressources budgétaires	257 344	234 000	23 344	10,0%
Ecart de conversion sur emprunts	(28 259)	(29 416)	1 157	3,9%
Intérêts à payer sur ressources spéciales	823	867	(44)	(5,1%)
Autres fonds empruntés	13 071	20 686	(7 615)	(36,8%)
Autres fonds empruntés	11 246	19 026	(7 780)	(40,9%)
Intérêts à payer sur autres fonds empruntés	1 825	1 660	165	9,9%
Total	648 122	619 151	28 971	4,7%

Les taux d'intérêts des emprunts extérieurs varient entre 1% et 7,2%.

La ventilation des emprunts et ressources spéciales par maturité se présente comme suit:

	Sans maturité contractuelle	< 3 mois	3 mois à 1 an	1 an à 5 ans	> 5 ans	Total
Emprunts matérialisés	301 675	-	-	-	-	301 675
Emprunts obligataires	391	4 722	47 892	203 232	35 400	291 637
Intérêts à payer emprunts obligataires	-	10 038	-	-	-	10 038
Ressources spéciales	-	261 698	11 060	42 966	17 652	333 376
Ressources extérieures y compris écart de conversion	-	3 531	11 060	42 966	17 652	75 209
Ressources budgétaires	-	257 344	-	-	-	257 344
Intérêts à payer sur ressources spéciales	-	823	-	-	-	823
Autres fonds empruntés	-	13 071	-	-	-	13 071
Autres fonds empruntés	-	11 246	-	-	-	11 246
Intérêts à payer sur autres fonds empruntés	-	1 825	-	-	-	1 825
Total	301 675	274 769	11 060	42 966	17 652	648 122

5.12.1- Ressources budgétaires

La situation des comptes de prêts financés sur les ressources du FOPRODI et se trouvant en phase contentieuse au 31/12/2020 se présente comme suit :

Libellé	Solde au 31/12/2020
Contentieux dotation FOPRODI & FOPRODI BIRD	9 500
Impayés en intérêts su FOPRODI & BIRD	1 473
Total	10 973

Notons qu'une action d'assainissement du fonds FOPRODI est en cours, en collaboration avec les autorités réglementaires.

5.13- Autres passifs

Les autres postes de passif totalisent 624 641 mDT au 31 décembre 2020 contre 593 248 mDT au 31 décembre 2019. Ils se présentent comme suit:

	31/12/2020	31/12/2019	Var	%
Etat, impôts et taxes	59 608	38 528	21 080	54,7%
Impôts sur les sociétés	49 987	29 864	20 123	67,4%
Contribution exceptionnelle et contribution sociale de solidarité	6 909	2 404	4 505	187,4%
Fournisseurs divers	11 999	13 421	(1 422)	(10,6%)
Organismes sociaux	49 703	49 384	319	0,6%
Comptes d'ajustement devises passifs	162	320	(158)	(49,4%)
Devises reçues en instance d'affectation	14 617	13 027	1 590	12,2%
Provisions pour risques divers (Comptes d'ajustement devises)	958	68	890	1318,6%
SWAPS devises	278	4 299	(4 021)	(93,5%)
Congés à payer	14 470	13 887	583	4,2%
Produits perçus d'avance	8 706	7 178	1 528	21,3%
Excédents de caisse	4 829	4 071	758	18,6%
Charges sur emprunts	53	53	-	-
Autres comptes de régularisation passifs	1 997	1 738	259	14,9%
Provisions pour risques divers (Autres comptes de régularisation passifs)	30	30	-	-
Comptes liés à la compensation passifs	136 750	168 890	(32 140)	(19,0%)
Comptes de régularisation	(15 692)	(18 893)	3 201	16,9%
Comptes Etatiques créditeurs	920	1 966	(1 046)	(53,2%)
Créditeurs divers	74 466	57 111	17 355	30,4%
Versements de Etat sur créances impayées pour plus d'un an /Fonds 133 MDT	78 434	78 434	(0)	(0,0%)
Intérêts recouvrés à verser à l'Etat /Fonds 133 MDT	6 242	5 994	248	4,1%
Versements de Etat sur créances impayées pour plus d'un an /Fonds 160 MDT	66 095	66 095	0	0,0%
Intérêts recouvrés à verser à l'Etat /Fonds 160 MDT	23 854	23 311	543	2,3%
Fournisseurs d'immobilisations	3 339	4 980	(1 641)	(33,0%)
Provisions pour passifs et charges	25 927	27 088	(1 161)	(4,3%)
Provisions pour avantages postérieurs à l'emploi (**)	9 340	9 740	(400)	(4,1%)

Provisions pour risque fiscal et social	136	163	(27)	(16,6%)
Provisions pour pénalités BCT	2 462	1 261	1 201	95,2%
Provisions sur engagement par signature	13 300	15 172	(1 872)	(12,3%)
Provisions pour suspens Inter-Siège T24h	689	752	(63)	(8,4%)
Total	624 641	593 248	31 393	5,3%

(**) En application des principes comptables généralement admis en Tunisie et des normes internationales d'information financière (IFRS), le coût des avantages postérieurs à l'emploi doit être comptabilisé en charges, à l'instar des autres éléments de rémunération, durant la période d'activité du salarié et non pas au moment où celui-ci bénéficie effectivement des prestations.

Ainsi, le Groupe a comptabilisé des provisions pour avantages postérieurs à l'emploi dont l'encours global au 31/12/2020 s'élève à 9.340 mDT contre 9.740 mDT au 31/12/2019.

5.14- Capitaux propres consolidés

Les capitaux propres revenant au groupe se détaillent comme suit :

	31/12/2020	31/12/2019	Var	%
Capital social	320 000	320 000	-	-
Dotation de l'État (1)	43 098	43 098	-	-
(-) Part des minoritaires dans la dotation de l'état	(76)	(76)	-	-
Réserves consolidés part du groupe	1 181 295	1 069 290	112 005	10,5%
Actions propres et d'auto-contrôle	(1 360)	(1 689)	329	19,5%
Résultat net de l'exercice, part du groupe	107 639	131 032	(23 393)	(17,9%)
Total	1 650 596	1 561 655	88 941	5,7%

5.14.3- Réserves consolidés

Les réserves consolidées correspondent aux résultats accumulés par le groupe dans les entités incluses dans le périmètre depuis la prise de contrôle jusqu'à la date de clôture de l'exercice précédant celui objet de la publication.

Les réserves consolidées s'élèvent au 31 décembre 2020 à 1.181.295 mDT contre 1.069.290 mDT au 31 décembre 2019. Elles se détaillent comme suit :

	31/12/2020	31/12/2019	Var	%
Contribution de la mère consolidante	1 196 210	1 058 533	137 677	13,0%
+ Part du groupe, dans les primes d'émission	236 907	236 907	-	-
+ Part du groupe, dans les primes de fusion	14 845	14 845	-	-
+ Part du groupe, dans les autres réserves	945 023	807 346	137 677	17,1%
- Part des minoritaires dans le capital libéré	(565)	(565)	-	-
Contribution des filiales relevant du secteur des services financiers	(19 173)	1 883	(21 056)	(1118,2%)
Contribution des filiales relevant du secteur de la promotion immobilière	15 465	19 323	(3 858)	(20,0%)
Contribution des filiales relevant d'autres secteurs	(11 207)	(10 449)	(758)	(7,3%)
Total	1 181 295	1 069 290	112 005	10,5%

5.14.4- Résultat de l'exercice, part du groupe

L'exercice clos le 31 décembre 2020 s'est soldé par un résultat consolidé positif, avant modifications comptables, de 107.639 mDT contre un résultat de même nature de 131.032 mDT au 31 décembre 2019. La contribution au résultat consolidé de la mère et de ses filiales peut être détaillée comparativement comme suit :

	31/12/2020	31/12/2019	Var	%
Contribution de la mère consolidante	102 646	136 310	(33 664)	(24,7%)
Contribution des filiales relevant du secteur des services financiers	8 554	(1 415)	9 969	704,5%
Contribution des filiales relevant du secteur de la promotion immobilière	(4 135)	(3 171)	(964)	(30,4%)
Contribution des filiales relevant d'autres secteurs	574	(692)	1 266	182,9%
Total	107 639	131 032	(23 393)	(17,9%)

5.14.5- Résultat de base par action (Bénéfice par action)

	31/12/2020	31/12/2019	Var	%
Bénéfice net de l'exercice (part du groupe)	107 639	131 032	(23 393)	(17,9%)
Nombre d'actions ordinaires	64 000 000	64 000 000	-	-
Nombre d'actions propres	114 268	135 245	(20 977)	(15,5%)
% par rapport aux actions en circulation	0,18%	0,21%	(0,03%)	(15,5%)
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation de la période (1)	63 885 732	63 864 755	20 977	0,03%
Bénéfice par action de valeur nominale de 5 DT (en DT)	1,685	2,052	(0,367)	(17,9%)

(1) Le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période est le nombre d'actions ordinaires en circulation au début de la période, ajusté du nombre d'actions ordinaires remboursées ou émises au cours de la période, multiplié par un facteur de pondération en fonction du temps.

Le nombre d'actions ordinaires en circulation correspond au nombre d'actions émises par la société mère corrigé de l'effet des actions propres et d'auto-contrôle détenues par la mère émettrice et par ses filiales.

Lorsque des actions ordinaires sont émises mais ne sont encore que partiellement libérées, elles sont traitées dans le calcul du résultat de base par action comme une fraction d'une action ordinaire dans la mesure où elles étaient autorisées à participer aux dividendes de la période relatifs à une action ordinaire entièrement libérée.

5.14.6 Actions propres et d'auto-contrôle

Figurent sous cet intitulé, les contreparties versées par la Banque mère et par ses filiales pour l'acquisition et la détention des actions émises par la BNA.

Aucun profit ou perte ne doit être comptabilisé dans le résultat lors de l'achat ou de la vente, de ces actions. La contrepartie reçue au titre de la cession de ces actions, ainsi que les dividendes perçus sont constatés directement en capitaux propres sous l'intitulé "Actions propres et d'auto-contrôle".

Cette rubrique totalise au 31 décembre 2020 un montant de 1.360 mDT contre 1.689 mDT au 31 décembre 2019.

6- NOTES SUR LES ENGAGEMENTS HORS BILAN

6.1- Cautions, avals et autres garanties données (HB1)

Ce poste totalise 1.584.452 mDT au 31 décembre 2020 contre 1.484.899 mDT au 31 décembre 2019. Il se décompose comme suit :

	31/12/2020	31/12/2019	Var	%
a- En faveur d'établissements bancaires	819 146	731 428	87 718	12,0%
Contre garanties	642 000	589 000	53 000	9,0%
Débiteurs par lettres de garanties d'ordre de nos correspondants étrangers	107 146	94 428	12 718	13,5%
Cession créances	70 000	48 000	22 000	45,8%
b- En faveur de la clientèle	685 151	673 316	11 835	1,8%
Débiteurs par avals et acceptations	40 927	34 570	6 357	18,4%
Débiteurs par lettres de garanties	79 361	69 134	10 227	14,8%
Débiteurs par obligations cautionnées	20 661	31 030	(10 369)	(33,4%)
Débiteurs par cautions fiscales	46 915	37 066	9 849	26,6%
Débiteurs par cautions sur marchés publics	485 596	495 453	(9 857)	(2,0%)
Avais billets de trésorerie	11 600	5 800	5 800	100,0%
Débiteurs par cautions bancaires taxation d'office	91	263	(172)	(65,4%)
c- En faveur de l'État	80 155	80 155	-	-
Créances budgétaires transférées par l'État (*)	80 155	80 155	-	-
Total	1 584 452	1 484 899	99 553	6,7%

(*) En application des termes de la loi n°2003-80 du 29 décembre 2003, portant loi de finances pour l'année 2004, le Ministre des Finances et la BNA ont conclu, en date du 17 février 2004, une convention ayant pour objet le transfert de fonds budgétaires agricoles revenant à l'État et totalisant la somme de 160.000 mDT au profit de la BNA et la prise en charge par l'État des impayés échus depuis un an sur les crédits accordés sur ces fonds et rentrant dans le cadre de cette convention.

Les fonds convertis ont été utilisés par la Banque pour compenser l'insuffisance de provisions dégagée par l'activité à fin 2003, ce qui a conduit à la dé-comptabilisation des fonds en question pour un montant de 160.000 mDT en contrepartie de la constatation de provisions sur titres d'investissement et créances clientèle pour le même montant.

Le Ministre des Finances a souscrit à titre irréductible le 21/06/2019 à 14.145.648 actions nouvelles de numéraires émises par la BNA dans le cadre de l'augmentation de son capital. Le montant total de cette souscription s'élève à 169.748 mDT composé entre autre d'un montant de 79.845 mDT imputable sur le concours de 160.000 mDT sus indiqué.

6.2- Actifs donnés en Garantie (HB3)

Le refinancement auprès de la Banque centrale de Tunisie s'établit à 1.770.000 mDT au 31/12/2020 contre 1.541.000 mDT au 31/12/2019. Le détail des actifs donnés en garantie se présente comme suit:

	31/12/2020	31/12/2019	Var	%
Titres de créances	789 827	857 750	(67 923)	(7,9%)
Bons du trésor	941 173	624 000	317 173	50,8%
Emprunt obligataire 2014	39 000	59 250	(20 250)	(34,2%)
Total	1 770 000	1 541 000	229 000	14,9%

6.3- Engagements de financement donnés (HB4)

Cette rubrique comporte les crédits aux clients mais non encore débloqués. Elle se détaille comme suit:

	31/12/2020	31/12/2019	Var	%
Crédits notifiés et non utilisés (agricoles)	6 064	5 464	600	11,0%
En faveur d'établissements bancaires, financiers et d'assurance	-	-	-	-
En faveur de la clientèle	6 064	5 464	600	11,0%
Crédits notifiés et non utilisés (commerciaux)	236 433	178 499	57 934	32,5%
En faveur d'établissements bancaires, financiers et d'assurance	-	-	-	-
En faveur de la clientèle	236 433	178 499	57 934	32,5%
Crédits de gestion notifiés et non utilisés	202 823	124 573	78 250	62,8%
En faveur d'établissements bancaires, financiers et d'assurance	-	-	-	-
En faveur de la clientèle	202 823	124 573	78 250	62,8%
Total	445 320	308 536	136 784	44,3%

6.4- Engagements sur titres (HB5)

Cette rubrique comporte les titres d'investissement souscrits non encore libérés. Elle se détaille comme suit:

	Montant souscrit (1)	Montant libéré (2)	Montant non libéré 2019 (1)-(2)	Montant non libéré 2018
SODIS SICAR	3 328	2 496	832	832
FCPR INTECH	4 000	2 000	2 000	2 000
Total	9 328	6 496	2 832	2 832

6.5- Garanties reçues (HB7)

Les Garanties reçues sont constituées au 31/12/2020 des éléments suivants:

	31/12/2020	31/12/2019	Var	%
Garanties reçues des banques	410 000	395 000	15 000	3,8%
Garanties reçues de l'État	3 192 495	2 163 809	1 028 686	47,5%
Fonds Budgétaires & Dotation	379 094	316 821	62 272	19,7%
SOTUGAR	54 097	35 511	18 586	52,3%
FNG	42 684	42 654	30	0,1%
FGIC	266	266	0	0,1%
FNE	88	94	(6)	(6,2%)
G. ÉTAT	2 716 266	1 768 463	947 804	53,6%
Garanties reçues de la clientèle	2 952 183	2 203 345	748 838	34,0%
Garanties Hypothécaires	1 708 580	1 481 805	226 775	15,3%
Garanties financières	1 243 603	721 540	522 063	72,4%
Total	6 554 678	4 762 154	1 792 524	37,6%

6.6- Engagements en devise

Les engagements donnés et reçus en devise arrêtés au 31/12/2020 se présentent comme suit:

	31/12/2020	31/12/2019
Opérations de change au comptant non encore dénouées		
Devises vendues à livrer (comptant)	30 783	23 774
Dinars achetés à recevoir (comptant)	14 181	12 691
Devises achetées à recevoir (comptant)	49 723	25 530
Dinars vendues à livrer (comptant)	33 144	14 345
Opérations de change à terme non encore dénouées		
Devises vendues à livrer (à terme)	43 662	18 653
Dinars achetés à recevoir (à terme)	44 959	20 425
Devises achetées à recevoir (à terme)	-	-
Dinars vendues à livrer (à terme)	-	-
Opérations de SWAP		
Dinars à livrer (SWAP)	178 187	189 149
Devise à livrer (SWAP)	13 400	948
Devise à recevoir (SWAP)	191 709	185 832

7- NOTES RELATIVES AUX POSTES DE L'ÉTAT DE RESULTAT

7.1- Intérêts et revenus assimilés

Les intérêts et revenus assimilés ont atteint 1.108.841 mDT en 2020 contre 1.059.623 mDT en 2019, enregistrant ainsi un taux d'accroissement de 4,6%. Ils s'analysent comme suit :

	31/12/2020	31/12/2019	Var	%
Opérations avec les établissements bancaires et financiers	7 706	12 567	(4 861)	(38,7%)
Intérêts sur prêts sur le marché monétaire en dinars	3 370	4 938	(1 568)	(31,8%)
Intérêts sur prêts sur le marché monétaire en devises	605	3 632	(3 027)	(83,3%)
Intérêts sur autres avoirs auprès des établissements bancaires et financiers	3 692	3 972	(280)	(7,0%)
Report / Déport sur opérations de SWAPS	39	25	14	56,0%
Opérations avec la clientèle	1 068 155	1 018 867	49 288	4,8%
Agios sur comptes débiteurs de la clientèle	246 604	225 313	21 291	9,4%
Intérêts sur crédits à la clientèle (*)	821 551	793 554	27 997	3,5%
Autres intérêts et revenus assimilés	32 980	28 189	4 791	17,0%
Total	1 108 841	1 059 623	49 218	4,6%

(*) Au 31/12/2020, la BNA a procédé à la constatation en produits les intérêts relatifs aux échéances des crédits reportés en application des dispositions des circulaires de la Banque Centrale de Tunisie en lien avec la pandémie Covid-19 et notamment celles n°2020-06, n° 2020-07 et n° 2020-08. Ces intérêts s'élèvent à 56.842 mDT dont 6.842mDT ont été encaissés durant l'exercice 2020.

7.2- Commissions perçues

Les commissions perçues par le Groupe ont totalisé 146.079 mDT en 2020 contre 127.185 mDT en 2019, soit une augmentation de 14,9 %. Elles se décomposent comme suit :

	31/12/2020	31/12/2019	Var	%
Commissions sur opérations de chèques, effets, virements et tenue de comptes	83 556	68 220	15 336	22,5%
Commissions sur opérations Monétique	11 458	8 717	2 741	31,4%
Commissions sur opérations de change	1 133	1 249	(116)	(9,3%)
Commissions sur opérations de commerce extérieur	2 746	3 038	(292)	(9,6%)
Commissions sur location de coffre-fort	27	23	4	17,4%
Commissions d'études, de montage de financement, de conseil et d'assistance	26 285	22 735	3 550	15,6%
Commissions de gestion des fonds budgétaires & extérieurs	2 791	4 096	(1 305)	(31,9%)
Commissions sur avals billets de trésorerie	383	280	103	36,8%
Commissions de gestion d'OPCVM	618	311	307	98,7%
Commissions de gestion de fonds à capital risque	39	48	(9)	(18,8%)
Commissions diverses	17 043	18 468	(1 425)	(7,7%)
Total	146 079	127 185	18 894	14,9%

7.3- Gain sur portefeuille commercial et opérations financières

Ces gains ont atteint 32.360 mDT en 2020 contre 40.451 mDT en 2019. Ils se détaillent comme suit :

	31/12/2020	31/12/2019	Var	%
Gains nets sur titres de transaction	9 561	11 865	(2 304)	(19,4%)
Intérêts nets sur Bons du Trésor	9 561	11 865	(2 304)	(19,4%)
Gains nets (ou pertes nettes) sur titres de placement :	332	539	(207)	(38,4%)
Dividendes & revenus assimilés	613	633	(20)	(3,2%)
Pertes sur titres de placement	(1 307)	(131)	(1 176)	(897,7%)
Dotations aux provisions pour dépréciation des titres de placement	(348)	(279)	(69)	(24,7%)
Reprises de provisions pour dépréciation des titres de placement	1 374	316	1 058	334,8%
Gains nets (ou pertes nettes) sur opérations de change :	22 467	28 047	(5 580)	(19,9%)
Résultat sur opérations de change	17 640	20 919	(3 279)	(15,7%)
Commissions sur change manuel	4 827	7 128	(2 301)	(32,3%)
Total	32 360	40 451	(8 091)	(20,0%)

7.4- Revenus du portefeuille d'investissement

Les revenus du portefeuille d'investissement ont totalisé 97.514 mDT en 2020 contre 86.975 mDT en 2019, soit une augmentation de 12,1%. Ils se détaillent comme suit :

	31/12/2020	31/12/2019	Var	%
Intérêts nets sur Bons de Trésor d'investissement	76 585	64 897	11 688	18,0%
Revenus des titres de participation et des titres en rétrocession	8 326	7 635	691	9,1%
Revenus des obligations	9 557	11 619	(2 062)	(17,7%)
Produits de cession de titres	-	-	-	-
Revenus des titres participatifs	3 046	2 824	222	7,9%
Total	97 514	86 975	10 539	12,1%

7.5- Intérêts encourus et charges assimilées

Les intérêts encourus et charges assimilées se sont élevés à 691.596 mDT en 2020 contre 663.650 mDT en 2019, soit une augmentation de 4,2 %. Ils se décomposent comme suit :

	31/12/2020	31/12/2019	Var	%
Opérations avec les établissements bancaires et financiers	(160 453)	(189 097)	28 644	15,1%
Intérêts sur emprunts sur le marché monétaire en dinars	(152 011)	(177 450)	25 439	14,3%
Intérêts sur emprunts sur le marché monétaire en devises	(346)	(509)	163	32,0%
Intérêts sur autres comptes des établissements bancaires et financiers	(211)	(124)	(87)	(70,2%)
Perte / Deport sur opérations de SWAP	(7 885)	(11 014)	3 129	28,4%
Opérations avec la clientèle	(498 395)	(448 131)	(50 264)	(11,2%)
Intérêts sur comptes à vue	(33 472)	(26 898)	(6 574)	(24,4%)
Intérêts sur comptes d'épargne	(149 140)	(135 937)	(13 203)	(9,7%)
Intérêts sur bons de caisse, comptes à terme et autres produits financiers	(315 783)	(285 296)	(30 487)	(10,7%)
Emprunts	(29 830)	(24 683)	(5 147)	(20,9%)
Autres intérêts et charges	(2 918)	(1 739)	(1 179)	(67,8%)
Total	(691 596)	(663 650)	(27 946)	(4,2%)

7.6- Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances, hors bilan et passifs

Ce poste a atteint 210.031 mDT en 2020 contre 120.858 mDT en 2019, soit une augmentation de 73,8 %. Il s'analyse comme suit :

	31/12/2020	31/12/2019	Var	%
Dotations aux provisions pour créances douteuses individuelles	(207 382)	(234 618)	27 236	11,6%
Dotations aux provisions collectives sur créances non classées	(46 511)	-	(46 511)	-
Autres créances passées en pertes	(15 041)	(73 075)	58 034	79,4%
Reprises de provisions pour créances douteuses	54 130	78 073	(23 943)	(30,7%)
Dotations aux provisions pour risques et charges	(14 269)	(3 308)	(10 961)	(331,3%)
Reprises sur provisions diverses	2 447	11 217	(8 770)	(78,2%)
Reprises de provisions et d'agios réservés sur créances cédées	13 489	97 469	(83 980)	(86,2%)
Sommes recouvrées au titre des créances passées en perte	1 231	2 385	(1 154)	(48,4%)
Reprises sur provisions pour dépréciation des actifs d'exploitation des filiales	3	-	3	-
Dotations aux provisions sur engagement par signature	(1 634)	(4 554)	2 920	64,1%
Reprises sur provisions sur engagement par signature	3 506	5 553	(2 047)	(36,9%)
Total	(210 031)	(120 858)	(89 173)	(73,8%)

7.7- Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement

Ce poste a totalisé 14.754 mDT en 2020 contre une somme nette positive de 2.363 mDT en 2019. Il se détaille comme suit :

	31/12/2020	31/12/2019	Var	%
Dotations aux provisions pour dépréciation des autres titres de participation	(4 792)	(3 387)	(1 405)	(41,5%)
Dotations aux provisions pour dépréciation des titres en rétrocession	(15 281)	(13 694)	(1 587)	(11,6%)
Reprises sur provisions pour dépréciation des autres titres de participation	28	1 451	(1 423)	(98,1%)
Reprises sur provisions pour dépréciation des titres en rétrocession	2 942	3 707	(765)	(20,6%)
Plus-values sur cessions des titres en rétrocession	2 349	1 782	567	31,8%
Plus-value de cession portefeuille d'investissement	-	12 654	(12 654)	(100,0%)
Pertes exceptionnelles sur portefeuille d'investissement	-	(150)	150	100,0%
Total	(14 754)	2 363	(17 117)	(724,4%)

7.8- Frais de personnel

Les frais de personnel se sont élevés à 220.577 mDT en 2020 contre 229.853 mDT en 2019, soit une diminution de 4%. Ils se détaillent comme suit :

	31/12/2020	31/12/2019	Var	%
Salaires	(150 737)	(157 791)	7 054	4,5%
Charges sociales et fiscales	(46 533)	(47 642)	1 109	2,3%
Autres charges du personnel	(13 601)	(14 328)	727	5,1%
Charges sur assurance IDR	(8 701)	(8 786)	85	1,0%
Charges sur assurance Epargne collective	(890)	(1 192)	302	25,3%
Variation des congés à payer	(115)	(114)	(1)	(0,9%)
Total	(220 577)	(229 853)	9 276	4,0%

7.9- Solde en gain/perte provenant des autres éléments ordinaires

Les Soldes en gain/perte provenant des autres éléments ordinaires se sont élevés à 729 mDT en 2020 contre 81.584 mDT en 2019. Ils se décomposent comme suit :

	31/12/2020	31/12/2019	Var	%
Profits (pertes) exceptionnels(es)	1 636	(81 521)	83 157	102,0%
Pertes et profits sur opération d'arbitrage rejet monétique	-	(6)	6	100,0%
Déficits de caisse	(13)	(14)	1	7,1%
Redressement fiscal	(894)	(43)	(851)	(1979,1%)
Total	729	(81 584)	82 313	100,9%

7.10- Solde en gain/perte provenant des autres éléments extraordinaires

Le solde en gain/perte provenant des autres éléments extraordinaires s'élève au 31/12/2020 à 15.774 mD. Ce montant correspond exclusivement aux dons destinés au Fonds 1818 pour lutter contre le Covid-19 pour un montant de 11.400 mD et aux contributions conjoncturelles exceptionnelles instaurées par le décret-loi n°2020-30 du 10 Juin 2020 calculées au taux de 2% des bénéfices servant de base pour le calcul de l'impôt sur les sociétés des exercices 2019 et 2020.

7.10- Impôts sur les bénéfices

La charge d'impôts sur les bénéfices se compose de l'impôt courant ou exigible (impôt sur les sociétés) et de la variation des actifs et passifs d'impôt différé (intégrés au bilan). Pour l'année 2020 la charge nette s'élève à 45.434 mDT contre 33 440 mDT en 2019. Elle se détaille comme suit :

	31/12/2020	31/12/2019	Var	%
Charge des impôts courants de l'exercice (impôts exigibles)	(49 277)	(29 430)	(19 847)	(67,4%)
Résultat net d'impôt différé	3 843	(4 010)	7 853	195,8%
Total	(45 434)	(33 440)	(11 994)	(35,9%)

8- NOTES SUR L'ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

8.1- Flux de trésorerie net affecté aux activités d'exploitation

Les activités d'exploitation ont dégagé, au cours de l'exercice 2020, un flux de trésorerie net négatif de 1213.473 mDT s'expliquant principalement par :

- Les produits d'exploitation encaissés ont enregistré un excédent de 669.602 mDT par rapport aux charges d'exploitation décaissées ;
- Les prêts et avances à la clientèle nettes des remboursements ont dégagé un flux net négatif de 1.765.874 mDT
- Les dépôts et retraits de la clientèle ont dégagé un flux net positif de 146.578 mDT ;
- Les sommes versées au personnel et aux créiteurs divers ont atteint 188.559 mDT ;
- Les autres flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation se sont soldés par un encaissement net de 69.050 mDT.

8.2- Flux de trésorerie net affecté aux activités d'investissement

Les activités d'investissement ont dégagé, au cours de l'exercice 2020 un flux de trésorerie net négatif de 155.082 mDT s'expliquant principalement par :

- Les intérêts et dividendes encaissés sur portefeuille investissement de 96.622 mDT ;
- Les acquisitions nettes sur portefeuille investissement de 232.408 mDT ;
- Les acquisitions nettes des immobilisations de 19.296 mDT ;

8.3- Flux de trésorerie net affecté aux activités de financement

Les activités de financement ont dégagé, au cours de l'exercice 2020, un flux de trésorerie net positif de 150.146 mDT provenant essentiellement de :

- L'émission d'emprunt pour le montant de 70.000 mDT ;
- Le remboursement d'emprunt pour le montant de 17.223 mDT ;
- Une augmentation des ressources spéciales pour le montant de 7.225 mDT ;

- Le versement de dividendes pour le montant de 10.164 mDT ;

8.4- Liquidités et équivalents de liquidités

Cette rubrique comporte les avoirs en dinars et en devises en caisses, auprès de la BCT et du Centre des Chèques Postaux ainsi que les avoirs nets auprès des établissements bancaires. Elle inclut également les prêts et emprunts interbancaires inférieurs à trois mois et les placements inférieurs à 3 mois composés par les Bons de Trésor de transaction.

Les liquidités et équivalents de liquidités ont accusé un solde négatif de 2.580.208 mDT au 31/12/2020 contre aussi un solde négatif de 1.291.688 mDT au 31/12/2019. Elles se décomposent comme suit à la fin de l'exercice 2020:

	Solde au 31/12/2020	Solde au 31/12/2019	Variation	%
Liquidités en dinars tunisiens :	96 891	177 911	(81 020)	(45,5%)
- Avoirs en caisse en dinars	44 786	51 614	(6 828)	(13,2%)
- Avoirs auprès de la BCT en dinars	4 512	7 378	(2 866)	(38,8%)
- Avoirs en CCP	383	294	89	30,3%
- Mouvements IBS	9 981	20 287	(10 306)	(50,8%)
- Correspondants débiteurs en dinars	48 935	110 353	(61 418)	(55,7%)
- Correspondants créditeurs en dinars	(11 706)	(12 015)	309	2,6%
Liquidités en devises :	73 099	269 258	(196 159)	(72,9%)
- Caisse en devises	4 424	12 192	(7 768)	(63,7%)
- Avoirs à la BCT en devises	54 695	103 297	(48 602)	(47,1%)
- Correspondants débiteurs en devises	14 145	153 847	(139 702)	(90,8%)
- Correspondants créditeurs en devises	(165)	(78)	(87)	(111,5%)
Emprunts en dinars	(2 620 950)	(1 747 222)	(873 728)	(50,0%)
Emprunts en devises	(135 849)	-	(135 849)	-
Placements inférieurs à 3 mois	6 601	8 365	(1 764)	(21,1%)
Liquidités et équivalents de liquidités au 31/12/2020	(2 580 208)	(1 291 688)	(1 288 520)	(99,8%)

9- Note sur les événements postérieurs à l'arrêté des états financiers

- Aucun événement n'est survenu entre la date de clôture de l'exercice et la date de publication des Etats Financiers de nature à :
- Entraîner des modifications importantes de l'actif ou du passif au cours du nouvel exercice ;
 - Avoir des répercussions importantes sur les activités futures de la Banque.

10- Note sur les opérations avec les parties liées

1- La BNA a émis un emprunt obligataire subordonné en 2020 pour un montant global de 70 millions de dinars détaillé comme suit :

- 1.1- Un emprunt obligataire subordonné « BNA 2020-1 » émis sans recours à l'appel public à l'épargne d'un montant de 70 millions de dinars ayant les caractéristiques suivantes :

Catégorie	Durée	Taux d'intérêt	Amortissement
A	5 ans	9,5% et/ou TMM +2,25%	Constant par 1/5 à partir de la 1ère année
B	7 ans dont deux années de grâce	9,75% et /ou TMM + 2,5%	Constant par 1/5 à partir de la 3ème année

- 1.2- La BNA capitaux a été chargée de préparer le dossier administratif de l'emprunt obligataire subordonné émis en 2020, ainsi la BNA a constaté à ce titre en charge de l'exercice une commission de placement de 245 mDT hors taxes.

- 1.3- Les montants souscrits par les entreprises associées ainsi que les intérêts générés par cet emprunt en 2020 se détaillent comme suit :

Société	Montant souscrit à l'EO BNA sub2020-1	Intérêts 2020
ASSURANCE "AMI"	5 000	84
SODINO	2 000	29
Total	7 000	113

2- L'encours des montants souscrits par la Caisse Tunisienne des Assurances Mutuelles Agricoles, administrateur de la BNA, aux emprunts obligataires émis par la BNA au cours des exercices 2009, 2016, 2017, 2018 et 2019 se détaillent comme suit (en mDT) :

Emprunts	BNA Sub 2009	BNA Sub 2016	BNA Sub 2017-02	BNA Sub 2018-01	BNA Sub 2019-01	Total
Encours au 31/12/2020	533	2 000	2 200	2 400	10 890	18 023
Intérêts 2020	31	210	223	242	738	1 445

3- L'encours des conventions de dépôts à terme souscrits, courant 2020, par les entreprises associées de la BNA totalisent, au 31 décembre 2020, un montant 86.500 mDT, réparti comme suit :

RELATION	LIBELLE	Statut	Encours au 31/12/2020
Assurance "AMI"	Compte de Placement	ENTREPRISE ASSOCIEE	38 000
TUNIS RE	Compte de Placement	ENTREPRISE ASSOCIEE	33 000
TUNIS RE	Certificat de dépôt	ENTREPRISE ASSOCIEE	18 500
Total			89 500

4- L'encours des conventions de dépôts à terme souscrits, par les administrateurs de la BNA totalisent, au 31 décembre 2020, un montant de 33.890 mille dinars réparti comme suit :

RELATION	LIBELLE	Encours
CTAMA	Compte à Terme	29 500
CTAMA	Compte de Placement	4 390
Total		33 890

5- La BNA a procédé à l'abandon des créances agricoles qui feront l'objet de prise en charge par l'État conformément à l'article 79 de la loi n°2013-54 du 30 décembre 2013 portant loi de finances pour l'année 2014, tel que modifié par la loi n°2015-18 du 02 juin 2015, l'article 27 de la loi n°2015-30 du 18 août 2015 portant loi de finances complémentaire pour l'année 2015, et l'article 65 de la loi n°2016-78 du 17 décembre 2016 portant loi de finances pour l'année 2017. L'encours de ces créances est de 90.443 mDT. La convention de prise en charge, relative aux fonds propres et fonds extérieurs, a été signée entre la BNA et l'État tunisien en date du 24 mai 2017.

6- La BNA a conclu avec l'État Tunisien des conventions de gestion de plusieurs fonds budgétaires (destinés à financer soit des subventions non remboursables, soit des dotations, soit des crédits) en contrepartie de la perception de commissions. L'encours de ces fonds budgétaires s'élève au 31 décembre 2020 à 257.344mDT contre 234.000 mDT au 31 décembre 2019.

8- La BNA a souscrit auprès de son administrateur, la société CTAMA, un contrat d'assurance destiné à couvrir la charge relative à l'indemnité de départ à la retraite soit six mensualités de salaire brut. La cotisation relative à l'année 2020 s'élève à 3.426 mDT.

9- La BNA a souscrit auprès de son administrateur, la société CTAMA, un contrat d'assurance épargne collective destiné à financer le complément de retraite de son personnel. La charge supportée par la banque au titre de l'année 2020 s'élève à 5.138 mDT.

10- La BNA a signé avec SODINO, entreprise associée, deux conventions de gestion de fonds à capital risque. La situation de ces fonds gérés se détaille comme suit :

Fonds gérés	Date souscription	Montant souscrit	Encours brut au 31/12/2020	Provisions	Encours net au 31/12/2020
FDS DEV IRADA Jendouba	2010	450	450	(450)	0
FDS DEV IRADA Elkef	2010	450	450	(450)	0
Total		900	900	(900)	0

Les conditions de rémunération de la SODINO, au titre de la gestion de ces fonds, se résument comme suit :

- Commission de gestion de 1% décomptée sur les actifs nets du fonds avec un minimum de 4.500 dinars par fonds ;
- Commission de performance de 10% calculée sur les plus-values réalisées sur les cessions d'actions ou de parts sociales et des dividendes servis par fonds ;
- Commission de rendement de 10% calculée sur les produits des placements réalisés par les fonds ;

Les commissions de gestion revenant à SODINO au titre de l'exercice 2020 s'élèvent à 10mDT hors taxes.

11- L'encours des montants souscrits par les entreprises associées, aux emprunts émis par la BNA au cours des exercices 2009, 2016, 2017, 2018 et 2019 ainsi que les intérêts générés par ces emprunts se détaillent au 31 décembre 2020 comme suit :

Société	BNA SUB 2019-01	BNA SUB 2018-01	BNA SUB 2017-02	BNA SUB 2017-01	BNA SUB 2016	BNA SUB 2009	Intérêts
TUNIS-RE	1500	1 600	3 200	1 600	1 800	266	962
AMI	7000	3 000	2 000	200	1 600	266	1 480
TOTAL	8 500	4 600	5 200	1 800	3 400	533	2 442

12- La BNA a émis, en 2008 un Fonds Commun de Placement « FCP SECURITE » pour un montant global de 50 millions de dinars. La durée de ce fonds a été prorogée de 10 ans à 15 ans au cours de l'année 2018:

12.1 Les filiales et entreprises associées ayant souscrit à ce fonds dans le cadre de la prorogation ainsi que la valorisation de leurs portefeuilles au 31/12/2020 se présentent comme suit :

Société	Montant souscrit	Valorisation au 31/12/2020
TUNIS-RE	6 000	9 971
ASSURANCE "AMI"	8 000	13 295
Total	14 000	23 266

12.2 La Caisse Tunisienne des Assurances Mutuelles Agricoles, administrateur de la BNA, a souscrit à ce fonds dans le cadre de sa prorogation. Les montants souscrits à ce fonds ainsi que la valorisation de leur portefeuille au 31/12/2020 se présentent comme suit :

Société	Montant souscrit	Valorisation au 31/12/2020
CTAMA	2 000	3 324
Total	2 000	3 324

13- Les soldes des comptes courants ouverts par les entreprises associées de la BNA ainsi que les commissions et intérêts y afférents se détaillent, au 31/12/2019, comme suit :

Partie liée	Solde au 31/12/2020		Intérêts de l'exercice 2020	
	Débitéur	Créditeur	Encaissés	Servis
TUNIS-RE	-	2 273	-	(23)
AMI	3 201	2 313	112	-
GENERALE DES VENTES	-	1	-	-

14- Les rémunérations servies par la BNA, au cours de l'exercice 2020, aux membres des organes de gestion sont détaillées comme suit :

Nature de la Rémunération	Montants servis en 2019
Jetons de présence (CA)	198
CPAI	22
Comité des rémunérations et des nominations	-
Comité interne des Marchés	6
Comité des Risques	40
Comité de Recouvrement	-
TOTAL	266

BANQUE NATIONALE AGRICOLE
ÉTAT DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ PAR PÔLE

Période allant du 1er Janvier au 31/12/2020

(Unité : en 1 000 DT)

	Jusqu'au 31/12/2020	Financier	Immobilier	Autres
Produits d'exploitation bancaire				
PR1 - Intérêts et revenus assimilés	1 108 841	1 108 840	-	1
PR2 - Commissions (en produits)	146 079	146 079	-	-
PR3 - Gains sur portefeuille-titres commercial et opérations financières	32 360	32 173	145	42
PR4 - Revenus du portefeuille d'investissement	97 514	97 492	37	(15)
Total produits d'exploitation bancaire	1 384 794	1 384 584	182	28
Charges d'exploitation bancaire				
CH1 - Intérêts encourus et charges assimilées	(691 596)	(688 624)	(2 635)	(337)
CH2 - Commissions encourues	(1 954)	(1 946)	-	(8)
Total charges d'exploitation bancaire	(693 550)	(690 570)	(2 635)	(345)
Produit Net Bancaire	691 244	694 014	(2 453)	(317)
PR5-CH4 - Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances, hors bilan et passif	(210 031)	(210 069)	28	10
PR6-CH5 - Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement	(14 754)	(13 796)	(957)	(1)
PR7 - Autres produits d'exploitation	40 635	2 502	32 009	6 124
CH6 - Frais de personnel	(220 577)	(211 148)	(6 309)	(3 120)
CH7 - Charges générales d'exploitation	(98 074)	(63 870)	(31 340)	(2 864)
CH8 - Dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations	(13 921)	(13 406)	(288)	(227)
Résultat d'exploitation	174 522	184 227	(9 310)	(395)
Quote-part dans le résultat d'entreprises mises en équivalence	3 398	2 422	-	976
PR8-CH9 - Solde en gain/perte provenant des autres éléments ordinaires	729	706	22	1
Résultat avant impôt	178 649	187 355	(9 288)	582
CH11 - Impôt sur les bénéfices	(45 434)	(45 122)	(53)	(259)
PR9-CH10 - Solde en gain/perte provenant des autres éléments extraordinaires	(15 774)	(15 774)	-	-
Résultat net de l'exercice	117 441	126 459	(9 341)	323
Intérêts minoritaires	(9 802)	(15 259)	5 207	250
Résultat net de l'exercice, Part du groupe	107 639	111 200	(4 134)	573
Effet des modifications comptables (Net d'impôt)	-	-	-	-
Résultat après modification comptable, part du groupe	107 639	111 200	(4 134)	573

BANQUE NATIONALE AGRICOLE
ÉTAT DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ PAR PÔLE

Période allant du 1er Janvier au 31/12/2019

(Unité : en 1 000 DT)

	Jusqu'au 31/12/2019	Financier	Immobilier	Autres
Produits d'exploitation bancaire				
PR1 - Intérêts et revenus assimilés	1 059 623	1 059 623	-	-
PR2 - Commissions (en produits)	127 185	127 185	-	-
PR3 - Gains sur portefeuille-titres commercial et opérations financières	40 451	40 317	65	69
PR4 - Revenus du portefeuille d'investissement	86 975	86 593	420	(38)
Total produits d'exploitation bancaire	1 314 234	1 313 718	485	31
Charges d'exploitation bancaire				
CH1 - Intérêts encourus et charges assimilées	(663 650)	(661 781)	(1 452)	(417)
CH2 - Commissions encourues	7 527	7 549	(18)	(4)
Total charges d'exploitation bancaire	(656 123)	(654 232)	(1 470)	(421)
Produit Net Bancaire	658 111	659 486	(985)	(390)
PR5-CH4 - Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances, hors bilan et passif	(120 858)	(120 279)	(559)	(20)
PR6-CH5 - Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement	2 363	3 949	(1 586)	-
PR7 - Autres produits d'exploitation	57 816	2 085	46 814	8 917
CH6 - Frais de personnel	(229 853)	(219 931)	(6 515)	(3 407)
CH7 - Charges générales d'exploitation	(95 200)	(45 427)	(44 737)	(5 036)
CH8 - Dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations	(12 875)	(12 396)	(303)	(176)
Résultat d'exploitation	259 504	267 487	(7 871)	(112)
Quote-part dans le résultat d'entreprises mises en équivalence	(6 732)	(6 518)	-	(214)
PR8-CH9 - Solde en gain/perte provenant des autres éléments ordinaires	(81 584)	(81 612)	40	(12)
Résultat avant impôt	171 188	179 357	(7 831)	(338)
CH11 - Impôt sur les bénéfices	(33 440)	(32 332)	(394)	(714)
PR9-CH10 - Solde en gain/perte provenant des autres éléments extraordinaires	(21)	(21)	-	-
Résultat net de l'exercice	137 727	147 004	(8 225)	(1 052)
Intérêts minoritaires	(6 695)	(12 110)	5 054	361
Résultat net de l'exercice, Part du groupe	131 032	134 894	(3 171)	(691)
Effet des modifications comptables (Net d'impôt)	-	-	-	-
Résultat après modification comptable, part du groupe	131 032	134 894	(3 171)	(691)

BANQUE NATIONALE AGRICOLE
INDICATEURS CONSOLIDÉS

Arrêtés au 31/12/2020

(Unité : en 1.000 DT)

	31/12/2020	Financier	Immobilier	Autres
1- Produits d'exploitation bancaire	1 384 794	1 384 584	182	28
a- Intérêts	1 108 841	1 108 840	-	1
b- Commissions en produits	146 079	146 079	-	-
c- Revenus du portefeuille titres-commercial	32 360	32 173	145	42
d- Revenus du portefeuille d'investissement	97 514	97 492	37	(15)
2- Charges d'exploitation bancaire	(693 550)	(690 570)	(2 635)	(345)
a- Intérêts encourus	(691 596)	(688 624)	(2 635)	(337)
b- Commissions encourues	(1 954)	(1 946)	-	(8)
3- Produit net bancaire	691 244	694 014	(2 453)	(317)
4- Autres produits d'exploitation	40 635	2 502	32 009	6 124
5- Charges opératoires, dont :	(332 572)	(288 424)	(37 937)	(6 211)
a- Frais du personnel	(220 577)	(211 148)	(6 309)	(3 120)
b- Charges Générales d'exploitation	(98 074)	(63 870)	(31 340)	(2 864)
c- Dotations aux amortissements	(13 921)	(13 406)	(288)	(227)
6- Structure du portefeuille	1 917 950	1 910 584	6 755	612
a- Portefeuille titres-commercial	256 018	254 991	845	183
b- Portefeuille d'investissement	1 661 932	1 655 593	5 910	429
7- Encours des crédits apparaissant au bilan	11 780 659	11 780 849	(190)	-
8- Encours des dépôts, dont :	8 640 525	8 641 530	(196)	(809)
a- Dépôts à vue	2 718 923	2 719 928	(196)	(809)
b- Dépôts d'épargne	3 108 497	3 108 497	-	-
9- Emprunts et ressources spéciales	648 122	635 051	8 270	4 801
10- Capitaux Propres	1 542 957	1 542 957		

BANQUE NATIONALE AGRICOLE
INDICATEURS CONSOLIDÉS

Arrêtés au 31/12/2019

(Unité : en 1.000 DT)

	31/12/2019	Financier	Immobilier	Autres
1- Produits d'exploitation bancaire	1 314 234	1 313 718	485	31
a- Intérêts	1 059 623	1 059 623	-	-
b- Commissions en produits	127 185	127 185	-	-
c- Revenus du portefeuille titres-commercial	40 451	40 317	65	69
d- Revenus du portefeuille d'investissement	86 975	86 593	420	(38)
2- Charges d'exploitation bancaire	(656 123)	(654 232)	(1 470)	(421)
a- Intérêts encourus	(663 650)	(661 781)	(1 452)	(417)
b- Commissions encourues	7 527	7 549	(18)	(4)
3- Produit net bancaire	658 111	659 486	(985)	(390)
4- Autres produits d'exploitation	57 816	2 085	46 814	8 917
5- Charges opératoires, dont :	(337 929)	(277 754)	(51 555)	(8 620)
a- Frais du personnel	(229 853)	(219 931)	(6 515)	(3 407)
b- Charges Générales d'exploitation	(95 201)	(45 427)	(44 737)	(5 037)
c- Dotations aux amortissements	(12 875)	(12 396)	(303)	(176)
6- Structure du portefeuille	1 681 316	1 672 320	8 532	464
a- Portefeuille titres-commercial	228 184	227 013	857	314
b- Portefeuille d'investissement	1 453 132	1 445 307	7 675	150
7- Encours des crédits apparaissant au bilan	10 277 025	10 277 215	(190)	-
8- Encours des dépôts, dont :	8 426 747	8 426 905	(157)	-
a- Dépôts à vue	2 216 441	2 216 598	(157)	-
b- Dépôts d'épargne	2 840 251	2 840 251	-	-
9- Emprunts et ressources spéciales	619 151	598 464	16 022	4 664
10- Capitaux Propres	1 430 623	1 430 623		

GROUPE BANQUE NATIONALE AGRICOLE
RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES ÉTATS
FINANCIERS CONSOLIDÉS DE L'EXERCICE CLOS LE 31/12/2020

Messieurs les Actionnaires de la Banque Nationale Agricole (BNA Bank),

Rapport sur l'audit des états financiers consolidés

Opinion

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale Ordinaire du 29 juin 2019, nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de la Banque Nationale Agricole et de ses filiales (le « Groupe »), qui comprennent le bilan consolidé et l'état consolidé des engagements hors bilan au 31 décembre 2020, l'état consolidé de résultat et l'état consolidé des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables. Ces états financiers consolidés font ressortir des capitaux propres positifs (hors intérêts minoritaires) de 1.650.596 KDT, y compris le résultat bénéficiaire consolidé s'élevant à 107.639 KDT.

À notre avis, les états financiers consolidés ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière du Groupe au 31 décembre 2020, ainsi que sa performance financière et ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au Système Comptable des Entreprises.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes internationales d'audit (ISAs) applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces Normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants du Groupe conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers consolidés de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Nous avons déterminé que les questions décrites ci-après constituent les questions clés de l'audit qui doivent être communiquées dans notre rapport.

1) Prise en compte des intérêts et revenus assimilés et des commissions en produits

a) Risques identifiés

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2020, les intérêts et revenus assimilés et les commissions (produits) comptabilisés en résultat net du Groupe totalisent 1.254.920 KDT (soit 90,62% du total des produits d'exploitation bancaire).

Les méthodes de prise en compte des intérêts et revenus assimilés et des commissions en produits sont décrites au niveau de la Note 3.2.3 des états financiers consolidés « *Comptabilisation des revenus afférents aux créances sur la clientèle* ».

Bien que la majeure partie de ces revenus soit générée et comptabilisée automatiquement par le système d'information du Groupe, nous avons considéré que la prise en compte des intérêts et revenus assimilés et des commissions en produits constitue un point clé de notre audit en raison du volume important des transactions et de l'importance de cette rubrique par rapport au total des produits d'exploitation bancaire.

b) Procédures d'audit mises en œuvre face aux risques identifiés

Dans le cadre de notre audit des comptes, nos travaux ont porté particulièrement sur les éléments suivants :

- Un examen des politiques, processus et contrôles mis en place par le Groupe en vue de l'évaluation et de la comptabilisation des revenus ;
- L'évaluation de l'environnement informatique compte tenu de la génération et de la prise en compte automatique des revenus en comptabilité ;
- La vérification du respect des prescriptions de la norme comptable NCT 24 relative aux *Engagements et revenus y afférents dans les établissements bancaires*, en matière de prise en compte des revenus et de séparation des exercices comptables ;
- La réalisation de procédés analytiques sur l'évolution des intérêts et des commissions ;
- L'appréciation de la fiabilité des méthodes de réservation des intérêts ;
- La vérification de l'exhaustivité et de l'exactitude des montants des intérêts de report comptabilisés par le Groupe au titre de l'exercice 2020 par rapport aux nouveaux échéanciers de remboursement des crédits mis en place en application des dispositions des circulaires de la BCT n° 2020-06, 2020-07 et 2020-08 ;
- La vérification du caractère approprié des informations fournies dans les notes aux états financiers consolidés.

2) Classification des créances et estimation des provisions

a) Risques identifiés

Au 31 décembre 2020, les créances figurent à l'actif du bilan consolidé du Groupe pour un montant brut de 14.050.778 KDT ; les provisions constituées en couverture des risques rattachés à ces créances s'élèvent à 1.779.882 KDT et les intérêts et agios réservés ont atteint 490.237 KDT.

Comme indiqué au niveau de la Note 3.2 des états financiers consolidés « *Comptabilisation des engagements et des revenus y afférents* », le Groupe procède à la classification et à l'évaluation des engagements puis à la comptabilisation des provisions y afférentes dès lors qu'il estime que les critères définis par la circulaire BCT n°91-24 du 17 décembre 1991, telle qu'elle a été modifiée par les circulaires BCT subséquentes, sont remplis.

Compte tenu de l'exposition du Groupe au risque de crédit dont l'estimation obéit à des critères quantitatifs et qualitatifs nécessitant un niveau de jugement élevé, nous avons considéré la classification des créances, l'évaluation des provisions y afférentes et le calcul des intérêts et agios réservés comme un point clé de notre audit.

b) Procédures d'audit mises en œuvre face aux risques identifiés

À travers les entretiens menés avec la Direction et l'examen des procédures de contrôle mises en place par le Groupe, nous avons pris connaissance de la méthode d'évaluation du risque de contrepartie et de constatation des provisions nécessaires compte tenu des garanties obtenues. La méthode de classification des engagements du Groupe repose principalement sur l'antériorité de la créance.

Nous avons ainsi adopté la démarche d'audit suivante :

- Le rapprochement de la situation des engagements de la clientèle aux données comptables ;
- L'appréciation de la méthodologie retenue par le Groupe en matière de classification des créances par rapport aux règles édictées par la Banque Centrale de Tunisie ;
- L'appréciation de la fiabilité du système de couverture des risques et de réservation des produits ;
- La vérification de la prise en compte de certains critères qualitatifs issus des opérations réalisées et du comportement de la relation considérée durant l'exercice ;
- L'examen des garanties retenues pour le calcul des provisions et l'appréciation de leurs valeurs, eu égard aux règles édictées et aux méthodes adoptées ;
- La vérification du calcul arithmétique du montant des provisions requises sur les créances de la clientèle (à base individuelle, additionnelles ou collectives), en application de la réglementation en vigueur ;
- La vérification que les ajustements proposés ont été pris en compte par le Groupe.

3) Comptabilisation des titres d'investissement

a) Risques identifiés

Le portefeuille-titres d'investissement du Groupe totalise 1.661.932 KDT au 31 décembre 2020 et représente un poste important du bilan consolidé (11,33% du total des actifs).

Comme indiqué dans la Note 3.3.2 des états financiers consolidés « *Portefeuille-titres d'investissement et revenus y afférents* », les titres d'investissement sont comptabilisés à la date d'entrée au coût d'acquisition et font l'objet d'une évaluation à la date de clôture en

comparant la valeur comptable à la juste valeur pour les titres non cotés, et à la valeur de marché pour les titres cotés. Les provisions correspondantes sont ajustées en conséquence.

L'estimation de la juste valeur des titres d'investissement requiert l'exercice d'un jugement de la part de la Direction dans son choix des éléments à prendre en considération selon la nature et la situation des titres concernés, lesquels éléments diffèrent selon le cas (pour certaines entités, les capitaux propres éventuellement corrigés et, pour d'autres entités, le cours moyens en bourse à la date d'arrêté ou à la date antérieure la plus récente).

Dans ce contexte et du fait des incertitudes inhérentes à certains éléments, nous avons considéré que la correcte évaluation des titres d'investissement, les créances rattachées et les provisions pour dépréciation correspondantes constituent un point clé de notre audit.

b) Procédures d'audit mises en œuvre face aux risques identifiés

Pour apprécier le caractère raisonnable de l'estimation des justes valeurs des titres d'investissement sur la base des informations qui nous ont été communiquées, nos travaux d'audit ont consisté principalement à :

- Vérifier les cours de bourse utilisés pour l'évaluation des titres cotés ;
- Vérifier que les capitaux propres retenus concordent avec les comptes des entités qui ont fait l'objet d'un audit et que les ajustements opérés, le cas échéant, sur ces capitaux propres sont fondés sur une documentation probante ;
- Vérifier que l'estimation de ces valeurs, déterminée par la Direction, est fondée sur une justification appropriée de la méthode d'évaluation retenue et des éléments chiffrés utilisés, ayant servi de base pour la constatation des provisions pour dépréciation requises ;
- Apprécier le caractère recouvrable des créances rattachées au regard des analyses effectuées sur les titres d'investissement.

4) Caractère recouvrable des actifs d'impôt différé

a) Risques identifiés

Les actifs d'impôt différé figurant au bilan consolidé au 31 décembre 2020 présente un solde débiteur de 45.071 KDT. Ce solde provient de différences temporaires déductibles composées de provisions pour dépréciation et de provisions pour risques et charges, comptabilisées par la BNA Bank et d'autres sociétés du Groupe, non admises en déduction à la date de clôture mais qui le seront une fois les pertes ou les charges provisionnées seront réalisées.

Nous avons identifié ce sujet comme un point clé de l'audit compte tenu de l'incertitude relative au caractère recouvrable des actifs d'impôt différé au 31 décembre 2020 et du jugement exercé par la Direction à cet égard. Le caractère recouvrable des actifs d'impôt différé repose notamment sur la capacité des sociétés du Groupe de disposer de bénéfices imposables futurs sur lesquels ces différences temporaires pourront être imputées.

b) Procédures d'audit mises en œuvre face aux risques identifiés

En l'absence de différences temporaires imposables relatives à la société du Groupe concernée par les différences temporaires déductibles, les actifs d'impôt différé sont comptabilisés pour autant qu'il est probable que cette société dégagera des bénéfices imposables suffisants dans les exercices au cours desquels ces différences temporaires déductibles se résorberont, ou que cette société a des opportunités de planification fiscale grâce auxquelles elle générera des bénéfices imposables au cours des exercices appropriés.

Nos travaux d'audit ont consisté principalement à :

- Vérifier que la méthodologie retenue par la Direction pour identifier et évaluer les différences temporaires déductibles et les actifs d'impôt différé correspondants est appropriée ;
- S'assurer que les règles fiscales (taux d'imposition, période de déduction, etc.) applicables dans les circonstances sont comprises et respectées par la Direction ;
- Apprécier la capacité de la société du Groupe concernée par les différences temporaires déductibles à dégager des bénéfices imposables futurs permettant de les résorber. À cet effet, nous avons examiné la fiabilité du processus d'établissement des prévisions financières à moyen terme, comparé les projections de résultats des exercices antérieurs avec les performances financières réelles correspondantes et vérifié que les bénéfices attendus sur les exercices à venir sont suffisants pour absorber, dans la période appropriée, les différences temporaires déductibles sources des actifs d'impôt différé ;
- S'assurer que les opportunités de planification fiscale offertes à la société du Groupe concernée (telle que la cession d'un actif pour un prix supérieur à sa valeur comptable) sont réalisables et pourront générer, en cas de besoin, un bénéfice imposable dans la période appropriée.

Paragraphes d'observations

Nous attirons l'attention sur les points suivants :

- 1) La Note 5.3.6 des états financiers consolidés décrit les engagements de l'Office des Céréales envers le Groupe qui totalisent 3.303.107 KDT au 31/12/2020 (soit environ 22% du total des engagements de la clientèle, en bilan et hors bilan, et avec un dépassement considérable du seuil de 25% des fonds propres nets de la BNA Bank (société mère) imposé par l'article 51 de la circulaire BCT n°2018-06 du 05/06/2018,). Ces engagements sont refinancés auprès de la BCT pour un montant de 1.387.914 KDT au 31/12/2020, le reliquat de 1.915.193 KDT étant financé par les fonds propres de la BNA Bank. Ils ont connu une hausse significative de 1.497.868 KDT (+83%) par rapport à leur niveau au 31/12/2019. Signalons, par ailleurs, que les capitaux propres de l'Office des Céréales sont négatifs de (1.142.025) KDT au 31/12/2019.

L'État a procédé, le 05/01/2021, à un règlement partiel de la dette de l'Office des Céréales envers la BNA Bank pour un montant de 1.000.000 KDT. Ce montant a été immédiatement investi par la BNA Bank dans la souscription à des Bons du Trésor Assimilables, remboursables sur dix ans et moyennant un intérêt au taux de 7% l'an. Ces titres ont été considérés par le Groupe comme étant des garanties financières reçues. Par ailleurs, les garanties de l'État conférées au Groupe au titre des engagements de l'Office

des Céréales s'élèvent, au 31/12/2020, à 2.283.372 KDT, ce qui porte le total des garanties reçues en couverture du risque de contrepartie sur les engagements de l'Office des Céréales à 3.283.372 KDT.

- 2) La Note 5.3.6 des états financiers consolidés décrit également les engagements des autres entreprises publiques envers le Groupe qui totalisent 985.811 KDT au 31/12/2020, enregistrant ainsi une hausse de 42.439 KDT (+4%) par rapport à leur niveau au 31/12/2019. Ces engagements sont refinancés auprès de la BCT à hauteur de 116.818 KDT au 31/12/2020. Les garanties obtenues par le Groupe en couverture du risque de contrepartie sur ces engagements totalisent 437.983 KDT au 31/12/2020, dont des garanties de l'État pour un montant cumulé de 425.507 KDT. Les engagements non couverts par les garanties de l'État concernent essentiellement des entreprises publiques (ETAP, CNRPS, CPG, etc.) dont les engagements sont qualifiés de réguliers et totalisent 478.191 KDT au 31/12/2020.
- 3) Les Notes 5.3, 5.8.2, 5.13 et 5.14 des états financiers consolidés décrivent les éléments de la situation financière des deux fonds budgétaires de 133.000 KDT et 160.000 KDT, dont les actifs et les passifs s'y rapportant totalisent respectivement 207.286 KDT et 217.723 KDT au 31/12/2020, après l'opération d'augmentation du capital de la BNA Bank (en numéraire, par compensation de créances et par incorporation de réserves) réalisée au cours de l'exercice 2020. Un passif éventuel (en faveur de l'État) d'un montant de 80.155 KDT relatif au fonds budgétaire de 160.000 KDT figure à l'état consolidé des engagements hors bilan du Groupe au 31/12/2020.

Au cours de l'exercice 2020, la BNA Bank avait envisagé de convenir avec le Ministère des Finances des modalités de régularisation et d'apurement de la situation financière de ces deux fonds budgétaires (mise en jeu de la garantie de l'État pour les impayés pour plus d'un an, fixation du sort des créances abandonnées au fil des ans ainsi que des recouvrements en principal et en intérêts non versés à l'État, commissions de gestion, alternative de transférer à la BNA Bank les actifs et les passifs relatifs aux deux fonds budgétaires, etc.). Toutefois, aucune évolution n'a été enregistrée à cet effet.

Par ailleurs, la Note 5.8.3 des états financiers consolidés montre que les créances agricoles octroyées sur les fonds propres de la BNA Bank, abandonnées en application de l'article 79 de la loi n°2013-54 du 30/12/2013, portant loi de finances pour l'année 2014, tel que modifié par les textes subséquents, s'élèvent à 25.529 KDT au 31/12/2020. Il est à noter que la BNA Bank n'a pas encore mis en place les mesures nécessaires pour le recouvrement de ces créances auprès de l'État (arrêté du montant définitif à réclamer et signature d'un avenant à la convention de prise en charge portant notamment sur l'échéancier et les modalités de remboursement).

- 4) La Note 7.1 des états financiers consolidés décrit les intérêts comptabilisés par le Groupe en produits de l'exercice 2020 en application des dispositions des circulaires de la BCT n° 2020-06, 2020-07 et 2020-08, ayant prévu le report de certaines échéances des crédits accordés aux personnes physiques, professionnels et entreprises, dans le cadre des mesures prises pour faire face à la crise économique engendrée par la propagation de la pandémie de la COVID-19. Ces intérêts s'élèvent à 56.842 KDT, dont 6.842 KDT ont été encaissés au cours de l'exercice 2020. Ils ont été calculés sur la période de report de chaque crédit, et ont été capitalisés lors de la mise en place des nouveaux échéanciers de remboursement des crédits objet du report.

Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ces points.

Rapport de gestion relatif au Groupe

La responsabilité du rapport de gestion relatif au Groupe incombe au Conseil d'Administration. Notre opinion sur les états financiers consolidés ne s'étend pas au rapport de gestion relatif au Groupe et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

En application des dispositions des articles 266 et 471 du Code des Sociétés Commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations d'ordre comptable données dans le rapport de gestion relatif au Groupe, et ce, par référence aux états financiers consolidés. Nos travaux consistent à lire le rapport de gestion relatif au Groupe et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers consolidés ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport de gestion relatif au Groupe semble autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport de gestion relatif au Groupe, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilité de la Direction et des responsables de la gouvernance pour les états financiers consolidés

Le Conseil d'Administration est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément au système comptable des entreprises, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la Direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du Groupe à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions se rapportant à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la Direction a l'intention de liquider le Groupe ou de cesser son activité ou si aucune solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du Groupe.

Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux Normes internationales d'audit (ISAs) applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer

sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux Normes internationales d'audit (ISAs) applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la Direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du Groupe à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le Groupe à cesser son exploitation ;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et tous les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu.

Parmi les questions communiquées aux responsables de la gouvernance, nous déterminons quelles ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la période considérée : ce sont les questions clés de l'audit. Nous décrivons ces questions dans notre rapport, sauf si

des textes légaux ou réglementaires en empêchent la publication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer une question dans notre rapport parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de cette question dépassent les avantages pour l'intérêt public.

Rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

Efficacité du système de contrôle interne

En application des dispositions de l'article 3 de la loi n°94-117 du 14 novembre 1994, tel que modifié par la loi n°2005-96 du 18 octobre 2005, nous avons procédé aux vérifications périodiques portant sur l'efficacité des systèmes de contrôle interne de la BNA Bank et de ses filiales.

À cet effet, nous avons consulté les rapports des commissaires aux comptes des sociétés appartenant au Groupe. Nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficience incombent au Conseil d'Administration.

Sur la base de notre examen, nous n'avons pas identifié de déficiences importantes dans les systèmes de contrôle interne de la BNA Bank et de ses filiales susceptibles d'impacter la fiabilité des états financiers consolidés relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020.

Tunis, le 17 mai 2021

LES CO-COMMISSAIRES AUX COMPTES

P/ Le Groupement GEM & FINACO

Abderrazak GABSI

P/ Le Groupement CSL & CNW

Samir LABIDI

AVIS DES SOCIÉTÉS

ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

CITY CARS

Siège Social : 31, rue des usines, Z.I Kheireddine, La goulette, Tunis

La société CITY CARS publie, ci-dessous, ses états financiers consolidés au 31 décembre 2020 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le 15 juin 2021. Ces états sont accompagnés du rapport des commissaires aux comptes : Mr Abderrazak GABSI (GEM) & Mr Fehmi LAOURINE (AMC Ernst & Young).

GROUPE CITY CARS**BILAN CONSOLIDE**

Arrêté au 31 décembre 2020

(Montant exprimés en Dinars Tunisiens)

ACTIFS	Notes	31-déc.-20	31-déc.-19
Actifs non courants			
Actifs immobilisés			
Immobilisations incorporelles	A - 1	663 994	601 481
Moins : amortissements		587 117	570 780
		76 877	30 701
Immobilisations corporelles	A - 2	29 917 908	29 518 458
Moins : amortissements		5 906 756	4 488 713
		24 011 152	25 029 745
Immobilisations financières	A - 3	6 028 553	1 321 479
Moins : provisions		-	-
		6 028 553	1 321 479
Total des actifs immobilisés		30 116 582	26 381 926
Autres actifs non courants	A - 4	326 133	343 838
Moins : provisions		198 957	198 957
		127 176	144 881
Total des actifs non courants		30 243 758	26 526 807
Actifs courants			
Stocks	A - 5	27 579 998	51 053 107
Moins : provisions		363 172	296 953
		27 216 826	50 756 154
Clients et comptes rattachés	A - 6	27 777 171	12 290 817
Moins : provisions		40 603	40 603
		27 736 568	12 250 214
Autres actifs courants	A - 7	736 716	3 189 359
Placements & autres actifs financiers	A - 8	48 896 170	42 419 530
Liquidités et équivalents de liquidités	A - 9	17 646 990	4 189 666
Total des actifs courants		122 233 270	112 804 924
TOTAL DES ACTIFS		152 477 028	139 331 731

GROUPE CITY CARS**BILAN CONSOLIDE**

Arrêté au 31 décembre 2020

(Montant exprimés en Dinars Tunisiens)

CAPITAUX PROPRES & PASSIFS	Notes	31-déc.-20	31-déc.-19
Capitaux propres			
Capital social	CP - 1	18 000 000	18 000 000
Réserves consolidées		19 071 482	14 725 574
Autres capitaux propres	CP - 2	(75 095)	(95)
Total capitaux propres avant résultat		36 996 387	32 725 479
Résultat de l'exercice consolidé		20 997 476	15 148 549
Total capitaux propres avant affectation du résultat		57 993 863	47 874 028
Intérêt des minoritaires		3 713	726
Passifs			
Passifs non courants			
Emprunts	P - 1	4 255 028	4 639 484
Autres passifs financiers		-	-
Provisions	P - 2	1 042 884	712 241
Total des passifs non courants		5 297 912	5 351 725
Passifs courants			
Fournisseurs et comptes rattachés	P - 3	77 467 629	69 418 847
Autres passifs courants	P - 4	7 137 563	11 775 533
Concours bancaires et autres passifs financiers	P - 5	4 576 348	4 910 872
Total des passifs courants		89 181 540	86 105 251
Total des passifs		94 479 452	91 456 977
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES & PASSIFS		152 477 028	139 331 731

GROUPE CITY CARS

ETAT DE RESULTAT CONSOLIDE - MODELE AUTORISE

Exercice clos le 31 décembre 2020

(Montant exprimés en Dinars Tunisiens)

	Notes	Exercice 2020	Exercice 2019
Produits d'exploitation			
Revenus	R - 1	236 557 895	212 659 088
Autres produits d'exploitation	R - 2	186 870	124 363
Total des produits d'exploitation		236 744 765	212 783 451
Charges d'exploitation			
Achats de marchandises consommés	R - 3	195 588 204	181 114 214
Charges de personnel	R - 4	3 584 129	3 275 507
Dotations aux amortissements et aux provisions	R - 5	1 852 507	1 856 319
Autres charges d'exploitation	R - 6	4 230 054	4 041 029
Total des charges d'exploitation		205 254 894	190 287 070
Résultat d'exploitation		31 489 871	22 496 381
Charges financières nettes	R - 7	1 517 821	1 501 272
Produits des placements	R - 8	2 260 762	1 794 073
Autres gains ordinaires	R - 9	-	6 176
Autres pertes ordinaires	R - 10	231 242	160 928
Résultat des activités ordinaires avant impôt		32 001 570	22 634 431
Impôt sur les bénéfices	R - 11	11 003 148	7 484 942
Résultat des activités ordinaires après impôt		20 998 422	15 149 489
Eléments extraordinaires		-	-
Parts des Minoritaires		946	940
Résultat net de l'exercice consolidé		20 997 476	15 148 549
Effets des modifications comptables		-	-
RESULTAT APRES MODIFICATIONS COMPTABLES		20 997 476	15 148 549

GROUPE CITY CARS

ÉTAT DE FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉ - MODELE AUTORISE

Exercice clos le 31 décembre 2020

(Montant exprimés en Dinars Tunisiens)

	Notes	Exercice 2020	Exercice 2019
Flux de trésorerie liés à l'exploitation			
Résultat net		20 997 476	15 148 549
Ajustements pour :			
* Part revenant aux intérêts minoritaires		946	940
* Dotation aux amortissements et aux provisions		1 852 507	1 856 319
* Quote part subvention d'investissement		(75 000)	(75 000)
* Résorption des frais préliminaires		-	-
* Variation des :			
Stocks	TR-1	23 473 109	3 647 129
Créances	TR-2	(15 486 354)	(3 199 474)
Autres actifs	TR-3	2 470 348	(206 238)
Fournisseurs et autres dettes	TR-4	3 440 852	9 943 355
Intérêts courus	TR-5	(648)	(1 546)
* Incidences des variations des taux de change		(11 611)	10 097
* Plus ou moins-value de cession		-	(6 176)
Flux de trésorerie affectés à l'exploitation		36 661 625	27 117 954
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement			
Décaissements affectés à l'acquisition d'immob. corporelles		(469 857)	(2 827 705)
Décaissements affectés à l'acquisition d'immob. incorporelles		(62 512)	(25 293)
Encaissement provenant de la cession d'immob. corporelles		-	97 859
Décaissements affectés à l'acquisition d'immob. financières		(5 022 063)	(995 843)
Encaissement provenant de la cession d'immob. financières		100 000	499 365
Encaissement provenant des subventions d'investissements		-	-
Flux de trésorerie affectés aux act. d'investissement		(5 454 432)	(3 251 617)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement			
Dividendes et autres distributions		(10 793 146)	(12 815 038)
Encaissement provenant des subventions		-	-
Décaissements affectés de remboursement d'emprunts		(3 984 456)	(1 272 888)
Encaissement provenant d'emprunt		3 350 000	3 600 000
Encaissement provenant de l'émission d'actions		-	-
Décaissements affectés de modifications comptables		-	-
Rachat actions propres		-	(201 921)
Flux de trésorerie provenant des activités de financement		(11 427 602)	(10 689 847)
Incidences des variations des taux de change sur les liquidités et équivalents de liquidités		11 611	(10 097)
Variation de trésorerie		19 791 202	13 166 394
Trésorerie au début de l'exercice		46 405 788	33 239 394
TRESORERIE A LA CLOTURE DE L'EXERCICE		66 196 990	46 405 788

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(Les chiffres sont exprimés en dinars Tunisiens)

I – PRÉSENTATION DU GROUPE

Le groupe est composé de trois sociétés : « CITY CARS », « CITY CARS GROS » et « LOGISTIC CARS ».

L'activité principale du groupe est l'importation, l'exportation, services, lavage, stockage, la commercialisation de tout véhicule de transport, pièce de rechange, accessoires, ainsi que l'achat et la vente de véhicules d'occasion et en général tout produit accessoire aux dits véhicule principalement de marque KIA.

- ✓ La société **CITY CARS** est une société anonyme de droit Tunisien créée en 2007 et régie par le code des sociétés commerciales.
- ✓ Le capital social de la société est de 18.000.000 dinars divisé en 18.000.000 actions de un (1) dinar chacune intégralement souscrites et intégralement libérées.

La société a pour objet en Tunisie ou ailleurs, l'importation, l'exportation, la commercialisation de tout véhicule de transport ainsi que toute pièce de rechange, accessoires, et en général tout produit accessoire aux dits véhicules.

- ✓ La société **CITY CARS GROS** est une société à responsabilité limitée de droit Tunisien créée en 2010 et régie par le code des sociétés commerciales.

Le capital social de la société est de 1.000.000 dinars divisé en 10.000 parts sociales de 100 dinars chacune, détenu à concurrence de 99.95 % par la société City Cars.

La société a pour objet en Tunisie ou ailleurs, l'importation, l'exportation, la commercialisation de toute pièce de rechange, accessoires, et en général tout produit accessoire aux véhicules.

- ✓ La société **LOGISTIC CARS** est une société à responsabilité limitée de droit Tunisien créée en 2016 et régie par le code des sociétés commerciales et par le code d'incitations aux investissements.

Le capital social de la société au 31/12/2016 est de 2.000.000 TND divisé en 20.000 parts sociales de 100 TND de nominal chacune intégralement libérées souscrites en totalité par les associés et attribuées à chacun d'eux en proportion de leurs apports respectifs, de la manière suivante :

- CITY CARS, quinze mille (15.000) parts sociales soit 75% ; et
- CITY CARS GROS, cinq mille (5.000) parts sociales soit 25%.

La société a pour objet l'entretien mécanique auto, tôlerie, peintures auto, lavage, stockage et graissage sans distribution de carburant.

II. PRINCIPES COMPTABLES ET MÉTHODES D'ÉVALUATION

II. 1. Référentiel comptable

Les états financiers consolidés du groupe sont préparés et présentés conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie tels que définis par la loi 96-112 et le décret 96-2459 du 30 décembre 1996. Il s'agit, entre autres :

- du cadre conceptuel ;
- de la norme comptable générale (NCT 1) ;
- des normes comptables relatives à la consolidation (NCT 35 à 37) ;
- de la norme comptable relative aux regroupements d'entreprises (NCT 38) et
- de la norme comptable relative aux informations sur les parties liées (NCT 39).

II. 2. Principes de consolidation

II. 2. 1. Périmètre de consolidation

Les états financiers consolidés regroupent les comptes de toutes les filiales dont le Groupe détient directement ou indirectement le contrôle exclusif.

Le groupe possède le contrôle exclusif d'une filiale lorsqu'il est en mesure de diriger les politiques financières et opérationnelles de cette filiale afin de tirer avantage de ses activités.

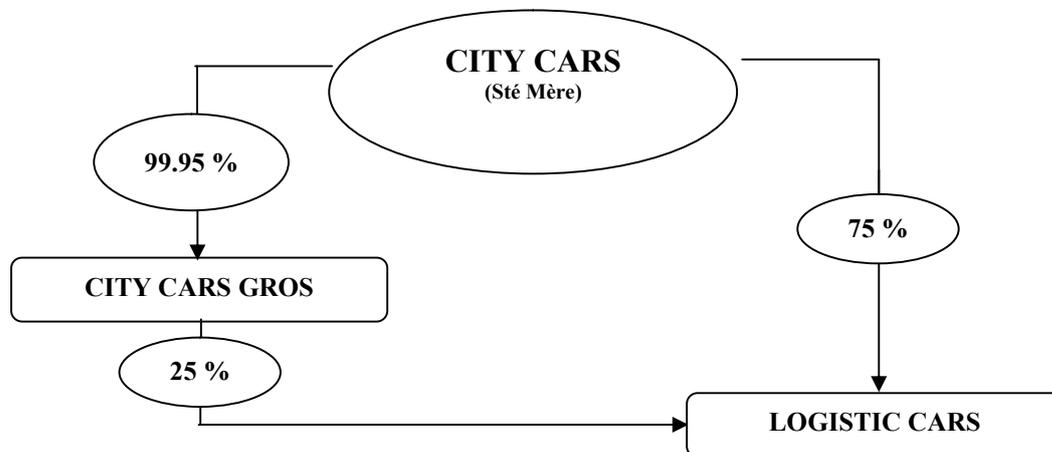
Ce contrôle résulte :

- soit de la détention directe ou indirecte, par l'intermédiaire de filiales, de plus de la moitié des droits de vote de l'entreprise consolidée ;
- soit du pouvoir sur plus de la moitié des droits de vote en vertu d'un accord avec d'autres investisseurs,
- soit des statuts ou d'un contrat,
- soit du pouvoir de nommer ou de révoquer la majorité des membres du conseil d'administration ou de l'organe de direction équivalent,
- soit du pouvoir de réunir la majorité des droits de vote dans les réunions du conseil d'administration ou l'organe de direction équivalent.

Par ailleurs, le contrôle est présumé exister dès lors que le groupe détient directement ou indirectement 40% au moins des droits de vote dans une autre entreprise, et qu'aucun autre associé n'y détienne une fraction supérieure à la sienne.

Définition du périmètre de consolidation :

Le périmètre de consolidation du groupe est présenté au niveau du schéma suivant :



II. 2. 2. Méthode de consolidation

Toutes les sociétés sous contrôle exclusif du groupe sont consolidées selon la méthode d'intégration globale. Le contrôle exclusif provient notamment du fait que les dirigeants sont désignés par la société du groupe et qu'aucun autre groupe ou société ne dispose ni d'un contrôle, ni d'une influence notable sur ces sociétés.

Bien que le capital de la société CITY CARS GROS soit détenu par deux principaux associés : CITY CARS (99,95%) et L'ETAT TUNISIEN (0,05%), nous avons décidé de l'intégrer globalement, puisque la société mère CITY CARS S.A dispose du pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles de la société CITY CARS GROS.

Société	2019			2020		
	% de contrôle	Qualification de la participation	Méthode de consolidation	% de contrôle	Qualification de la participation	Méthode de consolidation
CITY CARS SA	100%	Mère	IG	100%	Mère	IG
CITY CARS GROS SARL	99,95%	Filiale	IG	99,95%	Filiale	IG
LOGISTIC CARS SARL	75%	Filiale	IG	75%	Filiale	IG

L'intégration globale consiste à combiner ligne à ligne les états financiers individuels de la société mère CITY CARS et de ses filiales en additionnant les éléments semblables d'actifs, de passifs, de capitaux propres, de produits et de charges. Afin que les états financiers consolidés présentent l'information financière du groupe comme celle d'une entreprise unique, les étapes ci-dessous sont alors suivies :

- Homogénéisation des méthodes d'évaluation et de présentation des états financiers du Groupe,
- Élimination des opérations intra-groupe et des résultats internes,
- Détermination de l'impact de la fiscalité différée sur les retraitements ayant une incidence sur le résultat et/ou les capitaux propres consolidés,
- Cumul arithmétique des comptes individuels,
- Élimination des titres de participation du groupe dans chaque société consolidée et détermination des écarts d'acquisition positif et/ou négatif,
- Identification de la « Part du groupe » et des « intérêts minoritaires » dans l'actif net des sociétés consolidées.

II. 2. 3. Date de clôture

Quand les états financiers utilisés en consolidation sont établis à des dates de clôture différentes, des ajustements doivent être effectués pour prendre en compte les effets des transactions et autres événements importants qui se sont produits entre ces dates et la date des états financiers de la mère.

En aucun cas, la différence entre les dates de clôture ne doit être supérieure à trois mois.

La date de clôture retenue pour l'établissement des états financiers consolidés est le 31 décembre qui correspond à celle des états financiers individuels annuels.

II. 2. 4. Élimination des opérations intra-groupe et des résultats internes

- Élimination des opérations sans incidence sur les capitaux propres

Les créances et dettes réciproques significatives et les produits et charges réciproques significatifs entre sociétés du groupe sont éliminés en totalité sans que cette élimination n'ait d'effet sur le résultat ou sur les capitaux propres consolidés.

- Élimination des opérations ayant une incidence sur les capitaux propres

- a) Les marges et les plus ou moins-values, résultant des transactions entre les sociétés du groupe, qui sont comprises dans la valeur d'actifs tels que les stocks ou les immobilisations sont éliminées en totalité.

- b) Les provisions pour dépréciation des titres constituées sur les sociétés du groupe sont intégralement éliminées, par l'annulation de la dotation pour les provisions constituées au cours de l'exercice et par déduction sur les réserves pour les provisions constituées au cours des exercices antérieurs.

II. 2. 5. Écart d'acquisition

Aucun écart d'acquisition positif et/ou négatif n'est constaté au niveau du groupe.

II. 2. 6. Écart de conversion

La comptabilisation des opérations réalisées entre deux sociétés utilisant des devises différentes conduit à la clôture à des écarts lors de la conversion des comptes des entreprises étrangères.

Le résultat et la situation financière d'une entité doivent être convertis de la monnaie fonctionnelle à une autre monnaie de présentation.

- Les actifs et les passifs de chaque bilan présenté doivent être convertis au cours de clôture à la date de chacun de ces bilans ;
- Les produits et les charges de chaque compte de résultat doivent être convertis au cours de change en vigueur aux dates des transactions ; et
- Tous les écarts de change en résultant doivent être comptabilisés en tant que composante distincte des capitaux propres.

Aucun écart de conversion positif et/ou négatif n'est constaté au niveau du groupe, vu que les trois sociétés sont établies en Tunisie et leurs comptes sont exprimés en dinars tunisiens.

II. 3. Principes comptables d'évaluation et de présentation

Les états financiers consolidés sont libellés en dinars tunisiens et préparés en respectant notamment les hypothèses sous-jacentes et les conventions comptables, plus précisément :

- Hypothèse de la continuité de l'exploitation,
- Hypothèse de la comptabilité d'engagement,
- Convention de la permanence des méthodes,
- Convention de la périodicité,
- Convention de prudence,
- Convention du coût historique, et
- Convention de l'unité monétaire.

II. 3. 1. Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont comptabilisées à leurs coûts d'acquisition hors taxes récupérables. Les dotations aux amortissements des immobilisations du groupe sont calculées selon la méthode linéaire.

Les taux d'amortissement appliqués se présentent comme suit :

• Construction en dur	5%
• Construction légères	10%
• Matériel et outillage	15%
• Ascenseurs, monte-charge et escaliers mécaniques	10%
• Matériel de transport	20%
• Mobilier de bureau	20%
• AAI généraux	10%
• Matériel informatique	33,33%
• Logiciel informatique	33,33%

II. 3. 2. Titres de participation

Les titres de participation figurent au bilan consolidé à leurs coûts d'acquisition.

Les titres de participation font l'objet de provisions pour dépréciation lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à leur coût d'acquisition. La valeur d'inventaire est déterminée sur la base de différents critères dont, la valeur de marché, les perspectives de rentabilité et les capitaux propres réévalués. Les dividendes reçus des sociétés non consolidées sont comptabilisés en produits au cours de l'année de leur encaissement.

Les titres de participations détenus par le groupe dans les sociétés consolidées ont été éliminés selon la méthode décrite au § II-2.2

II. 3. 3. Stocks

Les stocks du groupe sont composés de véhicules neufs ainsi que de pièces de rechange et accessoires et services. Le groupe utilise pour la comptabilisation des stocks la méthode de l'inventaire permanent pour la comptabilisation des flux d'entrée et de sortie des stocks sauf pour la société LOGISTIC CARS qui utilise la méthode de l'inventaire intermittent.

Le coût d'acquisition des stocks du groupe comprend le prix d'achat majoré des droits de douane à l'importation et taxes non récupérables ainsi que les frais de transport, d'assurances, de transit et de fret liés au transport et autres coûts directement liés à l'acquisition de ces éléments.

La méthode de valorisation du stock est la méthode du coût moyen pondéré pour les pièces de rechange et le coût individuel pour les véhicules neufs.

II. 3. 4. Placements et autres actifs financiers

Les placements et autres actifs financiers consistent en des placements dont l'intention de détention est à l'origine égale ou inférieure à douze mois.

Ces placements sont comptabilisés à leurs coûts d'acquisition. Une provision est constatée lorsque ce coût est inférieur à leur valeur de marché à la clôture de l'exercice.

II. 3. 5. Impôt différé

Les sociétés du Groupe sont soumises à l'impôt sur les sociétés (IS) selon les règles et les taux en vigueur en Tunisie.

Il a été tenu compte d'un impôt différé pour les retraitements de consolidation ayant une incidence sur le résultat

Un actif d'impôt différé est comptabilisé pour toutes les différences temporelles déductibles dans la mesure où il est probable qu'un bénéfice imposable, sur lequel ces différences temporelles déductibles pourront être imputées, sera disponible.

Un passif d'impôt différé est comptabilisé pour toutes les différences temporelles imposables.

II. 3. 6. Revenus

Les produits du groupe sont constitués essentiellement de ventes de véhicules neufs, de pièces de rechange, des réparations et des services. Ils sont enregistrés en hors TVA et comptabilisés quotidiennement dès leur réalisation.

Des provisions pour dépréciation des créances clients sont constatées lorsque leur recouvrement est jugé improbable.

III- Notes relatives aux postes du bilan consolidé :

A - 1 Immobilisations incorporelles

Au 31 décembre 2020, les immobilisations incorporelles ont atteint en net 76.877 dinars. Elles se détaillent comme suit :

Rubriques	31-déc.-20	31-déc.-19
Logiciels Informatiques	663 994	601 481
Amortissement Logiciels Informatiques	(587 117)	(570 780)
TOTAL NET	76 877	30 701

En 2020, les investissements en immobilisations incorporelles ont atteint 62.512 dinars.

A - 2 Immobilisations corporelles

Au 31 décembre 2020, les immobilisations corporelles ont atteint en brut 29.917.908 dinars. Elles se détaillent comme suit :

Rubriques	31-déc.-20	31-déc.-19
Terrain	9 541 632	9 541 632
Construction en dur	13 727 337	13 727 337
Construction légère	1 036 920	1 036 920
Matériel et Outillage 15%	749 665	731 743
Matériel et Outillage 10%	124 413	124 413
Agén, Aménagement, Installations, Générales	583 692	572 632
Agén, Aménagement, Install, Générales Le Kram	558 863	446 088
Matériel de Transport de personnes	1 011 942	830 482
Matériel de Transport de biens	43 168	43 168
Mobiliers et Matériels de Bureau	443 919	404 387
Matériel Informatique	621 543	584 842
Construction sur sol d'autrui Ali Darghouth	1 474 814	1 474 814
TOTAL BRUT	29 917 908	29 518 458

Au 31 décembre 2020, les amortissements cumulés de ces immobilisations ont atteint 5.906.756 dinars et se détaillent comme suit :

Rubriques	31-déc.-20	31-déc.-19
Amt Matériel et Outillage 15%	497 970	399 605
Amt Matériel et Outillage 10%	58 059	45 618
Amt Construction en dur	2 311 048	1 624 681
Amt Construction légère	401 566	297 874
Amt Agencement, Aménagement, Install. Générales	270 187	223 161
Amt Agen, Aménagement Install, Générales Le Kram	170 608	117 343
Amt Matériel de Transport de personnes	461 855	272 863
Amt Matériel de Transport de biens	33 815	25 182
Amt Mobiliers et Matériels de Bureau	380 518	308 598
Amt Matériel Informatique	513 753	440 153
Amt Construction sur sol d'autrui Ali Darghouth	807 377	733 636
TOTAL BRUT	5 906 756	4 488 713

Au 31 décembre 2020, les acquisitions en immobilisations ont atteint 399.450 dinars et se détaillent comme suit :

Rubriques	Montant
Matériel et Outillage 15%	17 922
Agen, Aménagements, Installations, Générales	11 060
Agen, Aménagements Install, Générales Le Kram	112 774
Matériel de Transport de personnes	181 460
Mobiliers et Matériels de Bureau	39 532
Matériel Informatique	36 702
TOTAL	399 450

A - 3 Immobilisations financières

Au 31 décembre 2020, les immobilisations financières ont atteint 6.028.553 dinars. Elles se détaillent comme suit :

Rubriques	31-déc.-20	31-déc.-19
Dépôts et cautionnements	6 100	6 100
Emprunt obligataire BNA 2018	200 000	300 000
Emprunt obligataire BNA 2020	800 000	-
Emprunt obligataire ATB 2020	1 000 000	-
Prêts aux personnels	22 443	15 379
Titres de participation	4 000 010	1 000 000
TOTAL BRUT	6 028 553	1 321 479
Total Provisions Immobilisations financières	-	-
TOTAL NET	6 028 553	1 321 479

A - 4 Autres actifs non courants

Au 31 décembre 2020, les autres actifs non courants ont atteint 127.176 dinars. Elles se détaillent comme suit :

Rubriques	31-déc.-20	31-déc.-19
Actifs d'impôt différé	127 176	144 881
Frais préliminaires	365	365
Charges à répartir	198 592	198 592
Résorption des frais préliminaires	(365)	(365)
Résorption des charges à répartir	(198 592)	(198 592)
TOTAL NET	127 176	144 881

A - 5 Stocks

Au 31 décembre 2020, la valeur nette des stocks a atteint un montant de 27.216.826 dinars, contre 50.756.154 dinars au 31 décembre 2019. Ils se détaillent comme suit :

Rubriques	31-déc.-20	31-déc.-19
Stock véhicules neufs	10 765 206	26 512 298
Stock véhicules neufs en transit	11 916 922	19 569 271
Stock pièces de rechange en transit	-	971 737
Stock pièces de rechange	4 783 541	3 747 609
Stock lubrifiants	25 620	22 122
Stock peintures	44 070	52 122
Stock produits et fournitures de lavage	5 777	6 292
Stock des travaux en cours	38 862	171 655
TOTAL BRUT	27 579 998	51 053 107
Total Provisions pour dépréciation des stocks	363 172	296 953
TOTAL NET	27 216 826	50 756 154

A - 6 Clients & comptes rattachés

Au 31 décembre 2020, le solde du compte clients et comptes rattachés a atteint en net, 27.736.568 dinars. Le détail se présente comme suit :

Rubriques	31-déc.-20	31-déc.-19
Clients, Administrations publiques	644 714	605 292
Clients, Sociétés	1 345 665	2 452 776
Clients, Loueurs	167 059	591 533
Clients, Particuliers	1 552 454	4 788 644
Clients, Atelier & Magasin	935 735	513 161
Clients, Revendeurs, Sous concessionnaires et agents KIA	732 829	386 639
Clients, Effets à recevoir	21 852 507	2 606 353
Clients, Personnels effets à recevoir	468 891	291 243
Clients, douteux et litigieux	40 603	40 603
Clients, chèques impayés	4 545	14 574
Clients, effets impayés	32 169	-
TOTAL BRUT	27 777 171	12 290 817
Provisions pour créances douteuses	40 603	40 603
TOTAL NET	27 736 568	12 250 214

A - 7 Autres actifs courants

Au 31 décembre 2020, Cette rubrique a totalisé 736.716 dinars se détaillant comme suit :

Rubriques	31-déc.-20	31-déc.-19
Etat, TVA déductible	363	2 773
Charges constatées d'avance	60 264	478 379
Produits à recevoir	166 523	707 907
Caution douanière	8 966	-
Débiteurs divers	-	2 000 000
Autre actif courant	300	-
Fournisseurs créance pour emballage	300	300
Compte courant actionnaires " AST "	500 000	-
TOTAL	736 716	3 189 359

A - 8 Placements & autres actifs financiers

Il s'agit des placements en banque dont dispose le groupe au 31 décembre 2020. Ils se sont élevés à 48.896.170 dinars contre 42.419.530 dinars au 31 Décembre 2018, et se détaillent comme suit :

Rubriques	31-déc.-20	31-déc.-19
Placement UIB	500 000	-
Placement ATB	8 500 000	6 000 000
Placement UBCI	1 000 000	1 000 000
Placement BNA	5 000 000	17 000 000
Placement BT	7 850 000	3 600 000
Placement BIAT	5 500 000	8 500 000
Placement BH	20 200 000	6 200 000
Échéance à moins d'un an sur obligations	310 429	104 157
Intérêts courus sur obligations	35 741	15 373
TOTAL	48 896 170	42 419 530

A - 9 Liquidités & équivalents de liquidités

Il s'agit des avoirs en banque dont dispose le groupe au 31 décembre 2020. Ils ont atteint 17.646.990 dinars et se détaillent comme suit :

Rubriques	31-déc.-20	31-déc.-19
ATB TND	1 050 036	238 689
BNA TND	1 302 580	-
ZITOUNA BANK TND	404 069	136 586
UBCI TND	1 887 047	90 550
UBCI EUR	104 725	39 865
UBCI USD	51 093	28 102
BT TND	662 558	1 893 904
BT EUR	79 316	74 894
BIAT TND	9 765 906	287 151
BH TND	575 252	156 571
UIB TND	632 505	235 188
ATTIJARI TND	10 832	87 676
CHEQUES A L'ENCAISSEMENT	198 934	354 187
EFFETS A L'ENCAISSEMENT	920 937	566 178
CAISSE DEPENSES	1 200	126
TOTAL	17 646 990	4 189 666

CP – 1 Capital social

Le capital social du groupe est de 18.000.000 DT divisé en 18.000.000 actions d'un (1) dinar chacune.

Rubriques	31-déc.-20	31-déc.-19
Capital social	18 000 000	18 000 000
TOTAL	18 000 000	18 000 000

CP – 2 Autres capitaux propres

Au 31 décembre 2020, les autres capitaux propres ont atteint (75 095) dinars. Elles se détaillent comme suit :

Rubriques	31-déc.-20	31-déc.-19
Subvention d'investissement	500 000	500 000
Actions propres (1)	(225 095)	(225 095)
Amortissement subvention d'investissement	(350 000)	(275 000)
TOTAL NET	(75 095)	(95)

- (1) L'Assemblée Générale Ordinaire du 05 Juin 2018 a autorisé le rachat et la vente par la société de ses propres actions pour un montant de 1 Million de Dinars et une période d'un an, et ce en vue de réguler leur cours sur le marché de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Au 31 décembre 2020, le nombre d'actions propres rachetées par le groupe, représente 0,15 % du capital social.

P – 1 Emprunts

Au 31 décembre 2020, Cette rubrique totalise 4.255.028 dinars se détaillant comme suit :

Rubriques	31-déc.-20	31-déc.-19
Emprunt moyen terme BT	3 612 171	3 925 198
Emprunt moyen terme UIB	642 857	714 286
TOTAL	4 255 028	4 639 484

P - 2 Provisions

Au 31 décembre 2020, Cette rubrique a totalisé 1.042.884 dinars se détaillant comme suit :

Rubriques	31-déc.-20	31-déc.-19
Provision pour départ à la retraite	6 384	27 650
Provisions pour risques et charges	1 036 500	684 591
TOTAL	1 042 884	712 241

P - 3 Fournisseurs & comptes rattachés

Au 31 décembre 2020, les dettes envers les fournisseurs ont atteint 77.467.629 dinars. Elles se détaillent comme suit :

Rubriques	31-déc.-20	31-déc.-19
Fournisseurs d'exploitation locaux	1 115 635	1 092 413
Fournisseurs d'exploitation locaux effets à payer	-	72 394
Fournisseurs d'immobilisations locaux	9 923	14 434
Fournisseurs d'immobilisations retenue de garantie	94 107	160 003
Fournisseurs étrangers	76 010 054	67 662 952
Fournisseurs locaux factures non parvenues	237 910	416 650
TOTAL	77 467 629	69 418 847

P - 4 Autres passifs courants

Au 31 décembre 2020, les autres passifs courants ont atteint 7.137.563 dinars. Le détail se présente comme suit :

Rubriques	31-déc.-20	31-déc.-19
Provision pour congé à payer	175 774	170 770
Provision pour prime exceptionnelle	318 729	279 947
Etat, impôts et taxes	663 306	336 114
Etat, IS à payer	3 854 836	2 740 229
Etat, contribution sociale de solidarité à payer	556 303	392 168
CNSS	264 022	238 743
Autres passifs courants	55 318	75 431
Obligations cautionnées	-	5 952 830
Produits constatés d'avance	160 399	120 774
Clients, Particuliers avances	1 020 519	1 428 179
Clients, Sociétés avances	35 450	15 520
Créditeurs divers	7 126	6 499
Actionnaires dividendes 2013 à payer	-	1 206
Actionnaires dividendes 2014 à payer	-	1 440
Actionnaires dividendes 2015 à payer	1 656	1 656
Actionnaires dividendes 2016 à payer	1 656	1 656
Actionnaires dividendes 2017 à payer	1 656	1 656
Actionnaires dividendes 2018 à payer	1 711	10 713
Actionnaires dividendes 2019 à payer	19 102	-
TOTAL	7 137 563	11 775 533

P - 5 Concours bancaires et autres passifs financiers

Au 31 décembre 2020, les concours bancaires et autres passifs financiers ont atteint 4.576.348 dinars.

Rubriques	31-déc.-20	31-déc.-19
Échéance à moins d'un an sur emprunt BT	939 074	939 071
Échéance à moins d'un an sur emprunt UIB	285 714	285 714
Intérêts courus sur emprunt BNA	1 560	2 208
Concours bancaires courants	3 350 000	3 600 000
Compte bancaire débiteur	-	83 879
TOTAL	4 576 348	4 910 872

IV- Notes relatives aux postes de l'état de résultat :

R - 1 Revenus

Les revenus se sont élevés en 2020 à 236.557.895 dinars contre 212.659.088 dinars en 2019 enregistrant une augmentation de 11,23%

Rubriques	31-déc.-20	31-déc.-19
Ventes véhicules neufs	199 429 377	173 460 295
Ventes véhicules neufs populaire	22 876 159	23 499 984
Ventes véhicules neufs en hors taxe	842 270	648 185
Ventes Main d'œuvre atelier	553 642	751 217
Ventes pièces de rechange atelier	2 452 016	2 633 058
Ventes travaux extérieurs atelier	16 920	191 314
Vente garantie pièces de rechange	545 850	566 968
Vente garantie main d'œuvre	22 423	24 881
Vente garantie travaux extérieurs	631 930	359 652
Ventes pièces de rechange comptoir	8 811 415	9 973 702
Ventes petites fournitures	20 376	26 538
Ventes lubrifiant	130 148	224 648
Ventes carburant	2 819	1 414
Ventes peintures	126 409	125 039
Ventes prestation de services stockage	180 681	149 709
Ventes prestation de services encours	(84 540)	22 484
TOTAL	236 557 895	212 659 088

Il est a noter que le nombre de véhicule neufs vendus est passé de 4217 en 2019 à 4785 en 2020, soit une évolution de 13,47%.

R – 2 Autres produits d'exploitation

Au 31 décembre 2020, les autres produits d'exploitation ont atteint 186.870 dinars et se détaillent comme suit :

Rubriques	31-déc.-20	31-déc.-19
Inscriptions 4 CV	37 820	12 235
Autres produits d'exploitation	9 590	2 668
Location d'Immeuble	64 460	34 460
Quote-part subvention d'investissement	75 000	75 000
TOTAL	186 870	124 363

R - 3 Achats consommés

Au 31 décembre 2020, les achats consommés ont atteint 195.588.204 dinars et se détaillent comme suit :

Rubriques	31-déc.-20	31-déc.-19
Variation de stock	23 473 109	3 647 130
Travaux extérieurs	495 996	450 398
Achats approvisionnements consommés	381 779	354 915
Achats véhicules neufs	116 978 673	112 526 266
Achats véhicules neufs en transit	11 914 005	19 569 271
Frais accessoires d'achat	36 752 709	37 186 050
Achats accessoires VN	-	7 800
Achats lubrifiants	114 038	146 039
Achats carburants	42 283	28 218
Achats peintures	53 733	63 070
Achats pièces de rechange locaux	430 564	307 276
Achats pièces de rechange étrangers en transit	-	970 765
Achats pièces de rechange étrangers	4 951 315	5 857 016
Total	195 588 204	181 114 214

R - 4 Charges de personnel

Au 31 décembre 2020, les charges de personnel ont atteint 3.584.129 dinars et se détaillent comme suit :

Rubriques	31-déc.-20	31-déc.-19
Salaires et compléments de salaires	2 821 927	2 600 851
Charges sociales	746 426	633 938
Autres charges de personnel	32 037	25 916
Provision pour congés à payer	5 005	19 922
Provision pour départ à la retraite	(21 266)	(5 119)
Total	3 584 129	3 275 507

R - 5 Dotations aux amortissements & aux provisions

Au 31 décembre 2020, les dotations aux amortissements & aux provisions nettes ont atteint 1.852.507 dinars.

Rubriques	31-déc.-20	31-déc.-19
Dotations aux amortissements	1 434 379	1 333 393
Dotations aux provisions nettes (1)	418 128	522 926
Total	1 852 507	1 856 319

(1) : Ci-dessous le détail des provisions nettes :

Rubriques	31-déc.-20	31-déc.-19
Provision pour dépréciation du stock de pièces de rechange	66 219	39 107
Provisions pour risques et charges	399 013	488 551
Reprise sur provision pour risques et charges	(47 104)	-
Reprise sur provision pour dépréciation des créances clients	-	(4 732)
Total	418 128	522 926

R - 6 Autres charges d'exploitation

Au 31 décembre 2020, les autres charges d'exploitation ont atteint 4.230.054 dinars et se détaillent comme suit :

Rubriques	31-déc.-20	31-déc.-19
Loyers	36 400	38 436
Entretiens & réparations	144 225	126 229
Assurances	129 431	152 418
Services extérieurs	517 879	592 593
Honoraires & commissions	859 994	855 252
Publicité, publications, relations publiques	1 271 656	1 177 966
Transport, déplacement & Missions	202 340	259 006
Impôts & taxes	778 673	661 029
Frais postaux & Telecom	24 520	21 603
Services bancaires & assimilés	208 686	100 249
Jetons de présence	56 250	56 250
Total	4 230 054	4 041 029

R – 7 Charges financières nettes

Au 31 décembre 2020, les charges financières nettes ont atteint 1.571.821 dinars.

Rubriques	31-déc.-20	31-déc.-19
Intérêts bancaires	29 982	22 489
Intérêts sur main levée	5 196	1 316
Intérêts sur obligations cautionnées	510 288	209 409
Intérêts sur emprunts bancaire	753 096	709 629
Autres charges financières	(205)	(307)
Pertes de change	9 510	16 471
Gains de change	(14 852)	31 478
Intérêts des comptes courants	(195 916)	(197 186)
Intérêts sur effets escomptés	420 722	707 974
Total	1 517 821	1 501 272

R - 8 Produits des placements

Au 31 décembre 2020, les produits des placements ont atteint 2.260.762 dinars et se détaillent comme suit :

Rubriques	31-déc.-20	31-déc.-19
Intérêts sur placements	2 233 108	1 774 438
Revenus des autres créances	27 654	19 635
Total	2 260 762	1 794 073

R - 9 Autres gains ordinaires

Au 31 décembre 2020, les autres gains ordinaires présentent un solde nul.

Rubriques	31-déc.-20	31-déc.-19
Produit net sur cession d'immobilisation	-	6 176
Total	-	6 176

R - 10 Autres pertes ordinaires

Au 31 décembre 2020, les autres pertes ordinaires ont atteint une valeur de 231.242.

Rubriques	31-déc.-20	31-déc.-19
Perte suite affaires contentieuses	10 212	-
Autres pertes ordinaires	221 030	160 928
Total	231 242	160 928

R - 11 Impôts sur les bénéfices

Au 31 décembre 2020, l'impôt sur les bénéfices présente une valeur de 11.003.148.

Rubriques	31-déc.-20	31-déc.-19
Impôt sur les sociétés	10 249 808	7 091 462
Contribution sociale de solidarité	572 654	393 480
Retenues libératoires sur les revenus de capitaux mobiliers	180 686	-
Total	11 003 148	7 484 942

V- Note sur les événements postérieurs à la date de clôture :

- L'activité du groupe a connu une amélioration notable courant le premier trimestre 2021 comparativement à la même période en 2020 et ce malgré l'impact de la crise sanitaire du COVID -19 qui s'est encore poursuivie en 2021.
- Eventuelle augmentation du quota d'importation des véhicules alloué au groupe City Cars au titre de l'année 2021.

VI- Notes relatives aux postes de l'état de flux de trésorerie :

TR-1 Variations des stocks

Désignation	31/12/2020	31/12/2019	Variation
Stock véhicules neufs	10 765 206	26 512 298	15 747 092
Stock véhicules neufs en transit	11 916 922	19 569 271	7 652 350
Stock pièces de rechange en transit	-	971 737	971 737
Stock pièces de rechange	4 783 541	3 747 609	(1 035 932)
Stock lubrifiants	25 620	22 122	(3 498)
Stock peintures	44 070	52 122	8 051
Stock produits et fournitures de lavage	5 777	6 292	516
Stock des travaux en cours	38 862	171 655	132 794
Total	27 579 998	51 053 107	23 473 109

TR-2 Variations des Créances clients

Désignation	31/12/2020	31/12/2019	Variation
Clients, Administrations publiques	644 714	605 292	(39 422)
Clients, Sociétés	1 345 665	2 452 776	1 107 111
Clients, Loueurs	167 059	591 533	424 473
Clients, Particuliers	1 552 454	4 788 644	3 236 190
Clients, Atelier & Magasin	935 735	513 161	(422 574)
Clients, Revendeurs, Sous concessionnaires et agents KIA	732 829	386 639	(346 190)
Clients, Effets à recevoir	21 852 507	2 606 353	(19 246 154)
Clients, Personnels effets à recevoir	468 891	291 243	(177 649)
Clients, douteux et litigieux	40 603	40 603	-
Clients, chèques impayés	4 545	14 574	10 029
Clients, effets impayés	32 169	-	(32 169)
Total	27 777 171	12 290 817	(15 486 354)

TR-3-1 Variations des autres actifs courants

Désignation	31/12/2020	31/12/2019	Variation
Etat, TVA déductible	363	2 773	2 410
Charges constatées d'avance	60 264	478 379	418 114
Produits à recevoir	166 523	707 907	541 385
Caution douanière	8 966	-	(8 966)
Débiteurs divers	-	2 000 000	2 000 000
Autre actif courant	300	-	(300)
Fournisseurs créance pour emballage	300	300	-
Compte courant actionnaires " AST "	500 000	-	(500 000)
Total	736 716	3 189 359	2 452 643

TR-3.2 **Variations des autres actifs non courants**

Désignation	31/12/2020	31/12/2019	Variation
Actifs d'impôt différé	127 176	144 881	17 705
Charges à répartir	198 592	198 592	-
Total	325 768	343 473	17 705

TR-4.1 **Variations des dettes fournisseurs**

Désignation	31/12/2020	31/12/2019	Variation
Fournisseurs d'exploitation locaux	1 115 635	1 092 413	23 222
Fournisseurs d'exploitation locaux effets à payer	-	72 394	(72 394)
Fournisseurs étrangers	76 010 054	67 662 952	8 347 102
Fournisseurs locaux factures non parvenues	237 909	416 650	(178 741)
Total	77 363 598	69 244 410	8 119 189

TR-4.2 **Variations des autres passifs courants**

Désignation	31/12/2020	31/12/2019	Variation
Provision pour congé à payer	175 774	170 770	5 005
Provision pour prime exceptionnelle	318 729	279 947	38 782
Etat, impôts et taxes	663 306	336 114	327 191
Etat, IS à payer	3 854 836	2 740 229	1 114 607
Etat, contribution sociale de solidarité à payer	556 303	392 168	164 135
CNSS	264 022	238 743	25 278
Autres passifs courants	55 318	75 431	(20 113)
Obligations cautionnées	-	5 952 830	(5 952 830)
Produits constatés d'avance	160 399	120 774	39 625
Clients, Particuliers avances	1 020 519	1 428 179	(407 660)
Clients, Sociétés avances	35 450	15 520	19 930
Créditeurs divers	7 126	6 499	628
Actionnaires dividendes 2013 à payer	-	1 206	(1 206)
Actionnaires dividendes 2014 à payer	-	1 440	(1 440)
Actionnaires dividendes 2015 à payer	1 656	1 656	-
Actionnaires dividendes 2016 à payer	1 656	1 656	-
Actionnaires dividendes 2017 à payer	1 656	1 656	-
Actionnaires dividendes 2018 à payer	1 711	10 713	(9 002)
Actionnaires dividendes 2019 à payer	19 102	-	19 102
Total	7 137 563	11 775 533	(4 637 970)
Ajustement pour dividendes à payer	(19 102)	-	(19 102)
Total	7 118 461	11 775 533	(4 657 072)

TR-4.3 **Variations des autres passifs non courants**

Désignation	31/12/2020	31/12/2019	Variation
Provision pour départ à la retraite	6 384	27 650	(21 266)
Provisions pour risques et charges	1 036 500	684 591	351 909
	-	-	-
Total	1 042 884	712 241	330 643
Ajust provisions pour risques et charges	1 036 500	684 591	(351 909)
Total	6 384	27 650	(21 266)

TR-5 **Variation des intérêts courus**

Désignation	31/12/2020	31/12/2019	Variation
Intérêts courus sur emprunt BNA	1 560	2 208	(648)
Total	1 560	2 208	(648)

Trésorerie début de période

Désignation	31/12/2019
ATB TND	238 689
ZITOUNA BANK TND	136 586
UBCI TND	90 550
UBCI EUR	39 865
UBCI USD	28 102
BT TND	1 893 904
BT EUR	74 894
BIAT TND	287 151
BH TND	156 571
UIB TND	235 188
ATTIJARI TND	87 676
CHEQUES A L'ENCAISSEMENT	354 187
EFFETS A L'ENCAISSEMENT	566 178
CAISSE DEPENSES	126
COMPTE BANCAIRE DEBITEUR	(83 879)
Placement ATB	6 000 000
Placement UBCI	1 000 000
Placement BNA	17 000 000
Placement BT	3 600 000
Placement BIAT	8 500 000
Placement BH	6 200 000
Total	46 405 788

Trésorerie à la fin de la période

Désignation	31/12/2020
ATB TND	1 050 036
BNA TND	1 302 580
ZITOUNA BANK TND	404 069
UBCI TND	1 887 047
UBCI EUR	104 725
UBCI USD	51 093
BT TND	662 558
BT EUR	79 316
BIAT TND	9 765 906
BH TND	575 252
UIB TND	632 505
ATTIJARI TND	10 832
CHEQUES A L'ENCAISSEMENT	198 934
EFFETS A L'ENCAISSEMENT	920 937
CAISSE DEPENSES	1 200
Placement UIB	500 000
Placement ATB	8 500 000
Placement UBCI	1 000 000
Placement BNA	5 000 000
Placement BT	7 850 000
Placement BIAT	5 500 000
Placement BH	20 200 000
Total	66 196 990

ANNEXES

ANNEXE I

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS ET DES AMORTISSEMENTS CONSOLIDE

AU 31 DECEMBRE 2020

Désignation	IMMOBILISATIONS			AMORTISSEMENTS					VCN au 31/12/2020
	Valeur Brute	Acquisition de	Cession de	Valeur Brute	Amort. Cumulé	Dotation	Amort. Mat	Amort. Cumulé	
	au 31/12/2019	l'exercice	l'exercice	au 31/12/2020	au 31/12/2019	au 31/12/2020	cédé	au 31/12/2020	
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES									
Logiciels informatiques	601 481	62 513	-	663 994	570 780	16 337	-	587 117	76 877
<i>Total Immobilisations Incorporelles</i>	<i>601 481</i>	<i>62 513</i>	<i>-</i>	<i>663 994</i>	<i>570 780</i>	<i>16 337</i>	<i>-</i>	<i>587 117</i>	<i>76 877</i>
IMMOBILISATIONS CORPORELLES									
Terrain	9 541 632	-	-	9 541 632	-	-	-	-	9 541 632
Construction en dur	13 727 337	-	-	13 727 337	1 624 681	686 367	-	2 311 048	11 416 689
Construction légère	1 036 920	-	-	1 036 920	297 874	103 692	-	401 566	635 654
Matériel et Outillage 15%	731 743	17 922	-	749 665	399 605	98 365	-	497 970	251 695
Matériel et Outillage 10%	124 413	-	-	124 413	45 618	12 441	-	58 059	66 954
Agencement, Aménagements, Install, Générales Tunis	243 464	11 060	-	254 524	200 774	13 697	-	214 471	40 253
Agencement, Aménagement, Install, Générales le kram	446 088	112 775	-	558 863	117 343	53 265	-	170 608	388 655
Agencement, Aménagement, Install, Générales Z.I Mhamdia	329 168	-	-	329 168	22 388	33 328	-	55 716	273 652
Matériel de Transport de personnes	830 482	181 460	-	1 011 942	272 863	188 992	-	461 855	550 687
Matériel de Transport de biens	43 168	-	-	43 168	25 182	8 633	-	33 815	9 653
Mobiliers et Matériels de Bureau	404 387	39 532	-	443 919	308 598	71 920	-	380 518	63 401
Matériel Informatique	584 842	36 701	-	621 543	440 153	73 600	-	513 753	107 690
Construction sur sol d'autrui Ali Darghouth	1 474 814	-	-	1 474 814	733 636	73 741	-	807 377	667 637
<i>Total Immobilisations Corporelles</i>	<i>29 518 458</i>	<i>399 450</i>	<i>-</i>	<i>29 917 908</i>	<i>4 488 713</i>	<i>1 418 042</i>	<i>-</i>	<i>5 906 755</i>	<i>24 011 152</i>
TOTAL DES IMMOBILISATIONS	30 119 939	461 963	-	30 581 902	5 059 493	1 434 379	-	6 493 872	24 088 29

ANNEXE II

SCHEMA DES SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION CONSOLIDE

PRODUITS		CHARGES		SOLDES	31/12/2020	31/12/2019
Ventes de marchandises et autres produits d'exploitation	236 744 765	Coût d'achat des marchandises vendues	195 588 204	<i>.Marge commerciale</i>	41 156 562	31 669 237
Marge Commerciale	41 156 562	Autres charges externes	3 451 381			
<i>Total</i>	41 156 562	<i>Total</i>	3 451 381	<i>.Valeur Ajoutée brute (1) et (2)</i>	37 705 181	28 289 236
Valeur Ajoutée Brute	37 705 181	Impôts et taxes Charges de personnel	778 673 3 584 129			
		<i>Total</i>	4 362 802	<i>.Excédent brut d'exploitation</i>	33 342 379	24 352 700
Excédent brut d'exploitation	33 342 379	Autres charges ordinaires	231 242			
Autres produits ordinaires	-	Charges financières nettes	1 517 822			
Produits des placements	2 260 762	Dotations aux Amortissements et aux provisions ordinaires	1 852 507			
Transfert et reprise de charges		Impôt sur le résultat ordinaire	11 003 148			
<i>Total</i>	35 603 141	<i>Total</i>	14 604 719	<i>.Résultat des activités ordinaire</i>	20 998 422	15 149 489
Résultat des activités ordinaires	20 998 422	Résultat des activités ordinaires	20 998 422			
Gains extraordinaires		Pertes extraordinaires	-			
Effet positif des modifications comptables		Effet des modifications comptables		Parts des minoritaires	946	940
<i>Total</i>	20 998 422	<i>Total</i>	20 998 422	<i>.Résultat net après modifications comptables consolidé</i>	20 997 476	15 148 549

ANNEXE III

ETAT DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDE AU 31 DECEMBRE 2020

	Capital social	Réserves consolidées	Autres capitaux propres	Résultat consolidé	Intérêts des minoritaires	Total
Capitaux propres au 31/12/2019	18 000 000	14 725 574	(95)	15 148 549	726	47 874 754
* Réserves consolidées	-	15 148 549		(15 148 549)	-	-
* Dividendes	-	(10 800 000)		-	(600)	(10 800 600)
* Ajustement		(2 641)			2 641	-
* Quote part subvention d'équipements			(75 000)			(75 000)
Résultat consolidé au 31/12/2020	-	-		20 997 476	946	20 998 422
Capitaux propres au 31/12/2020	18 000 000	19 071 482	(75 095)	20 997 476	3 713	57 997 577

ANNEXE IV

ETAT DES ENGAGEMENTS HORS BILAN CONSOLIDES AU 31 DECEMBRE 2020
(Montants exprimée en Dinar Tunisien)

Type d'engagements	Valeur Totale	Tiers	Dirigeants	Entreprises liés	Associés	Provisions
1- Engagements donnés						
a) garanties personnelles						
. Cautionnement						
Cautions provisoires	41 982	41 982				
Cautions définitives	107 249	107 249				
Cautions douanières	194 400	194 400				
. Autres						
. Autres garanties						
b) Garantie réelle						
. Hypothèques						
. Nantissement						
c) Effets escomptés et non échus	-	-				
d) Créances à l'exploitation mobilisées						
e) Abandon de créances						
f) Lettre de crédit (Fournisseur étranger)	45 499 815	45 499 815				
g) ...						
Total	45 843 446	45 843 446	-	-	-	-
2- Engagements reçus						
a) garanties personnelles						
. Cautionnement	576 979	576 979				
. Autres						
. Autres garanties						
b) Garantie réelle						
. Hypothèques						
. Nantissement						
c) Effets escomptés et non échus						
d) Créances à l'exploitation mobilisés						
e) Abandon de créances						
f) ...						
Total	576 979	576 979	-	-	-	-
2- Engagements réciproques						
. Emprunt obtenu non encore encaissé						
. Crédit consenti non encore versé						
. Opérations de portage						
. Crédit documentaire						
. Commande d'immobilisations						
. Commande de longue durée						
. Contrats avec le personnel prévoyant des engagements supérieurs à ceux prévus par la conventions collective						
. E...						
Total	-	-	-	-	-	-

Commentaires :

Tout la gamme de véhicules KIA est garantie 5 ans ou 100 000 km. Cette garantie est supportée et remboursée par le constructeur KIA coree

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2020

Messieurs les Actionnaires de CITY CARS S.A.,

Rapport sur l'audit des états financiers consolidés

Opinion

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale Ordinaire du 30 mai 2019, nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de CITY CARS S.A. et de ses filiales (le « Groupe »), qui comprennent le bilan consolidé au 31 décembre 2020, l'état consolidé de résultat et l'état consolidé des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables. Ces états financiers consolidés font ressortir des capitaux propres positifs (hors intérêts minoritaires) de 57.993.863 DT, y compris le résultat de l'exercice consolidé s'élevant à 20.997.476 DT.

À notre avis, les états financiers consolidés ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière consolidée du Groupe au 31 décembre 2020, ainsi que sa performance financière consolidée et ses flux de trésorerie consolidés pour l'exercice clos à cette date, conformément au Système Comptable des Entreprises.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes internationales d'audit (ISAs) applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces Normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la Société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers consolidés de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers consolidés pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Nous avons déterminé que les questions décrites ci-après constituent les questions clés de l'audit qui doivent être communiquées dans notre rapport.

1) Prise en compte des revenus

a) Risques identifiés

Les revenus de l'exercice clos le 31 décembre 2020 s'élèvent à 236.557.895 DT et représentent le poste le plus important de l'état consolidé de résultat (se référer à la Note IV des états financiers consolidés). Ils sont constitués essentiellement de ventes de véhicules neufs et comptabilisés au prix de vente hors TVA, net des réductions commerciales consenties par le Groupe.

Nous avons considéré que le risque d'erreur ou d'omission en matière de prise en compte et d'évaluation des revenus et des charges s'y rapportant (engagées et restant à engager) est un point clé de l'audit en raison de l'importance significative de ces éléments dans les états financiers consolidés du Groupe.

b) Procédures d'audit mises en œuvre face aux risques identifiés

Dans le cadre de notre audit des comptes consolidés, nos travaux ont porté particulièrement sur les éléments suivants :

- L'appréciation du dispositif de contrôle interne mis en place par le Groupe pour la gestion des ventes, la prise en compte et l'évaluation des revenus ;
- L'évaluation de l'environnement informatique compte tenu de la génération et de la prise en compte automatique des revenus en comptabilité ;
- La vérification du respect des prescriptions de la norme comptable NCT 03 relative aux Revenus, applicables en matière de prise en compte et d'évaluation des revenus découlant des ventes de marchandises et des prestations de services, ainsi que des conventions comptables de réalisation du revenu et de rattachement des charges aux produits ;
- La réalisation de procédés analytiques sur l'évolution des revenus afin de corroborer les données comptables notamment avec les informations de gestion, les données historiques, l'évolution tarifaire, les tendances du secteur et les réglementations y afférentes ;
- La réalisation de tests de détail par l'examen d'un échantillon de transactions de vente ;
- La vérification de la prise en compte et de l'évaluation des coûts à encourir par le Groupe après la vente des véhicules neufs (notamment au titre des garanties et des entretiens gratuits accordés aux clients) ;
- La vérification du caractère approprié des informations fournies sur le chiffre d'affaires dans les notes aux états financiers consolidés.

2) Évaluation des stocks

a) Risques identifiés

Les stocks du Groupe se composent essentiellement de véhicules neufs, de pièces de rechange, de fournitures consommables (lubrifiants, produits de peinture, etc.) et de travaux en cours. Leur valeur nette s'élève à 27.216.826 au 31 décembre 2020 DT et ils représentent le poste le plus important du bilan consolidé (environ 18% du total des actifs).

Comme il est plus amplement indiqué dans la Note II des états financiers consolidés, les stocks sont comptabilisés à leur coût d'acquisition qui comprend le prix d'achat majoré des droits de douane à l'importation et taxes non récupérables ainsi que des frais de transport, manutention, assurance, transit et autres coûts directement attribuables à leur acquisition, et diminué des rabais commerciaux, remises et autres éléments similaires, ou à leur valeur nette de réalisation si celle-ci est inférieure. Les principales méthodes de valorisation appliquées par le Groupe à ses stocks de marchandises sont le coût individuel (ou spécifique) pour les véhicules neufs et le coût unitaire moyen pondéré pour les pièces de rechange.

Il existe donc un risque de surévaluation du stock du fait que la valeur nette de réalisation soit inférieure au coût d'entrée pour certains articles, que nous avons considéré comme un point clé de l'audit au même titre que le risque d'une fausse évaluation du stock suite à des erreurs ou des omissions commises lors de la détermination du coût d'entrée.

b) Procédures d'audit mises en œuvre face aux risques identifiés

Nos travaux d'audit ont consisté à vérifier que les méthodes d'évaluation des coûts d'entrée des articles en stock, en particulier les véhicules neufs, sont conformes aux prescriptions de la norme comptable NCT 04 relative aux Stocks, et appliquées correctement, et à apprécier les données et les hypothèses retenues par la Direction pour déterminer les valeurs nettes de réalisation et identifier les articles qui doivent être dépréciés.

Nous avons :

- Pris connaissance des contrôles internes et systèmes d'information mis en place par le Groupe pour la gestion physique et comptable de ses stocks ;
- Assisté à l'inventaire physique des différentes catégories de stocks (véhicules neufs, pièces de rechange, fournitures consommables et travaux en cours) ;
- Vérifié que les stocks de fin de période incluent les marchandises en transit et les articles conservés chez des tiers mais qui sont la propriété du Groupe, et ne comportent pas les articles vendus pour lesquels il y'a transfert du contrôle aux clients ;
- Vérifié, pour un échantillon d'articles, que les coûts d'acquisition ont été déterminés correctement et que les prix d'achat des articles importés ont été convertis en dinars tunisiens en appliquant le cours de change à la date de la transaction ou le cours de change prévu dans le contrat d'achat des devises à terme (en cas de couverture de la transaction) ;
- Vérifié que les coûts d'acquisition des stocks sont couverts par des valeurs nettes de réalisation correctement estimées et, dans le cas contraire, les provisions pour dépréciation nécessaires sont comptabilisées ;
- Vérifié le caractère approprié des informations fournies sur les stocks dans les notes aux états financiers consolidés.

Rapport de gestion relatif au Groupe

La responsabilité du rapport de gestion relatif au Groupe incombe au Conseil d'Administration. Notre opinion sur les états financiers consolidés ne s'étend pas au rapport de gestion relatif au Groupe et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

En application des dispositions des articles 266 et 471 du Code des Sociétés Commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations d'ordre comptable données dans le rapport de gestion relatif au Groupe, et ce, par référence aux états financiers consolidés. Nos travaux consistent à lire le rapport de gestion relatif au Groupe et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers consolidés ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport de gestion relatif au Groupe semble autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport de gestion relatif au Groupe, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la Direction et des responsables de la gouvernance pour les états financiers consolidés

Le Conseil d'Administration est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément au Système Comptable des Entreprises, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la Direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du Groupe à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la Direction a l'intention de liquider le Groupe ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du Groupe.

Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux Normes internationales d'audit (ISAs) applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister.

Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux Normes internationales d'audit (ISAs) applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la Direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du Groupe à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le Groupe à cesser son exploitation ;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et tous les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu.

Parmi les questions communiquées aux responsables de la gouvernance, nous déterminons quelles ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers consolidés de la période considérée : ce sont les questions clés de l'audit. Nous décrivons ces questions dans notre rapport, sauf si des textes légaux ou réglementaires en empêchent la publication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer une question dans notre rapport parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de cette question dépassent les avantages pour l'intérêt public.

Rapport relatif aux obligations légales et réglementaires

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

Efficacité du système de contrôle interne

En application des dispositions de l'article 03 de la loi n°94-117 du 14 novembre 1994, portant réorganisation du marché financier, nous avons procédé à une évaluation générale portant sur l'efficacité des systèmes de contrôle interne de CITY CARS S.A. et de ses filiales. À ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficacité incombe à la Direction et au Conseil d'Administration.

Sur la base de notre examen, nous n'avons pas identifié de déficiences majeures dans les systèmes de contrôle interne de CITY CARS S.A. et de ses filiales, susceptibles d'impacter notre opinion sur les états financiers consolidés.

Tunis, le 07 Mai 2021

LES COMMISSAIRES AUX COMPTES

**P/ GÉNÉRALE D'EXPERTISE ET DE
MANAGEMENT - GEM
Abderrazak GABSI, Associé**

**P/ AMC ERNST & YOUNG
Fehmi LAOURINE, Associé**

SICAV RENDEMENT

SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 31 MARS 2021

AVIS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS ARRETES AU 31 MARS 2021

Introduction

Nous avons effectué l'examen limité des états financiers ci-joints de la Société SICAV RENDEMENT, comprenant le bilan au 31 Mars 2021, l'état de résultat et l'état de variation de l'actif net pour la période de trois mois se terminant à cette date, ainsi que des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers trimestriels, conformément au système comptable des entreprises. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces états financiers trimestriels.

Etendue de l'examen

Nous avons effectué cet examen selon la norme internationale d'examen limité ISRE 2410, "Examen de l'information financière intermédiaire accompli par l'auditeur indépendant de l'entité". Un examen limité de l'information financière intermédiaire consiste à prendre des renseignements, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables ainsi qu'à appliquer des procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité aux données financières.

L'étendue d'un examen limité est considérablement moindre que celle d'un audit effectué conformément aux normes internationales d'audit et par conséquent, il ne nous permet pas d'obtenir une assurance que nous nous rendons compte d'éléments significatifs qui pourraient être relevés par un audit. En conséquence, nous n'exprimons pas une opinion d'audit.

Opinion

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers trimestriels de la société SICAV RENDEMENT arrêtés au 31 Mars 2021, ne présentent pas sincèrement dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société, ainsi que le résultat de ses opérations et les mouvements de son actif net pour la période close à cette date, conformément au système comptable des entreprises en Tunisie.

Paragraphe d'observation

Nous attirons votre attention sur le point suivant :

- La note 2.2 des états financiers décrit la nouvelle méthode adoptée par la société SICAV RENDEMENT pour la valorisation du portefeuille des obligations et valeurs assimilées suite aux recommandations énoncées dans le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances et en présence des différentes parties prenantes. Ce traitement comptable appliqué d'une manière prospective et prévoyant une hétérogénéité dans les méthodes de valorisation du portefeuille des obligations et des valeurs assimilées, devrait être, à notre avis, confirmé par les instances habilitées en matière de normalisation comptable.

Notre opinion ne comporte pas de réserves à l'égard de ce point.

Autres obligations légales et réglementaires

Comme il ressort des états financiers, l'actif net de SICAV RENDEMENT est employé, à la date du 31 Mars 2021, en des certificats de dépôts émis par un même émetteur à hauteur de 17,11%. Ce taux d'emploi est en dépassement du maximum de 10% fixé par l'article 29 de la loi n°2001-83 du 24 Juillet 2001 portant promulgation du code des OPC.

Tunis, le 26 avril 2021

Le Commissaire aux Comptes :
LA GENERALE D'AUDIT ET CONSEIL – G.A.C
Selma LANGAR

BILAN ARRETE AU 31 MARS 2021
(Montants exprimés en dinars tunisiens)

ACTIF	Note	31/03/2021	31/03/2020	31/12/2020
Portefeuille-titres	3	288 505 413	275 811 043	295 995 099
Obligations et valeurs assimilées		288 505 413	275 811 043	295 995 099
Placements monétaires et disponibilités	4	174 696 282	199 419 527	230 147 750
Placements monétaires		174 695 329	199 419 103	230 147 473
Disponibilités		953	424	277
Créances d'exploitation		-	-	-
TOTAL ACTIF		463 201 695	475 230 570	526 142 849

PASSIF

Autres créiteurs divers	5	164 107	167 672	232 974
TOTAL PASSIF		164 107	167 672	232 974

ACTIF NET

Capital	10	457 709 255	446 013 997	501 169 895
Sommes distribuables		5 328 333	29 048 901	24 739 980
Sommes distribuables des exercices antérieurs		1 494	23 028 593	1 324
Sommes distribuables de la période		5 326 839	6 020 308	24 738 656
ACTIF NET		463 037 588	475 062 898	525 909 875
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		463 201 695	475 230 570	526 142 849

ETAT DE RESULTAT

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

	<i>Note</i>	Période du 01/01 au 31/03/2021	Période du 01/01 au 31/03/2020	Période du 01/01 au 31/12/2020
Revenus du portefeuille-titres	6	3 713 432	3 038 786	13 860 990
Revenus des obligations et valeurs assimilées		3 713 432	3 038 786	13 860 990
Revenus des placements monétaires	7	2 850 397	3 791 607	14 002 212
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		6 563 829	6 830 393	27 863 202
Charges de gestion des placements	8	(865 244)	(804 842)	(3 534 954)
REVENU NET DES PLACEMENTS		5 698 585	6 025 551	24 328 248
Autres produits		1	26	288
Autres charges d'exploitation	9	(152 004)	(139 837)	(618 818)
RESULTAT D'EXPLOITATION		5 546 582	5 885 740	23 709 718
Régularisation du résultat d'exploitation		(219 743)	134 568	1 028 938
SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE		5 326 839	6 020 308	24 738 656
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		219 743	(134 568)	(1 028 938)
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres		463 001	312 716	1 648 789
RESULTAT NET DE LA PERIODE		6 009 583	6 198 456	25 358 507

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

	Période du 01/01 au 31/03/2021	Période du 01/01 au 31/03/2020	Période du 01/01 au 31/12/2020
VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT DES OPERATIONS D'EXPLOITATION	6 009 583	6 198 456	25 358 507
Résultat d'exploitation	5 546 582	5 885 740	23 709 718
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	463 001	312 716	1 648 789
DISTRIBUTION DE DIVIDENDES	(21 659 002)	-	(23 140 553)
TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL	(47 222 868)	19 926 582	74 754 061
Souscriptions	220 315 036	169 890 889	1 124 842 166
- Capital	207 972 514	160 157 949	1 073 369 885
- Régularisation des sommes non distribuables	118 504	78 882	2 170 126
- Régularisation des sommes distribuables	12 224 018	9 654 058	49 302 155
Rachats	(267 537 904)	(149 964 307)	(1 050 088 105)
- Capital	(251 877 999)	(141 345 553)	(1 000 795 828)
- Régularisation des sommes non distribuables	(136 661)	(71 048)	(2 104 129)
- Régularisation des sommes distribuables	(15 523 244)	(8 547 706)	(47 188 148)
VARIATION DE L'ACTIF NET	(62 872 287)	26 125 038	76 972 015
ACTIF NET			
En début de période	525 909 875	448 937 860	448 937 860
En fin de période	463 037 588	475 062 898	525 909 875
NOMBRE D'ACTIONS			
En début de période	5 006 777	4 279 254	4 279 254
En fin de période	4 568 152	4 467 840	5 006 777
VALEUR LIQUIDATIVE	101,362	106,329	105,040
TAUX DE RENDEMENT ANNUALISE	4,88%	5,44%	5,04%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

(Les chiffres sont exprimés en dinars)

NOTE 1 : CREATION ET ACTIVITE :

La SICAV RENDEMENT est une Société Anonyme créée le 8 Juillet 1992. Il s'agit d'un OPCVM obligataire de type distribution régi par les dispositions de la loi n° 2001-83 du 24 Juillet 2001 (JORT n°59 du 24 Juillet 2001). La société a pour objet unique la gestion de portefeuille de valeurs mobilières constitué par utilisation de ses fonds propres. La société s'intéresse particulièrement aux emprunts d'Etat et de collectivités, aux obligations et d'une manière générale aux placements à revenu fixe.

NOTE 2 : PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES :

1. REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS :

Les états financiers trimestriels arrêtés au 31 Mars 2021 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

2. PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES :

Les états inclus dans la situation trimestrielle sont élaborés sur la base de l'évaluation des différents éléments du portefeuille titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

2.1 Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les intérêts sur les placements en obligations, en BTA, et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

2.2 Evaluation des placements en obligations et valeurs assimilées

Conformément aux normes comptables applicables aux OPCVM, les obligations et valeurs assimilées sont évaluées, postérieurement à leur comptabilisation initiale :

- A la valeur de marché lorsqu'elles font l'objet de transactions ou de cotation à une date récente ;
- Au coût amorti lorsqu'elles n'ont pas fait l'objet, depuis leur acquisition, de transactions ou de cotation à un prix différent ;
- A la valeur actuelle lorsqu'il est estimé que ni la valeur de marché ni le coût amorti ne constitue une base raisonnable de la valeur de réalisation du titre et que les conditions de marché indiquent que l'évaluation à la valeur actuelle en application de la méthode actuarielle est appropriée.

Considérant les circonstances et les conditions actuelles du marché obligataire, et l'absence d'une courbe de taux pour les émissions obligataires, ni la valeur de marché ni la valeur actuelle ne constituent, au 31/03/2021, une base raisonnable pour l'estimation de la valeur de réalisation du portefeuille des obligations de la société SICAV RENDEMENT figurant au bilan arrêté à la même date.

En conséquence, les placements en obligations ont été évalués au 31 Mars 2021 au coût amorti compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres.

Dans un contexte de passage progressif à la méthode actuarielle, et compte tenu des recommandations énoncées dans le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances en présence des différentes parties prenantes, les Bons du trésor assimilables (BTA) sont valorisés comme suit :

- Au coût amorti pour les souches de BTA ouvertes à l'émission avant le 31/12/2017 à l'exception de la ligne de BTA « Juillet 2032 » (compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres)
- A la valeur actuelle (sur la base de la courbe des taux des émissions souveraines) pour la ligne de BTA « Juillet 2032 » ainsi que les souches de BTA ouvertes à l'émission à compter du 1er janvier 2018.

La société SICAV RENDEMENT ne dispose pas d'un portefeuille de souches de BTA ouvertes à l'émission à compter du 1er janvier 2018 et ne dispose pas de la ligne de BTA « JUILLET 2032 ».

2.3 Evaluation des placements monétaires

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

2.4 Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'acquisition du titre cédé constitue selon le cas, une plus ou moins-value réalisée portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'acquisition des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

2.5 Opérations de pensions livrées

Titres mis en Pension :

Les titres donnés en pension sont maintenus à l'actif du bilan sous une rubrique distincte parmi le portefeuille titres, « Titres mis en pension ». La dette correspondant à la somme reçue du cessionnaire et devant être restituée à l'issue de la pension est également individualisée et présentée sous une rubrique spécifique au passif du bilan, « Dettes sur opérations de pensions livrées ».

Les mêmes règles d'évaluation des placements et de prise en compte des revenus y afférents développés dans les paragraphes précédents, sont applicables aux titres donnés en pension.

Sont considérés des intérêts, les revenus résultant de la différence entre le prix de rétrocession et le prix de cession au titre des opérations de pensions livrées.

Ainsi, la SICAV procède à la constatation de la charge financière représentant les intérêts courus qui devraient être versés au cessionnaire sous une rubrique spécifique de l'état de résultat « Intérêts des mises en pensions ».

Titres reçus en Pension

Les titres reçus en pension ne sont pas inscrits à l'actif au niveau du portefeuille titres. La créance correspondant à la somme due au cédant est individualisée et présentée parmi les placements monétaires sous la rubrique « Créances sur opérations de pensions livrées ».

Les rémunérations y afférentes sont inscrites à l'état de résultat parmi les revenus des placements monétaires sous une rubrique distincte « Revenus des prises en pension ».

Note 3 : Portefeuille titres :

Le solde de ce poste s'élève au 31 mars 2021 à 288 505 413 DT. Il se détaille comme suit :

Désignation du titre	Nombre de titres	Coût d'acquisition	Valeur au 31.03.2021	% Actif Net
OBLIGATIONS DE SOCIETES ET VALEURS ASSIMILEES				
Obligations de sociétés		28 860 800	29 966 512	6,47%
Obligations CIL	85 000	3 150 000	3 213 615	0,69%
-CIL 2016/1 7,5%	20 000	400 000	420 980	0,09%
-CIL 2016/2 7,5%	30 000	600 000	604 350	0,13%
-CIL 2017/2 7,95%	20 000	800 000	802 240	0,17%
-CIL 2020/1 10,5%	15 000	1 350 000	1 386 045	0,30%
Obligations BTK	10 000	266 300	267 720	0,06%
- BTK 2009 TMM+0,8% 15 ans C	10 000	266 300	267 720	0,06%
Obligations BTE	50 000	1 000 000	1 010 550	0,22%
- BTE 2016 7,4%	50 000	1 000 000	1 010 550	0,22%
Obligations ATL	20 000	400 000	418 280	0,09%
- ATL 2016/1 7,5%	20 000	400 000	418 280	0,09%
Obligations BH	35 000	914 000	938 945	0,20%
- BH 2009 TMM+0,8%	20 000	614 000	622 940	0,13%
- BH SUB 2016 7,4%	15 000	300 000	316 005	0,07%
Obligations STB	178 000	10 741 000	11 322 826	2,45%
- STB 2008/1 TMM+2%	33 000	1 716 000	1 819 356	0,39%
- STB 2008/2 6,5%	65 000	1 625 000	1 634 490	0,35%
- STB 2019/1 10,50%	30 000	2 400 000	2 467 380	0,53%
- STB SUB 2020/1 10,50%	50 000	5 000 000	5 401 600	1,17%
Obligations TL	60 000	2 600 000	2 699 440	0,58%
- TUNISIE LEASING 2016-1 7,5%	20 000	400 000	423 680	0,09%
- TUNISIE LEASING 2017-1 TMM+2,35%	30 000	1 200 000	1 269 810	0,27%
- TUNISIE LEASING 2021-1 9,7%	10 000	1 000 000	1 005 950	0,22%
Obligations UIB	75 000	1 250 000	1 272 625	0,27%
- UIB 2011-1 TMM+1%	25 000	250 000	259 025	0,06%
- UIB SUB 2016 7,4%	50 000	1 000 000	1 013 600	0,22%
Obligations ATTIJARI LEASING	60 000	1 200 000	1 227 480	0,27%
- ATTIJARI LEASING 2016- 1 7,5%	30 000	600 000	624 660	0,13%
- ATTIJARI LEASING 2016-2 7,65%	30 000	600 000	602 820	0,13%
Obligations AMEN BANK	70 000	3 000 000	3 040 060	0,66%
- AMEN BANK 2016-1	50 000	1 000 000	1 021 100	0,22%
- AMEN BANK SUB 2020-3 9,2%	20 000	2 000 000	2 018 960	0,44%
Obligations BNA	100 000	3 331 500	3 488 150	0,75%
- BNA SUB 2009 5,4%	50 000	1 331 500	1 387 900	0,30%
- BNA SUB 2017 7,4%	50 000	2 000 000	2 100 250	0,45%
Emp ATB 2007/1	21 000	1 008 000	1 066 821	0,23%
Titres émis par le Trésor et négociables sur le marché financier		248 424 632	258 538 901	55,84%
* BTA	254 240	242 424 632	252 308 501	54,49%
BTA 6,3% MARS 2026	36 401	33 507 652	34 882 501	7,53%
BTA 6,6% MARS 2027	94 739	90 070 104	91 172 085	19,69%

BTA 6% AVRIL 2023	30 000	29 075 000	31 125 150	6,72%
BTA 6% AVRIL 2024	15 000	14 385 000	15 469 855	3,34%
BTA 6% FEVRIER 2022	4 000	3 881 000	4 006 954	0,87%
BTA 6% JUIN 2021	20 000	19 355 000	20 725 656	4,48%
BTA 6% JUIN 2023	54 100	52 150 876	54 926 300	11,86%
* EMPRUNT NATIONAL	300 000	6 000 000	6 230 400	1,35%
Emp NATIONAL CAT B	300 000	6 000 000	6 230 400	1,35%
TOTAL		277 285 432	288 505 413	62,31%

Note 4 : Placements monétaires et disponibilités :

Le solde de ce poste s'élève au 31 mars 2021 à 174 696 282 DT se détaillant comme suit :

Désignation du titre	Tenu chez la	Date d'acquisition	Nombre	Coût d'acquisition	Valeur au 31.03.2021	% actif net
CERTIFICATS DE DEPOTS				76 845 196	79 239 006	17,11%
Certificat de dépôt à moins d'un an				76 845 196	79 239 006	17,11%
(270 jours au taux de 7,8%)	B.T	09/07/2020	4 000	3 856 306	3 997 987	0,86%
(200 jours au taux de 7,79%)	B.T	17/09/2020	3 000	2 919 109	2 998 448	0,65%
(280 jours au taux de 7,8%)	B.T	10/07/2020	4 000	3 851 289	3 992 466	0,86%
(240 jours au taux de 7,82%)	B.T	24/08/2020	1 000	967 792	997 438	0,22%
(290 jours au taux de 7,8%)	B.T	10/07/2020	4 000	3 846 291	3 987 469	0,86%
(280 jours au taux de 7,8%)	B.T	27/07/2020	3 000	2 888 466	2 987 903	0,65%
(270 jours au taux de 7,82%)	B.T	07/08/2020	4 000	3 855 958	3 983 257	0,86%
(280 jours au taux de 7,82%)	B.T	07/08/2020	4 000	3 850 929	3 978 228	0,86%
(290 jours au taux de 7,82%)	B.T	09/08/2020	2 000	1 922 960	1 986 099	0,43%
(290 jours au taux de 7,82%)	B.T	10/08/2020	1 000	961 480	992 922	0,21%
(290 jours au taux de 7,82%)	B.T	17/08/2020	4 500	4 326 661	4 464 113	0,96%
(300 jours au taux de 7,82%)	B.T	11/08/2020	1 500	1 440 350	1 487 320	0,32%
(300 jours au taux de 7,82%)	B.T	12/08/2020	1 500	1 440 350	1 487 128	0,32%
(300 jours au taux de 7,82%)	B.T	17/08/2020	4 000	3 840 933	3 963 112	0,86%
(310 jours au taux de 7,82%)	B.T	17/08/2020	4 000	3 835 965	3 958 145	0,85%
(320 jours au taux de 7,82%)	B.T	19/08/2020	3 500	3 352 140	3 458 150	0,75%
(320 jours au taux de 7,82%)	B.T	25/08/2020	3 500	3 352 140	3 455 451	0,75%
(320 jours au taux de 7,82%)	B.T	27/08/2020	2 000	1 915 509	1 974 029	0,43%
(320 jours au taux de 7,79%)	B.T	06/09/2020	5 000	4 789 529	4 928 864	1,06%
(320 jours au taux de 7,79%)	B.T	08/09/2020	3 500	3 352 671	3 449 302	0,74%
(320 jours au taux de 7,79%)	B.T	16/09/2020	3 000	2 873 718	2 953 445	0,64%
(330 jours au taux de 7,79%)	B.T	10/09/2020	2 500	2 391 695	2 460 073	0,53%
(330 jours au taux de 7,79%)	B.T	11/09/2020	2 500	2 391 695	2 459 750	0,53%
(330 jours au taux de 7,79%)	B.T	15/09/2020	1 000	956 678	983 383	0,21%
(300 jours au taux de 7,76%)	B.T	24/10/2020	3 000	2 881 559	2 946 177	0,64%
(340 jours au taux de 7,79%)	B.T	16/09/2020	3 500	3 344 094	3 437 109	0,74%
(310 jours au taux de 7,76%)	B.T	24/10/2020	1 500	1 438 929	1 471 238	0,32%
CREANCES SUR OPERATIONS DE PENSIONS LIVREES				40 999 248	41 576 793	8,98%
Prise en pension BTA Mai 2022, 6,9%						
ATTIJARI BANK du 05/01/2021 au 05/04/2021, taux de 7,12%				5 001 190	5 085 266	1,10%

Prise en pension BTA Mai 2022, 6,9% ATTIJARI BANK du 08/01/2021 au 08/04/2021, taux de 7,12%				10 000 488	10 162 673	2,19%
Prise en pension BTA Octobre 2026, 6,3% BIAT du 15/01/2021 au 15/04/2021, taux de 7,12%				10 001 000	10 149 349	2,19%
Prise en pension BTA Mai 2027, 7,2% AMEN BANK du 15/02/2021 au 16/04/2021, taux de 7,15%				2 999 016	3 025 225	0,65%
Prise en pension BTA Mai 2027, 7,2% AMEN BANK du 15/02/2021 au 16/04/2021, taux de 7,15%				1 999 344	2 016 816	0,44%
Prise en pension BTA Novembre 2030, 8% BTE du 04/12/2020 au 20/04/2021, taux de 7,13%				5 000 475	5 116 348	1,10%
Prise en pension BTA Janvier 2024, 6% AMEN BANK du 22/02/2021 au 23/04/2021, taux de 7,15%				999 693	1 007 039	0,22%
Prise en pension BTA Janvier 2024, 6% AMEN BANK du 22/02/2021 au 23/04/2021, taux de 7,15%				1 499 035	1 510 051	0,33%
Prise en pension BTA Février 2022, 6% AMEN BANK du 17/03/2021 au 17/05/2021, taux de 7,23%				1 499 333	1 503 549	0,32%
Prise en pension BTA Janvier 2024, 6% AMEN BANK du 29/03/2021 au 29/06/2021, taux de 7,23%				1 999 674	2 000 477	0,43%
COMPTES A TERME A MOINS D'UN AN				39 801 000	40 611 967	8,77%
(224 jours au taux de TMM +1%)	B.T	25/08/2020	735	735 000	761 002	0,16%
(223 jours au taux de TMM +1%)	B.T	28/08/2020	1 117	1 117 000	1 155 942	0,25%
(217 jours au taux de TMM +1%)	B.T	08/09/2020	1 190	1 190 000	1 229 249	0,27%
(211 jours au taux de TMM +1%)	B.T	16/09/2020	954	954 000	984 162	0,21%
(215 jours au taux de TMM +1%)	B.T	17/09/2020	1 763	1 763 000	1 818 438	0,39%
(218 jours au taux de TMM +1%)	B.T	17/09/2020	6 351	6 351 000	6 550 710	1,41%
(221 jours au taux de TMM +1%)	B.T	18/09/2020	29	29 000	29 907	0,01%
(222 jours au taux de TMM +1%)	B.T	18/09/2020	644	644 000	664 141	0,14%
(222 jours au taux de TMM +1%)	B.T	19/09/2020	802	802 000	826 945	0,18%
(224 jours au taux de TMM +1%)	B.T	22/09/2020	1 286	1 286 000	1 325 341	0,29%
(222 jours au taux de TMM +1%)	B.T	26/09/2020	569	569 000	586 018	0,13%
(200 jours au taux de TMM +1%)	B.T	24/10/2020	3 486	3 486 000	3 573 649	0,77%
(199 jours au taux de TMM +1%)	B.T	27/10/2020	2 118	2 118 000	2 170 173	0,47%
(192 jours au taux de TMM +1%)	B.T	07/11/2020	3 773	3 773 000	3 859 110	0,83%
(119 jours au taux de TMM +1%)	B.T	20/01/2021	1 000	1 000 000	1 011 173	0,22%
(120 jours au taux de TMM +1%)	B.T	20/01/2021	1 000	1 000 000	1 011 173	0,22%
(121 jours au taux de TMM +1%)	B.T	20/01/2021	1 000	1 000 000	1 011 173	0,22%
(124 jours au taux de TMM +1%)	B.T	20/01/2021	1 426	1 426 000	1 441 933	0,31%
(133 jours au taux de TMM +1%)	B.T	20/01/2021	1 150	1 150 000	1 162 849	0,25%
(134 jours au taux de TMM +1%)	B.T	21/01/2021	568	568 000	574 258	0,12%
(101 jours au taux de TMM +1%)	B.T	12/03/2021	3 242	3 242 000	3 252 275	0,70%
(101 jours au taux de TMM +1%)	B.T	13/03/2021	1 640	1 640 000	1 644 938	0,36%
(103 jours au taux de TMM +1%)	B.T	17/03/2021	3 958	3 958 000	3 967 408	0,86%
COMPTE DE PLACEMENT (Banque de Tunisie)				13 267 000	13 267 563	2,87%
DISPONIBILITES					953	0,00%
TOTAL				170 912 444	174 696 282	37,73%

Note 5 : Autres créditeurs divers :

Le poste Autres créditeurs divers totalise au 31 mars 2021 un montant de 164 107 DT se détaillant comme suit :

	31/03/2021	31/03/2020	31/12/2020
Retenue à la source	86 644	121 976	151 007
Redevance CMF	40 901	39 699	51 465
TCL	5 484	5 966	7 095
Provision honoraires commissaire aux comptes	30 278	(769)	22 607
Provision honoraires PDG	800	800	800
TOTAL	164 107	167 672	232 974

Note 6 : Revenus du portefeuille - titres :

Les revenus du portefeuille-titres totalisent 3 713 432 pour le premier trimestre de 2021 contre 3 038 786 DT pour la même période de l'exercice précédent, et se détaillent comme suit:

	Trimestre 1 2021	Trimestre 1 2020	Période du 01/01 au 31/12/2020
Revenus des obligations des sociétés	498 047	602 855	2 385 919
Revenus des BTA & Emprunt National	3 215 385	2 435 931	11 475 071
TOTAL	3 713 432	3 038 786	13 860 990

Note 7 : Revenus des placements monétaires :

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01/01 au 31/03/2021 à 2 850 397 DT contre 3 791 607 DT pour la même période de l'exercice précédent, et se détaille ainsi :

	Trimestre 1 2021	Trimestre 1 2020	Période du 01/01 au 31/12/2020
Intérêts des certificats de dépôt	1 189 488	2 345 499	8 346 103
Intérêts des comptes à terme	723 506	1 446 108	4 877 739
Intérêts des comptes de placement	68 517	-	475 777
Revenus des prises en pension	868 886	-	302 593
TOTAL	2 850 397	3 791 607	14 002 212

Note 8 : Charges de gestion des placements :

Les charges de gestion des placements s'élèvent pour la période allant du 01/01 au 31/03/2021 à 865 244 DT contre 804 842 DT pour la même période de l'exercice précédent et se détaillent ainsi :

	Trimestre 1 2021	Trimestre 1 2020	Période du 01/01 au 31/12/2020
Commission de dépôt (Banque de Tunisie)	741 638	689 865	3 029 960
Commission de gestion (Société de Bourse de Tunisie)	123 606	114 977	504 994
TOTAL	865 244	804 842	3 534 954
-			

Note 9 : Autres charges d'exploitation

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01/01 au 31/03/2021 à 152 004 DT contre 139 837 DT pour la même période de l'exercice précédent et se détaille ainsi :

	Trimestre 1 2021	Trimestre 1 2020	Période du 01/01 au 31/12/2020
Redevance CMF	123 623	114 681	503 684
TCL	16 653	17 060	72 286
Contribution sociale de solidarité	200	200	200
Rémunération d'intermédiaires et honoraires (CAC)	7 671	4 876	28 251
Rémunération de personnel (PDG)	2 400	2 400	9 600
Charges diverses	1 457	620	4 797
TOTAL	152 004	139 837	618 818

Note 10 : Capital

Capital au 31-12-2020

Montant	501 169 895
Nombre de titres	5 006 777
Nombre d'actionnaires	3 057

Souscriptions réalisées

Montant	207 972 514
Nombre de titres émis	2 077 689
Nombre d'actionnaires nouveaux	113

Rachats effectués

Montant	(251 877 999)
Nombre de titres rachetés	(2 516 314)
Nombre d'actionnaires sortants	(204)

Autres mouvements

Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	463 001
Régularisation des sommes non distribuables	(18 156)

Capital au 31-03-2021

Montant	457 709 255
Nombre de titres	4 568 152
Nombre d'actionnaires	2 966

Note 11 : Autres informations

Le gestionnaire (la Société de Bourse de Tunisie) perçoit une rémunération de 0,1% TTC l'an calculée sur la base de l'actif net quotidien et payable trimestriellement.

Le dépositaire (la Banque de Tunisie) perçoit une rémunération de 0,6% TTC l'an calculée sur la base de l'actif net quotidien et payable trimestriellement.

SICAV CROISSANCE

SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 31 MARS 2021

RAPPORT D'EXAMEN LIMITE

SUR LES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS ARRETES AU 31 MARS 2021

Introduction

En exécution de notre mandat de commissariat aux comptes et en application des dispositions du code des organismes de placement collectif, nous avons procédé à un examen limité des états financiers trimestriels de la Société « SICAV-CROISSANCE » pour la période allant du premier Janvier au 31 Mars 2021, tels qu'annexés au présent rapport et faisant apparaître un total du bilan de D : 12.946.650, un actif net de D : 12.939.987 et un bénéfice de la période de D : 492.663.

Nous avons effectué l'examen des états financiers trimestriels ci-joints de la Société « SICAV-CROISSANCE » comprenant le bilan au 31 Mars 2021, ainsi que l'état de résultat, l'état de variation de l'actif net, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

La direction de la société est responsable de l'arrêté, de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément au système comptable des entreprises. Notre responsabilité est d'exprimer une conclusion sur ces états financiers sur la base de notre examen limité.

Etendue de l'examen limité

Nous avons effectué notre examen limité selon la norme internationale d'examen limité ISRE 2410 « Examen de l'information financière intermédiaire accompli par l'auditeur indépendant de l'entité ». Un examen limité d'informations financières intermédiaires consiste en des demandes d'informations, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables et dans la mise en œuvre de procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité. L'étendue d'un examen analytique est très inférieure à celle d'un audit effectué selon les normes ISA et, en conséquence, ne nous permet pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les faits significatifs qu'un audit permettrait d'identifier. En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

Conclusion

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers trimestriels ci-joints de la Société « SICAV –CROISSANCE » ne donnent pas une image fidèle de la situation financière de la société au 31 Mars 2021, ainsi que de sa performance financière et de la variation de son actif net pour la période close à cette date, conformément au système comptable des entreprises en vigueur en Tunisie.

Paragraphe post conclusion

Les emplois en titres émis par la « Banque de Tunisie », représentent à la clôture de la période 12,98% de l'actif net de la société, se situant ainsi au-dessus du seuil de 10% fixé par l'article 29 du code des organismes de placement collectif.

Notre conclusion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

Tunis, le 29 avril 2021

Le Commissaire aux Comptes :

DELTA CONSULT

Said MALLEK

BILAN ARRETE AU 31 MARS 2021

(Montants exprimés en dinars)

ACTIF	Note	31/03/2021	31/03/2020	Année 2020
Portefeuille-titres	4	9 929 584,831	9 878 516,668	9 579 192,086
Actions et droits rattachés		9 149 124,457	8 814 451,204	8 778 031,502
Obligations et valeurs assimilées		203 204,000	221 940,000	200 332,000
Titres OPCVM		577 256,374	842 125,464	600 828,584
Placements monétaires et disponibilités		2 966 492,404	3 607 750,130	2 968 574,426
Placements monétaires	5	2 966 075,965	3 606 830,615	2 968 135,523
Disponibilités		416,439	919,515	438,903
Créances d'exploitation	6	50 573,047	500 000,420	31 655,705
TOTAL ACTIF		12 946 650,282	13 986 267,218	12 579 422,217
PASSIF				
Autres créditeurs divers	7	6 663,537	9 209,267	15 664,321
TOTAL PASSIF		6 663,537	9 209,267	15 664,321
ACTIF NET				
Capital	8	12 899 896,568	13 410 367,929	12 329 505,508
Sommes distribuables				
Sommes distribuables des exercices antérieurs		28,321	535 656,326	0,746
Sommes distribuables de l'exercice en cours		40 061,856	31 033,696	234 251,642
ACTIF NET		12 939 986,745	13 977 057,951	12 563 757,896
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		12 946 650,282	13 986 267,218	12 579 422,217

ETAT DE RESULTAT
(Montants exprimés en dinars)

	<i>Note</i>	Période du 01/01 au 31/03/2021	Période du 01/01 au 31/03/2020	Année 2020
Revenus du portefeuille-titres	9	35 482,600	4 224,000	169 259,670
Dividendes		32 610,600	-	154 463,670
Revenus des obligations et valeurs assimilées		2 872,000	4 224,000	14 796,000
Revenus des placements monétaires	10	32 893,866	59 868,226	209 075,025
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		68 376,466	64 092,226	378 334,695
Charges de gestion des placements	11	(21 615,511)	(25 052,906)	(95 752,044)
REVENU NET DES PLACEMENTS		46 760,955	39 039,320	282 582,651
Autres charges	12	(7 062,952)	(8 002,614)	(29 931,049)
RESULTAT D'EXPLOITATION		39 698,003	31 036,706	252 651,602
Régularisation du résultat d'exploitation		363,853	(3,010)	(18 399,960)
SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE		40 061,856	31 033,696	234 251,642
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		(363,853)	3,010	18 399,960
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres		343 343,591	(639 208,914)	(754 634,547)
Plus (ou moins) values réalisés sur cessions de titres		110 639,599	(99 984,681)	(82 254,980)
Frais de négociation de titres		(1 017,942)	(697,389)	(1 160,788)
RESULTAT NET DE LA PERIODE		492 663,251	(708 854,278)	(585 398,713)

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET

(Montants exprimés en dinars)

	Période du 01/01 au 31/03/2021	Période du 01/01 au 31/03/2020	Année 2020
VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT DES OPERATIONS D'EXPLOITATION	492 663,251	(708 854,278)	(585 398,713)
Résultat d'exploitation	39 698,003	31 036,706	252 651,602
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	343 343,591	(639 208,914)	(754 634,547)
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	110 639,599	(99 984,681)	(82 254,980)
Frais de négociation de titres	(1 017,942)	(697,389)	(1 160,788)
DISTRIBUTIONS DE DIVIDENDES	(234 224,480)	-	(535 655,520)
TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL	117 790,078	128,436	(1 000 971,664)
Souscriptions			
- Capital	113 396,997	2 043,139	2 043,139
- Régularisation des sommes non distribuables	4 028,815	(37,289)	(37,289)
- Régularisation des sommes distribuables	364,266	78,071	78,071
Rachats			
- Capital	-	(2 043,139)	(1 045 503,414)
- Régularisation des sommes non distribuables	-	168,735	60 925,920
- Régularisation des sommes distribuables	-	(81,081)	(18 478,091)
VARIATION DE L'ACTIF NET	376 228,849	(708 725,842)	(2 122 025,897)
ACTIF NET			
En début de période	12 563 757,896	14 685 783,793	14 685 783,793
En fin de période	12 939 986,745	13 977 057,951	12 563 757,896
NOMBRE D'ACTIONS			
En début de période	44 905	48 480	48 480
En fin de période	45 318	48 480	44 905
VALEUR LIQUIDATIVE	285,537	288,306	279,785
TAUX DE RENDEMENT	3,92%	(4,83%)	(3,99%)

NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS
AU 31 MARS 2021

NOTE 1 : PRESENTATION DE LA SOCIETE

SICAV CROISSANCE est une société d'investissement à capital variable mixte de type distribution régie par la loi n°2001-83 du 24 juillet 2001 portant promulgation du code des organismes de placement collectif. Elle a été créée le 5 Juin 2000 à l'initiative de la Banque de Tunisie « BT » et a reçu l'agrément de Monsieur le Ministre des Finances en date du 29 Septembre 1994.

Elle a pour objet la gestion, au moyen de l'utilisation de ses fonds propres à l'exclusion de toutes autres ressources, d'un portefeuille de valeurs mobilières.

Ayant le statut de société d'investissement à capital variable, SICAV CROISSANCE bénéficie des avantages fiscaux prévus par la loi n°95-88 du 30 octobre 1995 dont notamment l'exonération de ses bénéfices annuels de l'impôt sur les sociétés. En revanche, les revenus qu'elle encaisse au titre de ses placements, sont soumis à une retenue à la source libératoire de 20%.

La gestion de la SICAV CROISSANCE est confiée à la Société de Bourse de Tunisie « SBT », le dépositaire étant la Banque de Tunisie.

NOTE 2 : REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

Les états financiers trimestriels arrêtés au 31 mars 2021, sont établis conformément aux préconisations du système comptable et notamment les normes 16 à 18 relatives aux OPCVM, telles que approuvées par arrêté du ministre des finances du 22 Janvier 1999.

NOTE 3 : PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états inclus dans les états financiers trimestriels sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

3.1- Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées, sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.

Les intérêts sur les placements en obligations et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

3.2- Evaluation des placements en actions et valeurs assimilées

Les placements en actions et valeurs assimilées sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur de marché. La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

La valeur de marché, applicable pour l'évaluation des titres, correspond au cours en bourse à la date du 31 mars 2021 ou à la date antérieure la plus récente.

Les titres OPCVM sont évalués à leurs valeurs liquidatives au 31 mars 2021.

3.3- Evaluation des placements en obligations & valeurs assimilées

Conformément aux normes comptables applicables aux OPCVM, les obligations et valeurs assimilées sont évaluées, postérieurement à leur comptabilisation initiale :

- A la valeur de marché lorsqu'elles font l'objet de transactions ou de cotation à une date récente ;
- Au coût amorti lorsqu'elles n'ont pas fait l'objet, depuis leur acquisition, de transactions ou de cotation à un prix différent ;
- A la valeur actuelle lorsqu'il est estimé que ni la valeur de marché ni le coût amorti ne constitue une base raisonnable de la valeur de réalisation du titre et que les conditions de marché indiquent que l'évaluation à la valeur actuelle en application de la méthode actuarielle est appropriée.

Considérant les circonstances et les conditions actuelles du marché obligataire, et l'absence d'une courbe de taux pour les émissions obligataires, ni la valeur de marché ni la valeur actuelle ne constituent, au 31 mars 2021, une base raisonnable pour l'estimation de la valeur de réalisation du portefeuille des obligations de la société « SICAV CROISSANCE » figurant au bilan arrêté à la même date.

En conséquence, les placements en obligations sont évalués au coût amorti compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres.

3.4- Evaluation des autres placements

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

3.5- Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

Note 4 : Portefeuille-titres

Le solde de ce poste s'élève au 31 Mars 2021 à D : 9.929.584,831 et se détaille ainsi :

désignation du titre	Nombre du titre	coût d'acquisition	Valeur au 31.03.2021	% Actif Net
Actions & droits rattachés		5 272 269,043	9 149 124,457	70,70%
Actions		5 272 263,285	9 149 114,557	70,70%
Actions BIAT	10 510	254 371,240	1 120 523,650	8,66%
Actions Placements de Tunisie	24 731	504 339,527	1 127 238,980	8,71%
Actions UIB	55 200	596 380,800	943 092,000	7,29%
Actions Monoprix	57 600	355 380,145	332 812,800	2,57%
Actions BH BANK	26 600	195 256,089	236 740,000	1,83%
Actions BT	172 164	1 301 553,261	1 179 151,236	9,11%
Actions ATTIJARI BANK	27 607	247 515,115	894 577,229	6,91%
Actions Amen Bank	24 376	197 443,947	520 232,592	4,02%
Actions AIR Liquide	4 994	458 098,036	518 427,140	4,01%
Actions BTE	1 555	29 671,220	11 196,000	0,09%
Actions CIL	19 484	72 597,890	324 213,760	2,51%
Actions SPDIT SICAF	6 678	37 791,980	54 405,666	0,42%
Actions ATB	3 752	27 710,250	10 415,552	0,08%
Actions UBCI	997	39 071,271	20 937,000	0,16%
Actions Ennakl automobiles	8 258	88 360,600	101 573,400	0,78%
Actions Carthage cement	100 000	201 640,820	201 500,000	1,56%
Actions One Tech Holding	3 715	24 147,500	44 026,465	0,34%
Actions S.F.B.T	63 200	376 542,784	1 298 001,600	10,03%
Actions ARTES	18 900	132 775,410	76 545,000	0,59%
Actions TPR	3 200	13 378,000	12 640,000	0,10%
Actions EUROCYCLES	300	7 650,000	8 676,300	0,07%
Actions SAH	5 543	70 307,450	71 554,587	0,55%
Actions Délice Holding	2 800	40 279,950	40 633,600	0,31%
Droits		5,758	9,900	0,00%
Actions BT CP 138	4	2,768	3,600	0,00%
Actions BT CP 141	7	2,990	6,300	0,00%
Actions SICAV		589 624,137	577 256,374	4,46%
SICAV RENDEMENT	5 695	589 624,137	577 256,374	4,46%
Obligations des sociétés		192 000,000	203 204,000	1,57%
ATB 2007/1 TMM+2%	4 000	192 000,000	203 204,000	1,57%
TOTAL GENERAL		6 053 893,180	9 929 584,831	76,74%
Pourcentage par rapport au total des actifs				76,70%

Note 5 : Placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève au 31 Mars 2021 à D : 2.966.075,965 se détaillant comme suit :

Désignation du titre	Coût d'acquisition	Valeur actuelle	Durée	Tenu chez la BT sous le n°	% actif net
COMPTES A TERME	2 451 000,000	2 466 139,439			19,06%
Compte à terme au 01/04/2021 (3 mois au taux de 5,62%)	28 000,000	28 307,995	90	N° 001781	0,22%
Compte à terme au 01/04/2021 (3 mois au taux de 5,62%)	783 000,000	791 583,911	90	N° 001722	6,12%
Compte à terme au 03/04/2021 (3 mois au taux de 5,62 %)	219 000,000	221 346,912	90	N° 082101	1,71%
Compte à terme au 03/04/2021 (3 mois au taux de 5,62%)	62 000,000	62 664,423	90	N° 081877	0,48%
Compte à terme au 04/04/2021 (3 mois au taux de 5,62%)	33 000,000	33 349,579	90	N° 081967	0,26%
Compte à terme au 04/04/2021 (3 mois au taux de 5,62%)	126 000,000	127 350,278	91	N° 082142	0,98%
Compte à terme au 05/04/2021 (3 mois au taux de 5,62%)	57 000,000	57 596,798	90	N° 081805	0,45%
Compte à terme au 05/04/2021 (3 mois au taux de 5,62%)	60 000,000	60 628,208	90	N° 081808	0,47%
Compte à terme au 28/06/2021 (3 mois au taux de 5,73%)	313 000,000	313 117,928	92	N° 001645	2,42%
Compte à terme au 29/06/2021 (3 mois au taux de 5,73%)	61 000,000	61 015,322	92	N° 081944	0,47%
Compte à terme au 29/06/2021 (3 mois au taux de 5,73%)	709 000,000	709 178,085	92	N° 001533	5,48%
CERTIFICATS DE DEPOT	499 364,345	499 936,526			3,86%
Certificat de dépôt au 01/04/2021 (10 jours au taux de 5,73%)	499 364,345	499 936,526	10	Banque de Tunisie	3,86%
TOTAL	2 950 364,345	2 966 075,965			22,92%
Pourcentage par rapport au total des actifs		22,91%			

Note 6 : Créances d'exploitation

Ce poste totalise au 31 mars 2021 un montant de D : 50.573,047 contre D : 500.000,420 à la même date de l'exercice 2020, et se détaille ainsi :

	<u>31/03/2021</u>	<u>31/03/2020</u>	<u>31/12/2020</u>
Cessions titres à encaisser	50 572,627	-	31 655,285
Certificat de dépôt échus à encaisser	-	500 000,000	-
Dividendes à encaisser	0,420	0,420	0,420
TOTAL	50 573,047	500 000,420	31 655,705

Note 7 : Autres créditeurs divers

Ce poste totalise au 31 mars 2021 un montant de D : 6.663,537 contre D : 9.209,267 à la même date de

l'exercice précédent, et se détaille ainsi :

	<u>31/03/2021</u>	<u>31/03/2020</u>	<u>31/12/2020</u>
Redevance CMF	1 078,115	1 192,364	1 081,773
Etat, retenue à la source	2 476,142	4 355,213	3 462,381
Commissaire aux comptes	2 709,280	3 261,690	10 720,167
Rémunération PDG	400,000	400,000	400,000
TOTAL	6 663,537	9 209,267	15 664,321

Note 8 : Capital

Les mouvements sur le capital au cours de la période allant du premier Janvier au 31 mars 2021 se

détaillent ainsi:

Capital au 31-12-2020

Montant	12 329 505,508
Nombre de titres	44 905
Nombre d'actionnaires	10

Souscriptions réalisées

Montant	113 396,997
Nombre de titres émis	413
Nombre d'actionnaires nouveaux	-

Rachats effectués

Montant	-
Nombre de titres rachetés	-
Nombre d'actionnaires sortants	-

Autres mouvements

Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	343 343,591
Plus (ou moins) values réalisés sur cessions de titres	110 639,599
Frais de négociation de titres	(1 017,942)
Régularisation des sommes non distribuables	4 028,815

Capital au 31-03-2021

Montant	12 899 896,568
Nombre de titres	45 318
Nombre d'actionnaires	10

Note 9 : Revenus du portefeuille titres

Les revenus du portefeuille-titres totalisent D : 35.482,600 pour la période allant du 01/01 au 31/03/2021 contre D : 4.224,000 pour la période allant du 01/01 au 31/03/2020, et se détaillent comme suit :

	du 01/01 au 31/03/2021	du 01/01 au 31/03/2020	Année 2020
<u>Dividendes</u>			
- des actions	-	-	110 628,900
-des titres OPCVM	32 610,600	-	43 834,770
<u>Revenus des obligations et valeurs assimilées</u>			
- intérêts	2 872,000	4 224,000	14 796,000
TOTAL	35 482,600	4 224,000	169 259,670

Note 10 : Revenus des placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01/01 au 31/03/2021 à D : 32.893,866 contre D : 59.868,226 pour la même période de l'exercice 2020, et se détaille ainsi :

	du 01/01 au 31/03/2021	du 01/01 au 31/03/2020	Année 2020
Intérêts sur comptes à terme	27 237,211	37 712,110	132 856,631
Intérêts sur certificats de dépôt	5 656,655	22 156,116	76 218,394
TOTAL	32 893,866	59 868,226	209 075,025

Note 11 : Charges de gestion des placements

Les charges de gestion des placements s'élèvent pour la période allant du 01/01 au 31/03/2021 à

D : 21.615,511 contre D : 25.052,906 pour la même période de l'exercice 2020, et se détaillent ainsi :

	du 01/01 au 31/03/2021	du 01/01 au 31/03/2020	Année 2020
Commission de gestion	18 527,580	21 473,920	82 073,181
Rémunération du dépositaire	3 087,931	3 578,986	13 678,863
TOTAL	21 615,511	25 052,906	95 752,044

Note 12 : Autres charges

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01/01 au 31/03/2021 à D : 7.062,952 contre

D : 8.002,614 pour la même période de l'exercice 2020 et se détaille ainsi :

	du 01/01 au 31/03/2021	du 01/01 au 31/03/2020	Année 2020
Redevance CMF	3 087,931	3 578,985	13 678,862
Honoraires commissaire aux comptes	2 476,000	2 860,200	10 285,200
Rémunération du PDG	1 200,000	1 200,000	4 800,000
TCL	299,021	363,429	1 096,987
Autres	-	-	70,000
TOTAL	7 062,952	8 002,614	29 931,049

Note 13 : Rémunération du gestionnaire et du dépositaire

La gestion de la SICAV CROISSANCE est confiée à la Société de Bourse de Tunisie " SBT".

Celle - ci est chargée des choix des placements et de la gestion administrative et comptable de la société.

En contre partie de ses prestations, le gestionnaire perçoit une rémunération de 0,6% TTC l'an calculée sur la base de l'actif net quotidien.

La Banque de Tunisie "BT", assure les fonctions de dépositaire des titres et de fonds, moyennant une rémunération de 0,1% TTC l'an calculée sur la base de l'actif net quotidien.